
U d'/of OTTAWA
39003001294122

HISTOIRE DES FRANÇAIS

DES

DIVERS ÉTATS.

Imprimerie d'E. Duverger, rue de Verneuil, n° 4.

HISTOIRE DES FRANÇAIS

DES

DIVERS ÉTATS

AUX CINQ DERNIERS SIÈCLES,

PAR AMANS-ALEXIS MONTEIL.

XVIIIe SIÈCLE.

NEUVIÈME VOLUME.



PARIS
W. COQUEBERT, ÉDITEUR,
48, RUE JACOB.
1844

LES DÉCADES.

LA DÉCADE DU TEMPS PASSÉ.

Décade I.

J'aime quelquefois à faire revivre dans ma mémoire ce temps passé, d'où, en quelques années, nous avons été si rapidement portés dans le temps présent.

Vous souvenez-vous donc que lorsque nous terminions à peine les hautes classes, on disait encore dans les beaux salons : Vraiment, c'est un bon ecclésiastique, pieux, savant, habile; mais sa maison est bien bourgeoise : s'il est du bois dont on faisait les apôtres, il n'est pas de celui dont on fait les évêques.

Et quelques moments auparavant on avait dit : Oh! oh! ce n'est qu'un officier de fortune, ou, si vous voulez, de mérite; il aura beau vieillir au service, jamais il ne pourra s'élever au-dessus du grade de lieutenant. Où en serions-nous si notre sage prince faisait capitaine un homme sans naissance ou colonel un homme sans nom?

Vous ne savez donc pas que tous les parlements se sont entendus, et qu'ils ont tous secrètement arrêté de ne pas ouvrir leurs rangs à qui ne serait pas noble?

Bon avocat tant que vous voudrez; mais il n'est pas gradué, il ne plaidera pas.

Bon médecin, médecin qui guérit, tant que vous voudrez; mais il n'est pas gradué, il ne guérira pas.

Que m'importe qu'il commerce et qu'il n'entende pas le commerce quand il a son certificat d'apprentissage! Beau commerçant que celui qui gagne beaucoup d'argent et qui n'a pas de certificat!

Pourquoi veut-il raser, peigner, poudrer? Il n'a pas ses lettres; il est fou!

Messieurs, messieurs, que dans un pays policé comme la France il ne se donne un coup de marteau, un coup de lime qui ne soit de la main d'un maître, ou dans l'atelier d'un maître!

Et dans les rues des villes, mes chers amis, les rues de ce temps-là, vous en souvient-il? Ecoutez, écoutez: De par le roi! Ordonnance du roi! Arrêt de la souveraine cour du parlement! Arrêt de la souveraine cour des aides! Sentence du présidial, Sentence du bailliage, Sentence de l'élection! Le carrosse de monsieur le duc! Les laquais de madame la marquise! Place aux pénitents bleus! Place à monsieur le premier! Place à monsieur l'intendant!

Et dans les rues des villages, vous en souvient-il aussi? Vive monseigneur, vive notre bon seigneur!

Vive notre bonne dame, vive madame! Le seigle, le froment, le vin, les poules de monseigneur! de madame! Vive monsieur l'abbé! Vive madame l'abbesse! Le blé, le vin, les agneaux, les pourceaux, les chevreaux de monsieur l'abbé, de madame l'abbesse, du vénérable chapitre, des révérends pères, des révérendes mères, de messieurs de Saint-Lazare, de messieurs de Malte!

Et les champs? Il me semble les entendre retentir encore des cris : A la dîme, à la dîme! A la rente, à la rente! Au champart, au champart!

LA DÉCADE DE LA GRANDE VOIX.

Décade II.

Mais voilà que le quatorze juillet de l'année quatre-vingt-neuf, une grande voix, la voix de la grande nation se fit tout à coup entendre : Peuples, que tout cesse, que tout disparaisse! Plus de rentes, plus de seigneurs! Elle continua : Plus de moines, plus de chanoines, plus de dîmes! Elle continua : Plus de priviléges, plus de distinctions héréditaires! Égalité devant les lois! Égalité, égalité! Liberté, liberté! Liberté de travailler, liberté de gagner, liberté! Liberté de conscience, liberté de penser, liberté de parler, liberté d'écrire! Liberté légale, liberté sociale! Liberté, égalité, liberté, liberté! Cette

grande voix, bien qu'elle n'eut plus été entendue entre les Pyrénées et le Rhin, depuis que la Gaule était France, fut à l'instant obéie. Les fleuves, les rivières continuèrent bien de couler dans leurs rives; les montagnes, les villes demeurèrent bien à leur place; mais le pays changea subitement de face, et à la fin de ce long drame féodal, royal, d'une durée de tant et tant de siècles, tous les acteurs se retirèrent ou pour changer d'habit, ou pour ne plus reparaître.

LA DÉCADE DES MARCHANDS D'HABITS.

Décade III.

Et aussitôt de toutes parts sortirent d'industrieux fripiers, d'habiles juifs qui achetèrent, enlevèrent et allèrent porter dans les autres parties de l'Europe, où la grande voix ne s'était pas encore fait entendre, les habits dorés de galons, de broderies, de paillettes, les habits de velours, de soie, les habits de parade, les habits des gens du monde, les habits à capuche, les habits barrés, mi-partis, les habits monastiques. Tout le monde eut le même habit. On ne vit plus d'habits, de costumes, de signes distinctifs, si ce n'est le nouveau manteau des juges, les nouvelles écharpes des officiers municipaux, la nouvelle longue canne du juge de

paix, et, dans les cantons pacifiques, la vieille soutane du curé.

LA DÉCADE DES CHATEAUX VENDUS.

Décade IV.

Les seigneurs, mécontents dans leurs châteaux, de se voir sans velours, sans dorures, sans armoiries, sans livrées, sans rentes, prirent leur épée, et allèrent au-delà du Rhin. Aussitôt la grande voix, qui avait mis en vente les couvents et les biens des églises, mit aussi en vente les châteaux et les biens des seigneurs. L'arpent vole sur toutes les parties de la France; sur tous les points, des salles d'enchère s'ouvrent, et de nombreux nouveaux propriétaires prennent rang parmi les anciens.

LA DÉCADE DE LA DOMERIE.

Décade V.

Entre Saint-Flour, Saint-Géniès et Marvéjols, s'étend au loin un pays de montagnes désertes, entrecoupées de bois, de forêts, de lacs, de rochers, de précipices, au centre duquel l'antique domerie d'Aubrac a, depuis plusieurs siècles jusqu'à ces

derniers temps, fait sonner tous les jours à midi une grosse cloche appelée *la cloche des Perdus* (1), destinée à ramener les voyageurs égarés.

C'est là que la quatrième année de la révolution, en 1793, je résolus d'aller me domicilier; et lorsque les affiches annoncèrent la vente des biens nationaux d'Aubrac, je courus à l'administration du district, où ayant successivement couvert toutes les enchères sur le lot qui était à ma bienséance; et la dernière bougie, pendant que l'huissier criait: Il n'y a rien sur ce feu, il n'y a rien sur ce feu! s'étant éteinte sans nouvelle offre, le président prononça le mot: Adjugé! qui à l'instant me rendit propriétaire d'une ferme de six cents arpents de neige en hiver, de six cents arpents de beau gazon en été, près l'enceinte du monastère, dont les tours étaient déjà décapitées, dont les ruines couvraient la terre.

(1) J'ai vécu trente ans dans le siècle dernier; j'ai connu des vieillards qui avaient vécu au commencement de ce même siècle; dès ma première jeunesse je les ai écoutés avec la plus grande attention. Il n'y a pas de fait que, par des souvenirs écrits ou que, par un travail des plus longs et des plus pénibles auquel homme de lettres se soit jamais livré, je ne puisse m'attester comme conforme à la vérité ou à ce que je crois la vérité. Je ne ferai donc pas à ce dernier siècle de l'*Histoire des Français des divers états* des notes comme aux quatre autres siècles; car celles que je pourrais faire se réduiraient toutes à ceci: J'ai ouï dire aux hommes âgés, j'ai lu dans les livres de leur temps, j'ai vu, j'ai entendu.

LA DÉCADE DE LA TERREUR.

Décade VI.

Cette grande voix dont j'ai parlé, la grande voix du peuple, se fit d'abord entendre seule; mais bientôt celle d'un parti frénétique la contrefit et la força de se taire. La nouvelle voix eut des tribunaux révolutionnaires; elle commande le carnage sur toutes les places des villes. Quel temps que l'an II...! Un universel orage de sang et de têtes couvre toute la France : la terre fume encore, et l'on voit encore entr'ouverte la large fosse de cadavres où Robespierre est enfin tombé.

LA DÉCADE DES GRANDS DU JOUR.

Décade VII.

Voyez l'esprit humain agir toujours de même. Au temps de la féodalité, il établit dans chaque ville, dans chaque bourg, dans chaque village un seigneur et maître; de même, au temps de la terreur, chaque ville, chaque bourg, chaque village avait son Robespierre, son dominateur. Les Neuf thermidor de province ne luirent que successivement et en assez

long temps; Robespierre, décapité à Paris, faisait encore tomber les têtes dans les départements. Ce ne fut que peu à peu, et çà et là, que les mains les moins timides parvinrent à détacher le voile sanglant de la terreur tendu du haut des échafauds sur toute la France.

LA DÉCADE DES TROIS AMIS.

Décade VIII.

Environ un an après le Neuf thermidor, il me prit envie de mettre de nouveau mon fusil de chasse sur l'épaule et de traverser mes herbages. Quand je fus à une assez grande distance de la domerie, j'aperçus un jeune homme portant aussi un fusil; j'allai à lui, et je lui dis en riant: Mon voisin, je croyais chasser sur mes terres: Monsieur, me répondit un homme d'âge et d'une belle figure, qui se hâtait de s'approcher; si vous êtes encore en Rouergue, vous êtes sur vos terres; mais n'allez guère plus avant, car je suis encore sur les miennes, si je ne suis pas sorti du Gevaudan; et je crois que monsieur, en me montrant l'homme jeune auquel j'avais adressé la parole, n'est point à deux cents pas des siennes, c'est-à-dire de l'Auvergne; car ces trois provinces viennent se joindre ici, au lieu, presque à la place où nous sommes. Messieurs,

ajouta-t-il avec un air aimable et avec l'autorité de son âge et de sa face vénérable, il me semble que plus nous nous voyons, nous nous regardons, nous nous examinons, plus nous nous convenons, et, j'oserai le dire, plus nous nous aimons. A quoi tient-il donc que nous fraternisions, comme on dit, ou comme on disait au temps qui vient de passer, et que nous nous embrassions? Il me semblera que nos trois provinces fraternisent, s'embrassent. Et à moi, qu'elles fraternisent, qu'elles trinquent, ajouta, après m'avoir embrassé, l'homme jeune, en me prenant par la main, si nous allons dîner chez moi, car ma ferme d'Auvergne est la plus proche.

Dès le premier jour, je fus l'ami de mes deux voisins, qui avaient tout nouvellement acquis leur ferme; quant à eux, ils étaient amis longtemps auparavant. J'ajoute que depuis cette heureuse rencontre nous vivons sans façons, et que nous nous sommes hâtés de supprimer la qualification de monsieur ou de citoyen; nous nous appelons tout simplement Gervais, c'est le nom du Gevaudannais qui a absolument voulu se rajeunir, être traité sans autre façon que nous; Robert, c'est le nom de l'Auvergnas; Armand, c'est le mien, qui suis Rouergas, leur plus proche voisin.

LA DÉCADE DES TROIS OPINIONS.

Décade IX.

J'avais été successivement dîner chez Robert, à sa ferme d'Auvergne; chez Gervais, à sa ferme de Gevaudan; mes deux amis sont enfin venus dîner aujourd'hui chez moi, à ma ferme de Rouergue, ou plutôt à la domerie, dont j'ai loué au receveur des droits d'enregistrement ou à la nation, car nous parlons maintenant ainsi, les bâtiments les plus proches et les moins délabrés.

Quel plaisir, leur ai-je dit, d'appartenir à des familles honnêtes, d'en être tous les trois dignes et en même temps d'être connus et d'être sûrs les uns des autres! surtout de se passer la différence des opinions, comme on se passe la couleur différente des cheveux! Car vous, Gervais, ai-je continué en lui tendant la main, vous êtes pour l'ancienne monarchie; vous, Robert, ai-je ajouté en lui tendant aussi la main, vous êtes pour la république actuelle; et moi, je suis pour l'opinion mixte, pour la monarchie avec les deux chambres, que tant de bailliages ont demandée dans leurs cahiers. Eh bien! n'en soyons pas moins bons amis au fond du cœur, et de même que nous avons fait trinquer nos trois provinces, faisons trinquer nos trois opinions.

LA DÉCADE DES CHANTS.

Décade x.

Non, non, a dit Gervais à un nouveau dîner où nous avons débattu le jour de nos amicales réunions; évitons de nous réunir les dimanches; que plutôt ce soit les décades : le cou de Robespierre n'est pas si bien coupé qu'il ne puisse encore se rejoindre. Les comités révolutionnaires sont plutôt étourdis que morts; agissons de telle sorte que s'ils reviennent, nous puissions leur dire que nous avons gardé régulièrement les décades avec les chants ordinaires qu'avant le Neuf thermidor on entendait au loin de toutes parts; car nous n'avons pas encore oublié :

La lanterne : Ah ! ça ira, ça ira !

La Marseillaise : Allons, enfants de la patrie !

L'hymne de Marat : Marat, du peuple le vengeur !

La conspiration de Danton : Des citoyens ambitieux.

L'amour de la patrie : Entends-tu ces soldats vainqueurs ?

La loi : Salut et respect à la loi !

L'égalité : Egalité, c'est aujourd'hui ta fête !

Le chant du départ : La victoire en chantant nous ouvre la barrière !

La chanson patoise de l'Auvergnas :

Ai fondut toutes lous segnous,
Toutes lous vicomtes,
Toutes lous barous !

Sans oublier :

La Carmagnole : Dansons la Carmagnole !

Ni la Farandole et son grand rond, sa longue chaîne de mouchoirs.

Oh là ! oh ! mes chers amis, a poursuivi Gervais en riant, convenons-en aujourd'hui, n'est-il pas vrai que la France n'a jamais autant dansé que lorsqu'elle tremblait, autant chanté que lorsqu'elle manquait de pain ?

LA DÉCADE DES PROMESSES.

Décade XI.

Mes deux amis, a dit aujourd'hui Armand, nous sommes convenus de nous réunir chaque décade, de nous divertir, de nous récréer de toute manière ; écrivons donc l'histoire de notre temps, parfois bien sanglante, mais parfois aussi bien comique.

Ah ! mes jeunes amis, a répondu Gervais, l'histoire de notre temps est pour moi l'histoire de notre siècle, car je suis né dans les vingt premières années : Tant mieux ! s'est écrié Armand : Tant mieux ! s'est écrié Robert. Eh bien ! j'y consens,

écrivons notre histoire, a continué Gervais en levant la main et en nous faisant lever la nôtre.

Si nous nous promettons de respecter la religion; nous avons tous promis.

Si nous nous promettons de respecter la morale; nous avons tous promis.

Si nous nous promettons de ne pas offenser le bon sens; nous avons tous promis.

Si nous nous promettons de ne pas offenser la langue; nous avons tous promis.

Si nous nous promettons de bien nous instruire des faits, de n'en avancer aucun dont nous ne soyons certains; nous avons tous promis.

Si enfin nous nous promettons courageusement d'admettre tout ce qui est vraiment histoire de la nation, et, plus courageusement encore, de rejeter tout ce qui vraiment ne l'est pas; nous avons tous promis.

LA DÉCADE DU LIVRE DE RAISON.

Décade XII.

Eh bien! eh bien! ont dit ce matin Gervais et Robert en voyant arriver Armand, avez-vous fait l'introduction? Oui, vraiment, la voici; écoutez:

« Nous apportons à nos contemporains une histoire qui fera révolution dans la science, qui aura

une ère nouvelle, une histoire qui n'a pas eu de pareille, à laquelle toutes, dans l'avenir, seront pareilles; car c'est une histoire nationale où sont toutes les parties de la nation, une histoire de France où sont tous les Français, une histoire de la société où sont toutes les parties sociales, c'est-à-dire tous les divers états, une histoire nouvelle, une histoire remplie de peuple, par conséquent remplie de mouvement, de vie. Nous savons bien que, pendant longues années encore, le peuple, mal endoctriné par les savants, et plus mal par leurs livres, ne voudra pas reconnaître sa véritable histoire pour son histoire; que, pendant longues années encore, il refusera de lire l'histoire où il est pour lire l'histoire où il n'est pas; mais, patience! la rivalité, la paresse, l'ignorance, l'obstination ne peuvent durer; elles n'empêcheront pas qu'à notre siècle succèdent d'autres siècles qui effaceront peu à peu de l'histoire, depuis si longtemps appelée, en d'autres mots, nationale, tout ce qui n'est pas histoire de la nation. Alors les livres d'histoire seront des *livres de raison*. Celui-ci, sur lequel nous écrirons nos chapitres, est presque tout en blanc; il avait appartenu à une maison de commerce, et il portait ce titre en grandes lettres d'or: nous le lui avons laissé. »

LA DÉCADE DES DÉCADES.

Décade XIII.

Je parie que nous sommes tous les trois d'accord, a dit, à déjeuné, le sévère Robert. Et sur quoi? lui avons-nous demandé : Sur le titre de notre ouvrage, a-t-il répondu. Ce titre ne peut être celui d'un livre de commerce; nous ferions trop rire. Nous nous réunissons les jours de décade; nous pouvons l'intituler : LES DÉCADES. Oui, oui! a dit Gervais. Oui, oui! a dit Armand.

Je voudrais, a dit Robert, que les treize chapitres déjà faits fussent de même intitulés Décades. Accordé.

Et moi, a dit Gervais, que nous donnassions à chacune de nos réunions le nom de Décade, n'importe qu'au lieu de trois par mois il y en eût cinq, six, huit. Accordé.

Nous nous levions; Armand nous a fait rasseoir. Je voudrais, moi, que nous supprimassions nos *a dit Gervais*, *a dit Robert*, *a dit Armand*, excepté lorsque ce sera nécessaire pour l'intelligence ou la clarté de la narration. Accordé.

LA DÉCADE DES ENNEMIS.

Décade XIV.

Messieurs, messieurs, notre livre ne peut réussir : il dira toutes les vérités ; il dira à chaque lecteur la sienne ; chaque lecteur devient aussitôt un ennemi qui se joint à tous les ennemis qui crient, mais qui se gardent bien de dire quelle est la vérité personnelle qui les fait crier.

LA DÉCADE DES RATURES.

Décade XV.

Un auteur me communiqua dans le temps son livre qu'il allait faire imprimer. Ce livre avait pour titre : l'*Art d'écrire l'Histoire*. Je le lus, et je n'y trouvai de vrai que quelques lignes qu'il avait raturées ; en voici les premières :

« La terre nous porte, nous la cultivons, elle nous nourrit ; ainsi dans une histoire, d'abord l'agriculture.

« Les arts façonnent les produits de l'agriculture ; ainsi ensuite les arts.

« Le commerce échange les produits de l'agri-

culture et les produits des arts; ainsi, ensuite le commerce.

«Je ne crois pas qu'il y ait d'autres parties de l'ordre social qui se déduisent naturellement l'une de l'autre.»

Je ne le crois pas non plus, a dit Robert; car j'ai essayé successivement la déduction de toutes, et ici je suis pour l'auteur quand il écrit, et contre l'auteur quand il rature.

J'ai fait le même essai, a dit Gervais; je pense, comme Robert, et comme lui aussi, je suis ici pour l'auteur quand il écrit, et contre l'auteur quand il rature.

A cet égard, a dit Armand, il ne peut y avoir deux avis, encore moins y en avoir trois.

LA DÉCADE DE LA TERRE FRANÇAISE.

Décade XVI.

Nous devons, nous dit-on, commencer par l'agriculture; mais par quelle partie de l'agriculture? Par la terre, par les fonds de terre, a dit Armand. Il a tant, et si longtemps insisté, que nous avons fini par céder.

En ce moment on a frappé à la porte qui s'est aussitôt ouverte. Ah! pardi! notaire, nous sommes-nous écriés tous les trois à la fois, vous ne pouviez

venir plus à propos; nous voulions faire l'histoire de la terre, des fonds de terre, vous nous aiderez. Commençons; mais surtout procédons par ordre.

Quel est aujourd'hui en France le prix général des fonds de terre?

Messieurs, nous a répondu le notaire, sans avoir l'intention de vous écouter, je vous avais entendus avant d'entrer. Vous voulez savoir quel est aujourd'hui le prix général des fonds de terre? Autrefois je n'aurais pu vous le dire; je le puis maintenant, depuis qu'il est passé à notre Saint-Chely de Gevaudan un riche capitaliste qui voulait convertir avantageusement son argent en biens-fonds, n'importe de quelle nature, n'importe dans quel pays. Il m'apprit qu'aux environs de Lille, de Rouen, de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, on achète à cinq, à six pour cent; qu'aux environs de Tours, de Poitiers, de Nevers, de Moulins, de Clermont, c'est à quatre, à trois; et que dans les méchants pays du Périgord, du Limousin, et vous pouvez ajouter, lui dis-je, de l'Auvergne, du Rouergue, du Gevaudan, c'est à trois, deux et demi; d'où il suit que le prix moyen des terres est à peu près de quatre pour cent. Et, sur ce que je lui dis qu'il était singulier que dans les pays les plus pauvres d'argent, il en fallût davantage pour acheter des biens-fonds, il me répondit : Certes, la raison en est bien simple; dans les pays de fabriques, de commerce, dans les pays riches, l'argent a mille débouchés; dans

vos pauvres pays, il ne peut être échangé que contre la terre.

Bien, bien! avons-nous dit au notaire; apprenez-nous maintenant quel est le rapport du blé récolté au blé ensemencé. Suivant cet agronome capitaliste, c'est, dans les pays fertiles, huit, neuf; dans les pays moins fertiles, cinq, six; et, suivant moi, c'est, dans nos malheureux pays, trois, quatre. Terme moyen, pour toute la France, cinq et demi, peut-être six.

Notaire, quelle était, au moment de la révolution, quelle est au moment où nous parlons la condition de la terre? La condition de la terre? Cette expression est bien nouvelle; je crois cependant la comprendre, et je ne vous ferai pas attendre ma réponse; car, avant le pillage ou la dispersion des chartriers, j'avais lu bien des parchemins.

Relativement au seigneur, la terre était encore serve; elle lui payait, sous mille divers noms féodaux, rapportés dans les lois d'affranchissement, qui veulent à cet égard faire si plaisamment les savantes, à peu près le sixième net; elle ne paie plus rien.

Relativement au décimateur, elle payait à peu près le quatorzième, elle ne paie plus rien.

Relativement au fisc, elle était ici noble, là roturière, ici franche, là imposée; et, sous les antiques noms de cens, de fouages, de tailles, elle payait inégalement le sixième, le septième. Aujourd'hui,

sous le nouveau nom de contribution foncière, elle paie à peu près autant, mais partout elle paie sans priviléges, sans distinction, sans exception. Que si, à cette heure, vous me demandez : Y a-t-il entre les différents départements, entre les différentes terres de chaque département égalité de répartition? il s'en faut bien, vous répondrai-je. Mais, patience; les opérations cadastrales, qui seront bientôt terminées en Italie, en Allemagne, le seront encore plus tôt en France; et alors il n'y aura pas de petite propriété dont l'impôt ne soit arithmétiquement tarifé aux évaluations générales de la classification des terres; en même temps que sur nos quarante mille lieues carrées de territoire, le plus petit lopin aura dans le livre des cartes cadastrales, sur beau papier, en belles et fraîches couleurs, son image.

Notaire, quelles sont les formes les plus communes des pièces de terre? Ce doivent être et ce sont, dans nos provinces et dans toutes les provinces montagneuses, pierreuses, marécageuses, boisées, les formes souvent les plus anguleuses, les plus bizarres, dessinées ordinairement par des haies, des rangées d'arbres, des barrières, des murailles, des fossés; tandis que dans les bons pays, ce doit être et ce sont les formes carrées, bornées par de minces pierres dressées; aussi vous apercevez-vous là que, par les effets de la loi sur l'égal partage des successions, les plaines des finages, où chacun

cultive sa propriété en blé, en fourrages, en vignes, en chanvre, en lin, en légumes, offrent comme des feuillets d'un livre d'échantillons de marchand drapier.

Puisque nous sommes à parler de la terre, a continué, après une petite pause, le notaire, je vous dirai que je me suis souvent aussi fait une question que vous ne me faites pas.

Quels sont les noms les plus communs des possessions territoriales?

Par un grand nombre d'actes passés dans les différentes parties de la France, dont j'ai une nombreuse collection, que bien peu de notaires ont, s'il y en a quelqu'un qui l'ait, je vois que dans les communes à grands propriétaires, souvent les différentes cultures ne forment qu'une seule possession, n'ayant d'autre nom que celui du possesseur ou celui de la ferme dont elles font partie; que dans les communes à petits propriétaires, les possessions, à cause de leur forme ou de leur grandeur, se nomment en-deçà de la Loire, champ-long, en-delà, long-champ; en-deçà de la Loire, pré-grand, en-delà, grand-pré; et partout, à cause de leur situation, la vigne de la maison, la vigne-haute, la vigne-basse, le bois d'hiver, le pré de la fontaine; ou, à cause des arbres dont elles sont plantées, le pré des ormes, le pré des saules; ou, à cause des chemins, des croix, des fondations, le pré des trois pavés, le champ de la croix, la vigne de la cha-

pelle; ou, à cause de leur genre de culture, le champ fromental, le champ au blé noir; ou, à cause de leur fertilité, le bon champ, le champ béni; ou, à cause de leur infertilité, la roncière, la grenouillère, saute-chèvre, chante-loup. Un grand nombre ont des noms généraux qui, dans nos pays, se répètent à toutes les fermes, la parro, le clos. Mais plusieurs portions de terre prennent aussi le nom d'accidents extraordinaires, ou des faits qui s'y sont passés. Chaque portion de terre muraillée, limitée par de vieilles haies, de vieux fossés, a son histoire, antique, ancienne, moderne, liée aussi aux diverses invasions, aux codes divers des peuples qui l'ont possédée, ou aux apparitions nocturnes: le champ des Maures, le pré des Anglais, le pré de l'homme blanc; ou aux combats singuliers, du temps que les combats judiciaires étaient admis en matière civile, le champ de l'épée; ou aux anciennes fourches patibulaires, le terroir de la justice.

En ce moment, le notaire a tiré sa montre, et en se levant a dit: Mes chers messieurs, il est temps que je parte; j'ai à recevoir un testament; les héritiers sont dans l'impatience, ils m'attendent; ils savent que souvent le mort n'attend pas.

Quelques heures après, on a frappé de nouveau à la porte: c'était encore le notaire. Il fallait voir à cette seconde fois la joie de Robert qui était resté seul à ruminer dans une allée, qui a couru vers le notaire, qui lui a présenté une chaise, qui en a pris

une autre, qui s'est assis vis-à-vis et qui lui a dit : Notaire, nous n'y entendons rien, nous et vous, vous et nous. L'histoire de la terre, des fonds de terre, doit commencer par l'histoire de la propriété, et, sur ma parole, la voici : Le premier qui, prenant une pierre tranchante, abattit un arbre, fit cet arbre sien; car, à cet arbre qui n'appartenait à personne, il ajouta son travail qui lui appartenait, et qui ne pouvait plus être séparé. De même celui qui le premier prit un pieu, essarta, défonça, défricha un lopin de terre, fit ce lopin de terre sien; car, à ce lopin de terre, qui n'appartenait à personne, il ajouta son travail qui lui appartenait et qui ne pouvait plus être séparé. Je vous défie de supposer un commencement de société où un homme ne fasse pas un arbre sien, un lopin de terre sien, et j'ajoute ne s'empare pas d'une bête fauve, ne la prive pas, ne la fasse pas sienne. Je vous défie de concevoir un commencement de société sans un commencement de propriété ; et ensuite les progrès de la société sans les progrès de la propriété, de la stabilité, de la fixité des bornes. La société, la propriété sont inséparables; elles sont naturelles, c'est-à-dire nécessaires, car, quoi qu'on ait pu faire, elles ont commencé, car, quoi qu'on puisse faire, elles ne finiront pas.

LA DÉCADE DES AVIS DIVERS.

Décade XVII.

Aujourd'hui nous avons d'abord lu notre dernier chapitre. Vous vous applaudissez, a dit le prudent Gervais; vous voulez donner un livre au public; mais sachez qu'à ce chapitre il le jettera: c'est mon avis. Bon, a dit le rieur Armand, le public est accoutumé à jeter et à reprendre un livre : voilà mon avis. Voici le mien, a dit l'austère Robert. Nous ne sommes plus la frivole nation de Marivaux, du jeune Crébillon; et si aujourd'hui nous sommes toujours la spirituelle nation de Montesquieu, de Voltaire, nous sommes aussi la studieuse nation de Quesnay, de Say, et en même temps la pensante nation de Condillac, de Laromiguière: à cet égard, c'est notre savante jeunesse qui donne aux autres âges l'exemple. Révolution! Révolution!

LA DÉCADE DES HABITS BLEUS.

Décade XVIII.

D'où venez-vous donc si tard? avons-nous dit à Robert: Vous allez le savoir. Depuis quelques jours je ne cessais de penser à nos chapitres de

l'agriculture, les plus ennuyeux, les plus beaux, les plus monotones, les plus variés, suivant que nous ne saurons pas, ou que nous saurons les faire. Voilà qu'aujourd'hui, jour de foire à Sainte-Urcize, j'ai été assez heureux d'avoir indispensablement besoin d'aller y acheter un cheval. Il était midi lorsque je suis entré à l'hôtellerie. Je l'ai trouvée, comme vous croyez bien, pleine de monde. Nous étions au moins trente, les pieds sous la même table. En examinant les figures qui m'entouraient, j'en vois une de ma connaissance, j'en vois bientôt une autre, et bientôt encore une autre. Enfin, au bout de quelques minutes, nous nous retrouvons six anciens étudiants du collége de Saint-Flour, ou philosophes tonsurés, ou théologiens à qui l'année 1789 avait ôté la soutane, à qui l'année 1793 avait donné l'habit bleu, dont on ne manque guère de se parer aux jours de fête ou de foire, aux jours d'éclat. Alerte! alerte! me suis-je dit; si je sais m'y prendre, voici un bon chapitre. J'ai d'abord laissé mes anciens camarades parler de leur régiment, de leurs aventures, de leurs amours, de leur mariage; enfin, j'ai eu mon tour. Quant à moi, mes chers amis, j'ai fait comme dom Thomas, et je leur ai appris ce qu'était dom Thomas, religieux de la domerie d'Aubrac, qui ne voulait autrefois entendre parler que de la culture des pots de fleurs, qui depuis quelques années a cassé tous ses pots, et ne s'occupe que de la grande culture des champs. J'aimais passionné-

ment aussi les jonquilles, les œillets; j'ai aussi cassé mes pots; je ne pense plus qu'aux bonnes méthodes d'agriculture, qui nourriront trois fois plus de monde, qui rendront la France, avec ses quatre-vingt millions d'hommes, sur quarante mille lieues carrées de territoire, la plus puissante nation de l'univers. Tonnerre d'applaudissements, comme disent les journaux anglais, en parlant des séances des Communes, de leurs clubs ou de leurs tavernes.

Premier Habit bleu.

Mais ces bonnes méthodes, a dit un théologien ou ancien théologien, ne consistent pas, comme le croient les patriarches de nos campagnes, à saisir, au temps des semailles, une condition d'atmosphère propice; elles consistent plutôt à ne plus laisser reposer les terres. Mon bataillon fut appelé à l'armée des Pyrénées-Orientales; je traversai le Roussillon; je ne vis pas de jachères.

Deuxième Habit bleu.

Mon régiment alla en Flandre, en Alsace, a dit un autre ancien théologien; je n'en vis pas non plus. Comment se fait-il qu'il y en ait dans la France, située, pour ainsi dire, tenue entre ces deux provinces? Comment? par la même raison qu'autrefois la France, tenue aussi entre la république de Hollande et la république suisse, n'était pas libre;

et si elle n'était pas libre, c'était par vieille routine de gouvernement, et c'est encore aussi par vieille routine d'agriculture que, durant une année sur trois, ses terres sont en jachère. Pourquoi souriez-vous, a-t-il continué en s'adressant à une partie des personnes attablées avec nous? Oui, véritablement, et je le sais aussi bien qu'un autre, les terres, par un long et continuel rapport des mêmes produits, s'effritent, mais elles ne s'effritent pas, lorsque par des semences, à chaque année diverses, on leur demande, dans différentes profondeurs, dans différentes directions, des sucs qui y sont laissés depuis les défrichements des Gaules. O mes amis! ensemencements successifs de grains divers, de fourrages divers, et nombre, grand nombre de bestiaux, voilà, comme nous disions en théologie, la loi et les prophètes, voilà toute l'agriculture, voilà tous ses progrès.

Troisième Habit bleu.

Mon camarade, s'est hâté de dire un ancien philosophe, je ne vous ai pas interrompu; mais votre excellente doctrine d'assolements a pénétré dans l'intérieur de la France; vous la voyez dans le Parisis, dans l'Agenois, dans le Quercy, et même dans la lisière de notre Rouergue qui l'avoisine. En agriculture surtout, donnez le temps au temps, si vous me permettez de m'exprimer ainsi; car, où l'homme veut être le plus longtemps lui-même, c'est-à-dire

le plus longtemps faire ce qu'il a fait, ce qu'il fait, c'est dans sa manière de cultiver la terre.

Quatrième Habit bleu.

Fort bien, mes amis; mais là n'est pas, non plus, il s'en faut, toute l'agriculture; il n'y a pas même toute l'agriculture du champ. Et d'abord, où sont les deux nouvelles universelles cultures? d'abord celle par laquelle le laboureur remplit de grosses boules de farine les entrailles de la terre; ensuite celle par laquelle il la couronne d'une moisson de cannes à sucre si délicieuse aux animaux; où sont les pommes de terre, où est le maïs; où sont les nouvelles vastes cultures de racines sucrées, de la carotte, de la betterave? Où est la rabioula, qui vient rassasier les bestiaux comme la pomme de terre vient rassasier les hommes? Et, avant tout, n'aurait-il pas fallu parler des nouveaux engrais de matières animales; et, avant tout, absolument avant tout, de la petite et de la grande culture et de leurs innombrables nouveaux outils? Allez voir, moi j'ai été voir à Paris, au Conservatoire des Arts mécaniques, les nouvelles charrues à versoir, à semoir, à deux, à quatre roues, à un, à deux, à trois coultres. J'ai eu encore plus de plaisir à les voir dans les plaines du Parisis, attelées à deux, à quatre chevaux normands, ouvrir profondément la terre, qui était ensuite brisée par les

mille dents de la herse, ensuite nivelée par le grand rouleau de bois. J'ai vu aussi au Conservatoire le hache-paille; je n'y ai pas vu, j'aurais voulu y voir un macque-paille, car on devrait macquer la paille avant de la donner aux animaux. J'y ai aussi examiné avec curiosité les nouveaux instruments à vanner, à cribler le blé, à l'aérer dans les greniers, suivant les méthodes de Duhamel.

Cinquième Habit bleu.

Mon caporal, ainsi que je vous appelais au régiment, a dit un autre ancien théologien, vous n'avez pas fait l'histoire de l'agriculture, puisque vous n'avez pas fait l'histoire du pré; c'est à moi, qui suis du verdoyant village de Prades, à la faire. C'est par les prés, par la variété permanente des prairies, de leur douce couleur, que la face agricole de la France se distingue des pays voisins; mais je ne les confonds pas avec les prairies volantes, les pièces de fourrage, les pièces de luzerne, de sainfoin, de trèfle, les pièces de turneps, de chou-rave, de chou-vache, ou avec les champs de colza, de navette, avec ces divers semis dont nos habiles agriculteurs vêtent à volonté les parties de la terre les plus décharnées, les plus infertiles. Nos prairies sont comme de grands tapis, veloutés du plus doux gazon, peints des plus belles fleurs, tissus de toutes sortes d'herbes que, pour les animaux, a

préparées leur bonne mère la nature, à la différence de nos dangereuses prairies artificielles, toutes d'une seule et même espèce de fourrage. Du reste, qu'on ne s'y trompe point, nos prairies naturelles ne sont, ou par leurs palis, ou par leurs ingénieuses clôtures, ou par leur renouvellement, ou par leur irrigation, ni les prés de Clovis, ni même les prés de Louis XIV.

Sixième Habit bleu.

Ah ! mon camarade, souvenez-vous du parcours, souvenez-vous qu'après la fauchaison nos prés sont encore ce qu'ils étaient, je ne dirai pas du temps de Clovis, mais du temps de Japhet, qu'ils sont des communaux.

Et quant à l'histoire de la vigne, si elle est vraie, elle doit être courte. Nos vignerons n'en savent pas plus que ceux de François Ier, et ceux de François n'étaient pas plus habiles que ceux de Virgile. A-t-on amélioré le plant? On l'a détérioré. On a extirpé au nord, au midi de notre France le bon raisin, aux grains petits, spiritueux et sucrés, le mélier, le *saumencez*, pour y substituer le gros plant, le sanmoreau, le *maural*. On ne veut pas moins de dix barriques de vin par arpent. Si je passe à la vinification, quoique Maupin ait imaginé pour les vignobles froids les couvercles des cuves; quoique Cadet de Vaux, je le crois, ait imaginé les

chaudronnées de moût préparées au sucre, qu'il jette dans les cuves, et je le crois aussi, le thermomètre de fermentation; quoique Chaptal ait donné une œnologie théorique des acides vineux, notre vin est sans doute, depuis mille, deux mille ans, un vin de quatorzième siècle.

Voulez-vous maintenant l'histoire des bois? a poursuivi ce même habit bleu. L'ancienne ordonnance des eaux et forêts les avait conservés; elle avait un grand défaut, elle était ancienne. Aujourd'hui on ne cesse de s'occuper de la repopulation des forêts. L'Europe n'a que neuf espèces de bois propres à la charpente et au charronnage; l'Amérique septentrionale en a cinquante; notre gouvernement en fait distribuer gratuitement des graines; il donne des médailles pour des plantations en grand; il a proclamé les heureux essais des plantations, des dunes et des sables en pins maritimes, par Bremoutier. Cependant les bords des routes, les bords des rivières, les grands espaces de terrains, qui ne peuvent donner que du bois, demeurent vides; il faudrait des lois coercitives. On vient de reconstituer une nouvelle administration dont les forestiers sont tous habillés de vert; je ne sais s'ils feront reverdir les forêts.

Septième Habit bleu.

O mes amis les philosophes et les théologiens!

a dit un autre de mes anciens camarades, vous venez de célébrer successivement l'état actuel de l'agriculture; quel magnifique spectacle dans les différentes parties de l'univers elle offrira au Créateur, lorsqu'il verra rouler à ses pieds la terre, non telle qu'elle est sortie de ses mains, vêtue d'une robe toute verte, mais vêtue d'une robe toute découpée en champs, en prés, en clôtures, toute diaprée de labours, de moissons, de vignes, de vergers! car, de même que, lorsque les fruits sont formés, il a délégué à la lumière du soleil la puissance de les colorer, de les mûrir, de même il a délégué à l'intelligence humaine la puissance de donner cette dernière façon, ce dernier aspect à la face de la terre.

La charrue de l'Europe a depuis longtemps rempli sa tâche; bientôt il en sera de même de celle de l'Amérique. La charrue de l'Asie est plus lente; celle de l'Afrique est la plus lente. Deux fois la France a inutilement voulu, à cinq siècles d'intervalle, s'y domicilier par la force des armes. Si maintenant elle portait dans cette vaste région, si fécondée par les feux du jour, son soc large et tranchant, elle y enracinerait à tout jamais sa puissance.

Et le prix, le prix des denrées! ont crié plusieurs habits bleus. On n'a pas répondu; l'hôtellerie s'est vidée.

LA DÉCADE DES MONTAGNES MANGÉES.

Décade XIX.

Suivant Robert, l'expression d'homme de loi s'en va; celle d'avocat revient. Ces jours-ci, nous a-t-il dit, j'étais sur le pas de ma porte : Sortirai-je, ne sortirai-je pas? Je balançais en regardant les gros nuages noirs qui s'approchaient, qui s'éloignaient. Deux hommes, fort animés, m'abordent. L'un d'eux me parle ainsi : Monsieur l'avocat, j'ai parié qu'on pouvait manger une montagne; ai-je perdu? — Voyons?

Il y avait quarante-cinq et peut-être cinquante ans que Jean Jean avait acheté le plomb du Cantal, s'y était domicilié; on vient de l'en faire descendre. Jean Jean s'y était marié, et il avait eu des enfants comme l'on en a dans les montagnes de l'Auvergne, c'est-à-dire par douzaines; ses enfants s'étaient aussi mariés, et ils avaient eu aussi des enfants comme l'on en a dans les montagnes de l'Auvergne. Toutefois Jean Jean ne comptait pas cent quarante-quatre enfants ou petits-enfants, mais il en comptait un fort grand nombre, tous bien constitués, mais un peu fainéants. Ils n'avaient cessé d'emprunter du blé, de faire moudre, de manger sur le crédit de leur père qui ne cessait

de dire : Mes enfants ou moi, leurs enfants ou moi c'est tout un. Vous n'aurez affaire qu'avec moi. A la fin on se lassa, et Jean Jean vit s'amonceler sur la tablette de sa cheminée des liasses de papier timbré. Mes amis, dit-il un jour à ses créanciers qu'il avait convoqués sur une grande pelouse et qu'il avait rangés en un grand cercle autour du notaire : Point de frais, point de colère ! je vous paierai tous ; chacun de vous aura un morceau de mon Cantal ou de mon vignoble de Campouriés. Le notaire parla à son tour et dans le plus profond silence : Messieurs, dit-il, aucun de vous ici n'ignore

Qu'en France le prix commun de l'arpent de champ est de quatre cents francs ;

Que celui de l'arpent de pré est de sept cents francs ;

Que celui de l'arpent de vignes est de neuf cents francs ;

Que celui de l'arpent de bois est de huit cents francs.

Tout le monde inclina la tête en signe d'assentiment. Toutefois, continua le notaire, les biens du sieur Jean Jean, sur lesquels nous sommes, ne peuvent être évalués à ces taux ; il me semble qu'ils doivent l'être à ceux-ci. Et il les énonce et il s'arrête. Voilà aussitôt des clameurs ! les créanciers veulent que le taux du notaire soit abaissé. Le gigantesque Jean Jean se dresse sur ses pieds,

tenant d'une main son grand bâton, de l'autre son grand flacon plein de vin. Tout le monde dans notre pays, comme vous savez, a sa tasse; tout le monde tendit sa tasse.

Messieurs, continue le notaire, nous venons de mettre l'arpent de terre en argent; maintenant, d'après les taux fixés, mettons-le en grains.

Les années ont été si désastreuses, nous avons fait venir tant de blé des provinces voisines, que personne ici n'ignore que le prix commun du quintal marc de froment est de. . . 8 francs.

Celui du seigle de	6	10 sous.
Celui de l'orge de	5	»
Celui de l'avoine de.	4	»

Vous êtes tous d'accord sur cela; mais vous savez que le prix commun de la France n'est pas tout-à-fait celui de notre pays d'herbages, il faut l'élever. Oui! oui! criaient les créanciers: Non, non! criaient tous les Jean Jean grands et petits. Le notaire, voyant que le bruit au lieu de diminuer augmentait, frappa de son calemar sur la table. Jean Jean, si intéressé au silence, prit en même temps son grand bâton, son grand flacon; tout le monde tendit sa tasse.

Les bouchers, qui étaient en seconde ligne cachés derrière les blatiers, parurent.

Prix commun de la viande en France, dit d'une voix forte le notaire au milieu de tous ces gens en tabliers sanglants, le voici :

La livre de bœuf.		8 sous.
	de veau.	12
	de mouton.	11
	de porc	10

Mais comme nous sommes ici dans un pays de pâtures, par conséquent de viande, il faut baisser d'un cinquième ces taux, Pas tant! crient les bouchers. Si! si! crient les jeunes enfants. Des deux côtés on s'obstine, on se provoque. Messieurs, dit fièrement le notaire aux bouchers, vous avez des couteaux; ces jeunes enfants n'ont que leur innocence : n'avez-vous pas honte? En même temps Jean Jean, qui avait eu la prudence de ne pas lever le bâton, présenta le flacon nouvellement empli, tout le monde tendit sa tasse.

Tout le monde reprenait paisiblement le chemin de Tagignac; c'est le village qui est au couchant du Cantal, lorsque les jeunes enfants se jetèrent sur l'herbe, les bras ouverts et embrassant la terre : Adieu! adieu! pauvre Cantal! nous te quittons. Et des pleurs et des sanglots à ne pas finir. Le notaire impatienté leur dit : Levez-vous, mes jeunes amis, levez-vous et m'écoutez. Vous avez vu comment on a mis votre Cantal en arpents de terre, les arpents de terre en argent, l'argent en blé, en viande. Vous avez mangé ce blé, cette viande; vous êtes rondelets, frais et fleuris; vous emportez chacun avec vous un joli morceau de Cantal. C'est vrai!

c'est vrai! s'écrièrent les enfants en riant et en sautant.

Mais Jean Jean ni ne riait ni ne sautait; il s'en allait tout triste. Qu'avez-vous, mon pauvre Jean Jean? lui dit le notaire, vous n'êtes pas content? toutefois vous avez lieu de l'être, car vous deviez à peu près tout le Cantal, vous ne le devez plus, et vous voilà déchargé d'un grand poids. Monsieur, lui dit Jean Jean, vous, les notaires, vous êtes au temporel ce qu'au spirituel sont les curés; vous êtes les dépositaires de nos secrets. Je vous avouerai donc qu'avant la révolution, lorsque j'étais coiffé de mon beau bonnet rouge et par-dessus de mon beau chapeau neuf, on m'appelait le dimanche, au vin d'après vêpres, roi du Cantal, le roi du Cantal; je vous avoue que cela me faisait plaisir; tandis que depuis la révolution me voilà tout simplement Jean Jean comme devant; mais on dit que le général Bonaparte va se faire roi, et moi Jean Jean je redeviendrai aussitôt roi après vêpres. Oh! mon ami, lui dit le prudent notaire qui craignait toujours les anciens jacobins de village, depuis quelques années le bon temps des rois est passé, et souviens-toi que si le premier consul se fait nommer roi, et que tu reprennes, comme tu le dis, ton premier métier de marchand de ferraille, mitraille à vendre, tu verras avant peu sa couronne tomber dans ton panier.

LA DÉCADE DES RIVIÈRES BUES.

Décade xx.

Ah ! Robert, s'est écrié Gervais ; dans votre Auvergne vous mangez les montagnes ; eh bien ! dans nos Cevennes nous buvons les fleuves. A votre tour, écoutez-moi.

J'avais mes caves pleines ; mon cousin de Montpezat le sut. Il entre chez moi, un après-midi : Mon cher cousin, me dit-il, je suis vieux ; je veux enfin mettre, non pas de l'eau dans mon vin, mais du vin dans mon eau. Vous connaissez au Mont-Joux mon petit bien, moitié champ, moitié pré, qui environne la fontaine qu'on nomme la Loire, parce que cette rivière y naît ; or, il vaut, suivant moi, tant. — C'est vrai, lui dis-je. — Eh bien ! donnez-moi dix pièces de votre vin rouge de Valrogue, autant de votre vin blanc ; je vous le compterai à dix francs l'hectolitre, au prix général du vin de ce pays, et même des autres pays ; du moins, je le crois ainsi, car, en ma vie, j'ai diablement couru, diablement bu. — Votre prix est raisonnable. — Joignez-y deux hectolitres d'eau-de-vie à soixante fr. l'hectolitre. — C'est raisonnable. — Deux hectolitres de cidre à sept fr. l'hectolitre. — C'est raisonnable. — Et comme je veux un assortiment, joignez-y enfin deux hecto-

litres, une petite futaille de bière à huit fr. l'hectolitre. — Ce n'est pas raisonnable, je ne fais pas de la bière. — Vous en achèterez. — Effectivement, comme je tenais à posséder la source d'un fleuve qui divise la France en deux, j'en achetai, et l'acte de vente fut passé.

Moins d'un an après, mon vendeur et moi, nous nous rencontrâmes dans la rue, il avait l'air de quelqu'un qui me voulait faire une demande ou une prière: Monsieur Gervais, me dit-il, j'ai bu toute la Loire : Eh bien ! lui répondis-je, en continuant mon chemin, vous ne devez pas avoir soif.

LA DÉCADE DU POT CASSÉ.

Décade XXI.

Robert ! Gervais ! a dit Armand, dans notre Rouergue nous faisons aussi comme vous des prodiges, car d'un petit pot nous faisons sortir de grands troupeaux de moutons et de bœufs. A votre tour, écoutez-moi, je vous prie.

Du temps qu'on décapitait, comme un parricide, un homme qui avait trouvé plus beaux, plus brillants, plus sonnants, plus solides, plus palpables, quatre-vingt beaux louis d'or qu'un assignat de deux mille francs, le *cammassier*, ou *capmassier*, ou tête de *mas*, de hameau, du hameau d'*Al-Puech*

au mont, dont les humbles fonctions étaient la levée des droits soit royaux, soit seigneuriaux, soit curiaux, qui voulait garder sa tête, mais qui voulait aussi garder son argent, que, durant quatre-vingts ans de vie et de travaux, il avait amassé, fit comme bien d'autres, le mit dans un pot, et le cacha dans son champ. Ses fils qui ont hérité du champ, surtout du pot, n'y ont touché que deux fois, la première pour remplacer les bestiaux qu'une épizootie locale avait fait périr.

Il fallut d'abord acheter une belle paire de bœufs . . . . 400 f.

Quatre vaches. 360

Ensuite, il fallut encore, pour porter la farine au moulin, deux chevaux de la taille et du prix des chevaux de charrue. . . . . 600 f.

Au pot! au pot!

Il fallut deux mulets. 800

Deux ânes. 120

Au pot! au pot!

Il fallut cinquante brebis, chacune à . . 9 f.

Trente moutons, chacun à 14

Six chèvres, chacune à 12

Au pot! au pot! disent encore les jeunes héritiers.

Il fallut cinq porcs. . . . . 200 f.

Quatre pourceaux. 50

Au pot! au pot!

A une nouvelle fois, ils voulaient acheter des brebis de Flandre dont le prix est de. . . 80 f.

Des mérinos dont le prix de chacun est de 120 f. Ils avaient été épiés par gens qui avaient aussi besoin d'acheter des bestiaux : ils trouvèrent le pot vide. Je laisse à penser de leur colère; ils brisèrent et rebrisèrent le pot. Il n'en reste plus que l'histoire.

LA DÉCADE DE L'ÉCOLE DES CRIS.

Décade XXII.

Oui ! certes, nous appelons dans le Midi, comme à Paris, baume l'onguent pour les blessures ; mais nous appelons aussi baume, nous qui sommes les maîtres de faire et de refaire notre vieille langue locale, nous appelons aussi baume une grotte, une caverne. Nous en avons plusieurs autour de Rodez, et notamment près d'un riche village, deux tout près l'une de l'autre. Je passais, l'un des soirs de l'hiver dernier, qu'il était déjà nuit, devant leurs ouvertures maçonnées en forme de portes ; j'entendis devant l'une comme un vaste instrument grave, devant l'autre, comme un vaste instrument aigu, qui faisaient ensemble comme une espèce d'accord d'octave. Quelques jeunes filles entraient dans celle-ci, je les suivis. J'aperçus au fond, entre quelques coquilles de colimaçon remplies d'huile et garnies d'une mèche mince, brûlant très économiquement, une vieille femme qui criait et faisait

crier par de jeunes filles de seize à dix-sept ans, dont elle dirigeait ou modulait poliment la voix : Ma belle enfant ! enflez, filez, adoucissez les sons ; et au contraire de Paris, faites la dernière syllabe longue. Ici l'on dit :

Mĕs grŏs pĭgeōns !

A Paris :

Mĕs grōs pĭgeŏns !

Toujours comme à Paris, rendez bonne, belle, dorez la marchandise.

Mon écuellée de blanc caillé !		5 s.
Mon écuellée de crème douce !		5
Mon beurre de montagne, la livre !		12
Mon fromage de la Guiole, la livre !		8
La douzaine de gros œufs !		9
L'oie grasse !	2 f.	10
La grasse dinde de l'année !	3	»
Le chapon pailler !	1	»
La poule poularde.		15
La canne grasse.		12
La paire de pigeons patus.		14
Bonne huile de Provence, de Languedoc, la livre.		18
Bonne huile de noix, bonne huile vierge, la livre !		12
Miel fondant, miel fondu, miel de mille-fleurs, la livre !		16
Amandes douces, amandes de Millaud, la livre, en coque !		5

J'entrai dans l'autre baume. Je vis un homme en cheveux gris, professant aussi, entre des coquilles de colimaçon allumées, de jeunes garçons de ferme.

Les 2 décalitres de maïs, de millet.	2 fr.	
—	de châtaignes. . .	1
—	de pommes de terre.	» 50 centimes.
—	de haricots. . . .	3 »
—	de pruneaux. . .	2 »
—	de cormes, de nèfles.	1 »

Ces écoles de cris m'avaient paru assez singulières. Je demandai, la semaine dernière, à des gens du pays si elles tenaient toujours. Non, me dit-on, elles sont l'une et l'autre désertes. Ces baumes sont spacieuses, obscures; plusieurs jeunes filles s'y sont perdues, et quant à l'école des jeunes garçons, on regrette surtout le maître qui avait une si belle voix de basse-taille, qui chantait si bien la marchandise.

LA DÉCADE DES VESTES ROUGES.

Décade XXIII.

Voici d'abord l'histoire d'un million de Français, l'histoire des valets.

Les valets des campagnes sont nés dans les campagnes, cela va sans dire ; j'ajoute que les valets des villes y sont nés aussi.

Tout le monde connaît la grande ferme de Varès, dont le riche fermier partage volontiers avec ses amis un gras et succulent chapon que chaque soir on sert à son souper. J'allai un de ces jours lui en demander ma part. Lorsqu'après le repas les chaises furent rangées autour du feu, je dis au fermier : Je voudrais bien parler à Jantou, Petit-Jean. Presque aussitôt Jantou parut. Jantou est premier dignitaire, c'est-à-dire maître valet de cette grande ferme. Monsieur Jantou, lui dis-je, ne pourrais-je, par votre obligeance ou celle de vos amis, connaître les divers degrés de gain, de considération, de bien-être, de mal-être, dans les différentes parties de la domesticité des campagnes? Oh! Monsieur, me répondit-il, vous ne pouviez mieux vous adresser; vous n'avez besoin que de moi. Je vais vous conter ma vie. Il me la conta, et à mon tour je vous la conterai, non pas mot pour mot, mais sans rien y ôter, car j'y ajouterai quelquefois.

Je suis, me dit-il, le huitième des quinze enfants de feu mon père, que je ne puis nommer sans me rappeler avec des larmes de reconnaissance l'éducation religieuse et laborieuse qu'il nous donna. Mon frère qui était, depuis quelques années, majoral dans les plus grosses fermes, vint chez nous, un soir, me prendre, en me disant que j'étais assez âgé, ou du moins assez fort pour aller servir, qu'il était enfin temps de décharger de ma bouche notre pauvre maison. Je t'emmène tout à l'heure avec moi!

Aussitôt mon père, ma mère et la famille m'embrassent; je pars.

Nous arrivâmes à la grande ferme de Varès, qu'on sonnait la corne du souper; nous entrâmes. Je n'avais jamais vu une aussi grande cuisine, une aussi grande cheminée, une aussi grande foule. Je fus ébloui de deux lampes que pour la première fois de ma vie je voyais en même temps allumées. L'une était pendue au bout d'une longue table, l'autre au bas. Tout le monde se plaça; je tremblais de frayeur et de respect. J'allai m'asseoir tout à côté d'un petit garçon de mon âge; je le regardai faire, manger; je mangeai, je fis comme lui. Tout à coup, vers le milieu du repas, le maître valet porta ses regards sur mon petit camarade et sur moi : — Rogas! puotier! changez de place; rogas, mets-toi au-dessus. Ici, ajouta-t-il en riant; les ordonnances ne veulent pas que le puotier, le gardeur des dindons, des plus petites bêtes, prime personne. Le puotier, rouge et confus, se leva, prit ma place en disant : Voyez comme de tout temps les puissants du monde s'entendent! C'est parce que mon camarade est frère du majoral qu'on me fait lever.

Le coup d'œil général de la table m'avait saisi d'admiration. A la dernière place était assis, je viens de le dire,

Le Puotier,

Ainsi appelé du vieux mot français *piot*, aujour-

d'hui dindon, d'où nous avons fait le mot dindonnier.

Notre dindonnier était d'ailleurs un bon petit garçon; et si la milice l'a pris, je ne serais pas étonné qu'on me dît maintenant qu'il est capitaine, tant il était brave. Il ne put dormir, tant il était fier; le lendemain, bien que son salaire fût de neuf francs par an, outre une vieille veste de monsieur et deux vieilles paires de souliers des demoiselles, il disparut au point du jour.

Au-dessus du puotier était assis,

Le Rogas.

C'est ainsi qu'on appelle le plus petit berger. J'ai déjà dit que j'avais cette charge; je parle comme dans nos fermes. Mes gages étaient de douze francs secs.

Au-dessus était

L'Égossier,

le gardeur des égos, des juments; on pourrait l'appeler aussi et plutôt l'égoïste.

C'est ordinairement un jeune garçon de douze, treize ans, et qui a quinze ou vingt francs de gages. D'un côté l'égossier me coudoyait; de l'autre, il coudoyait

Le Vacher,

qui est souvent un bon vieil homme, auquel on

donne, dans cette place, les invalides. Il a vingt-cinq francs de gages, deux hivernes, deux brebis nourries et un double mètre de toile. Venait ensuite

Le Bassibier.

Les brebis d'un à deux ans, les brebis antennoises s'appellent ici les *bassibes*, et leur berger le *bassibier*, qui, avec son visage d'adolescent et sa grande plume ne fait pas encore grand peur aux loups, mais qui déjà commence à faire peur aux mères. Mêmes gages que le vacher. Il avait au-dessus de lui

Le Pastrou.

En français le petit pâtre, mais l'expression n'est pas exacte, car ce petit berger est le second grand berger, le lieutenant-général du grand berger, et il s'approche du haut bout de la table. Ses gages sont de vingt francs et quatre hivernes avec sa toile. Au haut bout de la table, du côté gauche, s'asseyait ou plutôt siégeait

Le Majoral,

Le grand berger, le *pastor major*. Il était là dans toute sa gloire ; il était le premier des bergers, et moi, j'étais le dernier. Il me regardait avec amitié, comme à la maison ; je le regardais avec crainte. Le majoral a vingt-quatre ou trente hivernes, c'est-à-dire un petit troupeau à lui ; et cependant sa toile

n'est pas plus grande que celle des autres, et son salaire n'est que de quinze francs, pas davantage. Au-dessus, du même côté, s'asseyait, siégeait, ou, comme on dit aujourd'hui, trônait

Le Bouriayre.

Dans le midi, on appelle une ferme une *borie ;* de ce mot on a fait celui de *bouriayre,* directeur, ou, ainsi qu'on dit dans les provinces du nord, maître valet, premier valet, grand valet, premier domestique, grand domestique, nom d'une des plus hautes dignités de l'ancien empire d'Orient. Le bouriayre n'a que sa part de toile, mais il a ses beaux et très beaux trois cents francs de gages, vingt hivernes; il a, ce qui est d'un bien plus grand prix, la royauté, l'autorité, le commandement sur toute la meynie, comme on dit aussi dans les provinces du nord. De l'autre côté de la table, vis-à-vis le bouriayre était assis

Le Botier.

Nous appelons ainsi le bouvier; mais ce nom est mal analogié, car la racine est *büau,* et il faudrait dire le *buaunier,* comme en français il faudrait dire, au lieu de bouvier, bœufier. Je conviens que pour nos oreilles ce mot est mal sonnant, ridicule, mais je ne conviens pas qu'il le soit en lui-même.

Le botier a six hivernes, cent quarante francs et sa toile.

Le Trabotier

en-deçà, au-dessous, *citrà*, que les Gaulois latins ont abrégé par *tra*. Comme de raison, le trabotier était assis au-dessous du botier. Le trabotier a cent francs de gages, quatre hivernes et ses deux mètres de toile. Je dois dire aussi que dans certaines grosses fermes, il y a un tra-bouriayre un peu moins gagé que son chef. Le dernier dignitaire était

Le Fournier,

assis au-dessous du trabotier. Il a quatre-vingt-dix francs de gages, quatre hivernes et sa toile. Ordinairement le fournier est le plus leste, le plus aguerri. Il ne se fait pas toujours un cas de conscience de pincer la pâte qu'il met au four, et d'en faire de petites galettes pour les jeunes filles.

Les Baylets

sont le commun, le peuple de la ferme; ils m'étonnaient par leur grand nombre; j'en comptai jusqu'à dix, tous aux gages de soixante francs, quatre hivernes et leur toile.

Quand le maître valet a assez mangé, tout le monde a assez mangé; quand il se lève, tout le monde se lève. Après un moment de causerie générale, il se leva, et immédiatement après, on se mit à genoux. La prière du soir fut récitée par la ménagère. A la fin, après quelques moments de silence, pen-

dant lesquels on dit ou on fut censé dire les prières de la pénitence imposées par le confesseur, tout le monde se leva et alla se coucher, non pas, comme dans les provinces du nord, dans un lit de planches, de paille et de plumes, mais dans un lit de planches et de paille, où la couverture n'est souvent faite qu'avec des chiffons d'étoffe, couleur par couleur, industrieusement cousus, ensuite tissés.

Le lendemain, on fut sur pied au point du jour, et, après quelques travaux à la maison ou aux environs, on dîna vers les huit heures. On corna le dîner. On ne corne pas les repas qu'on prend aux champs. Dans le nord, au lieu de la corne ou de la coquille, c'est la cloche.

L'ordre et les rangs gardés à table sont rigoureusement gardés au labour; la charrue du maître valet est la première, la charrue du botier est la dernière; mais au bout du sillon, quand on recommence, la dernière devient la première, car les travaux des champs sont en général fort démocratiques ; le plus souvent égalité de rang, et toujours égalité de peine.

Avant de venir ici pour être maître-valet, continua Jantou, j'ai servi vingt ans dans le Rouergue, l'Auvergne, le Quercy, et même dans le Limousin. J'ai vu que tous les jours ressemblent à peu près à celui-là, qu'à peu près aussi les autres fermes, ou plus grandes ou plus petites ressemblent à celle-là. Nos villageois qui ont couru disent, de même, qu'ils

n'ont pas remarqué de grandes différences dans les provinces plus éloignées.

Les temps qui ont suivi la révolution n'ont pas apporté non plus de grandes différences : Notre pain a-t-il jamais été autre que du seigle ou de l'orge mêlé d'avoine? et notre boisson n'est-elle pas toujours une grande coupe d'eau que chacun va boire au seau à la fin du repas? Les jours de travail, sommes-nous autrement vêtus que de notre chemisard ou blouse de toile grise? et le dimanche avons-nous de plus bel habit que notre longue veste rouge? Il est vrai que maintenant nous sommes exempts de capitation, que nos jeunes maîtres ne sont plus exempts de la milice; que lorsque le tambour de la réquisition ou de la conscription bat, ils sont obligés de venir se ranger côte à côte de nous, et quelques jours après derrière nous, lorsque nous les commandons.

Jantou, qui n'était pas accoutumé à être aussi attentivement écouté que dans ce moment, ne pouvait cacher combien il était aise et combien il avait de plaisir : Monsieur ! me dit-il, je puis aussi vous parler, si vous le désirez, des domestiques des villes. Ma famille ou ma parenté en ont fourni de toute sorte.

Peut-être n'y a-t-il pas des jockeis ?

Si, monsieur, il y en a. J'avais un tout petit cousin, rogas dans une ferme voisine; il plut à une

dame; elle lui proposa de la suivre; le carrosse de la dame plut à mon petit cousin qui eut un beau chapeau avec un beau galon d'or, qui eut les cheveux coupés, qui eut quinze francs, vingt francs, trente francs de gages.

Ni peut-être des domestiques?

Oh! monsieur, il y en a, car la classe des serviteurs appelés domestiques est la plus nombreuse. Mon frère aîné dit un jour à la famille : Je veux être domestique à la ville; j'ai assez porté une veste, je veux porter un habit. Il s'en va à la ville, et véritablement il entra chez un avocat qui lui donna le vieil habit dont il était lui-même vêtu la veille; et comme mon frère avait une plus belle figure et plus de prestance, les plaideurs le prenaient souvent pour l'avocat. Mon frère eut d'abord deux cents francs, ensuite deux cent cinquante francs, ensuite trois cents francs, il n'a guère eu de meilleurs gages. Monsieur Jantou, lui dis-je, en reprenant la série de questions :

Y a-t-il des laquais?

Avant la révolution, mon oncle étant domestique chez un chanoine, fut emmené à Toulouse, où, dans une grande maison, il devint laquais, à habit écarlate galonné d'or sur toutes les coutures, et à cinq cents francs de gages.

Y a-t-il des valets de chambre?

Mon parrain, neveu d'un curé, avait appris à lire et à écrire; il avait fait une partie de ses classes. Il avait belle plume, belle langue, et surtout belle taille; il avait lu des romans où les valets de chambre attachaient les jarretières aux grandes dames. Il part pour Paris ou pour Versailles. Il n'eut qu'à se montrer pour être valet de chambre. Je n'en sais pas davantage, si ce n'est qu'il ne portait pas de livrée, qu'il avait huit cents francs de gages pour s'acheter poudre odorante, bas de soie, épée :

Et des maîtres d'hôtel?

Oui, il y en a, ou du moins il y en avait. Il commandait à un peuple de domestiques chez un des plus grands seigneurs qui lui donnait : combien disiez-vous? Il lui donnait deux mille francs. Quand ce maître d'hôtel venait ici, il portait un chapeau bordé en point d'Espagne qui éblouissait tout le village; un jour il voulut, par amitié d'enfance, aller servir chez le baron de Lugans, seigneur de notre paroisse; ce jour il faisait chaud, lui seul avait le chapeau sur la tête et sa belle épée au côté; il prenait des mains des valets tous les plats et les plaçait sur la table. A la fin du repas, il s'en alla, de crainte que monsieur le baron le forçât suivant sa coutume de manger à côté de lui. Et que m'était

ce maître d'hôtel? c'était mon propre oncle, le frère de ma mère :

Et des intendants?

Oui! oui! il y en avait du moins un; mais il n'a voulu nous reconnaître pour ses parents qu'à la révolution. Il venait se réfugier dans la maison où il était né; ma grand'mère et mon grand-père lui fermèrent la porte sur le nez. Dans son bon temps, cet intendant de la maison d'un ministre était plus puissant que l'intendant de la généralité, et bien plus riche. On dit qu'il cacha son trésor dans un grand jardin, mais il ne sut pas cacher sa tête; il fut pris; il périt.

LA DÉCADE DES TABLIERS BLANCS.

Décade XXIV.

Voici maintenant l'histoire d'un million de Françaises, l'histoire des servantes.

Figurez-vous dans un de nos plus pauvres villages une pauvre maison; mais non, vous ne vous la figurez pas assez pauvre; figurez-vous en même temps, se tenant presque toujours sur la porte, quatre belles filles; mais non, vous ne vous les figurez pas assez belles. Leur beauté était de genres divers.

L'une, l'aînée, avait les formes massives, ce fut la première qui sortit de la maison : Prunier, dit-on, un matin à son père, voudriez-vous me donner une de vos quatre jeunes filles? — Une? Je vous les donnerai toutes les quatre; que voulez-vous en faire? UNE SERVANTE DE FERME, lui répondit monsieur Arnal, bon fermier des environs. Margot le suivit. Margot, pour laver les porcs, les appeler en battant le cul du chaudron, pour donner du grain aux poules, couper les choux, saler la soupe d'après l'usage des grandes Bourines, cinq poignées par vingt charrues; Margot, pour tremper les écuelles de la soupe, aller les porter à chacun des valets assis à table; Margot, pour se tenir ensuite debout derrière eux, mangeant la sienne dans l'intervalle des commandements, eut trente francs de salaire, deux mètres de toile, et peut-être une ou deux petites hivernes.

Margot ne cessait de dire, je sais qu'il y a en moi assez d'étoffe pour UNE MÉNAGÈRE. En effet, au bout de quelques années, Margot avait si bien joué de la prunelle avec les principaux domestiques, si bien coqueté avec le fermier, et si bien flatté la fermière et ses filles que le lendemain d'un beau jour de Saint-Jean elle fut proclamée première servante ou ménagère. Elle quitta le nom de Margot, s'appela Marguerite. Les domestiques, du moins les plus petits, lui parlaient en ôtant un peu le chapeau. Elle ceignit la ceinture des clefs où pendait le grand

couteau avec lequel elle découpait, juste comme avec le compas, une omelette à la farine, une longue tranche de lard, en dix-huit, vingt portions, ni plus ni moins, et chacune grande selon la dignité, le rang. Quelle heureuse vie que celle de Margot, je me reprends, de Marguerite! Continuellement on lui demandait, continuellement elle donnait ses ordres; elle était, pour ainsi dire, la bouriayre de la grande cuisine. Un gros salaire accroissait encore sa gloire, elle avait quatre-vingt francs, trois hivernes et la toile. Elle avait une paire de souliers neufs, et le plat chapeau de feutre du pays. Marguerite était belle, mais Jeannette, sa sœur, l'était davantage. Marguerite, du temps qu'elle était encore la jeune Margot, craignait que sa sœur entrât dans la ferme où elle était. Il faut, se dit-elle, que j'en fasse une SERVANTE DE VILLE. Parmi les maisons où la jeune Margot allait porter du lait, il s'en trouva une où la maîtresse, après avoir rudement souffleté sa servante, la mit à la porte. La jeune Margot n'était pas loin, elle applaudit à de si justes soufflets, maudit l'insolence de cette servante, en tout l'opposée de sa douce petite sœur. La douce petite sœur fut aussitôt appelée. Elle réussit, et si bien, que, peu de temps après, elle fut présentée dans une riche maison où l'on cherchait UNE FEMME DE CHAMBRE. Elle fut agréée. Ses gages de servante n'étaient que de cinquante francs, ses gages de femme de chambre furent de quatre-vingts. Jusque-

là son tablier, comme celui des servantes de ferme, avait été gris, de bure grise. Alors elle prit le joli tablier blanc, à petite bavette et à grandes poches carrées, qui, tantôt auprès de ses compagnes du village était une marque de supériorité, un sujet d'orgueil; tantôt auprès de ses maîtresses et de leurs pareilles, une marque de servitude, un sujet d'humiliation. Son tablier était devenu blanc. Ses mains devinrent encore plus blanches. Auparavant, elle travaillait du matin au soir; elle ne fit plus rien qu'habiller, déshabiller, coiffer, décoiffer ses jeunes maîtresses, tourner sans cesse autour d'elles, sans jamais pouvoir être aussi jolie ou se montrer aussi jolie. Sa tâche était aussi, pour les endormir, ou pour les désennuyer, de leur lire des romans, des comédies, et elle y pouvait voir que l'importance des valets et des soubrettes avait cessé; qu'ils ne faisaient plus de mariages, même sur le théâtre.

Cette jeune fille avait trouvé trois divers noms dans son nom d'Elisabeth, et elle les avait pris successivement, suivant la progression de ses diverses fortunes : elle s'était d'abord appelée Izabel, ensuite Babet, et enfin elle avait passé au beau nom d'Eliza. C'est qu'elle espérait être une FEMME DE CHARGE; mais elle n'était encore nullement faite pour cela, car les fonctions d'une femme de charge sont celles d'une intendante; elle tient, sous sa clef, le linge, l'argenterie, les bougies, la chandelle, le

charbon, le bois, les provisions, le sucre, le café, les confitures, les conserves; sa mine doit être sévère, sérieuse; celle d'Eliza était riante, douce, gracieuse. Aussi, quelqu'un lui dit : vous êtes vraiment faite pour être DEMOISELLE SUIVANTE. Eliza rejeta cette idée comme une chose impossible. Moi, porter un tablier noir! disait-elle, m'asseoir dans un beau salon à côté d'une grande dame! aller recevoir, puis annoncer, puis présenter le haut monde qui viendrait la voir! Moi, accompagner ensuite la dame dans ses visites! Cela serait, qu'on ne voudrait pas le croire, que je ne le croirais pas. Non, non, jamais! Cependant elle le fut, dans moins d'un an, chez une bonne vieille duchesse ou comtesse; je crois plutôt que c'était une duchesse, car Eliza ne put jamais être payée de ses gages.

LA DÉCADE DES NOURRICES.

Décade xxv.

Je m'arrêtai, l'année d'avant la révolution, dans une auberge de la Limagne; un assez grand nombre de fraîches et gaillardes femmes étaient, assez près de moi, assises sur le tronc d'un arbre. Elles disputaient. Oh! ma famille, mère, grand'mère, tantes, grand'tantes, cousines de tous les degrés, a nourri,

je le prouverais, toute l'élection. — Mes nourrissons, en grand nombre, siégent au présidial. — Quant à moi, un beau gros et gras avocat me doit son lait à quatre francs par mois, disait une vieille femme. — Son fils me doit le sien, au prix actuel, à six francs, disait une jeune femme. — Moi, je n'ai eu que les souliers et le tablier pour avoir nourri un procureur; il me chicane pour le reste.

Maintenant, j'ajouterai, moi, que dans les campagnes de Paris, les nourrices sont recrutées par communes et par arrondissements; il en faut vingt mille. Certes, je le sais, j'ai vu le registre des meneurs et celui de leur officier de police. Ce registre me disait aussi combien de lait de nourrissons était dû. Il me disait combien de contraintes, d'emprisonnements. Il m'en disait bien d'autres, si j'avais voulu aller jusqu'au bout.

Que j'ajoute un mot; la nourrice de Louis XVI ne vendit le béguin du royal enfant que vingt-quatre francs. La nourrice du petit Maximilien vendit le sien un gros assignat de deux mille francs. Il manque au musée historique les petits béguins des hommes célèbres, avec le prix qu'ils ont valu aux nourrices.

LA DÉCADE DES ANCIENS VILLAGES ET DES ANCIENS VILLAGEOIS.

Décade xxvi.

Jeunes gens, vous voulez que je vous fasse l'histoire des anciens villages et des anciens villageois : soit; vous voulez qu'elle commence aux premières années de notre siècle, déjà si éloignées de votre bel âge : soit, soit. Sachez d'abord que les villages d'autrefois avaient deux faces, l'une, la riche, la belle face, celle du côté du château; tandis que celle du côté des chaumières, c'est-à-dire du côté du village, était la misérable et quelquefois la hideuse.

J'arrive, nous arrivons à l'avenue : je m'approche de quelques villageois : Mes amis! à qui cette grande pièce d'eau? — C'est l'étang du seigneur. — Et toutes ces nasses fixées, et tous ces filets toujours tendus? C'est la canardière. — Mes amis! voyez donc ces quatre ou cinq cents pigeons qui vont manger toute la récolte de votre champ. — Ils en ont le droit, ils sortent du colombier seigneurial. — Mes amis! ah! que j'aime ces belles grosses fermes, entourées de ces vastes champs, de ces vastes prairies! Vous avez ici des propriétaires bien riches. — Monsieur, ce sont les fermes du seigneur.

J'arrive au tourne-bride, et derrière la grille nouvellement peinte, dorée, et les boulingrins d'une verte pelouse coupés de chemins artistement contournés, sablés, s'offre tout à coup à mes yeux le château comme panaché d'élégants pavillons; une nombreuse livrée çà et là bourdonne : Entrez, monsieur, entrez, me disent ces villageois, vous verrez combien le dedans est beau et surtout riche. Les ustensiles de la cuisine sont en argent massif, et quant à la vaisselle, cela va sans dire. — Fort bien; mais quel est cet homme si fier que j'ai salué, et qui n'a pas daigné me regarder; c'est sans doute le seigneur? — Oh non! c'est l'homme d'affaires, qui est bien autrement méchant. Si vous demeuriez ici, vous le verriez continuellement parcourir les rues du village tenant sous le bras un livre couvert d'un cuir gras et luisant, nommé la liève, le cuilleret, où est écrit ce que chacun doit, ce que chacun a payé, appelant tantôt l'un, tantôt l'autre: Où vas-tu donc si vite? tu me dois la rente; tu me dois la censive; toi, une poule; toi, une demi-poule; toi, un quart de poule; toi, un sou; toi, un denier; toi, un autre. Ah! canaille! je suis bien fâché que le seigneur n'ait absolument pas voulu acheter une bonne canne de jonc. Si vous me faites mettre en colère, croyez-m'en, j'appellerai un notaire; le seigneur se fera reconnaître, et vous paierez les frais d'un gros terrier. Les prisons nouvellement réparées, les fourches patibulaires qu'on vient de faire relever ne

sont pas, comme on dit et comme je me fais un plaisir de le dire, ne sont pas, songez-y, faites pour les chiens.

Bientôt nos villageois m'avertissent : Monsieur ! monsieur ! voilà le seigneur. Tout le monde est chapeau bas, ainsi qu'à Versailles, lorsque l'huissier a crié : Le roi ! le roi ! Cependant la cloche du dîner ne tarde pas à sonner, et le seigneur, ayant appris qu'un homme bien couvert est descendu au tourne-bride, me fait inviter poliment à lui donner la préférence. J'accepte : on festine ; on se lève, on lit la gazette, on fait de la musique, on fait la cour aux dames, d'autres fois on chasse, d'autres fois on pêche, d'autres fois on est fort désœuvré, on s'ennuie. Tels étaient les quarante mille et quelques châteaux, tous, à bien des égards, ressemblant à celui de Voltaire, à celui du baron d'Holbach, du financier Helvétius, à ceux où Rousseau a passé une si grande partie de sa vie, où il l'a terminée, tous enfin, plus ou moins, ressemblant à celui où Diderot a marié sa fille.

Jeunes gens ! c'est pour les loisirs du château que le village suait dans les champs, dans les prés, dans les vignes ; c'est pour que le château dormît jusqu'à midi, que le village se levait avant le jour ; c'est pour que le château eût des hors-d'œuvre, du rôt, des sucreries, fît fête, que le village se nourrissait de pain noir, jeûnait. D'un côté, du côté de la faiblesse, durée de la force ; de l'autre, du

côté de la force, durée de la faiblesse. L'ancien château-fort, aux murailles de six pieds d'épais, s'était changé en un beau château sans mache-coulis, sans meurtrières, mais toujours de plus en plus fort, de plus en plus défendu par les lois. L'ancien seigneur féodal couvert de fer s'était changé en un beau seigneur vêtu de satin brodé de paillettes, en un beau papillon.

Le bon temps! j'entends pour le seigneur. S'il était dans la joie, tout le village se réjouissait; s'il était malade, tout le village était dans la tristesse; et s'il mourait, tout le village prenait le deuil, ou du moins son église s'entourait d'un litre, d'une ceinture noire.

Il y avait encore dans les anciens villages une autre espèce de grand château ou de grand bâtiment qu'on appelait la grange dimeresse, où, suivant les saisons, les villageois amenaient des agneaux, des veaux, des pourceaux, des chevreaux, apportaient des oisons, des dindons, des poulets; apportaient des gerbes, des raisins; que sais-je? apportaient de la laine, de la farine, des châtaignes, du gland, des fruits, que sais-je? du foin, du bois, que sais-je? apportaient les dîmes blanches, les dîmes vertes, que sais-je? les dîmes des pois, des lentilles, des fèves, des millets, des dragées, que sais-je? Mais n'est-ce donc pas assez?

LA DÉCADE DES VILLAGES ET DES VILLAGEOIS PENDANT LA RÉVOLUTION.

Décade XXVII.

La révolution eut la volonté sainte et pure; mais en peu de temps, ses mains furent souillées, surtout dans les campagnes où les bons paysans, libérés de la rente et de la dîme, ayant fait entrer dans leur chaumière, devenue maison de citoyen, le fusil, la broche, la barrique, s'aguerrissaient au milieu des tables, du vin, des orgies, à l'incendie, au pillage des châteaux, sous le nom de représailles, de juste vengeance; mais voilà que la guerre vient subitement frapper à leur porte; elle amène les hommes les plus jeunes et les plus robustes. Elle revient, et cette fois sans tambour; elle amène les bestiaux, prend les grains, le vin, la laine. C'est le temps des assignats. On paye, mais on est payé en cette monnaie. Il n'y a plus, comme disaient les bonnes gens, que de l'argent carré. La terreur en bonnet rouge accourt. Tout tremble. Le comité de surveillance villageois s'ouvre. Le curé, le seigneur, les plus respectables pères de famille vont mêler leur sang sur l'échafaud de la ville. La bonne maison des ermites, la pieuse maison des

sœurs du travail sont changées en maison de réclusion.

L'église se vide; la sacristie est inventoriée; dépouillée; le clocher est muet. On cache son argent, on cache son pain; on cache son opinion. Tout se tait; tout est mort. On n'entend que les animaux, que les oiseaux du ciel. Ces longs jours de fer s'écoulent; fin de la terreur. Le monde renaît. Les campagnes reprennent la vie. L'argent reparaît, et avec l'argent, l'abondance de tout. Les instruments champêtres viennent de nouveau réjouir l'oreille; on rit, on boit, on chante, on danse, on est fou comme devant.

LA DÉCADE DES NOUVEAUX VILLAGES ET DES NOUVEAUX VILLAGEOIS.

Décade XXIX.

Comme en quelques années les villages ont pris une autre face! Comme aujourd'hui ils se déploient! Comme les maisons ou s'élèvent des fondements au faîte, ou s'exhaussent sur leurs anciens murs, ou se recrépissent, se reblanchissent! Comme elles se font grandes et riantes, tandis que les châteaux, depuis qu'ils ont perdu leurs créneaux, leurs girouettes, qu'ils ont passé par les mains des comités révolutionnaires, qu'ils ont été, pour ainsi dire, par eux

plumés, semblent craindre de se montrer : Mais occupez-vous moins des villages, occupez-vous surtout des villageois. Dites que maintenant les villageois sont mieux habillés, mieux nourris; dites que leurs couleurs sont plus belles, leur mine plus fière, leurs pas plus fermes. Je ne sais qui fait cette observation, je la trouve fondée. Je poursuis.

Depuis la révolution, aux nombreux cortéges seigneuriaux ont succédé les exercices et les parades de la garde nationale, toute brillante de ses fusils neufs; les solennelles proclamations de la municipalité et du conseil général de la commune, leur marche triomphale dans les rues du village; et c'est comme à la ville, les sergents crient : Respect aux magistrats du peuple! de par la loi! au nom de la loi! proclamation! proclamation! Les piliers du marché, du lavoir, se couvrent maintenant de proclamations, d'affiches de toutes les couleurs, ils se couvrent aussi de papiers-nouvelles que le villageois lit avec avidité, car il commence à sentir que les affaires de la France sont un peu les siennes, en attendant qu'il sache qu'elles le sont aux trois quarts et plus; ce qui sera bien, très bien; mais, pour parler comme Froissard, mais qu'il ne veuille pas les faire.

Nous croyions, quand nous nous sommes la dernière fois séparés, avoir terminé là notre chapitre.

Ce matin, il n'en a pas été ainsi. Quoi! nous sommes-nous tous les trois écriés : quoi! Ce n'est

là que le commencement du chapitre annoncé par le titre. Où est donc l'histoire de ce grand mouvement français, de ce grand mouvement révolutionnaire, réellement plus sensible dans les campagnes que dans les villes ; de ce grand mouvement agricole, qui a ébranlé si profondément la vieille terre, qui a porté les champs dans les forêts et dans les terres dédaignées, abandonnées depuis des siècles ? Où est la nouvelle France rurale? où sont ses hameaux, ses villages, ses villageois en dedans et en dehors de leurs maisons, dans leurs ménages et dans leurs travaux? où sont-ils depuis la Flandre jusqu'au Roussillon? C'est là vraiment le grand tableau, la grande peinture à offrir.

Depuis plusieurs jours nous le disions, mais nous ne le faisions pas. Gervais avait d'ailleurs peur qu'on nous opposât un autre grand tableau, une autre antique grande peinture d'un pays tout de villages, les Mœurs des Germains de Tacite, qui, a dit Armand, commence par la géographie générale de la Germanie, continue par les coutumes, les usages, les opinions, lesquels sont véritablement les mœurs, mais qui continue aussi par les annales, les lois, l'agriculture, la religion, l'état civil, le gouvernement, lesquels ne sont pas les mœurs, et le tout en belles, courtes, sententieuses, prétentieuses phrases, charme des beaux-esprits de tous les siècles : Mais, dit en riant Robert, nous ne pouvons d'ailleurs, nous, faire du Tacite qui ait passé par dix

mille plumes de moines, et qui, par son obscurité, ou, comme vous voudrez, par sa concision, ait fait donner cent mille fois les étrivières : Doucement, doucement! jeunes garçons! s'est écrié le vénérable Gervais, respect au plus grand historien de l'antiquité! Ah! mes amis! pour les hommes de goût, le vieux Tacite sera toujours neuf. Ce qu'il y aurait à dire de Tacite, ce que, s'il vivait, fût-il de l'académie des sciences morales et politiques, je lui dirais à lui-même, c'est qu'après avoir annoncé qu'il va faire connaître l'ordre social de chaque contrée de la Germanie, on ne trouve qu'une description militaire et fort sommaire. Mais prenez enfin courage, a continué d'un air gai Gervais. J'ai peut-être trop tardé à vous le dire; nous avons, nous, Trophyme de Marvéjols.

Trophyme! Trophyme! ont, avec un transport de satisfaction, répété Armand et Robert, nous le connaissons : vive Trophyme!

Trophyme a été convié.

Trophyme est arrivé aujourd'hui de fort bonne heure. A peine est-il entré, qu'il s'est jeté sur une chaise : Je suis un peu fatigué, a-t-il dit, cependant j'ai de bonnes jambes. Nous avons tous les trois souri. Et j'ai en ma vie, a-t-il ajouté, battu et rebattu bien du pays. Nous avons tous les trois ri en tâchant de cacher notre rire. Pas toujours à cheval. Il nous a été impossible de ne pas rire aux éclats. — Je vous comprends; vous avez entendu

dire que j'avais fait plusieurs fois le tour de la France en société avec un diseur de bonne aventure. Je conviens qu'il n'y a là rien d'impossible ; mais si j'avais fait le tour de la France en société avec un jeune géologue ayant mission du comité d'agriculture, cela ne serait pas impossible non plus, et cela serait si peu impossible que c'est la vérité. Certes, lui avons-nous dit, vous devez, en ce cas, connaître surtout les campagnes des différentes provinces. — En doutez-vous? je suis prêt à vous parler de tous les pays, de tous les lieux où nous avons passé : Ah! lui a dit Robert, nous n'en doutons pas; mais faites comme si nous en doutions, nous vous en aurons une grande obligation : Une si grande, a ajouté Gervais, que nous nous garderons bien de croire que vous ayez été compagnon d'un diseur de bonne aventure, quoique vous soyez assez aimable, assez leste pour, dans cette partie, avoir été bientôt maître. — Ah! Monsieur Gervais, vous vous y prenez de manière à me faire tout avouer. Eh bien! ce que je vous ai dit de moi est vrai; et ce qu'on vous en a dit est vrai aussi. J'ai été géologue adjoint; j'ai été aussi adjoint, non d'un diseur de bonne, mais d'un diseur de mauvaise aventure, car il y a moins à gagner en plaisant aux hommes qu'en leur faisant peur. Cependant il faut aussi quelquefois leur plaire; je leur disais avec la mauvaise quelquefois la bonne aventure. — Ami Trophyme! Allons! remettez-vous en voyage; em-

menez-nous avec vous, et commençons par LES VILLAGES ET LES VILLAGEOIS DU NORD. — Soit! venez! suivez-moi. Entrons d'abord dans le pays, qui, suivant un célèbre Anglais, est le plus riche du monde. Quel est ce pays? quel est cet Anglais? C'est la Normandie, c'est Arthur Yung. Apprenez de lui que le peuple qui élève le plus de bestiaux est le mieux nourri, le mieux vêtu. Là surtout j'en ai vu la preuve.

Lorsque dans la Normandie les bonnes gens me disaient aux longs jours : Monsieur le sorcier! monsieur le sorcier! notre bonne, notre mauvaise aventure! Je leur répondais : Quelle mauvaise aventure pouvez-vous donc avoir? vous ne risquez pas du moins de mourir de faim, car vous faites jusqu'à six repas, trois à la viande.

Ici et là et partout, a continué Trophyme, vous verriez aussi de grands pots de graisse de rognon de bœuf salé, poivré, avec laquelle on assaisonne l'antique soupe aux choux.

Aux repas pris dans les champs, l'aliment le plus ordinaire est la bouillie de sarrasin; quelquefois, dans ces immenses plaines de froment, dans ces mers ondoyantes d'épis dorés, la curiosité vous arrête devant une famille ou maisonnée de vingt, trente personnes, assises sur des escabeaux autour d'un grand bassin plein de cette bouillie où chacun trempe la cuiller qu'il a auparavant graissée légèrement dans le pot au beurre, placé au milieu.

Quel bon appétit! quelle bonne chère! quelle hilarité! quelle santé! et, me direz-vous, le pain! le pain! de quelle couleur est-il? Je vous assure que tous les jours il blanchit, et que de plus en plus, il s'approche du pain chanoine; c'est ainsi qu'on y nomme le pain blanc.

Quant à l'habillement, il est comme la nourriture, simple et sain. Les hommes sont vêtus d'excellent gros drap de laine à côtes de fil; larges chausses de Louis XII. Les femmes portent le hénin de Jeanne-d'Arc, ce haut clocher de toile et de dentelle, la capette ou antique parure des princesses capétiennes, serre leur taille, et flotte au-dessus de leur large jupe écarlate. Mais quoi! la grossière nourriture, les grossiers habillements de ces pitauds envahiront donc les nobles pages de l'histoire! Comment parlez-vous des trois quarts et demi de la nation française, historiens-bataille? sachez que la nation, que jusqu'ici on n'avait pas aperçue, est dans les villages. N'arrêtez donc plus, et inutilement, d'ailleurs, vous voudriez arrêter la narration de Trophyme.

Venons aux meubles, continua notre géologue diseur de bonne aventure, mais venons auparavant aux maisons; elles sont en général aujourd'hui bien bâties, et toujours de plus grand en plus grand nombre couvertes de belles tuiles; elles restent de plus en plus chaumières, à mesure qu'elles s'approchent de la mer; près du littoral, elles ne

consistent plus qu'en un rez-de-chaussée dépavé, grenier au-dessus.

Dans ces pays, le mobilier m'a semblé être à peu près celui des villageois des autres pays. Où ne trouve-t-on pas le grand lit à quatre quenouilles pour le père, la mère; la grande table, les deux grands bancs, les bancs-selles, les selles, les escabeaux, le dressoir, les ustensiles de cuivre ou d'étain, le grand pot à trois pieds, le grand plat, la grande gamelle des champs. Vous vous doutez d'ailleurs, et avec raison, que là comme ici l'échelle des fortunes se montre surtout aux meubles.

Je veux maintenant, et tout de suite, crainte de l'oublier, vous prouver combien ma profession de diseur de mauvaise et de bonne aventure me donnait accès dans les maisons. Je vais vous faire connaître la domesticité de ce pays en ce qu'elle a de particulier et d'exemplaire. J'aime bien qu'ici, outre le salaire, le maître donne à ses domestiques des vêtements, des souliers, des gamaches; j'aime surtout qu'on les intéresse aux profits éventuels de la maison, en les gratifiant de vingt, trente sous à la vente d'un cheval, d'un bœuf, d'un tonneau de cidre. Les valets et les gens de travail sont là d'ailleurs, comme dans tout le nord, couverts d'une blouse bleue; il y a de particulier que les bergers le sont d'une blouse blanche.

Dans la riche et industrieuse Normandie, la bêche ne se montre guère hors des jardins.

Les champs sont labourés avec des chevaux, des bœufs.

Les bœufs, si je puis porter ici les termes du théâtre, sont les doubles des chevaux, c'est-à-dire que lorsque les chevaux sont fatigués, on laboure avec les bœufs : quelquefois on attelle ensemble les uns et les autres.

Je me hâte d'ajouter ici ce qui me reste à dire de la Normandie, car si je passe dans sa belle vallée d'Auge, il me sera impossible de parler d'autre chose que de cette belle vallée.

Les villages de la Normandie ont conservé l'ancien usage porté par leurs pères en Angleterre, celui du couvre-feu que la cloche de la paroisse sonne encore à neuf heures du soir sous le nom de retraite.

On parle des fréries, des nombreuses maisonnées de Limousins, tous fils, petits-fils, ou descendants du même père. Il y a mieux, dans cette province : il y a des hameaux habités par d'antiques parentés dont toutes les familles portent le même nom; je citerai celui de la Gousserie où tous les habitants sont Le Monnier; celui de la Hénardière où tous les habitants sont Hénards; celui de la Gomondière où tous les habitants sont Gomonds. Quand quelqu'un part, il entre, va prendre congé dans toutes les maisons; quand il arrive, il est embrassé à toutes les portes.

Chez ces bons villageois normands, vous passe-

rez dans certains cantons, où, comme chez les anciens, tous les états, tous les âges, tous les sexes se tutoient.

Nous nous approchons enfin de cette belle vallée d'Auge qui s'ouvre à nous. Ah! représentez-vous au milieu du cristal des rivières un large tapis vert de trente ou quarante lieues carrées; représentez-vous ce beau tapis divisé en vastes compartiments par des haies entremêlées de merisiers. Voyez-le, tout planté de pommiers en fleurs; voyez ici des groupes de maisons construites en blanc torchis, couvertes d'un chaume vermeil proprement taillé, offrant toutes des portes et des fenêtres encadrées de briques rouges. Voyez de nombreux troupeaux de vaches qui portent tant de seaux de lait dans leurs mamelles. Ces fermes recouvrent des laiteries souterraines où se manipulent ces rouges fromages de Livarot, ces pains de trente, quarante, cinquante livres de ce délicieux beurre d'Isigny qui fond en approchant de la bouche. Voyez plus loin, à l'extrémité de ces grands herbages, de longs hangars où se retirent la nuit de nombreux troupeaux de jeunes chevaux, de jeunes bœufs, vivant dans la liberté, l'abondance de la nature. Voyez-vous, en même temps, ces joyeux essaims de jeunes bergers, de jeunes nourrisseurs, de fraîches laitières, de fraîches fromagères, sous l'administration patriarcale de ces bons fermiers herbagers qui donnent leurs ordres au milieu des chants de la joie, au milieu de

la richesse générale, car là des ruisseaux de lait font couler des ruisseaux d'or, que viennent grossir la vente de forts chevaux, la vente des énormes bœufs dont tel parc, je cite celui de Saint-Léonard, en renferme jusqu'à trois cents têtes, qu'on ne vous donnerait peut-être pas pour deux cent mille francs. Mais sans doute vous voulez savoir ce qui produit la magie de l'engraissage de cette grande armée de bœufs gras, arrivés si maigres du Limousin ou du Poitou? le voici : au printemps, plantureux pâturages et forte ration de farine de grains mélangés; en automne, plantureux pâturages de regains, même farine, même ration. Monsieur le sorcier! monsieur le sorcier! me criait-on, la bonne aventure! la bonne aventure! Oh! mes amis! la bonne aventure c'est d'être venu dans votre beau et riche pays, la meilleure c'est d'y rester.

Lorsque, d'autres fois, on me disait : Monsieur, mon bon monsieur! nous voulons savoir notre avenir, et que je répondais : Votre heureux avenir est dans votre lucrative navette, dans vos tissus de draps, de toiles, de coutils, de calicot, j'étais encore en Normandie; mais lorsque ensuite je répondais : Votre heureux avenir est dans votre lucratif marteau, j'étais entré dans la Picardie où surtout l'on travaille sur le fer. C'est une grande innovation, à peu près de notre siècle, que celle de presque tous les arts exercés sous les toits des villageois, aux intervalles des travaux des terres.

L'affranchissement, le déchaînement révolutionnaire de l'industrie ne lui a pas nui.

Il y a encore, je crois, des métayers en Picardie; il n'y en a plus en Artois. Le propriétaire ne veut pas un partage éventuel de produits, il veut un produit fixe, il ne donne ses terres qu'à un fermier.

Vilaines, hideuses maisons dans plusieurs villages de la Normandie, de la Picardie, de l'Artois et de la Flandre. Là on croit qu'il n'y en a pas de pires quand on n'a pas vu celles près de Paris, dans le Hurepoix; et là encore on croit qu'il n'y en a pas de pires quand on n'a pas vu celles du reste de la France. Toujours ces hideuses maisons au milieu du village m'ont paru comme des mendiants couverts de haillons au milieu du peuple. Le comité de salut public avait demandé aux artistes le modèle d'une chaumière la plus saine, la plus économique. Les arts n'ont pas répondu : ils auraient dû et ils devraient répondre : Les beaux-arts sont les plus beaux, lorsqu'ils sont les plus utiles.

Les villageois artésiens, les villageois flamands sont les plus polis des villageois français, et par conséquent des villageois du monde.

Le villageois artésien, le villageois flamand consomment beaucoup de beurre, de laitage et en même temps beaucoup de graisse, beaucoup de viande. Tout le monde remarque dans ces pays une grande exubérance dans les hommes, dans les animaux, dans les végétaux.

Et cependant pas ou peu de chansons, pas ou peu de chalumeaux, pas ou peu de flûtes.

En Champagne, en Lorraine, tout décline ou tout semble décliner : c'est que ces deux provinces se trouvent entre les plus fertiles, les plus industrieuses, car les campagnes de la Champagne et de la Lorraine sont très variées par leurs immenses cultures de grains, par leurs célèbres coteaux de vignes, par leurs vastes vergers, étalant les plus gros et les plus beaux fruits, en même temps que le villageois champenois, le villageois lorrain surtout, est renommé pour son industrie, car il est saunier, il est verrier, il est fondeur, il est faiseur d'instruments de musique, surtout de violons, qu'il va vendre en pinçant les cordes dans les villes et dans les villages ; mais il n'a pas, comme en Artois, de l'argenterie sur sa table, une grande écuelle d'argent où chaque soir toute la famille boit joyeusement avec son vin chaud l'oubli de ses travaux et de ses peines.

Les peuples de la France étaient autrefois courbés, moins sous le sceptre des rois que sous les parchemins des seigneurs. La révolution a redressé les peuples, surtout et plus sensiblement en Lorraine, en Alsace, les deux provinces par lesquelles la France francise le plus l'Europe.

Les grands champs de hauts froments, de beaux pommiers, ces belles plaines de colza, d'œillette, de lin, qui couvrent si richement la Normandie, la Pi-

cardie, l'Artois, la Flandre, reparaissent en Alsace. Là reparaissent aussi les épaisses et grosses formes du peuple.

Vous m'avez demandé s'il y avait des juifs en Alsace; oui, et en plus grand nombre qu'ailleurs. S'il y a des juifs villageois, s'il y a des juifs laboureurs; oui, mais il y en a assez peu. La Judée était un pays stérile; les juifs ont depuis des milliers d'années reçu de leurs pères leur goût pour le commerce : c'est une autre inhérente circoncision.

Aux siècles précédents, les villageois de la Franche-Comté, de la Bourgogne, du Lyonnais, de la Guienne, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc, de la Bretagne, étaient les plus aguerris. Aujourd'hui ce sont ceux de la Normandie, la Picardie, la Flandre, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace. Cherchez-en la cause dans les limites militaires.

C'est bien, c'est assez, Trophyme! nous voudrions maintenant voir LES VILLAGES ET LES VILLAGEOIS DE L'EST. Eh bien! Là je vous montrerai de grands miracles en agriculture opérés par les défrichements, les écobuages, les brûlis; de grands miracles, plus grands que dans les autres parties de la France, tous les jours en si vaste étendue défrichées; là je vous montrerai de grands miracles opérés par la division des trop vastes propriétés du clergé et du domaine. Ces grands miracles ont été plus grands qu'ailleurs en Alsace et en Franche-Comté, deux provinces

qui contribuent le plus à notre belle récolte de soixante millions de quintaux de grains.

En Franche-Comté on a partagé aussi les trop vastes possessions communales, du moins les terres à blé, et ces nouvelles divisions sont, pour ainsi dire, en relief, parce que c'est un pays de clôture. Aujourd'hui, par l'effet de ces partages, il s'est élevé des milliers de propriétés, des milliers de foyers d'activité de production, de population. En ces lieux la masse des subsistances a doublé, triplé; les familles doubleront, tripleront.

Ici le sort du villageois fermier est plus doux qu'ailleurs. Le fermier est ici un père de famille qui régit paternellement ses enfants, qui sont tous ses valets de charrue. Ici d'ailleurs, le fermier jouit bien plus de la propriété que le propriétaire; celui-ci ne paraît que pour recevoir le compte des produits dont il a deux *paires*, et le fermier une. La paire est composée d'une mesure de froment, d'une autre d'orge, d'avoine, ou autres grains. Mais si nous vous avons bien écouté, dîmes-nous à Trophyme, le fermier est un vrai métayer, non par moitié, mais par tiers. — C'est ce que plusieurs fois je dis, mais inutilement; les métayers ou colons partiaires seront dans ces pays toujours des fermiers.

Au lieu que la maison du Champenois est bâtie en terre ou en craie moulée, appelée dans le pays pierre de taille de Champagne, la maison du Bour-

guignon, du Franc-Comtois est bâtie en belle pierre. Leurs ustensiles de cuisine sont en beau fer battu, que fournissent à bon marché les forges de Grey.

J'avais, depuis longtemps, en parcourant les villages, l'ardent désir de me mettre à la place des médecins ou des curés pour faire aérer, assainir nos cinq ou six millions de maisons villageoises, qui sont cinq ou six millions d'étangs d'air. Enfin, je satisfis çà et là mes désirs. L'idée m'en vint au milieu de ces bons, excellents Francs-Comtois. Mes amis, disais-je aux vieillards, j'ai passé dans un pays lointain où les habitants ne vivent pas moins de cent quatorze, cent vingt ans! ils aèrent.

Aérez votre maison. — Mais elle est si petite! les chambres en sont si petites! — Raison de plus. Bonnes gens, de l'air, de la lumière, pour chasser de vos habitations et de celles de vos bestiaux la langueur, les maladies, la mort!

A ceux qui bâtissaient, ou plutôt à ceux qui étaient sur le point de bâtir, je disais : Que vous en coûterait-il de plus, pour bien tourner votre maison, pour en placer la cave, la laiterie au nord; pour ne pas mettre votre habitation sous le vent de celle des animaux; pour exhausser la cuisine, les chambres, pour bien les percer; pour exhausser les étables, les écuries, pour bien les percer; pour isoler le fournil, le toit à porcs; et quant à votre escalier, je vous le demande, vous en coûterait-il moins

de le faire en dedans que d'établir en dehors votre massive et dispendieuse montée de pierre? Ces gens-là m'écoutaient, me regardaient, ni plus ni moins que si je leur eusse parlé la langue gevaudannaise.

Je faisais ici les mêmes observations aux villageois du Gevaudan. Ils m'écoutaient, ils me regardaient, ni plus ni moins que si je leur eusse parlé la langue parisienne.

Nulle part les hommes ne veulent se tirer des habitudes dans lesquelles ils sont nés.

Voilà pourquoi, dans nos montagnes, nous nous mettions tous à rire, quand ce pauvre prisonnier hollandais qui nous aidait de si bon cœur à battre le blé, nous disait que le nom de nos fermes, *la borie haute, la borie basse*, la ferme haute, la ferme basse, *la bastide*, le bâtiment, *la rouvrette*, la chênaie, *le mas gros*, le gros village, *la male dent*, la mauvaise dent, *entrenas*, parmi-les-nez, n'était guère beau, et que si, en France, nous voulions adopter l'usage de son pays, faire peindre à l'huile les portes, les fenêtres, les charrettes, les claies des parcs, les instruments aratoires, nos diverses fermes, qui auraient chacune leur couleur, pourraient s'appeler la ferme grise, la ferme blanche, la ferme jaune, la ferme verte, la ferme bleue, la ferme rouge : Riez, nous disait-il avec beaucoup de douceur et de résignation; j'ai dit la même chose dans d'autres provinces; je n'ai pas moins fait rire.

Belle jeunesse! disais-je à tous ceux qui venaient

consulter mon prétendu art, et après leur avoir conté successivement mille sottes fariboles; belle jeunesse! il ne tient qu'à vous de faire entrer dans votre maison les plus fraîches couleurs qui puissent parer les joues des jeunes garçons et des jeunes filles; ouvrez successivement, à diverses heures les portes et les fenêtres, après avoir mâché trois grains de froment, le lendemain trois grains d'orge. Ces conseils hygiéniques dont on se serait moqué s'ils n'avaient point passé par ma trompette de charlatan dont j'appuyais le pavillon sur leur oreille, obtinrent la plus grande créance, et en suivant les maisons à fenêtres ouvertes, la belle santé, la fraîcheur des habitants, on pouvait suivre mon passage ou celui de ma trompette.

Comme l'habit du Normand, l'habit du Franc-Comtois est à chaîne de fil, trame de laine, mais de plus, il est à côte, couleur bleuâtre, gilet rouge. Comme la Normande, la Franc-Comtoise est jolie, charmante, et cependant elle n'a qu'une coiffure basse, serrée, des manches de peau d'ours et sa croix d'abbesse, sa belle croix d'or.

Les Francs-Comtois ne doutent pas que le sel de la saline de Montmoron n'altère le lait, le fromage, et n'occasionne les maladies de leur bétail rouge; je répète leur expression pittoresque.

Grand nombre de ces villageois quittent temporairement leur pays; ils emportent sur leur chariot

un chargement de fromages, vont le débiter dans les provinces voisines, y vendent ensuite leur chariot et leur cheval, reviennent à pied vers Pâques, restent deux ou trois mois pour ensemencer leurs terres, repartent, retournent dans les provinces prendre à forfait les prés à faucher et à faner, reviennent dans leurs pays, moissonnent, battent le blé, retournent vendre des fromages.

La Franche-Comté est une terre à blé, la Bourgogne est une terre à vin. De tout temps, ainsi que sa gaîté, sa vivacité le témoignent, le Bourguignon a bu du vin; mais ce n'est guère que depuis un demi-siècle, plus ou moins, que le Franc-Comtois en boit, et baste encore; mais aujourd'hui il faut à l'un et à l'autre de la bière, baste encore; mais il leur faut du café, des liqueurs.

Historiens de la révolution, avez-vous mentionné cette universelle irruption qu'ont faite dans les villages les salons des cafetiers, des limonadiers, et si vous l'avez mentionnée, en avez-vous marqué les divers genres d'influence? Disons encore que les salons des restaurateurs, des pâtissiers, ont fait aussi en même temps leur irruption, et que souvent les bonnes mœurs, les vertus domestiques, l'économie, le travail, ont fui devant la fatuité, les beaux parlages des villageois, les pires des beaux parlages.

Autre observation. Vous souvenez-vous qu'avant cette année 1789, au tranchant et flamboyant

glaive, les villageois chantaient souvent les psaumes de David? les oreilles de leurs bœufs étaient accoutumées aux pacifiques versets des vespres. Aujourd'hui, lorsque ce ne sont pas des chansons républicaines, ce sont des chansons de libertinage.

Quand je vois les vieux *procinctus* de notre Aubrac, de notre Bonneval, de notre Bonne-Combe, je me rappelle les vastes, forts et antiques *procinctus* de Cluni, de Citeaux, et le plus vaste procinctus de Clairvaux. Dans ce dernier, il y a de quoi renfermer une ville depuis *l'ingressus primus*, la grande entrée, jusqu'aux *piscinæ*, aux lavoirs. La révolution a envahi, ouvert ces enceintes; elle les démolit, les rase. Dans la suite on n'en trouvera plus l'empreinte sur le sol, on ne la trouvera plus que sur les plans de la *Gallia christiana*. Je voudrais bien que l'histoire de ces grands renversements dît aussi quelle influence avait le voisinage de ces populeuses réunions d'hommes ou de femmes toujours vêtus de mêmes habits, coiffés de la même coiffe, chaussés de la même chaussure, toujours mangeant, dormant aux mêmes heures, toujours récitant, chantant aux mêmes heures les mêmes louanges de Dieu, en mêmes paroles, en même musique. Oh! Trophyme, lui dîmes-nous, les costumes, les cloches, les offices des couvents rendaient incontestablement plus religieux les peuples d'alentour. Mais, Trophyme, vous voilà rentré en Champagne,

cheminons, avançons, et de grâce voyons ensemble LES VILLAGES ET LES VILLAGEOIS DU CENTRE. Hâtons-nous! —Ah! messieurs, vous voulez faire l'histoire des divers états, à commencer par celui des villageois, quatre ou cinq fois aussi nombreux que tous les autres états ensemble; mais notez donc largement les modifications qu'il éprouve, et par la disparition des moines, et aussi par la vente de leurs habitations, surtout de leur mobilier, bientôt suivie de la vente des habitations et du mobilier des émigrés. Je fus au commencement de la révolution étonné du nouvel aspect que, depuis ces ventes, a pris l'intérieur des chaumières. Ce n'est que depuis lors qu'il y a des fenêtres à châssis, à grands carreaux. Jusque-là, il n'y avait eu que des vitres à petits carreaux losangés, garnis en plomb. Hommes des villes! venez voir dans cette chambre sale, dans cette cuisine enfumée qu'entourent des tablettes de chaudrons, et de la plus misérable vaisselle, de beaux lits de velours rouge: d'où viennent-ils? du château. Et les glaces? du château. Ces meubles peints, dorés? du château, du château! Car enfin d'où voulez-vous donc qu'ils viennent?

Mais voici des lits en étoffe de soie à grands ramages, aux couleurs des dalmatiques. Oh! cela vient du mobilier des sacristies, car je suis chez les esprits forts du village, chez le maréchal-ferrant, le barbier, le greffier, le procureur de la commune.

Bien! bien! aussi leurs femmes, leurs filles ont-elles du linge, des dentelles, qui me paraissent avoir été des nappes d'autel, des aubes. Je ne me trompe point, oh! mes belles, je sais ce qui pour vous en résultera! Je ne me trompe point, car je sais ce qui en est déjà résulté.

La grande Ile-de-France est comme la grande banlieue de Paris : plus vous approchez de cette ville, plus le villageois est instruit, civil, poli, riche : ici autant et plus qu'autre part, les chaumières sont en dedans habillées de friperies, et les villageois s'en habillent aussi. Ce berger n'a pas pris mesure de ses bottes; ses camarades, les valets de charrue portent des chapeaux à haute forme qu'ils n'ont pas acheté chez le chapelier.

Les fermes classiques de Dugny, de la Ménagerie de Rambouillet, par la forme de leurs basses-cours, de leurs bâtiments, de leurs granges, de leurs greniers, de leurs étables, de leurs bergeries, de leurs crèches, de leurs mangeoires, de leurs poulaillers, méritent les pèlerinages des agronomes.

Venez ici, vous qui voulez voir les combats de rapidité des charrues labourantes.

Partez donc, arrivez, ô vous surtout qui voulez voir des combats de culture théorique et pratique, des combats de belles récoltes!

Quant aux jardins, je ne connais pas sur la face du globe des jardins de village plus riches, c'est-à-dire plus beaux.

Ils couvrent pour ainsi dire la campagne : vous marchez entre d'immenses champs, les uns d'asperges, les autres d'artichauts. Devant vous s'ouvrent d'immenses plaines de petits pois, d'immenses plaines de rosiers, d'immenses plaines de groseilliers; au-delà, ce sont des plantations de chicorées, de carottes, de betteraves, à perte de vue. Au-delà, des melonnières, de larges bordures d'énormes potirons arrêtent successivement vos yeux.

La contemplation de tant de prodiges d'abondance vous fait doucement errer çà et là; vous entrez dans un grand village, dans ses vastes jardins clos de hautes murailles, peintes d'abord de l'or des abricots, du pourpre des figues, et plus loin tapissées du velours des pêches. Ah! quelles pêches! si délicatement colorées, si juteuses, si fondantes, si parfumées; ce sont les meilleures pêches du monde entier, car vous êtes à Montreuil.

Que si l'envie de parcourir ce pays de merveilles vous fait porter vos pas vers le sud, vous passez Fontainebleau, et à une lieue vous vous trouvez tout à coup environné de jardins tous carrés, tous fermés seulement de deux côtés, tous ouverts au midi et au levant. Leurs blanches murailles chaperonnées de tuiles rouges, mûrissent les plus belles grappes, les plus beaux plats de dessert servis devant les riches, les grands, les princes et les rois. Qui ne connaît le délicieux raisin à grains dorés, à grains craquants, confits au sucre, autrement le

chasselas de Tomeries, appelé de Fontainebleau par l'ingratitude et l'ignorance. Trophyme, lui avons-nous dit, un mot sur la culture de ces belles pêches, un autre sur celle de ces beaux raisins.—Un mot, soit.

A Montreuil, les pêchers sont déployés en éventail, et cloués contre le mur par des attaches en étoffe qui étalent et retiennent les branches; on les paillassonne au commencement de l'hiver, mais c'est plutôt contre la pluie que contre le froid.

A Tomeries, on plante les chevelées à une toise du mur d'espalier, l'an suivant on les couche tout contre. Autrefois on les attachait par cordons au treillage, aujourd'hui on ne met que des quenouilles, et on ne les veut distantes entre elles que de soixante ou soixante-dix centimètres. A Montreuil, à Tomeries, on colore les fruits en les découvrant de leurs feuilles graduellement, en les montrant graduellement au soleil. A Montreuil, à Tomeries, on taille horizontalement et fort près de l'œil. Ces prodiges de culture sont minutieusement, respectueusement imités dans toute la France et dans toute l'Europe.

Je dirai, et l'on m'en croira aisément, que le villageois du Parisis est le plus riche villageois de la France; il a dans sa bourse plus d'or que les autres villageois n'ont d'argent dans la leur; mais son or est comme celui de Vespasien, il sent un peu les immondices; celles de Paris viennent au loin teindre et infecter les campagnes.

Je dirai que nulle part le lait n'est aussi effrontément falsifié : et certes ces grands pots que les jeunes laitières, coiffées d'un beau mouchoir rouge, bien lissé, bien propre, tiennent dans les marchés devant elles, n'attestent pas, il s'en faut, la candeur villageoise.

Encore une observation. J'ai demeuré dans un village du Parisis où les paysans se disaient toujours entre eux : monsieur, madame, mademoiselle; que n'en est-il ainsi partout! je me plais tant à voir dans tous les rangs honorer l'espèce humaine!

Encore une autre observation. Les jeunes filles sont assez libres, les femmes très sages; c'est ici comme ailleurs; mais ici c'est plus généralement vrai.

Au sortir de l'Ile-de-France, si vous avancez vers le midi, vous êtes dans le Gâtinais, nom que prend d'abord cette partie de l'Orléanais où les habitants des villages sont en même temps vignerons, arboristes, confiseurs. Les terres y sont pures des boues de Paris; les maisons de campagne sont moins magnifiques que dans l'Ile-de-France, mais les maisons des villages sont plus uniformément bien bâties. Les cafés, les traiteurs, sont moins multipliés, au contraire des cabarets qu'on trouve en bien plus grand nombre; le vin y étant d'ailleurs moins frelaté, l'ivresse y est moins hideuse.

Lorsque du midi de l'Orléanais vous passez dans le Berry, du Berry dans le Nivernais, du Nivernais dans le Lyonnais, le Forez, le Velay, c'est une

chaîne de villages qui, sans cesse, font retentir l'air du sifflement, du rugissement des fourneaux de fonte, du martellement des forges et des martinets. J'ai observé que dans toutes ces contrées les villageois ont en même temps les visages hâlés des aoûterons, des laboureurs, et les mains calleuses, brûlées des forgerons. Vers le midi, dans le Lyonnais, le Forez, ces mêmes mains cueillent la soie, la tissent, la teignent en rubans, dont la finesse, la délicatesse réunissent sur la chevelure et le front du beau sexe, les couleurs des fleurs à leur éclat, à leur fraîcheur. Cette même longue chaîne de petites provinces presque toutes semées de seigle, plantées de choux, de raves, est ombragée de châtaigniers dont les nourrissantes forêts vont, au sud, joindre les forêts de châtaigniers de Gênes, qui vont joindre les châtaignerées d'Italie, qui se prolongent jusque dans la Turquie.

C'est à remarquer vraiment que, tandis que l'habit villageois est, du Rhin aux Pyrénées, à peu près le même, que c'est à peu près partout, chapeau clabaud, blouse bleue au nord, blouse blanche au midi, habit veste, culotte longue le dimanche, la nourriture varie si souvent et quelquefois à très courte distance change. En effet, dans toutes ces provinces, pain de seigle, châtaignes, pommes de terre, gros choux, grosses raves et abondance de toutes sortes de fruits. La marmite normande qui fait le tour de la France, au nord et à l'est, se

renverse dans le Lyonnais et, au grand détriment de l'agriculture et de la force, et peut-être devrais-je dire de la santé des Français du midi, ne se relève plus. Nos hommes d'état de l'an II prescrivirent un carême civique. S'ils eussent eu les premiers principes de la science agricole, ils auraient prescrit un carnaval civique.

En ce moment, messieurs, se présentent de nouveau, et plus grands que jamais, les avantages de vos histoires de villages, dont je vous ai tous les trois depuis si longtemps entendu parler. Elles nous offriraient de continuels dénombrements des diverses subsistances, des divers consommateurs. Alors de continuels dénombrements, de continuelles balances nous donneraient localement des milliers de petits tableaux fractionnés de la société villageoise française, dont la réunion formerait le ressemblant, le vrai, le vivant, le parlant tableau de la France agricole.

Durant mes tournées, il m'est arrivé, dans les villages, de vouloir quelquefois publiquement faire leur tableau abrégé, leur histoire ; il m'est arrivé même de la commencer : Le territoire de la commune est limité... La terre en est argileuse, calcaire, quartzeuse, graniteuse, graveleuse... Il est fou, disait-on en me montrant.

Le village est situé,... son église, son clocher,... le château,... la maison commune,... la halle,... le lavoir... Il est fou !... fou, vraiment fou !

L'école,... l'instituteur, l'institutrice,... le juge de paix... la mairie... le maire... Il est fou! il est fou! Est-ce qu'il peut y avoir l'histoire de villages? Une tête bien organisée peut-elle concevoir qu'il puisse y avoir une histoire de village? me disait un vieil avocat, une histoire de village où nécessairement il y aurait des champs, des prés, des étables, des bergeries, Colin, Colas? Allez, bonhomme!

Si je parlais de vos histoires de famille dont j'ai eu aussi l'idée; c'était pis : je voulais ressusciter la noblesse; et les villageois craignant de redevenir paysans, menaçaient de m'assommer.

Je me tus, je me tus.

Cependant que de fruits dans ces deux genres d'histoire! —Peut-être! peut-être! mais, Trophyme, poursuivons, avançons. — Ah! messieurs, un moment encore! ne me troublez pas dans mes extatiques plaisirs; laissez-moi lire mon in-quarto bien relié en bon parchemin. Laissez-moi y voir dans le même village se mouvoir, suivant les différents temps, une succession de différents villages, au milieu de leurs prairies, de leurs vergers immuablement les mêmes; laissez-moi aussi dans les pages de mon in-quarto, le livre des familles, entendre la voix de l'aïeul, du vertueux bisaïeul, qui réapparaissent dans le foyer qu'ils ont bâti, font par leurs antiques récits, leurs antiques exemples, couler des yeux de leurs descendants les larmes de la vertu; laissez-moi voir le paradis de ce monde;

oh! mes amis, laissez-moi parler aux puissants de la terre, aux chefs des peuples. Ah! si les rois ou les ministres recueillaient ces deux idées, ces deux germes de bonheur public, s'ils les semaient, s'ils les protégeaient, ils se populariseraient jusque dans la mémoire des peuples à naître. Bon! bon! je les vois, je les entends; je suis un pauvre diable, ignoré, inconnu; ils se moquent de moi : Oui! oui! mon cher Trophyme, lui avons-nous dit, ils se moquent de vous et de bien d'autres; mais revenons aux villages, aux villageois du Lyonnais. —Eh bien! j'allais vous parler de leurs superbes grands bœufs dont, aux beaux jours de labour, ils semblent se parer, et aussi de leur vin rouge dont ils font et dont ils m'ont fait si bonne fête!

C'est des *flasques* de ce bon vin et du bon vin du Forez, du Vivarais, que sort avec de variées et innombrables danses, le concert de nos montagnes méridionales, dont l'orchestre, qui touche à Lyon, va d'un côté par les montagnes du Dauphiné et de la Provence joindre les orchestres des Alpes, et de l'autre par les montagnes des Cévennes, du Gevaudan, du Rouergue, de l'Auvergne, joindre les hauts orchestres du Mont-d'Or.

De ces chaînes de montagnes ou de ces hauts orchestres, tous, si je puis parler ainsi, tous nourris de pain de seigle, de châtaignes, tous chaussés de sabots, se détachent des essaims de jeunes Gevau-

dannais, de jeunes Rouergas, de jeunes auvergnas qui se chargent de la joie de la France.

Il se détache aussi d'autres jeunes essaims qui se chargent de la propreté de ses cheminées, de celle de ses chaussures et des nombreux raccommodages de sa vaisselle cassée.

Il se détache encore d'autres jeunes essaims qui vont dans plusieurs pays faire les récoltes. Le Comité de salut public, craignant la famine, ordonna aux municipalités de faire partir ces villageois nomades, et, s'ils étaient détenus comme suspects, de les faire mettre en liberté.

Joints aux chaudronniers de l'Agénois, du Béarn, de la Bretagne, les chaudronniers ambulants de ces montagnes font rayonner d'ustensiles de cuivre jaune et de cuivre rouge le mobilier des campagnes : Trophyme, le Berry, le Berry ! nous sommes-nous tous écriés.

Un moment, messieurs, permettez-moi auparavant de vous parler de ce que vous ne savez point, parce que, vous le savez trop, ou du moins de ce que vous ne voyez pas, parce que vous le voyez tous les jours. Il s'agit de notre pays, du pays où nous sommes. Lorsqu'aux soirées parisiennes, sous les plafonds à baguettes dorées, je faisais pour ainsi dire entrer dans ces brillants salons nos montagnes chargées de neiges, où les chemins n'étaient plus marqués que par d'énormes pierres dressées de

distance en distance, à la suite l'une de l'autre; lorsque j'en décrivais aux hommes du beau monde les maisons et leurs chambres, si encombrées de quartiers de bœuf salé suspendu au plancher qu'on ne pouvait y marcher sans courber profondément la tête; lorsque je leur représentais au milieu des bergeries et des étables les veillées villageoises échauffées par l'haleine des bestiaux, dont les bêlements et les mugissements interrompaient souvent la voix du narrateur ou du conteur d'histoires, j'obtenais l'attention la plus continue, tout comme si je fusse revenu du Spitzberg ou de la Nouvelle-Zemble.

Le Berry! le Berry! Trophyme, nous sommes-nous tous et plus vivement écriés. Ah! nous a-t-il répondu, le chemin est par le Limousin, la Marche. Messieurs, je voyageais un jour pédestrement avec un maçon: Mon camarade, lui dis-je, pourrais-je savoir pourquoi dans presque toutes les provinces les maisons des villageois semblent faites par les mêmes ouvriers, par le même marteau, si vous voulez, semblent jetées au même moule; elles sont ou à un étage, alors le logement est au rez-de-chaussée, grenier par-dessus; ou à deux étages, alors l'escalier est en dehors et en grossières marches de pierre. J'ignorais que je parlais à un maçon limousin: Monsieur, me répondit-il, c'est que les maçons de mon pays bâtissent une très grande partie des paysanneries de la France; à la seule commune de Veneux-Nadou en Gatinais, mon voi-

sin Léonard en a bâti deux ou trois cents; d'ailleurs, monsieur, il est bien difficile de les bâtir différemment, et je parie que dans toute la France, et ailleurs, elles sont ainsi ou à peu près. Les gens riches des campagnes ont une autre manière, mais nous, les maçons du Limousin ou de la Marche, nous ne travaillons pas pour eux. Bien, continuai-je; mais êtes-vous forcés, toujours et toujours, d'employer la terre pour ciment, et de bâtir des maisons sujettes, comme les figuiers, les vignes, à la gelée et au dégel?—Oh! monsieur, il faut vivre, et nous sommes en concurrence avec les bâtisseurs au meilleur marché; il y a des provinces, le Rouergue sans le nommer, où pour cinquante écus on vous fait toute une maison dont on vous remet la clef. Nous nous séparâmes.

Les villageois maçons, a continué Trophyme, devraient perdre dans les autres provinces l'empreinte de la leur, et porter dans la leur l'empreinte des autres provinces, mais il n'en est pas ainsi : le Limousin ne peut sortir de sa peau et il a, comme les oiseaux voyageurs, chez lui et chez les autres, toujours même bec, même plumage. Tenez pour certain que, si toutes les classes élevées se ressemblent beaucoup, toutes les classes inférieures, plus près de la nature, se ressemblent encore davantage.

Trophyme, le Berry! le Berry! avons-nous de nouveau crié. — Messieurs! mais il faut passer un peu partout, n'est-ce pas? maintenant passons par

le Nivernais et le Bourbonnais où depuis la révolution, les villageois salent à volonté leur pot. Beaux villages, bons villageois; bons blés, bons vins; beaux troupeaux, belles laines. Dans ces deux provinces, l'on entend mais l'on ne parle qu'aux limites de l'Auvergne la langue méridionale. Il n'y a d'ailleurs rien à gagner à la bonne aventure, et pas grand' chose à la mauvaise. C'est que là, comme partout depuis la terreur, la peur se vend fort mal.

Maintenant, puisque vous le voulez, arrivons dans le Berry. Le villageois du Berry est, à bien des égards, le villageois du Forez; il laboure, il sème le matin; il bat le fer le soir. Dans certaines saisons, il fauche, il moissonne, il vendange; dans d'autres, il lave ses laines, il carde, il tisse.

Au contraire du Berry, la Touraine est toute agricole; c'est un des plus beaux pays. Aussi, me direz-vous, est-elle appelée le jardin de la France. Non, ce n'est pas la première conséquence qu'il faut en tirer; aussi est-elle le pays où il y a le plus de petits bourgeois cultivateurs, le plus de villes-villages. Ce pays est d'ailleurs un vrai jardin, ses vallons sont remplis de raisins, de melons, d'abricots, de prunes, de poires, de coings, et, ainsi que dans l'Orléanais, grand nombre de villageois y sont confiseurs.

A côté des maisons de campagne les maisons de village sont comme des villageois à côté des gens du monde. Il y a en France beaucoup de belles

maisons de campagne; les plus belles sont dans la Touraine. A Chanteloup, la vacherie est un petit palais.

Est-il vrai que particulièrement dans la Touraine les familles du beau monde dispersées au loin par les guillotines de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Nantes aient notablement poli nos campagnes? Je ne sais; mais les villageois tourangeaux, peut-être les plus enferrés par les droits et les devoirs féodaux, étaient fort doux; leurs seigneurs les traitaient avec douceur; je n'en veux pour preuve que la douceur avec laquelle les villageois traitent les enfants, et les domestiques les animaux. Nous sommes ce que les autres sont: aussi d'abord les mœurs nationales; ensuite les mœurs de chaque état. La force de l'armée est dans les mœurs militaires; la prospérité des campagnes est dans les mœurs des Fabius, des Fabricius, des Lentulus, des Guillaumes, des Colas, des Michauds; Ah! histoire des villages!

Le pays où le villageois porte les chemises les plus grosses est celui où il tisse la toile la plus fine, c'est le Maine. Le pays où il met le plus rarement la poule au pot, c'est le pays où il engraisse les meilleures volailles connues, c'est encore le Maine. Le pays où il s'éclaire de la plus mauvaise huile, du plus mauvais suif, c'est celui où est recueillie, où est blanchie la cire des plus belles bougies connues, c'est encore le Maine. La bourse des villageois manceaux où viennent tomber ces trois cata-

ractes d'or est donc fort grosse, fort pleine? Non, elle est vide; elle est continuellement vidée par les procès. Le Normand est bien processif, mais le Manceau l'est davantage. Le Code civil va être publié et va tenir dans un petit catéchisme la science des lois; la fièvre de plaider va saisir tous les villages.

Nous avions tous les trois crié le Berry! le Berry! nous avons ensuite tous les trois crié la Bretagne! la Bretagne! Eh bien! la voilà! la voilà! a répondu gaîment Trophyme; voilà LES VILLAGES ET LES VILLAGEOIS DE L'OUEST. Nous sommes donc en Bretagne! c'est le pays aux exclamations. Que de landes! que de stérilité! quelles terres si bien cultivées, si fécondes! Sommes-nous encore dans ces pays dépouillés d'arbres, où le bois est si rare, qu'on fait rôtir la plus grosse pièce de bœuf avec de l'ajonc épineux, ou sommes-nous au contraire entrés dans ces majestueuses chaînaies, dans ces quatre cent mille arpents de forêts qui, avant que la révolution eût mis une cognée dévastatrice dans chaque maison de village, ombrageaient une partie de cette province?

Il y a des parties de la Bretagne où la bêche n'est pas connue, où le plus pauvre villageois a ou bien loue une charrue; où les parcs des bêtes à laine sont de même inconnus; où les fermes n'ont chacune qu'un troupeau de douze moutons; mais où, dans de belles prairies, les plus belles prairies de France, l'on nourrit quinze, vingt grandes va-

ches; où le villageois ne fait pas de fromage et où il met tout son lait en crème, en beurre qui, surtout comme celui de la Prévalaye, est connu partout, même en Amérique. Que le pays est ici pauvre! les habits des villageois y sont délabrés comme leurs chaumières. Que l'argent est ici rare! le maître valet n'a que quinze francs de salaire et deux paires de souliers. Que les fermes sont petites! deux, trois charrues dans les plus grandes. Mais, partout, les ruches sont de petites fermes : la Bretagne a des abeilles d'or, elle recueille six cent mille livres de miel et deux cent mille livres de cire. Il faudrait apprendre aux villageois bretons, ainsi qu'aux autres, que, pour éviter le massacre des abeilles, ils ne devraient avoir que de ces nouvelles ruches qui se démontent. Dans ces pays le mobilier en étain et en cuivre brille sur les dressoirs; la fragile faïence commence aujourd'hui à parer les tables. Quelle grande marmite! c'est la marmite du nord; ce sont aussi, aux longs jours, les six repas du nord : deux à la viande de porc salé, de bœuf salé. Ce n'est pas comme dans nos provinces gasconnes où l'on trompe le pauvre estomac par une boisson de prunelles, ou par de l'eau rougie et passée à travers le marc; ici, à tous les repas, il y a du cidre qui n'en est pas moins excellent dans des tasses de bois. Le pain breton est moitié froment, moitié seigle purs, c'est le meilleur pain des villageois français. Et voici maintenant les habits : le jeune homme, l'homme âgé portent tous

les deux un grand chapeau clabaud, habit minime, taille antiquc, large, que le tailleur de Paris appelle taille à la papa. La femme a bien aussi, les jours ouvrables, de gros habits à la papa; mais le dimanche, elle se montre avec sa belle robe violette, sa belle coiffe de toile jaune, sa belle croix d'or : et ici les exclamations recommencent : que les Bretonnes sont belles, jolies, fraîches! mais pourquoi travaillent-elles ici la terre? Un vieux Breton, en m'entendant ainsi parler, me répondit : Jeune homme, c'est parce qu'elles la travaillent partout. Au siècle dernier, les villageois portaient des bonnets bleus, et quelquefois ils s'insurgeaient. Nous avons, écrivait de son château des Rochers la rieuse Sévigné, grand nombre de bonnets bleus qui ont bon besoin d'être pendus. Vers le commencement de la révolution ils eurent au contraire, eux-mêmes, bon besoin de pendre. On se souvient des premiers troubles qui agitèrent cette province; les troubles ne cessèrent pas, mais ils eurent un objet tout différent, tout opposé. Les drapeaux, les cœurs, les opinions changèrent, et la Bretagne devint à moitié vendéenne.

C'est le moment de vous parler de cet Anjou, par lequel nous aurions dû entrer en Bretagne, et de ce Poitou par lequel nous allons en sortir; ces deux provinces s'appellent et bien sûrement s'appelleront historiquement la Vendée.

J'étais à Toulouse, je vous parle de six ou sept ans, mon grand ami Blaise y était aussi. Il venait

d'être tout nouvellement reçu licencié, ou même, je crois, docteur en droit; mais comme il ne pouvait guère alors tirer grand parti de ses grades, il me dit un matin que nous nous promenions sur la place Royale : Veux-tu que nous allions faire la guerre?—Eh! pourquoi pas!— Dans la Vendée?— Eh! pourquoi pas!— Avec les compagnies franches dont j'entends le tambour?—Eh! pourquoi pas! —Elles partent, veux-tu partir?—Eh! pourquoi pas! Nous partons, nous arrivons. Enfin nous vîmes ces pauvres diables de sans-culottes vendéens. Pendant plusieurs années nous tirâmes sur eux et ils tirèrent sur nous jusqu'à ce qu'une heureuse pacification vint mettre le holà. Quand deux ou trois années après je retournai pour mon voyage scientifique dans ce pays, quelle fut ma surprise! je l'avais laissé, à mon départ, tout ravagé, tout saccagé, tout bouleversé, tout brûlé, tout sanglant, tout couvert de cadavres, d'ossements; je le trouvai tout verdoyant, tout florissant, tout désencombré, tout nettoyé. Les maisons étaient relevées, les étables repeuplées; on achevait de faire les récoltes de grains, les vendanges allaient commencer; enfin l'horrible plaie se fermait. J'y portai une petite fiole d'huile; je tâchai et il me fut très facile de gagner la confiance du village où, quelque temps auparavant, j'avais été avec quelques soldats pour faire du mal et où on se souvenait que je n'en avais pas fait. Mes amis, dis-je à ces bonnes gens, vous

allez labourer, eh bien! j'en suis; j'ai vu que dans les campagnes on ne laboure quelquefois qu'avec un seul bœuf; ici, dans les terres fortes, il vous en faut quatre, quelquefois six; eh bien! je conduirai ceux qui sont en tête ou, comme vous le voudrez, je tiendrai le manche de la charrue. Bientôt il me parut que mes bœufs ne tiraient pas assez vivement; je m'impatientai, je demandai un aiguillon. Le bon villageois poitevin, mon hôte, me dit: Laissez-moi leur parler, il prit ma place, il leur parla tout doucement, cela ne me parut pas y faire grand'chose; alors il se mit à leur chanter l'ancienne ou l'antique chanson des bœufs; il les *arauda*. Est-ce illusion, réalité? il me parut que les bœufs tirèrent mieux. Le laboureur poitevin, toujours renfermé dans ses champs qui sont des enclos entourés d'arbres coupés par le milieu du tronc, d'épaisses haies fossoyées, vit seul avec ses bœufs et il éprouve le besoin de parler, que sûrement lui donne la faculté, l'instinct du langage.

De quelle manière diriez-vous que le Poitevin fume les terres? il y répand les engrais en les divisant, en les semant comme du grain, et voici quelle est sa rotation de récoltes: pendant cinq ou six années, blé; pendant cinq ou six autres, repos ou plutôt pacage. Pendant ce temps, la terre se couvre de hauts genêts et de grandes herbes; les herbes, les genêts sont coupés, brûlés, et la terre de nouveau emblavée. Autre part les grosses fermes sont de six,

huit charrues; dans ce pays elles ne sont, comme en Bretagne, que de trois, quatre.

Les vignes ne sont pas échalassées.

Vous avez partout entendu parler des beaux ânes du Poitou. Les plus beaux, ceux d'*espèce*, ceux des haras, se vendent comme une petite ferme de notre Gevaudan, deux, trois mille francs. Les ânes étalons, c'est à remarquer, sont sujets à nos maladies de libertinage; la nature punit aussi de leurs excès les animaux.

De même que les choses simples d'un pays ressemblent aux choses simples des autres pays, les villages du Poitou ressemblent aux autres villages, mais le villageois du Poitou fait meilleure chère; il met plus franchement la dîme et la rente dans son pot. Il est d'ailleurs habillé simplement, grossièrement. Je remarquai toutefois qu'en général il a l'air étoffé.

Vous croiriez que la belle Poitevine, dont une coiffe agréablement serrée par une agrafe au-dessous du menton encadre si gracieusement le visage, dont un haut corset marque toute la finesse de la taille, dont un riche clavier d'argent à plusieurs chaînes semble, pour ainsi dire, sonner à tous ses pas sa portion d'empire, soit, dans son domestique, choyée, considérée; il s'en faut bien : elle sert humblement son mari, et ne s'assied à table que lorsqu'il lui en a donné la permission, ou plutôt l'ordre. Dans sa cabane, le villageois poitevin est roi, et il n'y a pas de reine.

Messieurs, a ajouté Trophyme, retenez bien aussi, je vous prie, cet usage du Poitou : lorsqu'un bon vivant, comme monsieur Robert, a achevé dans une fête la barrique, il en porte honorablement la cannelle au chapeau. Retenez encore celui-ci : lorsqu'un jeune garçon veut se louer pour les travaux champêtres, il se présente sur la place paré d'épis ; lorsqu'il veut se louer pour les travaux ordinaires de la domesticité, il se présente paré de fleurs.

Le villageois poitevin est un bon, un excellent homme, franc, simple, droit de cœur et de sens, loyal, religieux, moral, mais opiniâtre, opiniâtre, surtout dans ses opinions. C'est dans le Poitou que, maintenant que nous n'avons plus de monarchie, il faut chercher les derniers monarchistes, et si jamais nous n'avons plus de république, c'est là qu'il faudra aller chercher les derniers républicains.

Dans le Poitou, le villageois sent encore un peu la poudre et un peu le brûlé. Il le sent encore au nord, dans la Bretagne, et même dans la Normandie; il le sent dans le Perche, dans le Maine; et si, au midi, dans la Saintonge et l'Angoumois, il le sent, il ne le sent guère.

Les vastes bassins des pays qu'arrosent la Garonne, la Dordogne, le Tarn, le Lot, l'Aveyron, le Gers, sont éternellement dessinés par les chaînes des montagnes; mais rien de plus incertain que les vraies limites de la grande province de Guienne

qui, depuis plus de dix siècles, les couvre de son nom. Ce pays, où sont les plus fertiles contrées de la France, n'est pas, il s'en faut, assez profondément remué. Les outils des laboureurs ne les feront pas accuser de sorcellerie, comme ceux de Cretinus. Ah! que nos villageois du midi aillent demander à ceux du nord leur soc large et brillant, leur large et brillante bêche, leur large et brillante houe, leur houe fourchue ou crochet, à pointes longues et brillantes, leurs grandes et brillantes faucilles, leurs grandes et brillantes faux; et, quand la récolte est faite, leurs grands fléaux, leur grand hache-paille. J'ai vu vendre dans l'arrondissement de Lauzerte, en Quercy, et dans l'arrondissement de Saint-Denis, près Paris, canton-école de l'agriculture française, les instruments aratoires d'une ferme; ils semblaient faits pour des hommes différents.

Je demanderai à ceux qui nous gouvernent, si les villageois, ont dans ces belles régions éloignées de la capitale, des fermes-modèles, une par département.

Ont-ils aussi une société d'agriculture, une par département? Il y a trente ans que la Bretagne nous a donné l'exemple de cette nourricière institution, dont le bon roi Stanislas s'honorait d'être. Et ce sont pourtant ces sociétés qui ont fait venir nos moutons d'Espagne, nos brebis de Flandre, qui ont voulu que la supériorité que nos fabriques avaient par la main-d'œuvre, elles l'eussent aussi par les matières premières; qui ont voulu que nos villageois

fabriquassent, pour ainsi dire, ces matières premières. Ce sont elles qui ont aussi importé d'autres espèces d'animaux, d'abord des chevaux arabes, aux premiers jours de la révolution. Mais pourquoi nos villageois ont-ils laissé détruire nos haras? ce n'est pas que les sociétés d'agriculture ne leur aient donné l'alarme.

Les sociétés d'agriculture ont encore importé les poules huppées aux gros œufs, les gros pigeons romains.

Et parmi les végétaux exotiques qu'elles ont aussi importés on compte le pin de Corse, le peuplier du Canada, le peuplier d'Athènes, l'érable rouge, le tulipier et autres arbres. On compte encore plusieurs arbustes, et plusieurs plantes du Nouveau-Monde.

Surtout et avant tout, on leur doit la grande culture des pommes de terre qui donnent par arpent deux cents quintaux de farine-racine au lieu des douze quintaux de farine-épi. Sans doute, celle-ci vaut mieux que celle-là, mais, patience, attendez les nouvelles manipulations, les perfectionnements.

Ce sont encore ces sociétés qui ont crié aux villageois : gardez-vous de détruire les petits oiseaux, les oiseaux chanteurs; ne dites pas que leur musique est trop chère, car ils se nourrissent d'insectes qui se nourrissent de vos récoltes.

Ce sont encore ces mêmes sociétés qui nous ont averti des premiers bourdonnements d'un nouveau

fléau ailé qui nous vient d'Allemagne, de cette terrible mouche hessoise, dont la voracité fouille la terre, suce et dévore les racines alimentaires.

Dans leurs mémoires, qui sont vraiment les livres de l'avenir, les plus petits insectes occupent une grande place. Voyez-y, à la suite de la plantation du mûrier, l'éducation des vers à soie.

Je voudrais bien que ces équitables sociétés eussent des fonds plus considérables pour couronner plus souvent les têtes des plus intelligents villageois. Un bon curé, le curé de Saint-Gaudens, appelé Pressac, a institué dans sa cure le prix d'une médaille d'argent figurant une charrue.

Ai-je fini? non, je n'ai pas fini d'énumérer les diverses sortes de biens dus aux sociétés d'agriculture. Elles nous ont donné ces calendriers si instructifs qui ont changé ou qui changent la face du sol français, qui vont porter les bonnes méthodes dans les plus pauvres, les plus petites cabanes, car ce sont moins les flambeaux que les lampes qui éclairent le genre humain.

Il y a de solennelles expositions des produits de l'industrie; il faudrait aussi de solennelles expositions des produits de l'agriculture, la première des industries. Ma pensée élève, en ce moment, de ces grands bazars agricoles dans tous nos ports de commerce. Je vois celui de Bordeaux, où sont étalés aux yeux des Anglais, des Hollandais, des Espagnols, des Suédois, toutes les denrées, toutes

es productions du vaste bassin de la Garonne : ses vins rouges, ses vins blancs; ses farines blutées, minotées, étuvées; ses fruits confits, ses fruits secs; ses fromages, ses beurres, ses viandes salées; ses laines, ses lins, ses chanvres. Soyez sûrs que tous les ans les tables d'exposition s'allongeraient, et que la foule des visiteurs se grossirait.

Cette vaste Guienne, et encore plus la France, bien plus vaste, auraient besoin d'un code rural dont le projet serait revu dans les différentes sociétés d'agriculture.

Ainsi que les autres parties de la France, la Guienne aurait besoin de bureaux d'assurance des récoltes; car combien de fois n'ai-je pas vu les gros fermiers trembler de tout leur corps à l'apparition du lointain grain d'un orage qui, en quelques heures, pouvait les envoyer à l'hôpital. Et, certains jours de printemps, n'ai-je pas vu aussi dans le plus riche pays, dans l'Agenois, où la terre partout emblavée est partout ondoyante d'épis, où les arbres cachent les feuilles sous les fruits, un vieillard sur la porte de sa cabane regarder d'un air désespéré le ciel, où brillait un soleil étincelant; et, à quelques pas de là, un autre, et successivement d'autres, pleurant tous sur le sort de leurs nombreux enfants. C'est que là, quand un brillant soleil se montre sans intervalle sur une atmosphère brouillardée, même légèrement brouillardée, tout est grillé, tout a péri.

On estime que, dans la France méridionale, les récoltes sont réduites d'un dixième par les grêles, les ouragans ou les brouillards qui, dans tous les villages, ou du moins dans tous les cantons, rendent parfois si nécessaires les greniers d'abondance dont tous les villages, même tous les cantons manquent.

Combien on a écrit sur la police et le commerce des grains ! Aujourd'hui il n'y a qu'un mot à dire, et ce mot est pour applaudir à la loi actuelle qui laisse ouverts les ports tant que le blé n'a point passé un certain prix, et qui, dès qu'il l'a passé, les ferme.

Que je vous apprenne ici, en passant, que les quakers poussés par je ne sais quel bon vent sont venus en France nous acheter pour deux millions de biens nationaux; certes nous les aurions achetés sans eux; mais c'est autant d'argent de plus dans nos campagnes, où le mouvement normal des ventes rurales doit absorber au moins le tiers du numéraire en circulation.

Les banques territoriales ne seraient pas très nécessaires autour des grandes villes de commerce, des grandes capitales de la France; mais dans les campagnes qui en sont éloignées, elles y seraient la vie d'une agriculture nouvelle. Les dessèchements des inutiles et mortifères étangs, c'est-à-dire de tous les étangs, ne seraient plus retardés, à commencer par les trois cents du petit pays de Perthois, en Champagne, ou à commencer plutôt

par les quatre cents lieues d'étangs côtiers, qui pourraient être couverts de prairies, de champs, de belles plantations d'arbres encadrant dans un immense et verdoyant boulevard la France maritime: et ce n'est pas tout; la proximité de ces banques ne laisserait plus jaunir de vieillesse les prés dont alors on taillerait, on pélerait les gazons.

Supposez ces banques territoriales établies; les villageois de la haute Auvergne, du Rouergue, ne manquent pas de fourrages; ils manquent de troupeaux. Ils auraient et des fourrages et des troupeaux. J'en dis autant des villageois du Périgord, du Quercy; autant des villageois du Vivarais, du Gevaudan et des Cévennes qui, plus que les autres, ont besoin d'argent pour cultiver leurs pierres. Nous devrions encore aux banques territoriales des milliers de nouveaux chemins vicinaux; et, par conséquent, des milliers de nouveaux villages, mieux placés, mieux espacés que ceux qui existent; les artérioles font autant que les artères à la croissance du corps social.

Dans certains cantons des pays, qu'en ce moment nous parcourons, les villageois font des récoltes où ils n'ont ni labouré, ni semé : telles sont, dans les Landes, les écorces des liéges, la résine des pins. Telles sont dans le Périgord, les truffes; dans le Languedoc, le sumac; dans le Rouergue, les champignons muscats; telles sont, mais plus loin, les paillettes de l'Arriége, la manne du Briançon-

nais, la cochenille de la Provence, les varech des côtes : ce sont comme diverses espèces de manne pour les pauvres chaumières.

Les glandées, les panages, ne sont-elles pas aussi des récoltes venues sans soins, sans labeurs? n'en est-il pas ainsi de la coupe des bois? et ne dois-je pas vous parler des villageois bûcherons, dont nous n'avons guère connaissance, car à peine avons-nous entendu mentionner les nombreuses populations forestières vêtues de peaux, habitant les unes loin, les autres à côté de nous, vivant comme les oiseaux dans de hauts nids, dans de hautes cabanes de bois portées sur quatre poteaux et, comme les oiseaux, jouissant de toute l'indépendance de la nature; car ils ne reconnaissent d'autre autorité que celle de l'ancien ou chef de famille. J'ai parcouru, moi, les grandes forêts des Ardennes, de Bitche, de Haguenau, des Vosges, de la Bourgogne, du Poitou, des Landes, enfin les grandes forêts de la France, et par occasion, je dirai que l'étendue en est évaluée à douze millions d'arpents.

Mon Dieu! mais mon Dieu! ne pourrons-nous donc rentrer dans notre pays, dire que ce grand bassin de la Garonne est le plus grand de la France, qu'il est géologiquement et par conséquent dans son agriculture le plus varié, que là sont les villages le mieux bâtis? il y a quelque temps que des maisons isolées y ont, pendant plusieurs heures et contre des bataillons, soutenu des siéges. Ce vaste pays, si

souvent peint à nos yeux et dans notre pensée, nous est tout entier présent; aussi et encore mieux le sont les villageois. Sous vos fenêtres, au septentrion, est le villageois auvergnas que, si j'étais peintre, je représenterais à cheval sur un mulet. Je représenterais assis sur une haute forme de fromage le villageois rouergas dans le pays duquel en ce moment nous sommes; je représenterais riche de ses laines, au milieu d'un grand, d'un beau troupeau, le villageois gevaudannais; le villageois quercinois minotant ses superbes moissons, en remplissant, pour les colonies,huit cent mille barils de la plus belle et de la plus substantielle farine; le villageois quercinois serait gros et gras, cela va sans dire. Dans mon tableau, le villageois agenoisien confirait au soleil ses pruneaux pour les deux mondes, et le gentil villageois gascon, de la Gascogne proprement dite, vendrait ses poires de bonchrétien, les plus petites autant et plus que les plus grosses. Le villageois pêcheur des Landes, comme tous les villageois pêcheurs de la France, y vendrait bien ses coquilles, et enfin on y verrait le rusé villageois bordelais troquer les étroites bouteilles de son vin délicat et odorant contre de gros pains de sucre.

Oh! cette fois, messieurs, je préviendrai l'impatience que vous donnent mes trop longues narrations, que je tâche cependant d'accourcir le plus que je puis. Vous ne me crierez pas: Trophyme!

eh bien! Trophyme, quand donc viendront LES VILLAGES ET LES VILLAGEOIS DU MIDI? Car, messieurs, ils sont venus; nous sommes déjà entrés dans l'antique région ou île de la Novempopulanie. Mais, monsieur Trophyme, nous sautons donc sur la Xaintonge? — qui est une si bonne terre de sel; — sur l'Angoumois? — qui est une si belle terre de coquilles; nous sommes déjà entrés, a-t-il repris avec un ton encore plus solennel, dans l'antique région ou île de la Novempopulanie, renfermée entre l'Océan, la Gironde et les Pyrénées, qu'habitaient neuf peuples ou petites nations sous-divisées féodalement, dans la suite des temps, par la force des armes ou par les contrats de vente, par les contrats de mariage en vingt, peut-être en trente, peut-être en quarante plus petites nations villageoises dont le territoire était titré de seigneurie, sirie, baronnie, vicomté, comté, duché, parmi lesquels était un royaume de six lieues de long, de quatre de large qui, dans l'univers entier, donnait son nom à la moitié de la couronne de France. Ces toutes petites nations, dont plusieurs étaient cachées aux pieds des Pyrénées, avaient des constitutions différentes; il va sans dire qu'il y en avait de représentatives? Oui : L'année de la révolution, quelques mois avant le 14 juillet, on voyait en plusieurs lieux les états du pays, composés de trente paysans, assemblés en plate campagne, entourés de rangées d'autres paysans qui leur don-

naient des requêtes, qui les appelaient nos seigneurs. Il va sans dire qu'il y en avait aussi de municipales? oui encore, et les unes étaient romaines gouvernées par des consuls, les autres, mosarabiques, gouvernées par des alcades.

Je me souviens qu'à mon premier tour de la France le savant en mission que j'accompagnais, me dit: J'ai voyagé dans ce même pays quelques années avant la révolution, eh bien! il était alors plus près des temps de Froissard qui en parle longuement, que des temps actuels; car rois, royaumes; princes, principautés; ducs, duchés; barons, baronnies; comtes, comtés; tout a comme subitement disparu. Ah! quelle contrée, autrefois si noble, si territorialement historique! en un jour vous aviez quelquefois vu du haut des montagnes, au milieu de mugissants troupeaux de vaches, d'innombrables troupeaux de brebis, agitant doucement leurs sonnailles au milieu de légères troupes de cavalles et de chevaux à demi sauvages, les vieux châteaux de la maison de Foix, de la maison de Navarre, de la maison de Comminge, de la maison d'Armagnac, et de plusieurs autres grandes maisons célèbres par leurs sanglantes tragédies, par leurs mémorables malheurs. Dans les scènes qu'elles vous rappellent, vous voyez toute l'histoire du pays. — Eh! monsieur, dis-je, là n'est pas l'histoire du pays, là plutôt est l'histoire des petites royautés de l'ancienne Grèce, et, si vous voulez, l'histoire de toutes les

grandes ou petites dynasties maîtresses de la terre : Mais où est-elle donc, mon camarade, où est-elle? messieurs, c'est vous que je fis alors parler de mon mieux : Où est l'histoire du pays? répondis-je, en m'appropriant vertement votre doctrine ; elle est d'abord dans l'histoire agricole, dans l'histoire des différents états successifs des cultures par lesquelles la Novempopulanie a passé de l'état pour ainsi dire sauvage à la variété de cultures de toutes sortes de grains, de toutes sortes de vignes, de toutes sortes d'arbres, de toutes sortes de fourrages, de toutes sortes de moissons qui se montrent dans ces vastes campagnes, charment l'œil et vont ensuite approvisionner de froment, de seigle, de panis, de millet ou milton, comme on dit dans le pays, de maïs, de pois, de haricots, de vins, d'eaux-de-vie, de fruits, les marchés de cette vaste province. Dites quels ont été les perfectionnements ou les dégradations des animaux ruraux, notamment des bisons, des mouflons, des navarrins. Dites quelles sont les espèces qui se sont réfugiées dans les montagnes, qui n'ont pas reparu ; dites que les parcs des fermes ont les claies les plus fortes, sont gardés par les plus terribles chiens ; dites comment sont, comment ont été les charrues, les instruments d'agriculture, tous différents d'un canton à l'autre, par la lame du soc, par l'habitude des bœufs à ne travailler qu'à un côté de la charrue, qui ont de la peine à s'habituer à un autre côté et que les mar-

chands de bestiaux appellent les *virats*, les changés de place au timon. Dites aussi comment a été successivement la face des champs avant d'être comme aujourd'hui si artistement travaillés, semés, hersés, peignés. Là est l'histoire du pays, si vous ajoutez comment étaient les chaumières avant d'avoir, comme celles d'aujourd'hui, pour ainsi dire secoué leur chaume, de l'avoir remplacé par des toitures de beau schiste ou de belle brique rouge, et leurs murs de paille, de boue, par des murailles, quelquefois, du plus beau marbre, vous ferez l'histoire du pays, la vraie histoire du pays; et ne craignez pas, si elle est la vraie histoire, qu'elle dédaigne de parler de ces grands vases de cuivre, de ces grands ustensiles de fer battu qui parent les murs des riches maisons, ainsi que de cette profusion en linge de corps et de table; enfin, des vastes écuries et des beaux mulets qui les remplissent.

Mon compagnon, l'ingénieur géologue, homme d'un esprit juste, pour ainsi dire géométrique, fut à l'instant gagné à votre système, et, comme il connaissait mieux que moi cette belle contrée, il poursuivit, je m'en souviens très bien, dans la même forme que la mienne : Vous ne faites pas l'histoire du pays, si je ne vois pas dans votre description, au-delà de chaque montagne, de chaque rivière, de chaque vallée, de chaque torrent, changer les habitudes, la physionomie, le caractère de chaque petit peuple, si je ne le vois changer, comme ses

habits, qui sont tantôt en peau, tantôt en cordeillat, tantôt en calmouk, tantôt en beau drap, tantôt taillés, ici comme l'ancienne cape, là comme l'habit espagnol, là comme l'habit de Henri IV, plus loin comme l'ancien habit français, plus loin encore comme l'habit à la mode; si je ne vois notamment changer la coiffure, le berret, ou chapeau rond et plat comme une assiette, le chapeau de paille, le grand chapeau noir clabaud, le grand chapeau blanc clabaud, le chapeau à haute forme, le chapeau du Palais-Royal; si, enfin, je ne vois point ou n'entends point parler la langue basque, ensuite la langue basque mêlée de la langue romane, ensuite la langue romane, ensuite la langue romane mêlée de languedocien, ensuite le languedocien mêlé de français, ensuite le français.

Je voudrais bien encore savoir ou plutôt que l'histoire me dît quelles sont les anciennes législations, et celui qui nous apprendrait comment des pays espagnols dans les pays français, dans la Novempopulanie; comment d'une Navarre dans l'autre est venue, en passant par-dessus les Pyrénées, la liberté constitutionnelle, c'est-à-dire comment sont venus les fors, ferait-il l'histoire du pays? Oui, et il en ferait la partie la plus élevée, la plus noble, comme celui qui nous apprendrait comment la France méridionale a reçu de l'Espagne septentrionale une plus grande ferveur de culte, comment elle lui a communiqué une plus grande ferveur religieuse.

N'oubliez pas que si autrefois ce pays était à moitié libre, il était en même temps à moitié serf, et que, si ensuite la liberté de 1789 a redressé, a militarisé les habitants, elle a aussi corrompu la pureté de leur sang et celle de leur foi religieuse, et cela n'est pas seulement vrai dans cette partie des campagnes de la France, cela est de même vrai dans toutes les campagnes.

Disons, pour terminer, un seul mot de leurs plaisirs; un seul mot, s'il est vrai qu'un seul mot suffise. Ils dansent, ils sautent, ils chantent quatre fois plus que les autres, et enfin ils couvrent de rosiers, sèment de fleurs leur funèbre dernier asile.

Trophyme, cessant de faire parler son ingénieur, continua lui-même ainsi :

Je connais un pays où les paysans qui ramassent de l'or dans le gravier de leurs rivières sont cent fois moins riches que ceux qui gardent les brebis et les chèvres, vendent leurs laines, leurs fromages; ce pays est la petite province de Foix.

La petite province de Roussillon en est limitrophe, et tire moins de profit de ses excellents vins si renommés, que, tout à côté, les provinces pyrénéennes n'en tirent de leurs eaux minérales où tous les malades et désœuvrés de l'Europe viennent boire et surtout faire bonne chère; les belles maisons de ces eaux appartiennent aux chaumières d'alentour.

Avant l'année 1789, le Roussillon, par les ha-

billements, le ton, les mœurs, les opinions de ses villageois, était au-delà des Pyrénées; depuis, il est en-deçà, il s'est francisé de plus en plus, il est Français.

A la Novempopulanie touche l'Occitanie. Il n'y avait pas autrefois, au temps du chevalier de Florian, de romancier, d'historien, de géographe, tant soit peu chaleureux qui, dès qu'il avait à parler du Languedoc, ne commençât par cette invocation obligée: Salut! trois fois salut, terre de l'Occitanie! Pour moi, je me contente de saluer une fois, mais fort respectueusement, les bons et spirituels paysans du pays du Languedoc, ses deux millions de villageois ou de vilains, car ces deux mots, qui ont la même origine, la même racine, *villa,* ont eu d'abord la même signification, et soit dit, non en passant, mais en nous y arrêtant, ce n'est que par un abus de mots dans les temps où il n'y avait pas d'académies, où il y avait des nobles féodaux, maîtres des châteaux-forts, maîtres des poëtes, maîtres de la langue, qu'ils ont eu une signification différente. Quand on dit, en parlant d'un homme fourbe, corrompu, qu'il a fait là une action bien vilaine, c'est en prenant le sens littéral et primitif, comme si l'on disait : il a fait là une action bien villageoise.

Mais sommes-nous encore dans le Languedoc? oui, nous y sommes : nous voilà dans cette riche province, où les villageois font sortir par cent portes

les blés, les huiles, les fruits, les vins, les vins de liqueurs, les vins muscats; où les villageois de l'Auvergne, du Rouergue, du Quercy, du Périgord, du Limousin, font entrer par cent autres portes leurs innombrables bêtes à laine.

Le goût des villageois languedociens pour les grelots, les sonnailles, les sonnettes, les clochettes des animaux ruraux est grand; celui des Dauphinois plus grand; celui des Provençaux plus grand encore; les peuples de ces pays n'aiment pas moins les beaux harnais, les beaux plumails.

Mais, s'ils aiment à parer leurs bestiaux, ils aiment aussi à se parer eux-mêmes. Le jeune Languedocien, surtout avec sa nouvelle carmagnole serrée, son pantalon de velours, son haut chapeau, sa large ceinture, ou plutôt sa large écharpe rouge flottante, est un des plus élégants paysans de France. La villageoise n'est pas moins élégante avec sa petite camisole écarlate, verte, bleue, son petit tablier volant et sa ronde coiffe plate; car j'ai fait l'observation que, de la Normandie au Languedoc, au Béarn, tandis que les vignes vont toujours en s'élevant et finissent par grimper sur les arbres, les coiffes des femmes vont toujours en s'abaissant. Les jours ouvrables, le Languedocien est vêtu de simple toile; alors sa parure est dans ses champs à épis d'or, dans ses coteaux noirs de beaux raisins, dans ces grandes plaines bleues du pastel de l'ancien pays de Cocagne.

Maintenant vous me dites, ou vous allez me dire : n'avez-vous point parcouru deux fois la France? Oui. Et vous avez donc pu remarquer mieux qu'un autre les différences caractéristiques, j'entends littéralement les différences de caractère ; elles sont, chez les villageois, saillantes, et, pour employer au moins une fois la langue de l'architecture, elles sont en bossages. Messieurs, j'ai véritablement trouvé, dans le nord, les villageois graves, lents ; moins graves, moins lents au centre ; vifs et bouillants au midi, et cela est, et le climat le veut ; pour tout le reste, d'ailleurs en tous lieux, un peu timides avec l'homme de ville, quoique aujourd'hui ils votent en concurrence avec lui comme électeurs ; quoique avec lui ils montent comme jurés sur le tribunal criminel ; quoique avec lui, et aussi souvent que lui, ils aient été en ligne de bataille.

Il n'y a donc pas de bien grandes différences entre les villageois ; il y en a de bien moins grandes entre les villages, leurs clochers, leurs églises et leurs châteaux. Je n'ai trouvé dans les villages du Languedoc rien de remarquable, si ce n'est que les pagésies ou maisons villageoises ont les toitures couvertes de tuiles façonnées en demi-cylindre, agencées les unes au bout des autres. Il les faut ainsi, car dans ces grandes plaines à blé et à batailles, il tombe quelquefois au milieu des orages des grelons de demi-livre, d'une livre.

Ici comme ailleurs, les chemins sont dénués de

croix de pierre, de fer ou de bois, et les murailles des maisons de bénitiers et de reliquaires. La liberté des opinions est-elle ou n'est-elle pas encore entière?

Par le Vélai nous sommes déjà passés en Dauphiné; et j'y fais les mêmes remarques.

Toutefois la joie a liberté entière; elle circule de nouveau sous ces hautes voûtes de verdure que forment les forêts de châtaigniers, d'oliviers et de mûriers de cette belle province; elle ne circule pas moins autour des grands champs de millet, des épaisses plantations de maïs. Le villageois limousin donne à ses châtaignes, à ses raves toutes sortes de préparations; ainsi fait le Dauphinois.

De même que le villageois franc-comtois parcourt la France avec ses horloges de bois, de même le petit Dauphinois la parcourt avec sa marmotte.

Le petit Dauphinois rencontre souvent son père le thériacleur, le droguiste, avec ses poids, ses balances, qui va pour leur argent médicamenter en thériaque et en diverses autres drogues tous les villages qu'il rencontre.

D'autres paysans dauphinois parcourent aussi la France; mais en vendant la haute épicerie, le girofle, la cannelle, la noix muscade; ils ont leurs points de station, soit villes, soit villages, où ils se font adresser leurs lettres, où ils règlent leurs comptes.

Les uns et les autres portent leur boutique sur le dos; toutefois, tandis que les pauvres Dauphinois

thériacleurs ne portent qu'une petite balle, vous voyez les riches Dauphinois droguistes pour ainsi dire cachés derrière leur énorme panier carré, qu'ils portent sur leur athlétique dos. Les Dauphinois ambulants sont chaussés de gros souliers bordés de ferrements, de clous de charrettes.

Les villageois du Dauphiné ambulants sont aussi arboristes; ils vont vendre des arbustes exotiques ou rares.

Les villageois verriers ambulants sont de tous les pays.

Les villageois chiffonniers ambulants sont de tous les pays.

Les villageois savetiers ambulants sont de tous les pays.

Au-delà de trente lieues de Paris, les enfants villageois ne tutoient pas leurs parents. On parle de construire des chemins de fer : je le veux bien, pourvu que ce ne soit pas pour la rapide circulation de cet usage immoral, imprudent et insensé; que s'il devait en être autrement, heureux alors les villages des montagnes, les villages du Dauphiné.

La petite paysanne ne porte plus là ni ailleurs les antiques noms de Marie, de Marguerite, mais de jolis noms de roman ; et je crains bien que, dans le chemin de la vertu, les pas de Jenny ne soient pas aussi fermes que ceux de Jeanne.

On me demande à cette heure si dans le Dauphiné ainsi que dans les autres pays de montagne

ou de plaine le villageois bat sa femme? Cela peut bien arriver; mais là, comme dans les autres provinces, le bâton se ralentit de plus en plus, sans toutefois que je puisse attester que toujours il repose.

Je n'ai pas vu, et je finis par là, je n'ai pas vu dans le Dauphiné comme dans le Gâtinais, comme dans le Languedoc, de grands champs couverts de canards, d'oies, de pigeons.

Peut-être le villageois provençal ne mange pas toujours son saoûl de pain, et peut-être devrait-il ouvrir plus largement son pays au blé sarrasin, qui fait l'abondance du Dauphiné, au maïs, qui de plus en plus fait la splendeur de la France.

Ce ne pourrait être que le fait d'un imbécile historien rhéteur de vouloir fondre, de vouloir même faire jointer les divers chapitres d'une histoire de l'ordre social qui tous ont pour objet les œuvres des hommes. Il n'est que la nature qui, par ses savantes et admirables transitions, puisse lier les vastes parties de ses immenses œuvres. La Suède est la transition des régions hpyerboréennes aux beaux champs, aux belles prairies de l'Allemagne, qui est elle-même une transition aux vergers, aux vignobles de la France, qui elle-même est une transition à la délicieuse Italie : elle y touche par la Provence.

Je me souviens que la première fois que j'entrai dans ce beau pays, ce beau jardin des Hespérides,

j'avais déjà fait ce jour-là une grande course; mes jambes furent aussitôt, comme par enchantement, délassées. Quelle région si magnifique, si extraordinaire? De vastes plaines sont par longs intervalles bossoyées de montagnes, hérissées d'un côté de rochers, et de l'autre plantées de vignes, d'où, pour ainsi dire, coulent des torrents de vins blancs, des torrents de vins rouges. Les autres pays, à la saison des fruits, sont peints du vert des noyers, des châtaigniers, du bleu des pruniers, du rouge des cerisiers, des guigniers, des poiriers, des pommiers. La Provence est peinte du brun des oliviers, du blanc, du noir des mûriers, de l'écarlate des arbousiers, du vermeil des jujubiers, des grenadiers, des figuiers, du jaune des orangers, et, au milieu de toute cette immense nappe de beaux fruits, se montre le villageois provençal qui, de la pointe de sa serpe, semblait commander à la terre de les produire. Je me détournais continuellement pour aller me promener dans ces contrées de laurier, de marjolaine, de lavande, de lilas, de roses; pour aller voir la cueillette des câpres, des pistaches, des pastèques, de la graine d'Avignon, du safran, du riz, de la garance.

Je me souviens que je tournais avec discrétion autour des larges claies chargées de fruits séchés au soleil : Bonnes gens, vous avez ce que j'estime, les vraies richesses, la désirable abondance. Que de choses je vois! que de choses je dirai que j'ai vues

quand je retournerai dans mon village ! Venez, venez, me criait-on alors, venez ici voir faire le raisiné que nous envoyons dans toute la France ; venez là voir moudre les olives, entonner l'huile, mastiquer les barils qu'on envoie dans toutes les parties du monde.

J'étais passé dans des villages dont les rues étaient tapissées de pampre et de raisins. Quelques semaines après elles l'étaient de raisins secs pendants aux sarments : Mes amis, disais-je, garde à vous ! les raisins de Malaga sont près d'entrer en France et d'en faire sortir plusieurs millions ; mais vous ne parviendrez pas à vous en défendre avec ceux que je vois là ; il faut en extirper l'espèce. Je leur montrais leurs raisins à petits grains. Vous vous défendrez bien plutôt avec ceux-ci. Je leur montrais leurs beaux, superbes, gros raisins de pance.

A notre Marvejols on n'a jamais pu imiter les saucissons des villages de la Provence, quelque exacte ou minutieuse description que j'en aie faite.

Mais, brave Trophyme, dites quelque chose des bestiaux. — Ils sont bien inférieurs aux nôtres, surtout quant aux vaches.

Quelque chose du labourage ? — On laboure avec des bœufs, des chevaux, plus généralement avec des mulets.

Quelque chose des villages ? — Tous ou du moins grand nombre sont remparés, murés, ont des portes, des créneaux, et il arrive que le voyageur, après s'être

longtemps trompé, après avoir longtemps pris des villages pour des villes, se trompe encore, prend des villes pour des villages. Je remarquerai aussi que dans le reste de la France les villages descendent ou qu'ils sont descendus vers les plaines.

Quelque chose des villageois ? — Les trois quarts et plus sont ou journaliers, ou cultivateurs à la bêche; les autres sont cultivateurs à la charrue; et les uns fermiers partiaires, métayers, les autres propriétaires.

Quelque chose de leur sort? — J'ai remarqué qu'en général, le villageois de la Provence était vêtu de toile, coiffé de paille; et s'il s'habille légèrement, il se nourrit plus légèrement encore : sa soupe est à l'huile, ses quatre ou cinq repas de fruits ne sont que quatre ou cinq desserts. Rarement il mange du porc; le mouton, le veau lui sont inconnus. Sa pâtisserie est le pain pétri avec du poisson; et son grand régal est la bouillie-bays, mets composé de beurre, d'huile, de poivre, d'ail. Ah! ce n'est pas un pays de bonne chère! c'est un pays de parfums, surtout un pays de joie. Le villageois provençal, avec sa grande ceinture, la villageoise provençale, avec son jupon court, sont, depuis plusieurs siècles, toujours à sauter, à chanter, à danser. Le Provençal chante en jouant, surtout en jouant de la paume; il chante en travaillant; il chante en combattant. L'hymne des Marseillais est écrit dans notre histoire militaire. Le Provençal

des villages, fils direct de cette terre de feu, bien plus que le Provençal des villes, a un continuel jeu de physionomie qu'animent ses deux brillants yeux. Il est tout mouvement, tout passion. Il parle souvent, comme le villageois poitevin, aux animaux ses compagnons de travail, mais c'est avec l'impétueuse brusquerie de sa province. J'étais un jour sur le grand chemin; j'entendis de loin comme une dispute; je m'approche; il n'y avait qu'un charretier provençal, affublé de son haut bonnet, de sa longue cape à bandes blanches, noires; il en avait avec son mulet, son mulet chef de file; il le haranguait : Trone de Dieu! hi! hi! avance, avance donc, ou je te *gare* ton plumet, et tu entreras dans Toulon comme un... Ce mot que partout, dans sa colère, le peuple a dans la bouche, rimait avec le nom de la ville. La vivacité expansive du Provençal ne l'empêche pas d'être bon, hospitalier. Il a toujours à l'entrée de son jardin un jeu de boules à vous proposer, et à côté de la porte de son habitation, un pot d'olives, dont il offre à tous ceux qui viennent; il en a toujours sur lui à vous offrir. Ce qui me plaît encore plus, il a sans cesse la légère petofie de madame de Sévigné à vous conter; sans cesse quelque spirituelle saillie voltige sur ses lèvres. Quel plaisir de vivre en Provence, mais aussi quelle peine d'y mourir !

Trophyme, lui a dit Armand, quand il a eu fini, quelle si vaste, si pleine tête, Dieu a placée sur vos

épaules! que de science vous nous avez montrée, que de science vous nous avez laissé entrevoir, vous nous avez cachée! Vous venez de faire la première histoire des villageois qu'ait eue le monde, c'est-à-dire, et on ne saurait trop le répéter, la première histoire des trois quarts et plus de la nation. Vous avez parcouru avec nous la France entière, marchant toujours devant nous, toujours nous montrant du doigt les divers territoires, les diverses cultures, les divers villages, les divers villageois avec leurs diverses manières de vivre. Dans votre bouche, la terre française est devenue successivement normande, picarde, flamande, languedocienne, dauphinoise, provençale. Vous nous avez fait comme la relation d'un pays inconnu que nous habitons, et que vous avez rendu nouveau en le parant de ses propres formes, de ses propres couleurs.

Trophyme ne nous a point paru mécontent; et, là-dessus, il est parti : C'est trop, beaucoup trop, Armand! ont dit Gervais et Robert. Ah! pardi! leur a répondu Armand, vous me la baillez belle! vous faites venir les gens; vous les renvoyez les mains vides : payez du moins leurs oreilles.

LA DÉCADE DES TREIZE PETITS CHAPITRES.

Décade XXIX.

Trophyme, alléché par les paroles d'Armand, est revenu aujourd'hui de lui-même, et, sans autre cérémonie, nous a abordés ainsi : Que diriez-vous d'une histoire du peuple romain, où ne seraient ni les consuls, ni les tribuns, ni les magistrats, ni les officiers publics? Vous diriez qu'elle n'est pas entière; vous le diriez, j'en suis sûr. Eh bien! votre histoire des villageois n'est pas non plus entière; il y manque les chefs, les officiers, les serviteurs publics. Vous avez mis en œuvre l'histoire de Jantou; vous vous servirez peut-être aussi de celle de Janillon, la traduction française de Jantou. Mon Jantou avait été franciser son nom au-delà de la Loire. Il me conta ainsi son histoire que j'écoutai bien, comme vous allez voir.

J'avais à peine seize ans que LE PORCHER DU VILLAGE fut honteusement renvoyé. Je fus nommé à sa place. J'avais été auparavant glaneur, grapilleur, et mon oncle, scieur de long, voyant que je m'étais toujours bien battu contre les affamés glaneurs, les affamés grapilleurs des villes, m'emmena avec lui, et je fus son quatrième, bientôt son troisième garçon : mais je voulais une charge, et je l'eus, et je portai

ma tête bien plus haut quand je fus porcher public. Bientôt, par honneur, je voulus me hausser encore : il faut vous dire qu'alors il y avait dans chaque village deux porchers, le porcher du roi, le porcher des habitants. Je fis des démarches pour être porcher du roi, charge qui était aussi devenue vacante; mais mon oncle, un de ces hommes forts d'esprit, forts de corps, un de ces hommes qui, partout où ils se trouvent, sont toujours les maîtres, voulut que je restasse porcher du village; et comme j'insistais, il me répondit, ainsi qu'à tout le monde : Tais-toi, ou je te scie en deux. Vous n'avez pas idée comme, avec cette menace expéditive, son grand esprit juste tranchait de difficultés élevées par les petits esprits vétilleux.

Bientôt on marqua avec le feu les porcs du porcher du roi. Je trépignais des pieds ; je me désolais de ce qu'on ne faisait pas le même honneur aux miens : Tais-toi, ou je te scie en deux, me dit mon oncle. Il savait, il ne me disait pas que mes porcs devaient aussi être marqués le lendemain ; ils le furent et aussi avec un fer rouge. Vous croirez aisément que le porcher du roi se donnait avec moi des airs d'importance ; il disait : Monsieur le maître particulier des eaux et forêts a tant de porcs à la glandée, et pas davantage ; monsieur le garde général tant, et pas davantage. De mon côté, je tâchais aussi de m'en faire accroire, et je disais : Gros Jean, tant de porcs pour la paisson, tant, et pas

davantage ; Michaud, tant de porcs, tant, et pas davantage. La paisson était bonne dans la glandée du roi ; elle était meilleure dans la mienne. Si le porcher du roi avait une nombreuse cour de riches paysans, j'en avais une plus nombreuse ; et moi, à la fin du panage, je restai, d'après la coutume, porcher ; et lui, d'après l'ordonnance, ne fut plus rien.

Continuant à m'élever, me voilà, quelques mois après, LE VACHER DU VILLAGE ; je vais encore vous dire comment.

Je savais chanter ; je faisais danser les jeunes filles. Le bedeau me proposa de m'enseigner à jouer du violon ; le chasseur de la terre me fit la même proposition pour le cornet. J'étais indécis : les gens sages me dirent que, si j'avais du bon sens, je m'attacherais au solide ; que jamais le violon ne me mènerait à grand' chose, tandis que dans peu le cornet pourrait me donner du pain pour le reste de mes jours. Ils avaient raison : le vacher du village qui, au lieu de boire du lait de ses vaches, allait tous les jours au cabaret, devint hydropique, et, comme il n'était pas assez riche pour faire venir un médecin de ville, il ne put guérir.

Aussitôt qu'il fut mort, vingt jeunes gens se mirent sur les rangs pour le remplacer. Le cornet du défunt était sur la table de la mairie. Je fus le seul qui sus bien l'emboucher. J'en sonnai à plusieurs reprises ; il me fut adjugé.

Chaque matin, à la même heure, dès que mon cornet se faisait entendre, aussitôt, et au même moment, toutes les portes des étables s'ouvraient, toutes les vaches sortaient, et d'elles-mêmes venaient au rendez-vous, qui était une grande croix de pierre. Chaque soir, au même lieu et à la même heure, je les ramenais des pâtures; je sonnais encore du cornet; aussitôt toutes les étables se rouvraient, et chaque vache, seule et d'elle-même, regagnait la sienne. J'avais, pour la garde des vaches, vingt sous par tête. Je m'enrichissais, et je pouvais faire ma fortune si je n'avais pas été si sot ou si jeune.

Le village où j'étais venu demeurer se composait de quarante ou cinquante maisons au plus; mais il était ceint d'une vieille muraille, avec tours et fossés. Tous les habitants avaient des brebis, des chèvres, des vaches; tous allaient chaque jour travailler leurs champs et leurs vignes. J'aime plus, j'honore plus les villages que les villes, car les villages nourrissent les villes; et ils sont d'ailleurs plus anciens. J'appelais ce village, un village; je disais que j'allais au village, que je venais du village, que je couchais au village, que j'étais le vacher du village. Le maire et les habitants me reprirent d'abord tout doucement; ils me dirent que j'allais à la ville, que je venais de la ville, que je couchais à la ville, que j'étais le vacher de la ville; que ce que je prenais mal à propos pour un village était une ville, une véritable ville. Je répondis en leur

demandant qu'étaient donc Orléans, Blois, Tours? Sur-le-champ ils me conduisirent chez le notaire, qui prit aussitôt ses lunettes, et me lut de vieux parchemins, où véritablement ce village était toujours nommé ville : Que répliquez-vous à cela, me demanda-t-il en me regardant à travers ses lunettes? Que ces vieux parchemins radotent, lui répondis-je. Alors les habitants ayant délibéré, le maire me retira le cornet, et me voilà encore sur le pavé.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je quittai aussitôt cette ville. En m'en allant, je ne pouvais m'empêcher de hausser les épaules, et même de temps en temps de me retourner, de la regarder; et, en imitant le bêlement des brebis, de lui crier : bé! bé!

Mon oncle repassa et m'emmena avec lui à trente lieues de là dans une commune où, après s'être enivré à une large table, et y avoir fait enivrer ses amis les magistrats, je fus par eux déclaré LE PATRE DU VILLAGE. Oh! combien j'eus à me féliciter de ce nouveau genre de vie! que de politesses, de prévenances, de compliments! J'étais, pour ainsi dire, nourri de fleurs. Tous les jours, quand je menais mon grand troupeau, moitié moutons, moitié chèvres, car je n'étais pas dans le ressort d'aucun des parlements où il était défendu d'en avoir sous peine de quinze cents francs d'amende, j'entendais dire à mes oreilles : A-t-on jamais vu un troupeau aussi gras, aussi beau, aussi propre, aussi net? un troupeau où

il y ait autant de sonnailles? Remarquez, ajoutait-on, comme notre pâtre mène doucement les brebis portières et leurs petits agneaux! comme les antenois l'entourent! Si je m'arrêtais, j'étais autrement entouré par le bétail qui se pressait autour de moi : les acclamations et les bénédictions redoublaient; et, pour opérer toutes ces merveilles, quelques grains de sel, quelques croûtes de pain, quelques poignées d'herbe, quelques caresses, quelques douces paroles suffisaient. De leur côté, les anciens du village de dire : Jamais ce sage berger n'encourt d'amende; toujours son troupeau est rangé sous sa houlette et ne franchit jamais les limites de sa terre. Je dois dire que j'avais deux griffons, deux excellents chiens dont l'intelligence à ramener les moutons excitait souvent l'admiration du voyageur.

Tous les jours mon bonheur s'accroissait, et sans un grand loup qui se montra aux environs du village, il aurait duré encore longtemps. Cette méchante bête effraya les bonnes gens. Aussitôt les bergers allument, la nuit, des lanternes de papier, peintes de spectres, pour le faire fuir. Ils tâchent de l'écarter par l'explosion de leurs armes. Le maire m'envoya un grand pistolet tout chargé. De leur côté, les jeunes filles me recommandent leurs moutons, leurs jolis agneaux, dont elles avaient enrubanné le cou : Belles, leur dis-je, s'il vient, comptez que je le tuerai, et que je vous offrirai sa tête dans une corbeille de fleurs. Il ne tarda pas à

venir; ce fut un soir que le vent de bise, la pluie, la neige, avaient forcé tout le monde à rentrer. Je le vois, je l'ajuste, le pistolet communal manque; j'appelle mes chiens, ils fuient. Que faire? monter au plus vite sur un arbre : j'y monte, et c'est aussitôt un carnage qui, à tout autre, aurait fait perdre la tête; je ne la perdis pas: je gagnai de branche en branche la plus haute; de là, je ne cessai de crier au loup! au loup! hourra! hourra! aribau! aribau! et autres cris rouergas, qu'il entendait sans doute pour la première fois, et dont il ne voulait tenir compte. Dans ma fureur, je lui jetai ma panetière, ma blouse; il les met en pièces et se retire d'un côté; je me retire de l'autre en me consolant, en me disant que le village, ne me voyant plus, me pleurerait pour m'être fait manger à son service.

Je marchai toujours devant moi toute la nuit et une partie du jour suivant; quand je fus à huit ou dix lieues, je m'arrêtai, je pris un peu de nourriture : pendant que j'avisais à ce que j'avais à faire, mon oncle qui avait été averti, qui m'avait suivi de gîte en gîte, entre. Je crois voir le loup; cependant je ne m'abandonnai pas : Mon brave oncle, lui dis-je en me levant et en l'abordant, vous avez pris pour vous tout le courage de la famille, vous n'en avez pas laissé un peu pour moi, et je lui racontai naïvement comment un méchant loup m'avait fait perdre ma place. Il ne me répondit rien; mais ses yeux et son visage s'allumaient graduelle-

ment : il balançait. Devait-il me scier en deux ou en quatre? Mon cher oncle, repris-je d'une voix émue; que n'êtes-vous officier des eaux et forêts, vous assembleriez les villageois par paroisse, vous feriez les huées, les battues! Que n'êtes-vous officier de la louveterie, vous ne l'êtes pas! que n'êtes-vous grand-louvetier, vous ne l'êtes pas! il n'y aurait pas un seul loup en France. Ce ne sont pas les bergers qui ne font pas leur devoir, c'est la foresterie, la louveterie qui ne font pas le leur, car enfin je sais lire les ordonnances. Tu sais lire! s'écria mon oncle en courant m'embrasser; oh bien! si j'ai tout le courage de la famille, tu en as toute la science. Tu sais lire! —Mon cher oncle, du temps que j'étais porcher, un jeune garçon venait, pour deux liards chaque fois, me répéter la leçon que le même jour on lui avait faite à l'école. Suis-moi tout à l'heure, me dit mon oncle. Nous fîmes quelques lieues, nous allâmes frapper à la porte du collecteur, c'était aussi dans quelques communes le maire d'alors. Mon oncle lui dit qu'il avait appris que son tambour s'était engagé, mais qu'on n'en avait pas autant à craindre de moi : Monsieur, voici comment ce cher neveu qui est là est maintenant sans place. Il lui fit l'histoire que je lui avais faite, il la lui fit avec tant d'esprit, tant de gaîté, il le fit tant rire, qu'à l'instant on me remit la caisse avec les baguettes; et moi, de crainte qu'on changeât d'avis, j'allai aussitôt sur la place me proclamer moi-même LE

TAMBOUR DU VILLAGE. Certes, j'en conviens, le tambour n'est pas grand'chose dans les villes, mais dans les villages il a, je vous assure, quelque importance. D'abord, par le son de son instrument, il attire tout le monde aux portes et aux fenêtres. Dans toutes les solennités, il est toujours en tête, et c'est toujours lui qui pose les affiches; il est d'ailleurs l'ami, le confident, le bras, la main du chef; il est aussi le confident, l'ami, le bras, la main de bien d'autres; il se charge de toutes sortes de commissions; il ne fait pas toujours du bruit.

Toutefois, à mon avis, LE GARDE DU VILLAGE a une bien plus grande importance; il est l'œil vigilant de la commune, lorsqu'elle dort et lorsqu'elle est à ses travaux, à ses plaisirs. Souvent il est, à l'égard des hommes et des animaux, le commissaire de police et, en fait de délits, il est en quelque manière l'universel juré qui estime et qui apprécie les faits, leur gravité, leurs circonstances. Le garde de notre village ne cessait devant moi de se faire valoir sous tous ces rapports; enfin, un jour qu'il venait de mettre en fourrière six moutons, un cheval, deux vaches, et de conduire en prison un berger, après avoir dressé procès-verbal, comme assermenté à l'audience du juge royal le plus proche, je ne pus m'empêcher de lui dire qu'il était bien heureux. J'attendais, me répondit-il, que ces paroles sortissent de votre bouche pour vous proposer de permuter nos fonctions. Je crus

qu'il voulait rire; mais rien n'était plus sérieux. Il avait gagné les manants et habitants, comme on disait alors; ils s'assemblent; j'ai la pluralité des suffrages et me voilà garde, et si bien garde que peu de semaines après je reçus en cette qualité une bastonnade sur la plante des pieds, en même nombre de coups et au lieu même que l'avait reçue mon prédécesseur, qui ne s'en était vanté à personne. Pour moi, j'allai à l'instant clopin, clopant, me plaindre, et, pour faire voir que ce n'était pas pour rire, je me déchaussai. On prit mon mal avec une telle patience que je perdis la mienne, et que je fis à toute l'honorable assemblée une grande révérence suivie de ma démission irrévocable.

Je vous assure que le moment d'après je me trouvai bien embarrassé. Ah! maintenant de quelle manière vivre? quel métier faire?

D'abord LES ARTISANS DU VILLAGE ne purent m'être d'aucune ressource.

Je conviens que la subsistance de tout le monde passe chaque année entre les mains du meunier; cependant je ne voulus pas aller demeurer chez lui, car c'était un honnête homme au gros sas. Il consentait bien à ne prendre pour droit de mouture qu'un dix-huitième des grains, mais il aimait mieux rendre au lieu d'un boisseau ras de blé un boisseau comble de farine. Il avait bien pour bluter un tambour rond, mais il ne voulait bluter

qu'au tambour carré, et avec ce tambour, il s'appropriait tant de recoupe qu'il pouvait, aux dépens des bonnes gens, faire ses expériences sur la nouvelle mouture économique, faire moudre et remoudre.

Quant au boulanger, j'en conviens, il avait, au désir des lois, un beau teint, une belle santé, mais il ne marquait pas de sa marque le pain; mais il avait de bonnes balances et de méchants poids; mais il se moquait de la taxe, se moquait des jours de fête, jours auxquels il allumait le four, et, au lieu d'une seule porte, ouvrait toute la devanture de sa boutique; il ne se gênait pas autrement pour faire relaver le vieux blé. Toutefois c'était clandestinement qu'après avoir fait manger aux villageois le mauvais pain il portait le bon à la ville dont il était boulanger forain. Je devais donc me garder d'aller chez lui, je n'y allai pas.

Je n'allai pas non plus chez le boucher, gentil jeune fat, propre comme auraient dû être ses étaux. Ah! monsieur le boucher, combien de fois ne vous a-t-on pas vendu des veaux nourris au son et à l'eau blanche, des agneaux qui avaient moins d'un mois, des veaux qui en avaient trois? Combien de fois d'ailleurs ne vous a-t-on pas vu, au sortir des offices, plus ou moins loin des portes des églises, et les jours de foire sur la place publique, dresser, malgré les ordonnances et les arrêts, de longues tables chargées de longes de veau, de carrés de mouton?

Ces métiers ne me plaisaient pas, mais je les savais, au lieu que d'autres me plaisaient et je ne les savais pas.

Tel était celui de taillandier, ordinairement joint à celui de maréchal-ferrant, de maréchal-expert. C'est dans sa boutique toujours si brillamment illuminée, qu'aux premières heures de la nuit, s'assemblent les jeunes gens pour entendre ou pour faire des histoires de grands voleurs luttant d'abord contre la force publique, ensuite vaincus, pris, punis; des contes de bêtes féroces, de terribles sangliers, de terribles loups terrassés, tués.

Tel est encore celui de tisserand dont l'atelier est, aux soirées, le rendez-vous de la jeunesse des deux sexes. Là, par les douces œillades, les petits soins, les petits cadeaux, s'allument les premiers feux des amours honnêtes.

Le tailleur va dans toutes les maisons, il parle à tout le monde, et c'est le plus souvent par lui, qu'à la suite des amours honnêtes, nées chez le tisserand, sont faites et reçues les propositions de mariage. Je dois encore dire que, partout où le tailleur va travailler, il fait, à son occasion, changer le pain, le vin, et le reste de l'ordinaire; j'aurais donc désiré d'être tisserand, d'être tailleur.

Il y a bien aussi d'autres artisans villageois, le charron, le bourrelier, le sabotier, le jouctier ou faiseur de jougs de bœufs; mais ils sont espacés de loin en loin comme les notaires ou les juges de

paix; d'ailleurs, ni je ne savais ni je n'aimais leurs métiers.

Depuis longtemps j'avais appris à raser, à donner un coup de peigne, et je m'estimai fort heureux que LE BARBIER DU VILLAGE eût besoin d'un garçon. Le barbier, à cause du concours qui se fait chez lui, se croit un homme public, et celui-là se garda bien de me le cacher. Nous marchandâmes assez longtemps, lorsque nous en fûmes à mes gages; mais enfin nous convînmes à trois francs par mois. Il rasait dans l'arrière-boutique les gens comme il faut, et m'abandonnait la boutique, où, pour me servir de son expression, ne venait que le tiers-état. L'arrière-boutique communiquait à la boutique par une porte à vitre à laquelle il manquait un carreau. De temps en temps le barbier, qui avait toujours un œil et une oreille dans la boutique, me criait à travers l'ouverture du carreau : Janillon ! c'est un prix fait, trois œufs pour une barbe; pas moins ! Un moment après, il me criait encore : Oui, c'est bon ; un fromage pour deux barbes; c'est convenu ! Un jour, il entra un gros homme portant une chaise neuve qu'il plaça ou plutôt qu'il planta avec bruit au milieu de la boutique. Sur cette chaise, dit-il, il me reviendra encore trois barbes. C'est juste ! cria le barbier, à travers l'ouverture du carreau. Mon bourgeois, dis-je au barbier lorsque nous fûmes seuls, je comprends que ces bons villageois, qui n'ont souvent d'autre monnaie que leurs fromages ou leurs œufs, nous

les donnent; mais c'est la première fois que j'ai vu payer en chaises. Oh! me répondit le barbier, ce pauvre homme paie tout de cette manière; les chaises, où il ne regrette ni la paille, ni le bois, pourvu qu'elles soient encore en bon état, passent dans le canton pour une espèce de monnaie locale de trois sous chacune. Les confessionnaux, plus grandes et plus fortes chaises, bâtis en paille sur trois côtés, où s'asseyent les doyens de la maison, se vendent autant que quatre chaises et en sont comme les grosses pièces. A la fin du mois, le barbier voulut me payer en chaises. Je m'enfuis.

Je ne fus pas longtemps sans place. LE MARCHAND DU VILLAGE, informé que je savais lire et écrire, me fit proposer une place chez lui; j'acceptai. Ce marchand avait mis trois enseignes, car il faisait trois commerces différents. On l'appelait monsieur le libraire si, en entrant dans la boutique, on regardait de longues tablettes toutes remplies d'almanachs, d'alphabets ou d'heures; monsieur l'épicier, si l'on regardait du côté où étaient d'autres tablettes toutes remplies de boîtes de poivre ou de girofle; et monsieur le faïencier, si l'on regardait dans le fond, où étaient d'autres tablettes chargées de piles de faïence. Ce marchand avait besoin d'un valet pour aller porter les marchandises; il m'arrêta sous le titre de commis, qui ne lui coûtait pas un sou de plus Le jour même, il s'empressa de m'enseigner le prix de ce qu'il appelait ses livres :

Mon ami, me dit-il, je fais, moi, grand cas des almanachs. J'ai vu que lorsque je tenais des livres savants, mes boîtes d'épiceries, mes faïences poussaient mes livres; au lieu que maintenant ce sont mes livres qui poussent mes épiceries et mes faïences. Effectivement il en vendait beaucoup; mais il y avait trop de monde chez ce marchand pour qu'il n'y eût pas de gaspillage. Il lui manqua un jour une douzaine d'almanachs rouges: Que sont-ils devenus? me demanda-t-il. Je lui répondis comme un homme honnête à un homme qui, dans le cours de la journée, ne se montrait pas toujours tel. Il me compta mes gages et me dit bonsoir, car il était déjà nuit. Là Janillon finit son histoire et il s'en alla.

Il était parti depuis un quart d'heure, quand je m'aperçus qu'il ne pouvait avoir fini là son histoire. Je courus après lui; je le vis qui montait sur le haut de la colline. Je lui criai: et LE NOTAIRE DU VILLAGE! fûtes-vous un de ses clercs? — Oui. — Savait-il les noms de toutes les possessions de son canton? — Oui. — De tous les possesseurs? — Oui. — Avait-il une figure douce et une voix assortie? — Oui. — Habit gris, cheveux à demi poudrés? — Oui. — Allait-il à la ville les poches toujours pleines de petit gibier ou de gros fruits? — Oui. — Ne revenait-il de la ville que les poches pleines de conserves ou de dragées? — Oui. — Avait-il en même temps toujours quelque chose d'agréable à vous dire? — Oui. — Enfin était-il l'ami de tout le monde?

— Oui. — Et LE MAIRE DU VILLAGE! connaissait-il tous les habitants par leur nom? — Oui. — Quand il fallait prononcer un jugement, une amende, était-il parent, allié de tout le monde? — Oui. — Savait-il lire couramment? — Non. — Peut-être étiez-vous son secrétaire-greffier? — Je l'étais. — Quand vous n'y étiez pas, qui lisait ou publiait la loi, les ordonnances de l'administration? — Le bedeau. — Et quand le bedeau était absent? Janillon, impatienté de soutenir une conversation de demi-heure à une demi-lieue de distance et en parlant de haut en bas, se mit à crier en se tournant successivement vers les quatre points cardinaux : On ne les lisait pas! on ne les lisait pas!

LA DÉCADE DES FÊTES DE VILLAGE.

Décade xxx.

Déjà, dès les neuf heures du matin, on entendait aujourd'hui Armand et celui qu'il appelle son grand ami approcher en disputant. Ils sont arrivés avec leur continuel : Laissez-moi parler! laissez-moi dire! Le bouillant Armand citait l'ancien calendrier de Rome.

« Mois de janvier : Sacrifice en l'honneur de Janus aux deux visages. Les trompettes, en habits de femmes, font les publications. Les jours malheu-

reux. Les fêtes des semailles. La fête des pénates, des dieux domestiques.

« Mois de février : Mort des trois cents jeunes Fabiens. Les fêtes des lupercales, originairement les anciennes fêtes des villages. Les fêtes des terminales, des limites.

« Mois de mars : Les matronales. Les fêtes des femmes en couche. Mystères de Vesta. Fêtes de la concorde.

« Mois d'avril : Les floréales. Les fêtes des fleurs.

« Mois de mai : La fête des lampes. La fête de Jupiter *pistor*, des boulangers. Le couronnement des ânes.

« Mois de juillet : La fête des servantes. Jeux *circenses*. La fête des comédiens.

« Mois d'aout : Conquête de l'Espagne. Ravissement des jeunes Sabines. Grands mystères.

« Mois de septembre : Les dionysiaques, les vendanges. Clou fiché en grande cérémonie au Capitole par le préteur pour la computation des années. Départ des hirondelles.

« Mois d'octobre : Les petits mystères. La fête des marchands.

« Mois de novembre : Le banquet de Jupiter. Lectisternes, invitations aux morts de revenir prendre leurs places à table. Les fêtes brumales; sacrifices mortuaires aux Gaulois déterrés, à la violation des sépultures.

« Mois de décembre : Les faunales. Les fêtes des

danses. Les cinq jours des saturnales, de la bonne chère. Offrande de vin miellé à Hercule, à Vénus. »

Ces fêtes champêtres, presque toutes instituées par Rome encore villageoise, animées par la gaîté italienne des cinq ou six siècles qui suivirent, firent la joie et les plaisirs des innombrables villages du monde romain; et quand la morale pure de la religion chrétienne voulut réformer l'univers, elle ne put réformer les fêtes villageoises. Il fallut les laisser subsister dans ce qu'elles avaient de tolérable; et, en partie, elles subsistent encore; au lieu que nos villages, aussitôt qu'ils ont pu, se sont débarrassés des fêtes cantonnales de la république; des fêtes de la jeunesse, des époux, de la reconnaissance, de l'agriculture, de la liberté, de la vieillesse; car, pour les populariser, les chants patriotiques, les discours publics, les banquets, les jeux, rien n'y a fait. Exceptez la fête de l'agriculture, a dit le grand ami, c'est une vraie fête de village, dont Armand a connu aussi bien que moi le programme, et dont aussi bien que moi, je m'en souviens, il a vu l'exécution. Je la lui rappelle : Nous sommes sur la grande place carrée du beau village de Valady, en face du château de l'infortuné conventionnel de ce nom. La municipalité est assemblée au milieu des piquiers de la garde nationale. Des groupes de villageois chargés d'épis, de feuillage, de pampre, de grappes de raisin, d'instruments d'agriculture, viennent en-

suite successivement se ranger à la file : le maire fait un signe; le tambour bat, et tout le monde se met en marche vers l'autel de la patrie, petite butte de terre lessivée par les salpêtriers. Là, on récite un discours, on chante, et les jeunes citoyens dansent avec les jeunes citoyennes. Ensuite le cortége reprend le chemin de la mairie, et c'est ainsi que finit cette fête si touchante, si belle, comme nous disions alors, et comme nous dirions encore aujourd'hui si nous n'avions pas un roi-soldat qui à tous les instants nous écoute.

Hé ! que lui importent vos fêtes de Valady? a dit Robert; mais, a-t-il ajouté, ce soir, on a bien parlé de fêtes, mon tour est-il venu ? Je passais un jour dans le cours de Maintenon, entre Versailles et Saint-Cyr; je vis sur un long carré de gazon une grande table, où des gens de ville, des gens de village, tous différemment habillés, mais tous également bien mis, étaient assis, mangeant, buvant; et, je le remarquai avec plaisir, causant amicalement. Je me dis que ce devait être une réunion d'agronomes. Véritablement c'en était une. Je me tenais avec discrétion, comme bien d'autres, à quelque distance.

Tout à coup s'élève une voix suivie de mille autres voix; un cliquetis de verres suivi de mille autres cliquetis de verres; ensuite une autre voix et mille autres pareilles voix; ensuite un autre cliquetis et mille autres cliquetis; ensuite un autre; ensuite un autre. A la santé des pères de l'agriculture ! criait-on.

A la santé de Tessier, qui a donné des traités sur les blés, leurs espèces, leurs cultures et leurs maladies !

A la santé de Parmentier, qui en a donné sur la pomme de terre !

A la santé d'Yvart, qui en a donné sur les assolements !

A la santé de Gilbert, qui en a donné sur les prairies !

A la santé de Sylvestre, qui en a donné sur les bêtes à laine !

A la santé de Huzard, qui en a donné sur les bestiaux et sur leur vaccination !

A la santé de Lombard, qui en a donné sur les abeilles !

A la santé de Bosc, qui en a donné sur les vignes !

A la santé de Chaptal, qui en a donné sur les vins !

A la santé de Cels, qui en a donné sur les vergers !

A la santé de Michaux, qui en a donné sur les forêts !

A la santé des Jussieu, qui en ont donné sur la botanique agricole !

A la santé de ce grand praticien Fessart, qui a si bien fait ce que les autres ont si bien dit !

Quels beaux noms ! me disais-je en m'en allant, ou plutôt quels grands noms ! Ce banquet devrait être érigé en banquet annuel ; et ce banquet annuel en fête de village, en fête des villages.

Tout ce que vous voudrez, a dit Gervais, mais je trouve toutes vos fêtes bien sérieuses ; celles que

j'ai vues au temps passé étaient autrement gaies. Elles ont toutes nouvellement péri, j'en excepte celles où l'on mange, où l'on boit, qui toujours seront du goût de tout le monde.

LA DÉCADE NOIRE.

Décade XXXI.

J'ai parlé des divers jours des villageois : je vais parler du dernier.

Un fermier fort riche, fort rieur, et moitié avocat par-dessus le marché, paria avec un de ses amis, autre rieur comme lui, de tuer, ou du moins de mettre à la mort le paysan le plus robuste par la peur du cimetière, en le faisant passer par les anciennes prières liturgiques du rituel, en même temps que par les funèbres traditions, les cruels et impitoyables commérages de vieilles femmes qui, dans sa jeunesse, l'avaient charmé par leur douceur et leurs grâces.

Mons l'avocat, pour gagner son pari, ou plutôt pour bien rire, épie le moment où un de ses voisins, gros, rustique paysan, homme robuste s'il en était, se trouverait seul chez lui, en l'absence de ses deux filles qui étaient allées au loin recueillir la succession de leurs grands parents. Voilà qu'un beau soir le paysan rentre en chantant. Voisin, lui

disent les commères stylées par l'avocat, vous êtes un malade fort gai. — Mais je ne suis pas malade! je ne suis certes pas malade ! —Voisin, que dites-vous là? Regardez-vous donc au miroir : comme souvent on se trompe pour son malheur! En ce moment, le moitié avocat, le rieur, le parieur, qui avait le mot, passe; on l'appelle, on l'interroge. Mais, dit-il aux commères, vous êtes des femmes; vous êtes trop effrayées; cette maladie, que les médecins appellent la petite angine, n'est pas toujours mortelle. Il y a seulement à dire qu'elle mène vite, et on ne doit pas se le cacher ni le cacher au malade; ne nous pressons donc pas, ajoute-t-il en parlant aux commères, qui déjà avaient ouvert la porte pour sortir; vous aurez, en tout événement, le temps d'aller chercher le notaire et le prêtre, car le mourant conserve toujours sa connaissance jusqu'au dernier souffle. Quelques heures après, une petite cloche tinte. Mais qui donc, dit une des commères, a commandé si vite de sonner l'agonie? Mais enfin, puisqu'on la sonne, voilà le cierge; il faut l'allumer au pied du lit. Monsieur l'avocat, lui disent les commères, les prières ne font pas mourir; elles renforcent, au contraire, le courage du malade. Vous désirez qu'on les dise, n'est-ce pas, Joseph? Tout comme vous voudrez, dit le paysan graduellement stupéfait. Aussitôt voilà notre rieur qui lit ou psalmodie les prières du rituel.

Le lendemain au soir le pauvre Joseph, épuisé de frayeur, se remet cependant un peu et dit à la nombreuse assistance des rieurs et des rieuses, tous pour ainsi dire affublés d'un visage sérieux et triste : Mes amis, vous avez raison, les prières ne font pas de mal et il me semble que ce soir je me sens un peu mieux; ne pourrai-je pas aller souper chez mon ami où je suis prié depuis plusieurs jours et manger ma part de gratins chauds? j'entendis hier matin qu'on égorgeait son cochon. Dieu vous en garde, bonhomme, lui répondent en chœur les compères et les commères, belle préparation pour aller dans l'autre monde! Combien vous y seriez ridicule en quittant celui-ci mangeant et buvant! on ne pourrait s'empêcher de rire, de se moquer de vous, bien qu'il n'y ait rien de plus respectable qu'un mourant ou qu'un mort.

On parla bas tout ce jour autour du malade et malgré lui; on parla bas le lendemain, et le surlendemain encore plus bas. Enfin cet homme supplicié jusqu'à la fin de ses forces par la peur de succomber, succomba. L'avocat déchiré par le repentir et les regrets, racontait avec componction, longtemps après, à ses amis, la funeste issue de son imprudente expérience. Un d'eux ne voulut pas y croire et à son tour la répéta littéralement sur un de ses voisins qui fut encore plus vite expédié.

Ah! si les cérémonies lugubres agissent ainsi sur l'homme fort en bonne santé, que doit-ce être sur

l'homme malade, affaibli! Ah! si, comme on entend les cris des douleurs du corps, on pouvait entendre les cris des douleurs de l'âme, les cris de la frayeur dissimulée, concentrée de ce million de Français qui tous les ans sont pliés dans le suaire, on serait moins léger à permettre ces monacales tortures qui, plus tôt ou plus tard, ne nous seront pas non plus épargnées. Voyez ce criminel qui monte avec courage les degrés de l'échafaud au haut duquel les frères de la miséricorde avaient déposé imprudemment le cercueil dont ils lui avaient charitablement fait présent, il l'aperçoit, il recule avec un effroi qui se communique à tous les spectateurs. Oui, certes, l'usage a permis ou même voulu qu'on remplît de terreurs le lit des malades à leurs derniers jours, et qu'on promenât devant leurs yeux ce calice que Jésus priait son père d'écarter de lui; mais l'usage a-t-il toujours raison?

Que faudra-t-il donc faire? demanderont toutes les bonnes gens; il faudra laisser le malade sous l'aile de Dieu, il faudra laisser le bon fils écarter ingénieusement les idées lugubres qui remplissent le chevet de son père. Mon Dieu! qu'on laisse une épouse rallumer les rayons de l'espérance dans le cœur défaillant d'un époux adoré; qu'on laisse un bon frère soutenir affectueusement le courage d'un frère chéri; qu'on laisse l'âme tendre d'un ami se communiquer à l'âme tendre d'un ami.

On me fait des objections, voici mes réponses :

Mais la face de l'église devient de plus en plus maternelle;

Mais tandis que le dogme est et doit être immuable, le culte ne cesse progressivement de changer;

Mais le rituel, qui ne cause pas de peines lugubres à l'homme malade, peut devenir le rituel vivant comme celui qui lui en cause.

On me fait d'autres objections auxquelles les réponses sont encore plus faciles, mais au lieu d'éteindre la foi vous la raviverez. On ne vous reprochera plus qu'à l'égard des mourants les autres cultes ne sont pas plus cruels que le nôtre.

Que parlez-vous du pape? si vous voyiez sa douce figure céleste, vous diriez bien plutôt qu'avec le temps il arrachera, il brûlera ces pages du rituel.

L'habitude! oh! l'habitude ramènerait à ces prières, à ces cérémonies! oui vraiment, comme elle nous ramène à notre ancien gouvernement, à nos habitudes de dix-huit cents ans.

Bons curés que j'aime tant; vicaires, leurs disciples, qui suivez leurs traces exemplaires, osez enfin écouter votre cœur : Dieu l'a fait; Dieu n'a pas fait votre rituel; osez penser ce que vos successeurs penseront; allez vers eux, ils ne peuvent venir vers vous.

LA DÉCADE DES ARTS MÉCANIQUES.

Décade XXXII.

Il faut que chacun fasse son métier, c'est-à-dire le métier pour lequel il est né, ou le métier est mal fait. Par cette raison, les arts ont été stationnaires chez nos instituteurs les Égyptiens, où les enfants étaient constitutionnellement, ou du moins légalement forcés à faire le métier de leur père; par cette même raison encore, ils l'étaient chez les instituteurs de nos instituteurs, les Indiens, les Chinois.

Cette vérité aurait encore besoin d'autres preuves, qu'on les trouverait ici.

Un soir monsieur l'avocat Bernard, à qui son jeune fils donnait des raisons d'audience, prit dans un mouvement de colère la montre qu'il venait de lui acheter, et la brisa contre un pavé. Le lendemain, le fils la rajusta sans instrument.

Ce jeune artisan-né fut enlevé par la réquisition militaire aux cahiers et aux livres de droit qu'il détestait, et, jeté dans un des bataillons de l'armée d'Italie, il donna une nouvelle forme aux bâts de mulets, les rendit plus légers, plus solides. Il leur donna aussi un nouveau nom, celui de bâts révolutionnaires. En récompense, on le fit passer dans

l'administration. Malheureusement, un jour notre armée eut du pire; les bagages, quoique portés sur les nouveaux bâts révolutionnaires, ne purent aller assez vite: ils furent pris; et monsieur Bernard, emballé dedans, se trouva transporté, sans coup férir, tout au milieu de la Russie.

Au commencement, il ne fut pas trop bien traité; mais bientôt l'empereur Paul s'étant pris d'amitié pour Bonaparte, les Russes, surtout les grands seigneurs russes, propriétaires de presque toutes les nouvelles fabriques, se prirent aussi d'amitié pour monsieur Bernard; et il courait, à ce qu'il assure, tout aussi librement dans la Russie que dans le Gevaudan. Vous allez maintenant l'entendre lui-même conter ses aventures; j'omets les préambules.

Cette Russie, nous a-t-il dit, a une face bien bizarre. Dans les villes et les environs des villes, les arts ont civilisé les hommes et la terre; plus loin, le pays n'est qu'à demi civilisé; plus loin encore, il est entièrement sauvage. N'avez-vous pas vu, dans les ateliers des peintres, de grands tableaux dont certaines parties sont terminées? Les objets y ont toutes leurs formes, toutes leurs couleurs; dans d'autres parties, ils n'y sont qu'indiqués par de légers traits; dans d'autres on ne voit encore que la toile: ainsi de la Russie.

Les arts, a ajouté monsieur Bernard, assujettis comme les fluides aux lois de l'équilibre, se mettent

partout en expansion. Les arts de la Russie, encore en trop petit nombre, ne peuvent remplir les vides de ses immenses régions; aussi les arts étrangers, qui l'entourent, y entrent-ils, bon gré malgré les prohibitions. J'y ai reconnu souvent les arts des Français, les arts des Anglais, surtout les arts des Allemands.

Les ouvriers en terre.

Un jour d'été, je me promenais d'assez grand matin, le long du Dniester, le Boristhène des anciens, qui ressemble beaucoup dans cette partie de son cours à notre Lot. Quand je fus à un détour que fait ce fleuve pour aller du levant au couchant, je me crus dans le vallon de Saint-Laurent *en bonne terre;* car l'une des rives était bordée aussi de belles prairies comme celle de Saint-Laurent, et l'autre rive offrait une agréable colline, au-dessus de laquelle était bâti aussi, comme sur la colline de Saint-Laurent, un château. Il y avait encore, comme à Saint-Laurent, un petit hameau à droite de la colline et un autre petit hameau à gauche.

A l'extrémité de ce dernier hameau, je trouvai plusieurs maçons qui bâtissaient une pauvre maison d'herbe et de boue, à peu près comme les castors bâtissent leurs demeures. Je les abordai; ils m'avouèrent qu'il y avait dans le pays assez de pierre pour bâtir, mais que l'usage était de gâcher. Il vaudrait mieux piser, leur répondis-je; et je leur

enseignai ce que c'était que piser. Le propriétaire survint; je le persuadai. Malheureusement sa maison était à peu près terminée, et nous ne pûmes faire l'expérience de ma méthode que sur la porcherie.

Ce jour-là nous préparâmes les instruments; le lendemain nous élevâmes en pierre et en mortier un mur d'enceinte de deux pieds de haut. Nous portâmes par-dessus de la terre grasse que nous tassâmes, avec une grosse masse carrée, entre deux planches assujetties au mur par des claies ou traverses. Quand, à force de tasser, cette terre fut devenue comme une longue pierre de la dimension du mur, nous changeâmes le moule ou les deux planches. Nous portâmes, nous tassâmes successivement de nouvelle terre sur tout le pourtour du mur d'enceinte. Sur cette première assise nous en mîmes, nous en tassâmes une autre de la même manière; sur cette autre une autre et une autre, jusqu'à la hauteur convenable. Nous posâmes ensuite la charpente, la couverture.

C'était assez, il me semble; j'aurais pu prendre congé de ces bonnes gens, continuer mon chemin; mais leur admiration était si sincère, si grande, que je voulus l'augmenter.

Quand les murs du pisé furent secs, j'en fis piquer la surface avec la pointe d'un marteau; je les fis revêtir, au balai, d'un enduit de chaux et de sable, que je fis lisser, et j'y peignis à la fresque, avec de

la suie et du jus d'herbe, une riche colonnade.

Aussitôt le hameau de la droite de la colline et le hameau de la gauche accoururent, le seigneur à la tête. Longtemps ils demeurèrent tout frappés d'admiration, fixes, arrêtés sur leurs pieds, les bras ouverts, la tête levée vers le ciel. Enfin le seigneur se tourne vers moi, me prend amicalement la main et me fait cent questions auxquelles je répondis : Monsieur, le noble art du pisé nous vient des Romains ; il s'était conservé dans le Lyonnais ; il a été aujourd'hui mis en vogue par Cointereaux l'architecte. Si vous voulez bâtir un château, il faut s'y prendre comme pour une porcherie. Quant à la solidité, Cointereaux l'architecte garantit ses constructions pour cinq cents ans ; et si, comme par le passé, les ours et les loups veulent, aux mauvais hivers, percer vos murailles, soyez sûr que contre le pisé de Cointereaux l'architecte ils perdront leur temps et leurs griffes.

Monsieur, ajoutai-je, vous pourriez encore, si vous vouliez, faire couvrir votre château d'une seule pièce ; il n'y a qu'à poser sur une charpente revêtue de planches un mortier de chaux, de tuileau et de mâchefer, dont l'épaisseur diminue de plus en plus vers le faîte, à abattre la charpente lorsque le mortier est sec, à peindre en couleur ce mortier, ou plutôt cette couverture, d'ailleurs susceptible de toute sorte de formes, de toute sorte de sculptures.

Monsieur, ajoutai-je encore, dans le cas où cette

couverture ne vous conviendrait pas, en voici une autre. Vous avez, m'a-t-on dit, parmi vos paysans, un potier de terre. S'il sait faire des pots, il saura faire des tuiles, il saura les vernir. Commandez-lui d'en faire de deux ou trois pieds en carré, qui s'agencent par des crochets, des tenons ou des feuillures. Commandez-lui de les vernir. Vous en couvrirez votre château, et vous pourrez même alors décorer de vos armoiries la toiture aussi bien que la façade.

Il me fit de nouvelles questions; je répondis encore à toutes.

Nous n'avons pas en France, nous devrions avoir de ces toitures, qui, par leurs couleurs vives et éclatantes, donneraient à nos bâtiments un aspect si nouveau.

Nous avons un grand nombre de poteries; une des meilleures et des plus belles est celle de Schneider de Sarguemine; elle soutient bien le passage du chaud au froid, fait feu au briquet, et, par sa pâte mélangée de terres de diverses couleurs, imite le porphyre et le granit.

Je ne vous dirai pas quelle est, pour la bonne poterie, la proportion de l'argile et du sablon; elle ne peut être déterminée que par les essais faits sur les lieux.

Le meilleur des vernis métalliques n'est que le moins mauvais. Les potiers de notre province de Bretagne y ont renoncé. Ils se contentent de jeter dans le four, quand il est très chaud, quelques poi-

gnées de sel marin, qui se volatilise et va former à la superficie de toutes les pièces de poterie, rangées tout autour, un vernis fort solide et fort sain.

Ce bon gentilhomme russe ne pouvait me quitter. Enfin il me prit sous le bras et m'emmena chez lui.

Le château de plusieurs seigneurs de ce pays n'est guère plus grand que les maisons de nos jardiniers de Vincennes, et la chère qu'on y fait n'est pas à beaucoup près aussi bonne; mais il ne faut pas être plus difficile que le ciel, qui se contente de l'intention. Le bon Russe me donna ce qu'il avait de meilleur et me le servit sur sa plus belle vaisselle.

C'était une faïence française, épaisse, lourde, armoriée. Mon hôte me demanda si sa faïence était à la dernière mode. Les Gevaudanais ne mentent jamais. Je lui répondis qu'elle était du temps de la régence. La faïence à la mode, lui dis-je, est de deux sortes : l'une, blanche comme votre lait, peinte de fleurs fraîches comme celles de vos prairies; l'autre mince comme du carton, ornées de légères sculptures, de légers filets de couleur, vient d'être imitée des Anglais, qui depuis longues années l'avaient imitée des Hollandais. L'une est composée d'argile fine, lavée, purifiée et couverte d'un émail blanc fait avec du plomb, de l'étain, du verre calcinés. L'autre est composée aussi d'argile fine, blanche, sassée, lavée et mélangée avec un cinquième de poudre de caillou

calciné, broyé au moulin, vernie en jaune, et plus ordinairement couverte, comme la poterie de Bretagne, par la simple volatilisation du sel marin. C'est sur cette plate faïence qu'on est parvenu à transporter des estampes, des vers imprimés, de la musique, et à les y fixer par la colle, le vernis et la cuisson ; en sorte que, lorsque vous avez mangé cê qui est sur votre assiette, vous y voyez ou les Tuileries, ou Saint-James, ou le palais d'hiver de Saint-Pétersbourg ; et lorsque vous avez bien bu, vous chantez, si vous voulez, une ariette l'assiette à la main.

J'avais déjà salué trois fois mon hôte. Je m'en allais ; j'étais sur la porte. Il revint en courant ; il tenait sa pipe. Puisque rien ne peut vous retenir plus longtemps, me dit-il, vous m'enseignerez du moins comment vous faites les pipes. Très volontiers, lui répondis-je. On prend de l'argile la plus fine ; on la bat sur une table avec une barre de fer ; on la pétrit ; on en fait de petits rouleaux de la mesure des pipes. On les perce dans toute leur longueur avec une broche de fer huilée : c'est le tuyau ; on en élargit un des bouts : c'est le fourneau où l'on met le tabac et le feu. On les laisse sécher ; on leur donne une légère cuisson dans le four. On les en retire ; on peut s'en servir. Français, me dit mon hôte, je vous donne ma pipe ; j'en aurai une autre et mille autres quand je voudrai : je sais les faire.

Les ouvriers en plâtre.

Quand j'eus pris congé de ce bon seigneur russe et que je me fus remis en route, je me souvins que je ne lui avais rien dit de l'art de faire des plafonds, qu'il désirait connaître. Je lui écrivis la lettre suivante : « Monsieur, lorsque vous aurez fait votre beau château en pisé, il conviendra d'en orner le dedans de plafonds, non en planches, comme les anciens plafonds de France, dans lesquels vous auriez entendu, pendant les silences de la conversation, des troupeaux de rats suspendus au-dessus de votre tête, mais en plâtre, à la nouvelle mode. Il ne s'agira que d'attacher des lattes aux solives, à deux doigts de distance l'une de l'autre, d'en remplir les interstices avec du mortier gras mêlé de foin, de les revêtir d'une couche de plâtre bien lissée, que vous ferez ensuite peindre à la colle ou au lait. Point de vieilles grandes corniches, de vieilles grandes sculptures, mais seulement de légères moulures, de légères baguettes, de légers ornements. J'ai l'honneur d'être. »

Les ouvriers en pierre.

Il y a en Russie, a continué monsieur Bernard, trois sortes de chemins : des chemins en terre battue, comme partout; des chemins en pierre,

comme dans tous les pays civilisés; des chemins en bois, comme en Pologne.

Je voyageais un jour sur un de ces chemins en bois. J'avais faim; j'étais exténué de fatigue. Tout à coup j'entends des chevaux derrière moi. Je vois une caravane de vingt ou trente Tartares, parmi lesquels je ne pouvais trouver une seule figure chrétienne à qui demander le secours de quelques aliments. A la fin, j'en distinguai une dans les derniers rangs qui me déplut moins : c'était un juif, mais c'était le maître. Je lui parlai russe, mauvais russe sans doute, il ne me comprit pas. Je lui parlai latin, il me comprit moins encore. J'essayai le français, il me comprit et me répondit parfaitement. Il me donna quelques fruits secs, un peu de sucre, un peu d'eau-de-vie; les jambes me revinrent, et je pus le suivre.

Que diriez-vous que je porte sur mes trente chevaux? me demanda-t-il. Peut-être bien, lui répondis-je, de riches marchandises de l'Orient. Je porte, me dit-il, de la pierre. Je crus qu'il se moquait de moi. Soulevez, me dit-il, les couvertures. Je les soulevai : c'étaient véritablement des pierres de diverses qualités, analogues à notre pierre calcaire d'Arcueil, de Château-Landon, de Tonnerre, de Loches, à nos grès de Fontainebleau, à nos granits de Cherbourg, à nos basaltes d'Auvergne; elles étaient toutes taillées. J'ai, me dit-il, dans mes ateliers, une petite troupe de vos Français. Ce ne sont pas des

émigrés? lui demandai-je. Non, me répondit-il. Ce sont donc des Limousins? — Oui. — Ils doivent parler de Genouillac, de Montagnac. C'est cela! cela même! s'écria-t-il en inclinant la tête vivement et à plusieurs reprises. Vous êtes sans doute de leur province? A peu près; mais, continuai-je, il doit y avoir un chasse-avant pour la surveillance? — Il y en a un. — Des gâcheurs pour faire le mortier? — Il y en a. — Des oiseaux pour le porter, des louveurs pour percer les pierres, des bardeurs pour les porter, des hallebardiers pour les poser? — Il y en a, il y en a, me répondit-il à chacune de mes questions. Toutefois il faut convenir, ajouta-t-il, que la division du travail, indispensable aux progrès des arts, a bien de la peine à s'établir dans la Russie. — Avez-vous un bon appareilleur? C'est l'âme de l'atelier. —Vous pouvez, si vous voulez, le voir. Il est dans ce moment parmi les gens de l'équipage. Aussitôt je courus : j'examinai un à un tous ces Tartares en turban et en fourrures : je ne voyais aucun Limousin. Je m'avisai de demander en patois de Gevaudan s'il n'y avait point parmi eux l'appareilleur. A ces mots, un de ces Tartares se met à rire aux éclats. Je reconnais mon Limousin. Nous nous embrassons. Il me montra ses épures, ses modèles de pierre à tailler. Vous n'en avez pas, lui dis-je, pour les nouvelles fenêtres gothiques de Paris? Oh! me répondit-il, cette vieille mode, ressuscitée depuis quelques années par le mauvais goût, ne peut vivre. Il

avait raison : quand je rentrai en France, elle ne vivait plus.

Pave-t-on ici, lui dis-je, les étangs, les pièces d'eau? — Non. On se contente d'en battre l'encaissement, et ensuite de l'enduire de terre glaise. — Une bonne couche de gravier et de chaux, ou tel autre bon mélange, conviendrait mieux. — Les mélanges, notamment le béton, ne sont ici guère en usage. — Par conséquent la pierre fondue ne l'est guère non plus? — Non plus. C'est qu'il n'est pas très facile de broyer en grand la pierre, le caillou calciné, le mâchefer, le sable, les débris; de les tamiser, de les pétrir, de les jeter dans des moules graissés de lard, d'observer exactement les rigoureuses proportions d'une manipulation aussi minutieuse, c'est qu'il est ensuite très difficile de faire le ciment pour joindre ensemble les diverses pièces de pierre fondue. Toutefois, continua-t-il, on connaît ici le blocage; véritablement rien de plus aisé que de passer du sable à la claie, de le mélanger avec la chaux, de jeter dans ce ciment de petites pierres, des cailloux brisés, des morceaux de mâchefer. Le blocage, dont on construit assez souvent les murs des cabinets ou des pavillons des jardins, fait surtout bien dans les soubassements.

Parlons d'autre chose, lui dis-je; combien gagnez-vous? Au jour présent, en France, l'appareilleur a six francs par jour; le tailleur de pierre, cinq francs; le maçon, quatre. Ici, me répondit-il,

nous ne gagnons pas tant, à beaucoup près; mais les vivres sont à si bon marché qu'au bout de la semaine il nous reste plus d'argent qu'en France.

Et, continua-t-il, voulez-vous savoir quels sont ceux qui nous font ici le plus travailler, qui nous paient le mieux? Je vais vous le dire. Vous vous souvenez sans doute d'avoir lu, dans les petites affiches de Paris : Principauté de... en Galicie, ville de... en Pologne, avec tous ses revenus, honneurs, titres et droits de souveraineté, à vendre. Eh bien! ce sont de petits souverains russes ou polonais-russes qui vendent tout leur royaume et tous leurs sujets, pour faire bâtir de beaux châteaux en pierre, dans des pays où il n'y a que du bois. Leur argent tombe dans la poche de notre maître, et de la poche de notre maître dans la nôtre. On trouve d'ailleurs ici tout ce qu'il faut à un Limousin : du porc, des raves et du travail.

Les ouvriers en marbre.

A la vérité, continua l'appareilleur, nous sommes au milieu des juifs. Ils nous viennent de la Pologne, où il y en a plus d'un million. Notre maître l'est, et il n'en est pas moins un excellent homme. Je suis sur le point d'entreprendre la fourniture du marbre des châteaux. Il veut m'y aider de sa bourse et de son crédit. Je ne puis que réussir. Les marbres ne me coûteront que le transport; j'en ai vu plus ou moins loin, de toutes les qualités. Je

m'y connais, car je suis marbrier. Un Limousin marbrier! lui dis-je. Oui! oui! me répondit-il, je suis marbrier. En travaillant la pierre, j'ai appris à travailler le marbre; de même qu'un habile orfévre, qui était mon voisin, a appris à travailler l'or en travaillant le cuivre. Aujourd'hui, en France, l'industrie est libre. On ne vous demande plus à quel titre vous savez; tout le monde a la permission de savoir. Dans plusieurs grandes villes, et notamment dans Paris, je faisais, en marbre, des cheminées, des dessus de commode, des dessus de secrétaire, des chiffonnières, des déjeuners, des fontaines, des tables, des vases, des urnes, des monuments funèbres. Ah! combien d'anciens monuments féodaux ou nobiliaires, renversés par la révolution, n'ai-je pas retaillés, pour en faire les jolis, les petits élégants mausolées qui couvrent si légèrement les morts d'aujourd'hui! J'avais gagné beaucoup d'argent; mon associé me l'enleva. La réquisition militaire m'enleva moi-même. J'ai été fait prisonnier; et, comme un grand nombre de mes camarades, je me suis trouvé fort heureux d'avoir été maçon.

Je voulus alors lui enseigner à faire des reliefs, en dessinant sur le plat du marbre des ornements, en les couvrant d'un vernis; en faisant manger ou creuser le reste du plat par un acide. Je connais cette invention, me répondit-il; elle a plus de soixante ans; elle ne donne qu'une sculpture plate et peu agréable.

Teignez-vous, peignez-vous vos marbres? lui demandai-je. Non, me répondit-il, pas plus que mon cheval; car je sais ce qui en arriverait à la première pluie.

Les ouvriers en sable.

Nous nous séparâmes, ce bon Limousin et moi, mais non sans nous être, comme on dit, donné plusieurs poignées de main. A la dernière, il y mit deux roubles, que la détresse me força à ne pas laisser tomber. Je voulus le remercier; il me quitta brusquement, en me criant que je ne tarderais pas à être joint par une autre caravane qui portait du sable.

Une heure après, j'en aperçus la tête. Ah! dis-je à un des conducteurs, la pierre, comme de raison, va devant; vous portez le sable; sans doute la chaux va suivre. Cet homme, en me répondant, se fâcha. Il me dit fièrement qu'il portait du sable à faire du verre; qu'il était verrier; qu'il était de la Bohême. Je le félicitai d'être d'un pays où l'on fait de fort bon et de fort beau verre, dont nous, Français, achetions autrefois beaucoup; dont nous n'achetons guère aujourd'hui, parce que le nôtre ne pouvait être ni plus uni ni plus net. Il contesta. Je lui répondis que, si cela lui faisait plaisir, je dirais plus de mal que lui de notre ancien verre, ou bleuâtre, ou verdâtre, tout rempli de pailles et de soufflures; mais que, maintenant, dans l'art d'épu-

rer le sable et de blanchir la soude, le nitre, la chaux de plomb, nous n'avions rien à apprendre d'aucune autre nation, pas même des Anglais, car nous faisons le flint-glass comme nous faisons le verre de Bohême.

Nos glaces du faubourg Saint-Antoine, beaucoup plus nettes, beaucoup plus pures qu'autrefois, sont aussi beaucoup plus grandes : elles ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur; et si nous les cassons, nous avons pour les rajuster Pajot, qui les remet au feu, les soude, les unit et vous les rend plus belles que lorsqu'elles étaient neuves.

Je lui parlai ensuite de la manufacture du mont Cenis. Quand vous voyez, lui dis-je, dans les boutiques de Pétersbourg ou de Moscou des cristaux blancs, limpides, parfaits, façonnés au tour, taillés à facettes, gravés par la flamme soufflée, c'est-à-dire par la lampe de l'émailleur, ornés de fleurs colorées, enrichis de filets, de cercles, de charnières d'or, briller, sous la forme de gobelets, de tasses, de vases, de boîtes, de bonbonnières, soyez sûr que c'est de la manufacture du mont Cenis; soyez sûr qu'avec votre permission et celle de bien d'autres, cette manufacture n'est pas dans les Alpes, qu'elle est française, qu'elle est dans la Bourgogne, qu'elle appartient et doit sa création aux frères Chagot, nom connu de tous ceux qui achètent huit ou dix sous un magnifique verre de trois ou quatre francs il y a seulement quelques années.

Nous avons aussi, ajoutai-je, un genre de verrerie ou de poterie vitrifiée devenu encore à meilleur marché: c'est la porcelaine. A Paris, pour quatre sous vous achetez une tasse; pour le même prix une soucoupe, et pour le double un sucrier. Maintenant, depuis la suppression de l'absurde privilége exclusif de la manufacture de Sèvres, un petit bourgeois, s'il le veut, peut se faire servir en plats et en assiettes de porcelaine. Et cependant, parce que nous faisons à bon marché, nous ne faisons pas moins bien ; car vos voisins, autrefois nos maîtres, ne sont pas même aujourd'hui nos rivaux. La porcelaine de Saxe, ainsi que celle de tous les autres pays, cède à la nôtre. Sans doute pour la faire on peut trouver ailleurs, comme dans le Limousin, du kaolin, que Vilaris découvrit, il y a quarante ans, à Saint-Yrieix, et, pour la couvrir, du pétunsée, qu'on a, par un second heureux hasard, découvert encore dans les environs. Aussi est-ce moins par la matière que par les formes, les ornements, les peintures, surtout par l'éclat des couleurs, que nous sommes supérieurs aux autres. Vers le milieu du siècle, Taunay trouva le moyen de fixer les plus beaux rouges sur la porcelaine. Depuis nous avons laissé dans la Chine la porcelaine de la Chine, et maintenant que Brongniart y a fixé le vert du chrôme, et que Dihl a donné à toutes ces diverses couleurs l'éclat des plus beaux émaux, on ne laisse plus en France la porcelaine de France.

Les ouvriers en salpêtre.

Je rencontrai encore sur ce grand chemin, qui est très fréquenté et un vrai chemin aux rencontres, une autre espèce de caravane. Nous entrâmes en conversation, le conducteur et moi. Il me dit qu'il portait du salpêtre, et il me demanda d'où nous tirions le nôtre. Nous le faisons, lui répondis-je : en France, nous sommes tous salpêtriers. Dès que la patrie fut déclarée en danger, tous, petits et grands, nous nous mîmes à fouiller les caves, les celliers, les églises, les cimetières abandonnés ; nous en transportâmes les terres dans des baquets ; nous les fîmes tremper dans de l'eau ; nous fîmes bouillir cette eau dans des chaudières, nous la fîmes réduire et encore réduire ; nous la fîmes évaporer, cristalliser dans des vaisseaux en beau et brillant salpêtre. Enfin, nous fîmes tant et si bien que, pendant la guerre, nous fabriquions trente mille livres de poudre par jour, au seul moulin de Grenelle, et qu'à la paix continentale nous en avions assez en magasin pour livrer cinquante batailles, à quatre millions de cartouches par bataille, ce qui, suivant les gens de l'art, est fort raisonnable.

Les ouvriers en fer.

Mes chers amis, a continué monsieur Bernard en s'adressant à nous, qui a vu les fonderies et les forges

de l'Allemagne et de la France, a vu de grands enfers; qui a vu celles de l'Angleterre, a vu de plus grands enfers. Quand j'étais en Russie, on m'assura que celles de la province de Perm l'emportaient. Je me trouvais à l'occident de ce vaste empire; il fallait aller à l'orient; bon! quand il s'agit de voir une nouvelle usine, que sont quatre, cinq cents lieues! Je me mis en marche, j'arrivai; je ne vis rien que ce que j'avais vu ailleurs; mais ne pas témoigner son étonnement devant ces hauts-fourneaux de vingt-cinq pieds d'élévation, bâtis sur les modèles de ceux du minéralogiste Rambourg, chauffés, non avec du charbon de bois qu'on proscrit aujourd'hui, chauffés au contraire avec du charbon de terre qu'on proscrivait autrefois, enflammés, non par des soufflets, mais par des pistons ou pompes à air; devant ces rivières de métal en fusion, ces lourds marteaux qui retentissent à plusieurs lieues, ces plus lourds cylindres qui amincissent en larges rubans d'épaisses masses de fer, ces immenses emporte-pièces, ces immenses cisailles qui les découpent; ne pas admirer, ne pas faire éclater son admiration, était, et non sans quelque risque, insulter ces vastes et imposants ateliers, habitués à des tributs de louanges et d'exclamations de tous ceux que la curiosité y amène; je me hâtai de me retirer.

De même que dans nos pays d'étoffes nous parlons volontiers laine, filature, tissage, de même dans ces pays de mines on parle volontiers métal,

fonte, fabrication. J'étais entré dans l'auberge d'une grande fonderie; j'avais dîné, j'étais assoupi sur la digestion d'un méchant brouet, lorsque je fus presque réveillé en sursaut. Deux chefs d'atelier, assis à la table voisine, disputaient, en buvant leur bouteille d'eau miellée, avec autant de feu que s'ils avaient bu une bouteille de vin nouveau. L'un était Français et Normand, à en juger par son accent nasal; l'autre était Anglais, mais de la Normandie ou de la Gascogne d'Angleterre, à en juger par la finesse de son esprit; cependant le Normand et moi lui en donnâmes à garder. La dispute était sur la supériorité industrielle des deux nations. J'encourageais des yeux et des gestes le Normand, qui, s'apercevant que j'étais Français, dit à son adversaire: Prenons, si vous voulez, pour juge ce bon Russe qui est derrière vous. A chaque moment je faisais semblant de ne pas bien entendre le français, et je me faisais expliquer par le rusé Normand les expressions les plus usuelles, après quoi, avec l'air chatemite du juge Rominagrobis de La Fontaine, je disais à chaque décision: Anglais bon, Français plus bon.

Il fut d'abord question des ponts de fer. Le Normand se hâta de dire qu'à la vérité il n'y en avait pas encore en France; mais qu'à Paris on était sur le point de construire celui du Louvre, que le fer en était pour ainsi dire au feu.

Ensuite il fut question des armes. L'Anglais dit

qu'à Birmingham il se fabriquait dix mille canons de fusil par mois. Le Normand répondit qu'à Paris, en l'an II, on en fabriquait jusqu'à vingt mille.

Ensuite de la serrurerie. Le Normand, sans donner à son adversaire le temps de parler, lui jeta, pour ainsi dire, au nez les serrures sonnantes de Facque, qui sonnent une clochette quand on veut les ouvrir avec des fausses clefs; les serrures prévôtales de Duval, qui prennent la main du voleur; celles de Merlin, qui prennent la main du voleur et tirent un coup de pistolet pour avertir qu'il est pris; et, ce qui valait mieux, toute la nouvelle serrurerie de Georget : ses serrures à glaces, à diamants, ses serrures à fausses entrées, à entrées masquées, ses serrures secrètes, dont on peut laisser la clef dessus; et, ce qui valait mieux encore, toute la serrurerie du pays d'Eu en Picardie, qui occupe deux mille ouvriers et fournit à très bon marché de très bon ouvrage. Il lui nomma aussi Chopitel, serrurier, inventeur d'un laminoir qui façonne les tranches des pièces laminées, et qui donne le moyen de fabriquer des fenêtres de fer toutes prêtes à recevoir le verre. Il lui nomma encore Bernard et Canlère, qui avaient enfin trouvé un vernis contre la rouille.

On passa à la coutellerie; on en parla assez longtemps, sans que la victoire demeurât incontestablement à nos couteaux de Langres, à nos ciseaux de Moulins. L'Anglais connaissait notre

expression, faire la barbe. Et les rasoirs? dit-il; convenez que pour les rasoirs nos couteliers feraient la barbe aux vôtres. Ce n'est plus vrai, lui répondit le Normand, depuis que Treppoz a importé en France la fabrication orientale et que nous faisons à Paris des rasoirs de Damas.

Mais, repartit l'Anglais, avec quel acier ont-ils été fabriqués? L'acier français, s'il existe, n'est guère connu. Aujourd'hui n'est pas autrefois, lui répondit le Normand; aujourd'hui que le nombre de nos fonderies a si considérablement augmenté, il n'est guère possible que, sur les six cent mille quintaux de fer fabriqués en France, nous ne fassions beaucoup d'acier naturel; il n'est pas possible qu'avec de bon fer, toujours égal, nous n'ayons de bon acier toujours égal; il n'est pas non plus possible qu'avec nos connaissances chimiques nous ne sachions bien, très bien cémenter le fer, en faire de bon, de très bon acier au moyen du charbon pulvérisé, de la suie, des cendres, du sel marin; que nous ne sachions bien, très bien le fondre au moyen de l'argile et de la chaux. Je me crois sûr que votre meilleur acier n'est pas meilleur que celui de notre Clouet, fondu au creuset par stratification de marbre et de craie, et je ne sais même s'il est aussi bon; je pourrais vous dire aussi que l'aciérerie de Gossolin, fabricant à Souppes, donne des cylindres d'une forme parfaite, d'un acier parfait.

L'Anglais reprit avec un imperturbable sang-

froid : J'ai eu, moi qui vous parle, la bonté de croire que vous ne savez pas plus faire les faulx que les limes, les limes que les scies?

La faulx, la faucille, dit le Normand, ne sont qu'un grand couteau à foin, qu'un grand couteau à blé ; la fabrication en est, plus en grand, la même. Il n'y a de difficulté qu'à bien unir dans toutes les parties l'acier au fer, à donner une trempe égale à toute la longueur du tranchant. Vous me dites que jamais vous n'avez vu de faulx françaises. Je le crois bien. La fabrique des Alpes, la fabrique de Dilling, en Lorraine, la vaste fabrique de Toulouse, qu'avec tant d'habileté et de dépense élève aujourd'hui Garrigous, sont encore obligées de marquer de la marque allemande leurs faulx pour tromper l'obstination de nos villageois, habitués depuis tant de siècles aux faulx d'Allemagne, qui ne pourraient se servir des meilleures faulx françaises, s'ils les savaient françaises.

Quant aux limes, la fabrication en est aussi aisée.

Je prends une barre d'acier ; je la polis ou avec la lime, ou avec la meule. Je lui imprime un mouvement sous un ciseau fixe, qui l'incise, la taille; lorsqu'elle est incisée, taillée des deux côtés, je la mets sur le feu ; elle rougit, et je la trempe dans une dissolution de corne, de suie, de sel marin ; j'ai fait une lime. Et si je me sers de l'ingénieuse machine de Durand, je taille à la fois huit barres d'acier ; je fais à la fois huit limes. Vous avez beau dire, beau

rire, je ne pense pas que les limes d'Amboise, du bonhomme Du Cluzel, même que celles de nos paysans des environs de Versailles ne vaillent les vôtres! Que si elles portent la marque anglaise, c'est que nos artisans sont encore, à cet égard, aussi villageois que nos moissonneurs et nos faucheurs.

Quant aux scies, ajouta le Normand, nous les laminons, nous les trempons, nous les dentons aussi bien en France qu'en Angleterre. L'inventeur des scies sans fin, notre Albert, sera bientôt le grand Albert.

De qui tenez-vous, je vous prie, demanda l'Anglais, l'art de vernir la tôle?

Ici, lui répondit le Normand, les Russes font un grand nombre de leurs toits en feuilles de fer vernies : je ne sais trop si l'idée n'a pas été portée de Russie en Angleterre ; je conviens toutefois qu'elle a été portée d'Angleterre en France. Mais venez, osez mettre vos plus beaux ouvrages à côté de ceux du Parisien Demarne, qui, avec sa tôle et ses couleurs, fait des vases de granite, de porphyre, de marbre, de porcelaine, décorés de toute sorte d'ornements, de peintures, et vous verrez si vous ne serez pas obligé de remporter vite les vôtres. Fort bien! fort bien! repartit l'Anglais; mais, vous-mêmes, osez lever cette triple barrière des douaniers qui borde votre France. Oui, lui répondit le Normand, nous oserons la lever quand nous voudrons; car nos quincailleries de Langres, de Cha-

tellerault, de Moulins, de Saint-Étienne, de Thiers suffiront pour nous défendre contre la descente des vôtres. Jamais vos flottes marchandes n'oseront approcher d'un pays où l'on entend crier : A six liards les couteaux ! A un sou les fourchettes! A six liards! A un sou!

J'étais interpellé. Je prononçais en français-russe, derrière les oreilles de l'Anglais, une condamnation toujours pour lui désespérante: Anglais bon, Français plus bon.

Les ouvriers en cuivre.

Passons au cuivre, dit l'Anglais. Au cuivre soit, lui répondit le Normand. — A la petite horlogerie. — A la petite horlogerie. — Et ensuite à la grande. — Et ensuite à la grande. L'Anglais parla tant qu'il voulut. Le Normand eut son tour : Puisque vous connaissez si bien l'horlogerie et les célèbres horlogers, vous auriez dû nommer notre Thiout, qui, le premier, a fait sonner les montres à répétition en pressant un bouton de la boîte.

Notre Julien Leroi, qui, le premier, a rendu visible le travail des montres sans le démonter, qui a changé la position des pièces et les a simplifiées, qui a imaginé les potences, qui a fixé l'huile autour des pivots, qui a combiné les divers métaux de manière à prévenir les effets de leur dilatation ou de leur resserrement, qui enfin, le premier, a fait marquer aux montres le temps vrai.

Notre Lépine, qui a imaginé des montres sans chaîne et des montres à répétition, ou, comme on dit plus brièvement, des répétitions à roulette.

Notre Bréguet, dont les garde-temps sont d'une précision mathématique, dont le balancier à parachute, dont l'échappement double méritent d'être mentionnés dans l'histoire de l'art.

Vous ne pouvez contester que l'horlogerie de Paris, pour les savants et les marins de tous les pays, soit la première du monde. Je ne pense pas que celle de Versailles, que celles de Besançon, de Saint-Claude, de Ferney puissent la valoir à beaucoup près, mais il en sort des montres du plus bas prix, même de douze francs ; ces fabriques sont d'ailleurs en concurrence avec celle de Genève pour fournir les trois cent mille montres neuves qu'il faut tous les ans à la France.

C'est dans la grande horlogerie surtout que Paris est supérieur à Londres. Julien Leroi est l'inventeur du mécanisme horizontal des horloges. Ce Leroi, fils d'un autre Leroi, fameux horloger comme lui, a laissé une descendance toute royale qui sans doute continuera à régner.

On sait que Lepaute, constructeur de l'horloge de l'Hôtel-de-Ville de Paris, la plus grande qu'on ait vue, qui va pendant qu'on la monte, a laissé aussi la succession de ses talents à ses fils, qui ont perfectionné les pendules astronomiques.

Il en est de même de Ferdinand Berthoud; ses

fils ont agrandi le nom de leur père, si célèbre par ses pendules marines.

Il en est de même de Robin. On va admirer dans l'atelier de ses fils leur montre à treize cadrans qui marquent la différente heure de différentes villes du monde.

Janvier, qui s'est fait connaître par sa pendule à équation, se fera encore bien plus connaître par ses nouveaux mécanismes des sphères célestes.

Si maintenant nous en venons à nos cartels de Paris, dont les mouvements se fabriquent à Dieppe, c'est là que les merveilles augmentent. Dans cette nouvelle branche de l'art, l'horlogerie de Paris a appris la sculpture, la dorure. Elle a représenté en stuc, en marbre, en albâtre, enrichis d'ornements d'or, les différentes scènes de la vie, avec leurs personnages toujours naturellement, toujours gracieusement posés. Elle a appris la dioptrique, la musique; et elle a prouvé qu'elle les avait bien apprises dans ses pendules de nuit qui projettent sur le mur l'image lumineuse d'un cadran marquant l'heure, dans ses pendules à concert de piano et de flûte; j'ai toujours voulu du mal à Bofenchen de ne pas mettre son nom sur de si beaux ouvrages.

L'Anglais ne savait plus que garder le silence; et par son attitude, il prenait visiblement condamnation; il me semblait que le Normand, tout triomphant, me disait des yeux : Je l'ai étourdi, je vais maintenant l'éblouir.

Effectivement il alluma, si je puis parler ainsi, nos trente-six mille nouvelles lampes :

La lampe à pompe, de Chénié.

La lampe à double courant d'air, d'Argant.

La lampe à tube de verre, de Quinquet et Lange.

La lampe à cuire les aliments, de Quinquet.

La lampe à air inflammable, de Furstemberg, de Gabriel ou de Lebon, ou de je ne sais qui, jusqu'à tant qu'on nous fasse connaître au juste l'inventeur.

La lampe dite docimastique, de Bertin, qui porte aussi le nom de fontaine de feu, et qui devrait plutôt porter celui de lampe éolipile, comme plus propre à en faire connaître le jeu.

La lampe hydrostatique, des frères Girard, qui tient toujours l'huile au niveau de la mèche.

La lampe à réveil, de Mounouri, qui, après avoir consumé une certaine mesure d'huile, brûle un fil auquel est attaché le ressort d'une sonnerie qui vous réveille.

La lampe à globe, à demi-globe de cristal, de gaze.

La lampe de fer-blanc, de tôle.

La lampe à colonne, à vase, à lyre, à cariatides.

La lampe à peintures, à dorures.

La lampe à moire métallique, d'Allard.

Aujourd'hui, dit le Normand à l'Anglais, les lampistes comme les horlogers de Paris envoient leurs inimitables ouvrages dans tout l'univers.

Voulez-vous, continua le Normand, parler des

plus petits ouvrages de cuivre? Jecker fond et nous fondons les têtes d'épingle.

Voulez-vous parler des plus gros? si vous avez abandonné l'ancien moulage de l'artillerie, si vous forez aujourd'hui les canons, aujourd'hui nous les forons aussi.

Vous avez de belles fabriques de cuivre pour le doublage des vaisseaux; nous en avons qui ne sont pas moins belles.

Voús vous passez des fils de laiton de l'étranger; nous nous en passons aussi depuis que Boucher de Laigle, avec la blende, nous fait du laiton et du fil de laiton.

Vous filez, vous tissez le cuivre; nous le filons, nous le tissons. Vos gazes métalliques sont belles, soit; les nôtres ne le sont pas moins. Je ne puis cependant pas vous dire si notre Maderpascher de Dôle a implanté ou transplanté en France cette nouvelle branche de l'art.

Quant aux bronzes, personne jamais ne les a moulés, façonnés, sculptés, ciselés, limés, brillantés comme nos Parisiens, comme notre Thomire; personne jamais ne les a peints, vernis, dorés, surdorés comme nos Parisiens, comme notre Ravrio.

Les ouvriers en plomb.

Messieurs les Anglais, ajouta le Normand, si vous

laminez le cuivre, nous le laminons aussi, et nous laminons de même le plomb.

J'aurais trop d'avantage à vous parler de nos fondeurs, les Gando, les Didot; de leurs beaux caractères d'imprimerie, faits de plomb, d'un quart de cuivre et d'un peu d'antimoine; j'en aurais trop à vous parler de nos fondeurs de planches de caractères d'un seul jet, des inventeurs du stéréotypage français Herhan et Didot.

Comment faites-vous le minium? demanda tout aussitôt l'Anglais. Comme vous, répondit tout aussitôt le Normand: nous calcinons le plomb; nous en broyons la chaux; nous la délayons avec de l'eau; nous la tamisons; nous la remettons au feu, et nous avons du minium au moins aussi rouge, aussi bon que le vôtre. Nous allons l'acheter à la fabrique de Pécard, pas plus loin que Tours.

Comment faites-vous les crayons de mine? demanda l'Anglais d'un ton encore plus assuré. Je ne sais, répondit le Normand, si nous les faisons comme vous, car vous gardez votre secret; mais notre Conté ne garde plus le sien. Il pulvérise la mine de plomb en la calcinant dans un creuset; il la mêle avec une partie d'argile, plus ou moins grande, suivant qu'il veut des crayons plus ou moins durs; il jette cette pâte sur une planche à face striée, cannelée, de manière qu'il n'y a plus qu'à en retirer les crayons et à les enchâsser dans le bois. Convenez-en, ajouta le Normand, il y a quelques années que vous nous

vendiez vos crayons; peut-être viendrez-vous bientôt nous acheter les nôtres.

Les ouvriers en étain.

Il est une chose, que vous ne nous achèterez jamais, que nous vous achèterons toujours, c'est l'étain; vos montagnes de la province de Cornouaille savent le faire mieux que partout ailleurs. Elles le font encore comme aux vieux siècles; c'est qu'elles l'ont toujours parfaitement fait.

Du reste, l'exportation de votre étain est bien réduite; car l'art du potier d'étain est maintenant bien circonscrit.

Les ouvriers en argent.

Sans doute c'est bien à cause de la grande quantité de belle faïence et de belle porcelaine, qu'on plane peu de vaisselle d'étain; mais c'est aussi parce qu'on en plane beaucoup en argent. Tous les jours la vaisselle plate devient plus commune.

Aujourd'hui d'ailleurs qui peut laisser reposer quelques écus, achète des couverts, frappés au mouton, à l'emporte-pièce, dont on ne paie guère que le poids et les droits du contrôle.

Les ouvriers en or.

Vous ne voudriez sans doute pas disputer, qui voudrait disputer avec l'orfévre français de goût et de grâce?

Combien de fois n'ai-je pas vu, à Bordeaux, à Lyon, à Paris, l'étranger, qui précipitait ses pas, s'arrêter, marcher lentement dans ces rues étincelantes d'argent et d'or, où ces riches métaux sont disposés en soleils de cuillers et de fourchettes, en pyramides de cafetières, de théières, de tasses, de biberons, d'écuelles, de soupières, d'huiliers, de flacons, de toute sorte de vases, gravés en mat, en clair-obscur et brillantés par l'éclat que leur donnent les nouveaux acides sulfuriques nitreux, et les nouvelles découvertes de la chimie.

Vous croyez que j'ai fini; mais j'ai à parler, en particulier, d'Odiot, comme ayant porté au plus haut degré les divers travaux de l'art, et d'Auguste, comme ayant ajouté à cette perfection, par l'invention de ses matrices, avec lesquelles il emboutit, frappe en bossage les ornements les plus ordinaires ou qui se répètent le plus souvent.

Les ouvriers en sels et en chaux métalliques.

L'Anglais laissait aller, laissait dire le Normand; semblable à un renard, il se tenait embusqué, pour s'élancer à son avantage. Mon camarade, lui dit-il, oui, vous avez raison; tous les pays ne connaissent que votre orfévrerie; tous les pays ne veulent que vos marchandises. Vous n'achetez rien aux autres;

vous avez reçu de votre sol et de votre industrie le privilége de tout leur fournir.

Il y a plus, ajouta-t-il en riant et en cherchant même à rendre bien ostensible son rire, vous allez porter en Prusse le bleu de Prusse, en Espagne le blanc d'Espagne, en Pologne, en Russie, les potasses de Pologne, les soudes de Russie, et il continua à lui rappeler la longue nomenclature des objets de ce genre, que nous tirions autrefois de l'étranger, à la grande diminution de notre numéraire.

Ah! répondit le Normand, avec un air d'assurance qu'il avait imperturbablement conservé, vous êtes encore venu cette fois débarquer à Berghen, et, comme le général Brune, je vous tiens entre mon armée et la mer; écoutez bien.

Notre révolution, dans sa guerre contre l'Europe, appela à sa défense tous les arts, toutes les sciences. La chimie, la science par excellence, qui procède par décomposition et recomposition, fut alors forcée de descendre des chaires, non comme autrefois pour entrer dans les salons, mais bien dans les ateliers. Là elle vit par des yeux tous exercés, tous ouverts par l'intérêt, et de ce temps datent ses progrès, sinon les plus étonnants, du moins les plus utiles.

De ce temps, nous faisons du bleu de Prusse,

Ou comme Lassoue, avec des acides ferrugineux et du zinc,

Ou comme Clouet, avec du gaz ammoniacal et du charbon pur,

Ou comme La Folie, avec des dissolutions de couperose, de vitriol de fer et de soude.

Nous faisons le blanc d'Espagne, pour les peintures, avec des craies, des marnes purifiées en les dissolvant dans de l'eau.

Nous faisons les potasses de Pologne, les soudes de Russie, les potasses, les soudes, aussi pures, plus pures même que celle d'Alicante, seulement avec du sel de cuisine, et nous ne payons plus au commerce étranger ou dix, ou vingt, ou trente millions; j'aime mieux dire trente millions : car on ne saurait trop faire éclater la gloire des inventeurs, dans les arts mécaniques, tous inconnus dans nos livres que le public veut bien encore nommer histoires; car on ne saurait trop célébrer le nom de Le Blanc et de ses pareils.

Nous faisons de bon alun, de l'alun de Liége, de l'alun purgé de fer, de l'alun de Rome et du meilleur, par plusieurs méthodes, avec plusieurs sels; nous faisons de l'alun de toutes pièces, comme le dit et comme le fait l'inventeur Chaptal.

Nous faisons de même la couperose d'Angleterre; nous la faisons comme Bérard.

Nous faisons l'acide sulfurique si parfaitement que, dans cette fabrication, tout le soufre est absorbé; nous le faisons comme Clément-Désormes.

Nous faisons du sel ammoniac d'Egypte, ou par la distillation des matières animales combinées avec l'acide de sel, comme Dizé, ou avec de l'acide de sel et l'alkali volatil, comme Chevremont.

Nous faisons tout pour ne pas acheter, de même que vous faites tout pour vendre.

Mais vous, qui brûlez ou qui brûliez en effigie le pape, pour vous avoir excommuniés de l'église, vous devriez bien aussi, parce qu'ils vous excommunient de nos marchés, faire pendre en effigie nos fabricants, nos chimistes qui les dirigent, et Berthollet, Chaptal, Vauquelin au haut de l'échelle : n'est-ce pas, dit le Normand en s'adressant à moi, que tous ces braves gens-là sont pendables? Je feignis de ne pas comprendre; mais enfin, poursuivit-il, à qui donnez-vous la palme? Et il m'expliqua assez longtemps ce que c'était que donner la palme. Quand je vis qu'il était temps de comprendre, je compris et je répétai le terrible jugement d'Anglais bon, de Français plus bon. Enfin, l'Anglais furieux, placé sans le savoir entre un Normand et un Gascon, me dit, en se tournant vers moi : J'en appelle à tous vos compatriotes!

Je me levai en feignant l'impassibilité d'un juge, avec la différence que je saluai les plaideurs, savoir : l'Anglais très respectueusement et le Normand plus respectueusement encore, après quoi je sortis et partis dans le moment ; car il importait à l'honneur

national qu'on ne pût pas découvrir, par un plus long séjour, que j'étais Français.

Les ouvriers en tourbe.

Je courais; je me sauvais; il me semblait que je sauvais non-seulement la gloire de la France, mais encore celle de la Normandie et de la Gascogne; j'allai tomber dans une tourbière. Elle était intacte. Mes amis, dis-je avec empressement aux premiers villageois que je rencontrai, vous avez dans votre voisinage d'excellente tourbe : vous pouvez la rendre encore meilleure en la carbonisant, et rien n'est plus aisé. Il suffit de la mettre dans un four construit comme les fours à chaux, d'allumer quelques bûches de bois au-dessous de la grille, et quand elle se sera dégagée par la combustion de toutes les matières qui produisent la fumée et l'odeur, il n'y aura plus qu'à l'étouffer, en fermant toutes les ouvertures du four. Oh! me répondirent-ils, après m'avoir froidement écouté, qu'avons-nous besoin d'apprendre à brûler la terre, tandis que nous ne savons que faire de notre bois?

Les ouvriers en houille.

Je découvris aussi une houillère; elle était également intacte : je vis bien qu'ainsi que la tourbière elle resterait telle; cependant je ne pus m'empêcher de dire à de pauvres laboureurs que,

sans qu'ils s'en doutassent, ils travaillaient une terre féconde en charbon, qu'ils pouvaient approprier à bien des usages, même à la cuisson du pain, en le purifiant, en le dessoufrant par une demi-combustion. Français! me répondirent-ils, grand merci de vos enseignements; Dieu nous a placés dans un pays de bois et de forêts, de même qu'il vous a placé dans un pays d'eau-de-vie, de vin blanc et de vin rouge.

Les ouvriers en bois.

Le faubourg Saint-Antoine est connu en Russie, en voici la preuve. J'étais, si je ne me trompe, ou si je ne ments, à Odessa où je me gardai bien de ne pas me dire Français, car, par sa probité et ses vertus, le gouverneur, le duc de Richelieu, y a rendu ce nom chéri et honorable. Voilà qu'au son des instruments de la ville on proclame l'annonce d'une grande vente de meubles; le peuple y court, j'y cours.

On commença par les meubles communs, on en vint ensuite aux meubles d'acajou; le préposé aux encans ne cessait de crier : C'est de France, de Paris, du faubourg Saint-Antoine. Dès que les enchères se ralentissaient, aussitôt le nom du faubourg Saint-Antoine les ranimait. Je vis vendre des secrétaires, des armoires, des commodes, des porte-vases, des porte-cuvettes à trépied, des tables de toilette à miroir carré, à miroir ovale, fixe,

pliant. On se disputa longtemps un superbe lit de forme de tombeau antique, orné, ainsi que les autres meubles de bronzes dorés; le ciel était un beau cercle, acajou et or, qui suspendait les rideaux. Je vis vendre toute sorte d'autres meubles de ce même bois à la mode, fauteuils, canapés, tables, billards; je ne sais en ce genre ce qu'on ne vendit pas. A Paris, pour quinze cents francs, deux mille francs, on a l'ameublement complet et assez beau; en Russie, il se vendait vieux le double, le triple, et je vis comment les seigneurs se ruinaient encore en bois aussi bien qu'en pierre.

Les pays étrangers ont notre ébénisterie, notre menuiserie portative; ils ne peuvent avoir notre menuiserie fixe, nos planchers à compartiments de bois de couleur, nos lambris ornés des arabesques de Barthélemy.

Mais ils peuvent avoir et ils ont nos légers wiski, nos élégantes voitures à ciel ouvrant et fermant, nos gondoles, que l'art du menuisier-carrossier et l'art du serrurier ont rendues si douces, qu'elles sont pour ainsi dire ondoyantes.

Sans doute les charpentes des Russes ne valent pas les nôtres: Buffon ne leur a pas enseigné comme à nous les principes de la force des bois: le charpentier Mugneron ne leur a pas appris à cintrer les bois des jantes, à leur donner une courbure fixe, à les tremper comme les métaux, à en raffermir les fibres; mais quand nous disons que notre

nouvelle charpente est nouvelle, il faut bien prendre garde de ne pas parler devant quelqu'un qui ait lu le traité d'architecture de Delorme. Pourquoi ne pas vouloir convenir que notre charpente actuelle est, dans ses essais les plus étonnants, la charpente du seizième siècle? pourquoi avoir honte du seizième siècle?

En traversant les grandes forêts de la Chersonnèse, j'étonnai bien plusieurs paysans russes; ils étaient les uns à faire du goudron, les autres à couper du bois, les autres à brûler du charbon. Je leur dis qu'en France nous n'avions plus besoin du goudron du Nord, qu'en fondant le nôtre à vases clos, suivant la méthode de Darrac, nous faisions maintenant du goudron aussi bon que le meilleur goudron connu dans le commerce; je leur dis qu'on tirait un très fort vinaigre du bois, en le brûlant, en le carbonisant dans une cornue métallique; que cette découverte était due à Lebon; que le bois était devenu si cher en France que nos physiciens, et, à leur suite, Curaudeau, qu'ils ne connaissaient pas, mais qui était fort connu à Paris et ailleurs, avaient imaginé des fourneaux économiques où, avec un morceau de bois pas plus gros que le poing, on cuisait cinq plats, où avec une feuille de papier on faisait chauffer un bouillon; que Cuchet, fort connu aussi à Paris et ailleurs, mettant de même en pratique les découvertes des physiciens, faisait avec du charbon réduit en poudre des filtres,

des fontaines dépuratoires qui, dans le moment, changeaient l'eau la plus sale, la plus bourbeuse, en eau la plus belle, la plus limpide; que le grand chimiste Berthollet conservait pendant les voyages de mer du plus long cours, les liquides renfermés dans des futailles légèrement brûlées en dedans. Ces bons paysans de m'entourer, de manifester par leurs signes l'étonnement, la surprise et peut-être même, si j'y avais regardé de plus près, l'incrédulité.

Les ouvriers en roseau.

Bon goût des Français, merveilleuse adresse des Russes; voilà un proverbe à faire. Vous ne sauriez croire combien les Russes sont adroits; je leur tressai un de nos fauteuils d'été, un fauteuil tendu en roseau, ils en tressèrent plusieurs autres et tous plus beaux que le mien.

Les ouvriers en jonc.

Les Russes font encore nos coffrets, nos paniers, nos corbeilles en jonc; ils les font mieux que nous.

Je leur enseignai à teindre le jonc, pour en faire des chaises comme les nôtres.

Les ouvriers en paille.

Je leur enseignai aussi, pour faire d'autres chaises comme les nôtres, à teindre la paille; je leur enseignai à la tailler, à l'adoucir, à la tresser; je leur

enseignai à la blanchir par les acides, à en faire des chapeaux. Quelques jours après vous auriez vu mille élégantes têtes de jeunes Parisiennes se mirer dans les eaux du Volga.

Les ouvriers en ivoire.

En Russie tout le monde est mal peigné, me disait un jeune fat; c'était, je crois, la seule observation qu'il avait faite en deux années sur les peuples de ce vaste pays.

Elle est du reste vraie. Les Russes ne se servent en général que de peignes de corne ou de bois; ils ne savent pas faire ou ne font pas, ou ne font guère de peignes d'ivoire. J'ai d'ailleurs trouvé chez eux les instruments dont nos peigniers se servent et notamment l'ingénieuse double scie avec laquelle on sépare les dents du peigne que le carrelet a marquées. L'art de travailler l'ivoire, qui en France, s'il n'est mort, meurt dans plusieurs parties, n'est pas encore né chez eux.

Les ouvriers en os.

Monsieur Bernard a continué : Vous savez aussi bien que moi, disais-je aux Russes, à combien d'usages dans les arts les os des animaux sont employés. Les Russes, comme s'ils l'avaient su, me faisaient tous en souriant un signe affirmatif, un signe de politesse.

Vous savez que nous les tournons et que nous en faisons mille divers jolis petits ouvrages.

Nous les brûlons aussi pour en faire du noir de fumée, de l'encre de la Chine.

Enfin, depuis les expériences de Cadet-Devaux, nous les cassons, nous les faisons bouillir, nous en faisons de la gélatine qui, à défaut de viande, est fort bonne pour assaisonner la soupe et les légumes.

Les ouvriers en corne.

Vous savez, ou vous saurez, disais-je encore aux Russes, que nous amollissons, que nous fondons la corne, que nous la façonnons, que nous la limons, que nous la soudons, que nous la colorons.

Vous savez ou vous saurez qu'avec des dissolutions d'argent et d'acide nitrique passées sur la surface, aux endroits non enduits de vernis ou de cire, nous imitons la marbrure de l'écaille de tortue.

Je vous dirai encore qu'aujourd'hui notre Rochon, au moyen d'une châsse ou cadre, tendu de gaze métallique, plongé et replongé jusqu'à épaisseur convenable, dans une cuve de colle de poisson, en tire des lames en feuilles de la plus grande dimension qui ont la transparence des feuilles de corne et qui, lorsqu'on les a vernies des deux côtés, en ont aussi la solidité.

Les ouvriers en graisses.

Je n'épargnais pas mes enseignements aux Rus-

ses; je ne me lassais pas de les enseigner. Mes amis, nous remplaçons maintenant, dans la fabrication des savons, les huiles par les graisses.

Chaptal nous a appris, et je vous apprendrai si vous voulez, à les remplacer par les rognures de peaux, qui ne servent à aucun usage.

Dites-moi, mes bons hôtes, ne voudriez-vous pas avec du suif commun purifié par la chaux et l'alun faire de la chandelle commune, et avec de bon suif de mouton, purifié par le nitre et le sel ammoniac, et avec des mèches moitié coton, moitié lin, amincies et filées avec soin, légèrement imbibées de camphre, faire de la chandelle économique? On donne encore le même nom aux chandelles mélangées de cire et de suif; je ne vous laisserai pas ignorer qu'on parfume les suifs par une infusion d'herbes odoriférantes; vous saurez de même qu'on les teint, qu'on les enduit d'un vernis de perle, qu'on les blanchit avec de l'acide de sel marin oxygéné.

Les ouvriers en peaux.

J'ai semé, dans mes courses en Russie et notamment à Smolensk, un assez grand nombre d'arts. Je fus surpris dans cette ville et renfermé par l'hiver. Mon hôte, à qui j'avais enseigné à faire de nouvelle chandelle de Munich, c'est-à-dire de la chandelle fort grosse, à mèche de bois de sapin, recevait avec plaisir ses voisins qui venaient veiller. Il y avait

beaucoup d'artisans et, comme la ville est entourée de forêts ou de pâturages, il y avait surtout beaucoup d'ouvriers en peaux. Avant les contes de revenants, ordinairement de la même fabrique que ceux de France, nous parlions des arts du pays.

Les Russes se croient fort savants dans l'art de préparer les peaux; ceux que je voyais aux veillées de mon hôte se glorifiaient. Ils me parlaient de leur tannage au sumac, à la noix de galle; je convins avec plaisir que les cuirs de *Roussie* étaient fort recherchés dans les marchés de l'Europe; ils se glorifièrent davantage.

Enfin, après avoir été forcé de les écouter encore longtemps, je pus leur dire qu'en France nous avions ajouté aux anciens moyens de débourrer et de gonfler les peaux, la dissolution de la houille, la dissolution de la tourbe, la dissolution de l'acide sulfurique, l'étuve à la vapeur de ce même acide; que nous avions ajouté aux anciens procédés du tannage celui de Séguin, le plus expéditif de tous, qui consiste à combiner le plus promptement possible les principes astringents du chêne avec la gélatine, la substance de la peau; en tenant dans une dissolution de tan les peaux placées verticalement et séparées l'une de l'autre.

Je pus aussi leur dire que Delvau faisait, que nous faisions des tiges de bottes sans couture; qu'ils pouvaient en faire comme lui, comme nous,

en dépouillant la jambe des animaux sans fendre la peau.

Ils ne m'écoutèrent guère quand je leur parlai de nos maroquins, de nos peaux chamoisées, imitant les diverses couleurs, les divers dessins coloriés des étoffes, les divers velours, et je ne sais même s'ils retinrent le nom du fabricant Dolffus.

Ils ne m'écoutèrent guère non plus quand je leur parlai de nos nouvelles reliures à dos brisé, de l'invention de Bradel; de nos reliures gravées au fer sur le dos et sur les plats, teintes en jaune, en bleu, en rose, en vert, en toute sorte de couleurs, qui servent si bien, dans une nombreuse bibliothèque, à faire connaître au premier coup d'œil les divers ouvrages.

Mais ils me donnèrent une grande attention quand je leur dis qu'un de nos selliers, nommé Navarre, avait imaginé des arçons mobiles au moyen desquels il faisait des selles à tous chevaux.

Ils m'en donnèrent aussi une grande, une très grande quand je leur dis que nos cordonniers faisaient des souliers dont la couture ne pouvait pourrir, puisqu'ils étaient cousus avec du fil de fer assoupli, ou dont les diverses pièces tenaient avec les seuls clous.

Ils m'en donnèrent une bien plus grande encore et ils applaudirent quand je leur appris qu'aujourd'hui en France les femmes ne portaient plus les

talons hauts, qu'elles n'y étaient plus sur un haut pied.

Les ouvriers en crin.

Mes amis, leur dis-je un soir, vous avez du crin comme nous. Vous devriez bien, comme nous, le dégraisser, le teindre, le tisser, en faire, comme nous, des meubles d'été, des fauteuils, des canapés à fleurs, à paysages. En France, Bardel a contribué à perfectionner cette nouvelle fabrication.

Les ouvriers en cheveux.

Jeunes filles, dis-je aux jeunes veilleuses; allons! venez, partons pour la France! N'est-ce pas que celles qui êtes brunes, voudriez peut-être avoir la chevelure blonde? eh bien! le sieur Poitevin vous lui donnera cette couleur, avec un peu de chélidoine et de safran; et il donnera la couleur noire à la chevelure de celles qui êtes blondes et qui voulez avoir des cheveux noirs; pour cela il n'emploiera qu'un peu de poudre d'ébène et de mine de plomb, mêlé à un peu de camphre, ou plus simplement il se contentera de les peigner avec un peigne de plomb. Si vous voulez, faites mieux; livrez vos cheveux au sieur Dumont: il vous tondra, vous mettra à la mode, vous coiffera d'une petite perruque à mèches flottantes, à tire-bouchons, avec ou sans coup de vent. Ne craignez pas de passer pour

vieilles; il n'y a chez nous que les jeunes femmes qui portent perruque.

Et, dis-je aux hommes, vous qui avez passé cinquante, soixante ans, qui commencez à devenir chauves, qui êtes chauves, qui grisonnez, qui blanchissez, venez aussi en France. Le sieur Rochefort a une collection de têtes de bois de toutes les dimensions où sûrement le modèle de la vôtre se trouvera. Il vous tient toujours toute prête une perruque faite au tour de votre visage. Que si vous ne voulez qu'un faux toupet, le sieur Berlandeux, rue du Pas-de-la-Mule, en fait à ressort et à jour où seront très artistement mêlés les cheveux que vous avez avec ceux que vous n'avez pas.

Les ouvriers en fourrures et en poils.

On est fort habile en Russie dans l'art de préparer les fourrures : cela doit être : on en porte les trois quarts de l'année. Quant à nous, il faut avouer que nous n'y entendons plus rien ; nous n'en portons plus.

Ah ! les mauvais chapeliers que ceux de ce pays-là! Quand je leur expliquai le procédé du secrétage, qui n'est plus aujourd'hui un secret, car la dissolution de mercure dans l'eau-forte mélangée d'eau de puits, dont les fabricants, depuis quarante ou cinquante ans, arrosent le feutre des chapeaux de poil de lièvre, de lapin ou de castor, est connue de tout le monde, je m'aperçus qu'ils ne connaissaient

que très imparfaitement les autres opérations. Je leur fis, sans reproches, pendant plusieurs veillées, un bon cours de chapellerie, à la lueur de la chandelle à mèche de bois.

Les Russes filent, ainsi que nous, la bourre de vache.

Les Russes font aussi, comme nous, des brosses; ils prennent des flocons de soies de porc, les plient en deux, en engagent la tête dans les rangées de trous d'une petite planche ou ronde ou carrée, suivant la forme qu'ils veulent donner à la brosse. Ils les y attachent par la ficelle passée dans le pli, les fixent par la colle-forte à la planche, qu'ils recouvrent d'un cuir.

Les Russes, comme nos jeunes gens du bel air, se lavent et se brossent les cheveux.

Les ouvriers en laine.

Vous savez, continua monsieur Bernard, comme le printemps est long à venir de Montpellier à Mende; il est encore plus long à venir de la Turquie dans la Russie. Il vint enfin, et je pus continuer à parcourir les provinces et les ateliers.

Les laines russes ne sont pas mauvaises, et cependant les étoffes le sont, et, qui pis est, elles sont fort chères. C'est que les opérations de fabrique sont mal faites et ordinairement faites en petit, par conséquent d'une manière dispendieuse.

Je disais à ces bons artisans, qui, sous leur cha-

peau à pain de sucre, portaient une tête fort routinière :

Lavez vos laines sur le dos des brebis.

Dégraissez vos laines dans des lavoirs à cuves d'eau chaude, à cuves d'eau froide; et à l'exemple de nos riches fabricants, faites venir d'Espagne des laveurs, des trieurs de laine, des *triadors*.

Blanchissez vos laines avec de l'acide de sel marin oxygéné.

Cardez-les en grand avec la carde brisoire, la carde finissoire de Douglass; et je leur en expliquai le mécanisme, ainsi que celui des autres nouveaux instruments, dont je leur conseillai l'usage.

Filez vos laines, non à la vieille manière, à la quenouille, au rouet, mais avec les nouvelles machines.

Collez les chaînes avec de la fécule de pommes de terre.

Élargissez vos métiers, vos ensouples, tissez à la navette volante que l'Espagne a inventée, que l'Angleterre a perfectionnée.

Foulonnez vos étoffes, non comme autrefois avec la terre à foulon, mais avec une dissolution de potasse.

Lainez-les avec les chardons métalliques ou avec les nouvelles machines à lainer.

Tondez-les avec la machine de Leblanc-Parroissien, qui tond comme la main du tondeur.

Pressez-les au cylindre.

Appliquez, ainsi que Dobo et Richard, les machines du travail du coton à celui de la laine.

Imitez Delarue, Pétou, Lecamus, Grandin, qui ont succédé aux Pagnons, aux Rousseaux; imitez pour les draperies communes Guibal; et pour les draperies fines, superfines, parfaites, imitez Décretot, que tous les fabricants de la France imitent.

Ces braves gens-là voulaient d'ailleurs faire du casimir comme les Anglais. Comme les Anglais, vous ferez bien, leur dis-je; comme les Français, qui font comme Gensse-Duminy, vous ferez mieux. Le casimir, ajoutai-je, n'est qu'un drap fin, croisé, fait à trois marches, dont la fabrication a été portée d'Angleterre en France par Casimir.

Comment faire des schalls de Cachemire? me demandèrent-ils un jour. Rien n'est plus facile, répondis-je, pour qui sait filer ses laines à une finesse du numéro 600, pour qui sait les tisser à marches plus ou moins nombreuses, suivant les dessins des diverses palmes, ou pour qui sait les imprimer avec des planches. Qui fait en France le mieux les schalls de Cachemire? Ternaux, leur répondis-je; quand il s'agit de la plus délicate, de la plus jolie draperie, Ternaux! toujours Ternaux!

Mes amis, ajoutai-je, il nous prend quelquefois envie de faire nos draps comme les oiseaux font leur nid, de les feutrer, depuis que cette envie prit au chapelier Chartrain, il y a près de quatre-vingts ans. Ces draps, avec lesquels on peut faire des

habits et des culottes sans couture, à la fabrication desquels on peut employer les laines les plus courtes, rejettent l'eau mieux que les draps tissés.

Braves Russes, leur dis-je encore, il me semble qu'il fait dans votre pays autant de froid qu'en France. Vous devriez bien avoir aujourd'hui, comme les Français, chacun votre gilet de tricot; mais, pour cela, vous devriez avoir aussi votre bonnetier Mathis, qui ajoutât un nouveau mécanisme au métier à bas, au moyen duquel les becs des aiguilles se garnissent de laine cardée, et vous donnent de bons et chauds tricots fourrés; vous devriez avoir aussi votre bonnetier Sarrazin, qui changeât le mécanisme du métier à bas, et lui fît fabriquer des mailles fixes qui ne se défilent pas, bien que la maille précédente manque. Sans doute vous avez, comme partout, des chanoines; mais vous devriez avoir aussi votre chanoine Moisson, pour simplifier le métier à bas, le débarrasser de six cents pièces et le rendre d'un meilleur service. En ma qualité d'artisan, je n'aime pas trop les beaux chanoines d'autrefois, s'ils ne sont chanoines d'Alais.

Les ouvriers en soie.

Bien des gens, qui n'ont lu que de mauvaises géographies, continua monsieur Bernard, vous disent hardiment : En Russie il n'y a pas de soie. Messieurs, il y en a, je vous l'assure. Nous avons des

mûriers, les Russes en ont; nous avons des vers à soie, ils en ont; mais toutes leurs opérations sont antiques. Ils tirent la soie des cocons, comme nous la tirions autrefois, en la faisant bouillir, tandis que nous la tirons aujourd'hui plus pure et plus blanche, par le moyen de la vapeur de l'eau, nouvelle et mémorable invention de Gensoul. Nous la cardons, nous la filons, nous la moulinons, nous la tissons; ils la cardent, ils la filent, ils la moulinent, ils la tissent; mais aujourd'hui nous sommes servis et par les mécaniques de Vaucanson et par les nouvelles mécaniques de Bonnard, dont le fil est aussi fin que celui du ver à soie; car c'est le même, c'est le fil élémentaire. Les gazes, les tulles de Bonnard sont au plus haut point de finesse physiquement possible.

Les Russes ont un grand respect pour nos soieries. Comment faites-vous, me demandaient-ils, vos beaux velours à cinq, à six poils? Nous tirons, leur répondais-je, les poils des fils de chaîne en dehors; nous y appliquons une réglette grillée, et nous les rasons. Outre ces beaux velours, ajoutais-je, nous en avons encore d'autres; je pourrais vous parler de nos velours de filoselle ou basse-soie, cardée avec les cocons, de l'invention et de la fabrication de Duperron; de nos velours de coton faits à la double navette volante, inventée par Sevenne; de nos velours de gueux, dont ici bien d'honnêtes gens se pareraient.

Les Russes ont encore un grand respect pour nos brocards d'or et d'argent ; il me parut qu'ils ne connaissaient cependant pas les nouveaux brocards sans envers de Camille-Pernon.

Ils ne connaissaient pas non plus, et je leur fis aussi connaître les nouveaux rubans veloutés de Dugas.

Est-il vrai, me demandait-on, que vous tissiez des tableaux de velours ? — Rien n'est plus vrai ; Grégoire de Paris vous en fournira des grosses.

Est-il vrai que vous imprimiez des tableaux sur velours ? — Rien n'est plus vrai ; Vachelet vous en fournira des milliers de grosses.

Est-il vrai que Malié fasse le plus beau satin connu ? — Rien n'est plus vrai.

Est-il vrai, comme un homme de votre nation nous l'a dit ces jours-ci, que vous fassiez de la soie avec des coques d'araignée ? — Il est vrai que le président de la Chambre des comptes de Montpellier, Bon, délassait ses yeux fatigués de chiffres, à tirer des coques d'araignée cette fine soie, dont quatre-vingt-dix fils ne forment que la grosseur du fil de soie ordinaire. Du reste, ajoutai-je, vous saurez qu'il n'y a que les coques des araignées du Midi qui soient bonnes pour faire de cette espèce de soie, et que si vous voulez en faire, votre première opération devra être, avec la permission de l'Angleterre et de l'Europe, la conquête de Constantinople.

Est-il vrai, me demandait-on encore, que votre manufacture des Gobelins ait cessé de faire ses anciennes tapisseries, votre Savonnerie ses anciens tapis? Rien n'est plus vrai, leur répondais-je encore; car aujourd'hui les Gobelins, afin que les couleurs se conservent également dans toutes les parties de la teinture, n'emploient plus ou que la soie seule, ou que la laine seule; car, d'après le nouveau mécanisme du directeur Guillaumot, la chaîne n'est plus enroulée sur l'ensouple ou le cylindre, mais tendue devant l'artiste comme la toile du tableau devant le peintre; car les artistes ont cessé de ne tisser que des rois, des guerriers ou des pontifes; car ils ont enfin peint sur leurs métiers des hommes de tous les états; car aujourd'hui la Savonnerie emploie de meilleures matières, de meilleures mécaniques; car elle a renoncé à ses grands compartiments, à ses guirlandes géométriquement symétrisées; car elle tisse maintenant des gazons, des prairies, des chaumes, des guérets, des bords de rivière, des rivages, des sables, des grèves, des coquillages, des planches, des parquets, des pavés; car enfin elle représente, sur ses nouveaux tapis de pied, les divers objets qui s'offrent çà et là sous les pieds; car aujourd'hui la Savonnerie s'est tirée de sa vieille et séculaire routine. Vous voyez que rien n'est plus vrai que les Gobelins, la Savonnerie ont cessé de faire leurs anciennes tapisseries, leurs anciens tapis; mais ces deux plus beaux monuments

de l'art du tissage ne peuvent périr en France tant qu'elle sera France.

Un jour ils me firent encore ces questions : Est-il vrai que notre noblesse de Pologne et de Russie porte beaucoup d'habits de soie de friperie française, que les juifs leur vendent comme neufs? Il peut en être quelque chose, répondis-je ; car un tailleur parisien, de ma connaissance, a reconnu ici des milliers d'habits qu'il avait vus aux Tuileries ; mais, ajoutai-je, cela n'arrivera plus. — C'est donc que les juifs ne seront plus juifs? — Non, c'est que maintenant les Français ne portent plus que du drap et du nankin.

Les ouvriers en coton.

Et tout de suite je leur contai l'histoire d'un petit voyage que j'avais fait à Jouy en Josas. Je parlais dans un des plus riches ateliers de Moscou ; j'étais entouré des directeurs et des chefs ; toutes les navettes étaient suspendues. Les ouvriers, penchés sur leurs métiers qu'ils avaient arrêtés, avançaient la tête afin de pouvoir mieux entendre.

Vous connaissez de nom, leur dis-je, la célèbre manufacture de toiles peintes de Jouy établie par Oberkampf ; elle est située à quelques lieues de Paris. J'allai la visiter un beau jour de printemps. Les bâtiments ont trois cent soixante-six croisées, nombre des jours de l'année bissextile ; et celui des gardiens chargé de conduire les étrangers, vous en fait

la remarque. Tous ces bâtiments sont propres, frais, simples; des portes carrées sans ornement, des fenêtres à ceintre rond, toutes unies; c'est le palais des arts mécaniques, ce n'est pas celui des beaux-arts.

Voici dans quel ordre on me fit visiter la maison.

D'abord l'atelier de teinture : vous voyez des rangées de chaudières, disposées à droite et à gauche; les grandes chaudières sont chauffées par des conducteurs de vapeur : ce sont de longs tuyaux de cuivre qui viennent d'un réservoir d'eau bouillante et qui les traversent et les chauffent; les petites sont assises sur des fourneaux où brûle du charbon de terre. Là comme ailleurs les toiles reçoivent la teinture par l'immersion qu'opèrent successivement des tournettes élevées au-dessus des chaudières.

Ensuite l'atelier d'impression : c'est là qu'on apporte les toiles qui ont été blanchies ou qui ont reçu un fond de couleur aux teintureries. On entre dans une vaste salle entourée de tables, où sont assis des hommes et des femmes. Chaque ouvrier tient à la main une planche de bois de cinq ou six pouces en carré; il en imbibe la gravure avec un tampon ou balle remplie de couleur, et ensuite, après l'avoir appliquée et ajustée sur la toile tendue devant lui, il la frappe d'une petite mailloche, et aussitôt il l'enlève. N'est-ce pas l'image de l'instruction sur la cervelle vierge, sur l'âme pure des enfants? mais il est encore, dans cette manufacture, un moyen

d'imprimer bien autrement expéditif que la planche ; c'est un cylindre gravé sur tous les points de sa surface, et qui en roulant imprime dans quelques minutes une pièce de toile.

L'atelier de peinture : les planches n'ont imprimé qu'une ou deux couleurs, et cependant il en faut mille autres pour parvenir à l'imitation de la nature ; il faut alors recourir au pinceau. Ce sont des femmes, appelées *les pinceauteuses*, qui le tiennent ; leur atelier est un des plus agréables à voir ; ce n'est pas un de ces ateliers de la rue Saint-Jacques de Paris, où trente petites filles de dix à douze ans barbouillent des images d'écran ou d'éventail. Ici ce sont de jeunes personnes, dans tout l'éclat de l'âge ; et, bon gré mal gré, votre attention se trouve partagée entre l'ouvrage et l'ouvrière.

L'atelier de lavage : quand on a fait une opération d'arithmétique, il faut faire la preuve ; quand on a donné à la toile des couleurs destinées à supporter l'action de l'eau, il faut voir si elle la supporte. Cet atelier offre un long canal d'eau courante, bordé de roues en menuiserie légère. Les toiles sont enroulées sur ces roues qui, en tournant, plongent et replongent sans cesse leurs extrémités inférieures dans l'eau. Plus loin est un carré d'eau où une grande roue, faite en fortes planches d'environ quarante pieds de circonférence, renversée à plat sur son axe, et chargée des toiles qui viennent d'être trempées et retrempées, se meut lentement

et présente successivement les divers monceaux de toile disposés d'espace en espace, dans l'intervalle de ses rais, à un battoir de huit ou dix pieds qui continuellement se lève et retombe.

Enfin l'atelier de pliage : les toiles ont supporté victorieusement l'épreuve de l'eau; elles en sont sorties avec toutes leurs couleurs plus vives, plus nettes; on les porte aux étendoirs, pratiqués dans de vastes combles où pourraient se mouvoir des bataillons d'infanterie. On les y fait sécher; il ne manque plus que de les plier. On les descend à cet atelier où elles passent entre deux laminoirs de métal recouverts de drap, pour tomber parfaitement étirées, lissées et lustrées dans les mains d'une femme qui les ajuste et les plie avec une promptitude et une adresse admirables. C'est la dernière opération : elles sont emmagasinées.

On compte environ douze cents ouvriers dans cette manufacture, qui habille cinq ou six cent mille femmes.

Voyez maintenant entrer dans une boutique cette jeune personne; elle a deux ou trois écus de cinq francs dans sa bourse, et elle demande hardiment quatre aunes de toile de Jouy avec lesquelles elle se fait une robe dont la fraîcheur et l'éclat ternit les plus belles robes de soie des grandes dames.

Les toiles peintes des autres manufactures ne sont pas plus chères.

D'où vient ce bas prix? Des progrès de l'art de la

filature, du nouvel usage des machines anglaises, des mull-jenny, que nos fabricants ont d'ailleurs notablement perfectionnées.

Il y a loin de la quenouille au rouet, il y a loin du rouet au mull-jenny, et même du mull-jenny anglais au mull-jenny français de Pouchet, de Calla et de Barneville, que le Lycée des arts a couronné. Ces ingénieuses machines donnent à chacun de nos ouvriers trente mains artificielles et rendent les marchandises trente fois moins chères.

Vous savez que pour classer les différents degrés de finesse des fils on prend une livre de chaque degré et qu'on en mesure le fil; nos machines donnent maintenant des fils des plus hauts numéros.

Plusieurs ouvriers de cet atelier russe me demandèrent si en France nous faisions des nankins : Comme à Nankin, répondis-je; c'est une fabrication de toile de coton, à pas simple, dont la nuance de jaune, autrefois si difficile, devient pour nous de plus en plus facile. — En faites-vous beaucoup? — Environ quinze cent mille pièces par an, depuis que nous n'en laissons plus entrer. — Qui fait le mieux en France les nankins? — Après Bucher de Strasbourg, c'est la belle demoiselle Southonax de Nantua.

En France, faites-vous de la mousseline? me demanda-t-on de toutes les parties de l'atelier. Imaginez si j'eus plaisir à entendre cette question. Oui,

nous en faisons, répondis-je avec un grand éclat de voix; c'est un des nouveaux prodiges de nos arts; et maintenant telle de nos élégantes qui croit porter de la mousseline de Pondichéri, de Karical ou de Madras, ne porte tout bonnement que de la mousseline de Tarare, fabrique de Montagrin et compagnie.

Les ouvriers en lin.

L'atelier, se familiarisant de plus en plus avec moi, le tisseur, ou chef des opérations du tissage, m'interrompit pour me demander comment depuis peu nos délicates et blanches toiles de lin devenaient de plus en plus délicates, de plus en plus blanches.

C'est, lui répondis-je, parce qu'un de nos fabricants nommé Delafontaine a amené la filature du lin, comme on a amené la filature de la soie, au brin, au fil élémentaire;

C'est parce qu'un autre fabricant, nommé Philippe Girard, en trouvant le moyen de décoller le gluten de la plante formée des brins élémentaires, a facilité la filature, à laquelle on a pu dès lors appliquer des mécaniques qui filent mieux que les fileuses;

C'est parce qu'avec l'acide de sel marin oxygéné nous blanchissons le lin aussi bien que le coton et le chanvre.

Eh! comment faites-vous, continua-t-il, pour ouvrer si artistement vos toiles, de manière à y représenter de grandes scènes? car nous ne connaissons point, par nos gazettes, votre prise de la Bastille, votre serment du jeu de paume, votre fédération du Champ-de-Mars, mais seulement par vos serviettes et par vos nappes. C'est que notre tissage, lui répondis-je, est devenu plus savant, plus hardi; mais quelquefois, ajoutai-je, nous faisons encore mieux, ou du moins plus vite; car au lieu de tisser longuement et péniblement ces diverses scènes et bien d'autres de ce genre, nous les imprimons sur la toile; nous imprimons même des cartes de géographie sur les fichus, sur les mouchoirs; aujourd'hui la plus pauvre femme peut porter la France, la Russie à son cou, et même la terre sur ses épaules.

Maintenant, dans le moment où je vous parle, a ajouté monsieur Bernard, il me revient une observation que je fis alors; je la fais encore: cet atelier, ainsi que les autres ateliers russes, n'était pas aéré; il me semblait être dans des ateliers français. En vérité, les propriétaires, les directeurs de fabriques de tous les pays ne voudront-ils jamais savoir, même pour leurs intérêts, que le renouvellement de l'air est nécessaire à l'entretien des forces des ouvriers, et que, suivant Priestley, chaque homme use trois pintes d'air par minute. L'abbé Richard a fait, il y a je crois trente ans, une histoire de l'air en dix

volumes; et tout n'y est pas, puisqu'il n'y a pas dit que l'air vicié était le plus lent, mais le plus redoutable, mais le plus universel poison.

Les ouvriers en chanvre.

Je m'égarais souvent en Russie; il était bien difficile que ce fût autrement. Aux environs de Novogorod, je fus remis dans mon chemin par des femmes qui étaient sur le bord d'un ruisseau à rouir du chanvre; en récompense, je leur enseignai à le rouir en deux heures, en le mettant dans une cuve remplie d'eau chaude mêlée de savon: c'est, comme vous savez, la nouvelle méthode de Bralle.

La machine à teiller le chanvre, composée de cylindres dentés, de l'invention de Molard, ne me paraît pas mauvaise, non plus que la machine à le sérancer, inventée par Guyot. J'ai laissé dans ce pays le dessin de l'une et de l'autre, avec des notes explicatives.

J'ai laissé aussi celui du métier de Queval où l'on fabrique de la toile de neuf, dix pieds de large, d'un tissu ou moins ou plus serré, parce que le mécanisme permet de frapper à volonté chaque fil de la trame, d'un, de deux ou de trois coups de chasse.

A Novogorod, je fis la connaissance d'un marchand russe qui avait un de ces cartons de petits échantillons d'un pouce de long de toutes nos diverses toiles. Il donnait avec raison la préférence

à celles du célèbre fabricant Cretonne. Fil rond, fil égal, fil de la plus grande blancheur, il lui trouvait toutes les qualités désirables. Je me gardai bien de ne pas être de son avis.

Les ouvriers en teintures.

Il avait aussi un autre carton d'échantillons de nos diverses étoffes de soie, de laine et de coton ; il en admirait les couleurs; je me gardai bien de ne pas les admirer: Quel beau bleu! me disait-il; qu'il est foncé, égal, pur! C'est, lui répondis-je, le bleu-Raymond ou le bleu de Prusse, que, par le moyen de l'alcali volatil, Raymond est parvenu à fixer sur la soie. — Et ce beau rouge écarlate, est-ce l'écarlate-Julienne? — Julienne, célèbre teinturier du faubourg Saint-Marceau de Paris, a donné son nom à l'écarlate du dix-septième siècle; mais l'écarlate du dix-huitième siècle est l'écarlate Gonin, du nom de cet habile teinturier, qui vient de nous apprendre à tirer la cochenille de la garance, à sublimer, pour ainsi dire, la garance, comme on nous avait déjà appris à sublimer le pastel, à en tirer l'indigo. — Ce beau vert me paraît un vert tout nouveau. — Il l'est : c'est le vert-Widmer, ou le vert que Widmer a nouvellement appliqué à l'impression. — Les belles couleurs que les nouvelles couleurs françaises! ne cessait de répéter ce marchand russe. Oh! lui dis-je, vous êtes étonné! si vous étiez en France, vous y

verriez que nos teinturiers y sont maintenant chimistes, et que nos chimistes y sont souvent teinturiers. Lisez le Traité des teintures de Berthollet, la Chimie appliquée aux arts de Chaptal, les Annales de la chimie, les Mémoires de l'Académie des Sciences. Nos chimistes, continuai-je, ont changé l'art de teindre. Le chimiste suédois, Scheele, avait dit : Puisque l'action de l'air détruit les couleurs, l'acide de sel marin oxygéné, qui en contient la partie la plus active, doit décolorer les végétaux; véritablement il les avait décolorés avec cet acide, mais son raisonnement s'était arrêté là. Notre Berthollet le continua et dit : Puisque cet acide décolore, il doit blanchir, et véritablement, avec cet acide, Berthollet blanchit le coton, le chanvre, le lin. Chaptal continua encore ce raisonnement et dit : Puisque cet acide blanchit les substances végétales, il doit les blanchir dans quelque état qu'elles soient, et véritablement il blanchit avec cet acide la pâte du papier. Il le continua encore et dit : Cet acide doit probablement blanchir aussi un grand nombre d'autres substances, et véritablement il blanchit, avec cet acide, la cire, le suif. Il continua encore ce raisonnement, et dit : Cet acide doit conserver son action dans l'état de vapeur, et véritablement il blanchit le linge avec la vapeur de cet acide. D'autres chimistes ont continué ce raisonnement, d'autres le continueront encore; les arts, les progrès des arts ne sont que des déductions, des raisonnements justes.

— Mais, me dit le marchand russe, quel rapport a cette découverte avec la teinture? blanchir n'est pas teindre. — Certes si, lui répondis-je, c'est teindre en blanc; mais ce n'est pas là, ajoutai-je, le grand changement que, par le blanchîment à l'acide, les chimistes ont opéré dans l'art des teintures; le voici : les étoffes, les toiles ainsi blanchies, sont parfaitement purgées, parfaitement préparées à recevoir les matières colorantes; de là ces belles nouvelles couleurs, qu'on a d'ailleurs mieux fixées par cette grande quantité de mordants et de réactifs tout récemment découverts. Cela est si vrai, que vers le commencement de ce siècle notre gouvernement promettait des récompenses, des pensions à une demoiselle Gervais et à sa famille pour la communication du secret de teindre en rouge le coton, et que plus tard, pour le même objet, les États de Bretagne firent venir des teinturiers d'Andrinople. Vous le voyez, que de dépenses! que de peines! pour une seule des nombreuses couleurs qu'aujourd'hui nos chimistes donnent si facilement et mieux.

Les ouvriers en papier.

Les Russes croient que s'ils avaient nos chiffons ils feraient nos beaux papiers de tapisserie. Mais, leur disais-je, vous n'en êtes pas à beaucoup près au point où en était Réveillon, du faubourg Saint-Antoine, quand au commencement de notre révo-

lution, l'incendie et le pillage de sa manufacture suspendirent les progrès qu'il avait fait faire à l'art. On avait déjà alors les papiers rehaussés d'or et d'argent, les papiers damassés, les papiers veloutés. Nous y avons ajouté les papiers tontisses à ornements de laine hachée: et, depuis l'invention de la machine à papier, de Robert, dont les feuilles sont d'une dimension indéterminée, nous y avons aussi ajouté les grandes tentures de papiers-décor, qui tapissent tout un côté de chambre ou de salle qui, par la correspondance de leurs représentations bocagères ou monumentales, produisent d'admirables effets de perspective. Nous y avons surtout ajouté les nouveaux papiers de Prieur, si solidement, si vivement coloriés, qu'ils rajeunissent, renouvellent, égaient, et, j'ajouterai, éclairent l'intérieur des plus noires, des plus vieilles maisons.

Les Russes croient aussi que s'ils avaient nos chiffons blancs et fins ils feraient d'aussi beau papier à écrire que le nôtre. Mais, leur disais-je, vous n'en êtes pas même où en étaient les pères, pas même où en étaient les grands-pères de nos célèbres et anciens fabricants, les Montgolfier, les Johannot d'Annonay; comment feriez-vous donc leurs nouveaux papiers satinés, leurs nouveaux papiers vélin?

Que cette longue, large Russie est sauvage! et cependant que de métiers! que d'arts! Qu'il me tardait de tout voir, et, quand j'eus tout vu, qu'il me tardait de tout dire!

LA DÉCADE DES ARTISANS.

Décade XXXIII.

Nous étions seuls aujourd'hui, et comme si monsieur Bernard fût venu, notre Armand s'est tout à coup pris à l'interpeller : Monsieur Bernard, vous ne vous êtes pas vanté de tout; nous savons qu'un certain jour les Russes, assemblés sur la place d'un de leurs villages de bois et de chaume, vous dirent : Notre pays est tout rempli de meubles faits dans le vôtre; nous voudrions bien savoir qui les fait, et connaître un peu vos artisans. La réponse que vous leur fîtes, monsieur Bernard, devait être simple et même assez courte; mais il vous plut qu'elle fût d'abord imprudente, et qu'ensuite vous dissiez ce qu'on ne vous demandait pas, pour en venir enfin à ce qu'on vous demandait : Russes, braves Russes, leur dites-vous, Dieu vous préserve de la famine, des maux de dents; mais que Dieu vous donne notre première révolution sans autre! Avant notre révolution, quand nous faisions un maître artisan, nous y mettions autant de façons que pour un docteur en droit ou un docteur en théologie. Vous devez vous souvenir que par hasard, par grand hasard, un papas, ou prêtre grec du rite latin, se trouva là; les mots de docteur en théologie redou-

blèrent son attention, ce qui redoubla l'attention générale.

Hommes des villages, hommes des villes, leur dites-vous, si en France vous vouliez, avant le 14 juillet de notre célèbre année 1789, que vos fils fussent artisans, eh bien ! chacun d'eux devait, par acte inscrit au greffe des apprentissages, donner de son argent quatre, six, douze, quatorze cents francs, et de son temps, trois, quatre, cinq, six ans; après lesquels il recevait, avec son salaire journalier, le beau titre de compagnon, en même temps qu'il restait plus ou moins de mois ou d'années dernier, avant-dernier, second, premier garçon de la boutique où le maître, qui portait l'antique titre de bourgeois, citoyen de la cité, s'asseyait sur une plus haute forme, sur un petit trône dominant les siéges inférieurs. Vous voudriez savoir si ces nombreux petits rois avaient des marques distinctives? Oui, certes, ils en avaient; mais ce n'était pas, il s'en faut, celles de nos premiers rois francs; car leur tête était rasée, et lorsque vous entriez dans une boutique, vous vous adressiez toujours à la tête portant perruque, bien qu'elle fût souvent la plus jeune. De même que dans la boutique la perruque marquait la hiérarchie parmi les ouvriers, la forme de la perruque la marquait au dehors parmi les métiers différents. Parliez-vous à un maître dont la perruque n'était terminée que par un seul tour ou boucle simple de cheveux, vous parliez à un maître cordonnier ou à un maître

tailleur ; parliez-vous à un autre maître qui en eût deux, vous parliez à un orfévre, à un horloger ; à un autre maître qui en eût trois, c'était à un maître fourreur, à un maître apothicaire. Le perruquier, le plus spirituel, le plus espiègle des artisans, qui d'ailleurs faisait les perruques les plus honorables, frémissait de voir son visage emprisonné dans une perruque à deux simples tours ; aussi, dès que la mode des bourses à cheveux vint, s'empressa-t-il d'adopter les perruques à bourse.

Quand Salomon vit sortir de la chapelle des cordonniers les confrères du grand saint Crépin, c'est-à-dire les maîtres, ensuite les confrères du petit saint Crépin, c'est-à-dire les garçons, il fit le proverbe : Vanité des vanités !

Dans plusieurs villes, les cordonniers, sous le nom des frères cordonniers, s'étaient pour ainsi dire cloîtrés ; notre langue aurait pu conserver le vieux mot, monastérisés. Ils portaient un manteau noir et, ce me semble, une espèce de rabat de toile blanche. L'Assemblée Constituante, avant de détruire cette république laborieuse, industrieuse, sobre, eût dû y regarder à deux fois : elle n'y regarda pas à une ; elle ne vit point que par leur vie réglée, chrétienne, ces bons frères étaient l'exemple, le modèle des nombreux et souvent indisciplinés gens du métier.

J'ai parlé des trônes et des rois qu'on voyait de ces rangées de boutiques qui bordent les rues ;

mais parmi ces trônes, ces rois, il y avait un trône plus élevé sur lequel s'asseyait le roi des rois, le garde, le grand garde, le garde général. Les gardes, lorsqu'il n'y avait pas de prud'hommes, étaient les juges ordinaires, conservateurs, policiels des artisans, juges jugeant toujours expéditivement et en connaissance de cause. Aujourd'hui ces procès sont portés devant les municipalités et les tribunaux de commerce, qui se coudoient pour savoir à qui jugera.

Il faut maintenant vous dire, bons Russes, qui désirez de bien connaître nos artisans, que parmi cette longue série de corps de métiers, il y avait des arts qu'on pourrait nommer arts féminins, où, à l'imitation des arts virils, étaient aussi des gardes-jurées, des maîtresses-jurées, des adjointes, des locataires; car vous saurez encore que dans certains métiers, celui de perruquier entre autres, le métier, ainsi qu'une charge de magistrature, était transmissible : les héritiers vendaient les lettres anciennement concédées, ou quelquefois les louaient.

Le programme de la réception des aspirants dans les arts virils, dans les arts féminins, était souvent comique, et souvent l'exécution en était plus comique. Vous entriez dans une grande chambre, et, s'il s'agit d'une ville du premier ordre, vous entriez dans une grande salle bien vaste et cependant bien pleine. On va recevoir un tailleur : le récipiendaire

a répondu à toutes les questions sur les qualités des draps, les décatissages, les fraudes des tisserands, des drapiers, à toutes les questions sur tous les genres de coupe, de couture; le maître-garde, ou le maître-syndic, le président, qui a pris un air d'importance, un air de bourgeois, de rentier, d'avocat, de noble, fait semblant d'entrer; il s'adresse au récipiendaire : Monsieur le maître, j'ai besoin d'un habit noir, d'un habit galonné, d'un habit brodé. Le récipiendaire, qui a rendu un salut profond pour un salut fort leste, répondant à l'examinateur, lui dit, en employant les mots les plus polis de notre langue : Monsieur, vous avez une difformité de taille, vous avez une épaule plus haute que l'autre, vous avez une bosse; monsieur, vous êtes cependant bien fait, car, si je sais mon métier, dans quelques heures vous aurez un habit qui vous fera trouver bien fait. Monsieur, vous êtes vieux, vous voulez être jeune, c'est juste; je vous ferai un habit qui va ramener votre taille au bel âge. Monsieur, vous êtes jeune, vous voulez paraître mûr, âgé, apaiser un oncle, un père, un beau-père, je vous ferai un habit mûr, pour ainsi dire âgé. Ensuite, je tire ma mesure de papier, de parchemin ou de vélin, et je prends respectueusement les dimensions des diverses parties de la personne, et, à chaque entaille, coche ou coup de ciseau, je fais une petite inclination ou petite révérence, sans regarder si on me la rend. Ensuite, la mesure prise,

je plie le drap dans ma toilette, je l'emporte et je m'en vais : Messieurs, continue le récipiendaire, j'épie surtout les nouvelles modes, car les nouvelles modes nourrissent nos femmes, nos enfants, donnent le mouvement à nos ciseaux et à nos aiguilles.

Mes amis les Russes, nous avons passé dans une autre salle ; celle-ci est peinte de grandes fleurs de lis jaunes sur un fond bleu, comme les murs d'un prétoire. Nous sommes dans la salle de réception des maîtres perruquiers. Au milieu est assis un gros homme : c'est un maître. Il a bien voulu prêter sa tête et sa chevelure, pour ne pas introduire un profane qui pût divulguer le secret de la séance ; à quelques pas est le lieutenant ou sous-lieutenant du premier barbier du roi, le haut magistrat du métier ; il est en même temps valet de chambre, barbier ordinaire et extraordinaire de Monsieur ou de monseigneur le comte d'Artois ; aussi est-il en habit noir, chapeau à plumet, épée à brillante poignée d'acier. Il préside : Le fer à friser ! dit-il au récipiendaire, vêtu d'un bel habit sur lequel est tendu un peignoir blanc, propre, ayant manches et larges poches. Le fer est-il chaud ? — Oui, monsieur. — Faites, défaites les papillotes ! Voyons d'abord la grecque ! Où est le coussinet en fer à cheval pour soutenir la chevelure ? — Le voilà. — Et pour y attacher les épingles noires, simples, doubles ! — Les voilà. — Faites vos boucles ! Faites-

les à la montauciel, en aile de pigeon. — Les voilà. Je me souviens, messieurs les Russes, je me souviens que lorsque j'étais étudiant en droit, là en était la frisure. Vint la révolution qui dépoudra toutes les têtes; mais au Neuf thermidor la poudre reparut. La coiffure à l'enfant, les cadenettes, les oreilles de chien assortirent successivement les habits carrés; et maintenant, au moment où je vous parle, la poudre vient encore de disparaître. Je ne sais, ou plutôt je sais pourquoi la nouvelle monarchie qui semble éclore n'en veut pas. La coiffure annelée, la coiffure à la Titus, il faut en convenir, est vraiment impériale.

J'ai été à même d'entrer dans les diverses réunions ou divers bureaux d'arts et métiers; j'ai vu faire toutes sortes de maîtres; j'ai assisté à des réceptions très savantes, comme celles des horlogers, qu'on interrogeait sur la pondération, l'élasticité des corps, sur les forces mouvantes; d'autres m'étonnaient par leur magnificence: telles étaient celles des orfévres, des brodeurs en paillettes, en perles fines. Toutes ces réceptions, quelque simples qu'elles fussent, offraient des scènes très variées. Je me rappelle surtout avec grand plaisir celles des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des cordonniers. Je me demande, sans pouvoir me répondre, comment parmi nos désœuvrés de gens de lettres, il n'est venu à la tête de personne de faire un recueil de tableaux de réception des maîtres,

précédés ou accompagnés de notices historiques, encore moins de faire l'histoire des corps de métiers. Ce n'est pas qu'à cet égard on n'ait quelquefois, par échappées, pris les devants; mais les imitateurs ont aussitôt servilement suivi les vestiges qu'ils ont trouvés et qu'ils ont déformés par leur grossière et lourde chaussure. Ah! le plagiat est un vol, et le vol chez vous, sous quelque nom que ce soit, est puni du knout. Heureux Russes! heureux Russes!

Que les historiens qui dans les âges futurs voudront faire l'histoire des arts, sachent ceci: les artisans ont été moins honorés dans notre philosophique dix-huitième siècle que dans aucun autre; car, même dans l'Encyclopédie, on ne parle jamais d'eux qu'alors seulement qu'ils ont les outils à la main; car le sans-culotte Diderot, qui était fils d'un coutelier de Langres, qui était auteur de tant d'articles sur les arts, ne s'est pas allié aux artisans, et a fini, comme Voltaire, par s'allier aux comtes et aux marquis.

Cependant faut-il leur dire aussi que de nos jours nous avons vu trois princes en même temps porter la couronne et ceindre le tablier: le grand Peters Bas, qui a illustré le chantier de Saardam; Joseph II, qui sans doute chez lui comme dans les auberges de France faisait lui-même la cuisine: allez à Paris le demander au maître du premier hôtel de la rue de Tournon, à droite en

entrant du côté du Luxembourg; allez le demander aussi à l'aubergiste du port de Cette, de qui je le tiens; et Louis XVI, qui reliait, qui forgeait; qui reliait, à telles enseignes que j'ai trois volumes in-quarto maroquin noir reliés incontestablement de sa main; qui forgeait aussi, à telles enseignes encore, qu'étant allé à Fontaine-le-Port près Melun, on m'offrit de me vendre un joli petit clos de vignes avec une maisonnette renfermant la forge où, dans ses vieux jours, venait encore s'exercer l'ancien maître serrurier instructeur de Louis XVI. Il y avait lieu de s'étonner, et je m'étonnai d'abord que dans les dernières années de la vie si infortunée de ce prince on ne l'ait pas engagé à aller publiquement forger au faubourg Saint-Antoine; on craignait peut-être que quelqu'un dît: Oui, sans doute il forge, mais il forge nos fers!

Qu'on réfléchisse bien avant de me faire d'autres objections; qu'on ne me dise pas que les écoles de métiers ont été nouvellement établies, car je répondrais qu'elles datent au moins du seizième siècle, que celles que nous venons d'établir sont ridiculement placées, qu'elles devraient l'être à Lille, à Paris, à Lyon et à Toulouse. D'ailleurs ces grandes écoles en ont-elles produit de petites plus à la portée de nos jeunes artisans?

Oui, dirais-je encore à notre dix-huitième siècle, oui, vous avez élevé dans l'ancienne

abbaye de Saint-Martin le temple des arts, le Conservatoire; mais c'est un feuillet de l'histoire actuelle, qui n'est pas précédé des feuillets des âges précédents. Vos charrues, vos faulx sont-elles précédées de charrues, de faulx gauloises, romaines, de charrues, de faulx du moyen-âge? Autant j'en dis pour tous les instruments, pour tous les outils d'art, pour toute l'historique succession de leurs produits : où sont les meubles, les habits de nos ancêtres? Ah! j'ajouterai surtout que la justice et la reconnaissance cherchent inutilement sur des cartouches du plat des murailles les noms des inventeurs des arts, des méthodes, des perfectionnements, les noms de tous les grands artisans; et c'est je crois pour la première fois que ces deux mots se joignent, les noms de ces grands artisans qui ont décoré, enrichi et illustré la France.

Oui, oui, dirai-je aussi aux avocats du dix-huitième siècle, vous avez institué l'exposition du produit des arts; mais est-elle annuelle ou du moins bisannuelle? mais y a-t-il des croix attachées aux prix, ou quelque signe qui brille perpétuellement sur la poitrine des vainqueurs, car leurs marteaux et leurs limes ont vaincu des milliers de marteaux et des milliers de limes?

Sans doute aussi vos brevets d'invention, s'il ne fallait remplir d'argent la main du fisc, et s'il ne fallait en remplir d'autre, vos sociétés d'encouragement, si elles étaient plus nombreuses, pourraient

être, mais ne sont pas, du moins encore, de bonnes institutions.

N'êtes-vous pas assez convaincus que notre philosophique dix-huitième siècle n'a pas honoré les artisans, écoutez ce notaire : Pardevant nous ont comparu monsieur Denis, marchand tailleur, et monsieur Simon, marchand cordonnier. Un graveur porte à un horloger son adresse gravée sur une carte. L'horloger est d'abord tout content et sourit de voir son nom encadré dans des guirlandes de grandes et de petites fleurs ; mais bientôt ses yeux s'irritent, s'allument ; il lit : Gautier, horloger, rue... On trouve chez cet artisan... Artisan ? aveugle ! — Monsieur, j'ai lu comme cela. — J'avais écrit, et vous auriez dû lire artiste ! Mais vous, monsieur, êtes-vous artiste ou artisan ? — Monsieur, tout le monde sait qu'un graveur est artiste. — Eh bien ! monsieur, sachez que l'horloger est cent fois moins artisan et cent fois plus artiste. L'orfévre, le fourreur sont à cet égard encore plus chatouilleux ; le luthier, le relieur encore plus. Allez dire au pâtissier, au cuisinier qu'ils sont des artisans, et vous verrez quels plats ils vous serviront. Depuis que le droguiste s'est fait apothicaire, l'apothicaire médecin, il n'y a pas moyen de composer avec eux ; il y en a encore moins à composer avec les femmes : dire à une lingère, à une brodeuse qu'elles sont artisannes, c'est vouloir se faire arracher les yeux et la langue.

L'homme de lettres, aussi chatouilleux pour son ami que pour lui-même, masque aussi le nom d'artisan. Ce célèbre auteur, dit-il en parlant du père de son ami, est le fils d'un honnête maçon, d'un honnête couvreur, d'un honnête charpentier : honnête est une injure à l'honorable et noble nom d'artisan.

Nos pères étaient, je vous assure, bien plus révérentieux envers ce nom; aux quatorzième, quinzième siècles et aux siècles suivants, c'était sous les drapeaux ou bannières des artisans que tous les habitants des villes étaient classés.

Ah! dirai-je aux artisans, n'ayez donc plus peur de votre nom d'artisan! n'ayez donc plus peur du nom de boutique; ne l'appelez plus magasin.

Du reste, on ne peut se dissimuler que maintenant, dans les classes inférieures de la nation française, il n'y ait une générale tendance vers la dignité; c'est du moins incontestable pour les villes; tant mieux, et plût à Dieu qu'il en fût de même pour les campagnes, et qu'ainsi que parmi les artisans des villes on n'entendît parmi les paysans que les mots de monsieur, madame, mademoiselle!

Contestez encore; j'en dirai davantage. Obstinez-vous à soutenir que notre dix-huitième siècle a honoré les artisans, je rappellerai que les jésuites, qu'on n'accusera pas sans doute de connaître ni leur monde ni leur temps, ont eu dans leurs maisons, jusqu'à leur destruction, deux congrégations,

la congrégation des messieurs, la congrégation des artisans. Je ne sais trop ce qu'il fallait pour être de celle des messieurs, mais je sais bien qu'il fallait ne pas être artisan.

Quand notre révolution vint, les artisans étaient aux prises avec la féodalité. Le seigneur de Bellombre à qui un verrier était tous les ans obligé de faire hommage d'un beau verre de cristal, avait tiré le verre de vin que de son côté il était tenu de lui donner; mais il fut obligé de le boire, car le verrier entendant les acclamations générales de liberté, ne passa pas le pont-levis, et remit le verre dans son chariot.

Les artisans étaient aussi en même temps aux prises avec les officiers de la couronne. Les boulangers, qui devaient payer au grand-chambellan un droit assez considérable, étaient fort en peine le treize juillet; le quatorze, ils ne durent plus rien.

Quand notre révolution vint, elle s'imprégna de l'esprit du siècle, de l'esprit de destruction entière, et déchira tous les statuts des artisans. Mais qu'avaient donc fait ces statuts? Ah! ils étaient du treizième siècle, et ils portaient que chaque corps de métier se rattachait ses membres par des liens religieux; que ceux qui étaient en bonne santé devaient contribuer à une manse destinée à secourir les confrères malades ou tombés dans la pauvreté. Ils portaient qu'il fallait donner quelque

argent aussi pour faire chanter des offices à la chapelle; quelque argent aussi pour entretenir, par quelques galettes, quelques verres de vin, la confraternité. Charles-le-Sage y avait mêlé les jeux guerriers de l'arc, de l'arbalète; François I[er], ceux de l'arquebuse. Au feu! au feu! dit notre Assemblée Constituante, qui sans doute sut beaucoup, mais qui, dans sa patriotique irritation, ne sut pas toujours mettre à profit les bons matériaux, réparer, rectifier, refondre; et depuis, les artisans vivent isolés, dénués d'assistance.

Toutefois cette nationale auguste assemblée nous a, en quelques six lignes, fait volontairement mille fois plus de bien qu'involontairement elle a pu nous faire de mal. O Russes! ô mes amis! ne craignez pas cette liberté illimitée qu'elle a donnée aux arts, qui fait que nous ne faisons jamais mal, que nous faisons bien, que nous ferons mieux, toujours mieux. Vous secouez la tête! Ne craignez donc pas, et donnez-vous en même temps des lois sévères sur la contrefaçon des marques particulières à chaque fabrique; ensuite rapportez-vous-en de la moralité, de l'habileté du fabricant à l'intérêt privé : il voit bien; il a d'aussi bons yeux en Russie qu'en France.

Eh! ne croyez pas qu'à l'instant où le travail a été proclamé libre, d'une liberté illimitée, tout soit tombé dans la licence et le désordre; les boutiques, les ateliers se sont ouverts, fermés comme à l'ordi-

naire, et comme à l'ordinaire les mêmes maîtres sont demeurés maîtres, les mêmes garçons, garçons ; seulement il y a eu de part et d'autre plus de politesse, plus d'application ; seulement le lendemain il y a eu, au grand profit du public, nombre d'habiles et sages ouvriers qui, si l'on peut parler ainsi, se sont faits et reçus maîtres, qui ont été ouvrir des ateliers à leur compte; le surlendemain un plus grand nombre.

Un moment, un moment, bons Russes, mes amis, c'est bien des questions à la fois ; je répondrai à toutes.

Il n'y a pas encore en France, mais il y aura sûrement des tribunaux de prud'hommes composés et de maîtres et de garçons qui règleront à l'amiable le prix de la journée des ouvriers.

Non, il ne faut pas rejeter les machines, parce que l'homme n'est jamais plus grand que lorsqu'il met l'air et l'eau, les éléments, la nature à son service, parce que les instruments avec lesquels ses mains travaillent sont aussi des machines que par la même raison il faudrait aussi rejeter; et cette considération que les bras des hommes, des femmes, des enfants restant sans travail, la fièvre sera dans les veines du corps social, n'est bonne que pour qui a peur des mots.

Bons Russes, un autre jour je répondrai à vos autres questions; en attendant, je vous exhorte à vous faire une meilleure langue dans les arts; vous

le pouvez, puisqu'ils sont chez vous encore dans l'enfance.

Mais surtout ayez une grande, belle, riche, industrieuse renommée ville de Lyon, et n'ayez pas trois ou quatre conventionnels qui la bombardent, qui incendient, qui démolissent les plus beaux ateliers de l'univers, qui mitraillent, avec les nombreux marchands, les plus nombreux artisans, qui mitraillent la fortune de la France.

LA DÉCADE DES COMPAGNONS.

Décade XXXIV.

Petit, écoute donc, petit! qui se serait douté que Gervais, accoudé avec nous sur la fenêtre, appelait un grand garçon de près de deux mètres de haut, habillé d'une courte veste bleue, portant un lourd marteau de maçon, courant, ou plutôt fuyant à toutes jambes le long d'un ruisseau, bordé d'un étroit sentier. Viens, entre un moment, petit, a-t-il répété. — Monsieur Gervais, je suis trop pressé. — Viens, entre, te dis-je. Il faut tout à l'heure venir nous conter tes aventures de compagnon du devoir. — Oh! pour cela, monsieur Gervais, je n'ai rien à vous refuser. L'homme au grand marteau est entré, s'est assis, et, sans se faire autrement prier, a dit : Messieurs, bien que depuis que je suis

revenu de mon tour de France on m'appelle Gevaudan, je suis Fobio par le nom de ma famille, établie depuis plus de six cents ans tout près d'ici, au village de Grèzes. Il continuait depuis assez longtemps, quand enfin Gervais l'arrêtant, lui dit : Bien, bien, mon ami Fobio, nous t'avons attentivement écouté ; nous sommes bien aises d'apprendre que dans ta maison ton père ne réglait rien, que ton grand-père réglait tout ; que le lendemain du jour où tu eus seize ans accomplis, la neige couvrait les champs et ne cessait de tomber à gros flocons ; que tu étais assis au coin de la cheminée sur un petit billot noueux, qu'avant que tu quittasses le Gevaudan tu appelais *souquet ;* et que ton père, ne voulant pas que l'argent sortît du pays, ne te mit qu'un grand écu de six francs dans la main, et te poussa dehors ; bien aises de savoir qu'un bon vent te poussa vers Saint-Flour, et de là vers Lyon et vers tant d'autres villes où tu as travaillé ; mais pour le moment, vois-tu, parle-nous du compagnonnage ; c'est pour le compagnonnage que nous t'avons appelé.

Aussitôt, voilà qu'avec la crédulité de l'ignorance, il commence et il continue des histoires mêlées des contes les plus absurdes.

Quand le glorieux roi Salomon, dit-il, fit bâtir son temple, il rassembla d'abord un grand nombre de maçons : les compagnons maçons, tailleurs de pierre sommes leurs immédiats successeurs, et pour

preuve nous portons la canne dont ce roi si juste châtiait les mauvais ouvriers, en même temps que nous portons les rubans verts, bleus, rouges, dont il récompensait les bons : Oh ! lui dîmes-nous, en ce temps-là il n'y avait pas encore de rubans ! Oh ! répliqua-t-il aussitôt, il n'y avait donc pas encore de femmes ? Mais, messieurs, laissez-moi poursuivre ; je ne nie pas d'ailleurs, entendez-vous bien, que les menuisiers, compagnons du devoir de la liberté, connus sous le nom de gavots, aient été comme nous constitués par Salomon, qu'ils soient sortis comme nous du Temple ; mais nous, maçons, sommes incontestablement plus anciens, car la maçonnerie a été faite avant la menuiserie : cela est vrai, clair, ou rien n'est vrai, rien n'est clair. Cependant, pour le faire entendre, que de grands coups de bâton il m'a fallu donner en ma vie aux menuisiers, lorsqu'à mes oreilles ils se prétendaient aussi anciens que nous ! — C'est bien, très bien, lui a dit encore Gervais ; mais nous désirerions savoir sous quel régime, monarchique, aristocratique, démocratique ou autre, vivent les compagnons ouvriers. Armand et Robert ont fait un signe ou mouvement de tête fort clair pour Gervais ; il l'a été aussi pour Fobio, qui s'est un peu senti piqué, et qui a voulu prouver que, dans nos troubles révolutionnaires, les bons esprits, même parmi les artisans, avaient pris dans leur vrai sens les mots usuels de la langue politique : s'animant donc d'un beau courage, il

s'est mis en devoir de répondre, et il a répondu ainsi :

J'ai en ma vie lu assez de journaux et de gazettes pour pouvoir dire qu'entre l'organisation des différents états de l'Europe et entre l'organisation du compagnonnage des différents corps de métier, il y a grande ressemblance.

D'abord amitiés, alliances entre les divers devoirs ou sociétés du compagnonnage, comme amitiés, alliances entre les divers états européens; ensuite, inimitiés, guerres d'un côté, comme inimitiés, guerres de l'autre. Et n'avez-vous pas vu durant les guerres des états européens que si un ou plusieurs vaisseaux se rencontrent en haute mer, ils se hèlent avec le porte-voix, et s'ils sont d'une nation amie, qu'ils se complimentent, se gracieusent, s'offrent des rafraîchissements, des vivres; et que si au contraire ils sont d'une nation ennemie, ils arborent le pavillon de combat, se canonnent, s'abordent, se massacrent, rougissent la mer de sang autour d'eux? De même lorsqu'un ou plusieurs artisans compagnons voyageant ensemble ou isolément, rencontrent sur un grand chemin un ou plusieurs compagnons voyageant ensemble ou isolément, ils se hèlent à leur manière, c'est-à-dire qu'ils se topent à peu près ainsi : le plus leste, s'ils sont plusieurs, se détache et se porte en avant, et, se posant à quelques vingt pas de distance, il crie : Tope, pays! c'est-à-dire arrêtez-vous, pays;

il continue : Quelle vocation ? c'est-à-dire quel est votre métier? L'interrogé nomme son métier et interroge à son tour l'interrogeant, qui à son tour aussi nomme son métier. L'interrogeant reprend : Compagnon ? L'interrogé répond : Oui, pays; et vous ? — Compagnon aussi. Alors, si leurs métiers, leurs compagnonnages surtout sont amis, les deux compagnons s'élancent dans les bras l'un de l'autre, vident réciproquement leurs gourdes dans leurs tasses ou s'invitent, s'entraînent au cabaret le plus voisin. Si au contraire leurs métiers, leurs compagnonnages sont ennemis, aussitôt leur visage s'enflamme; ils s'injurient, courent l'un sur l'autre ou les uns sur les autres, la canne haute, et ne se quittent que lorsqu'ils se sont assommés, quelquefois laissés morts sur place.

Un autre point de ressemblance entre les divers compagnonnages et les divers états de l'Europe, c'est la nationalité, qui pour les compagnons est l'enregistrement de leur nom, qui est précédé de leur réception, qui a été précédée de leur noviciat.

Un autre : la langue nationale ou particulière, que, si vous voulez, vous appellerez l'argot, où les mots monsieur, citoyen, sont remplacés par ceux de pays, de coterie.

Un autre : le nom général, national ou de nation que porte chacun des compagnonnages ou sociétés de compagnonnage qui s'appellent les loups, les loups-garoux, les renards, les chiens, les singes.

Un autre : les noms particuliers, les noms des sociétaires, les noms convenus de chaque compagnon : la Fidélité d'Auxerre, la Prudence d'Orléans, ou le Bon-Cœur de Bretagne, la Fidélité de Bourgogne, ou la Finesse d'Auvergne, l'Entêtement de Rouergue, la Prudence de Gevaudan.

Un autre : la marque distinctive, la parure des divers compagnonnages, qui sont l'emblème des divers métiers qu'ils exercent. Je m'explique : les charpentiers portent suspendus à une de leurs boucles d'oreilles une équerre, un compas, et à l'autre une besaiguë ; les maréchaux, un fer à cheval ; les couvreurs, une essette et un martelet ; les boulangers, une raclette.

Les états européens se gouvernent en partie par les coutumes, ainsi font les compagnonnages. Un compagnon part-il, ses plus intimes camarades vont l'accompagner jusque hors les barrières, la bouteille et le verre à la main, chantant la chanson des compagnons ; se marie-t-il, ils le couvrent de rubans, et lui font, au milieu des chansons, un nombreux cortége ; meurt-il, alors ils lui font un bien plus nombreux cortége ; il y a même certains compagnonnages où ils se couvrent le visage de leurs longs cheveux, chantent, pleurent, hurlent.

Les états européens ont des fêtes religieuses, nationales : aussi en ont les compagnonnages, entre autres, la fête patronale, où ils portent des fleurs, où ils forment de longues processions, où se ba-

lance sur un haut char un gâteau énorme qui a quelquefois de la peine à passer par les rues étroites. Il va sans dire que ce jour solennel est fêté par un grand repas, un grand bal.

Chaque état européen a sa constitution; chaque compagnonnage a aussi la sienne appelée devoir, d'où les compagnons d'une de ces sociétés ont pris le nom de devoirants, de constitutionnels.

Il n'est pas d'état européen qui ait sa constitution et qui n'ait pas son gouvernement; il n'est pas non plus de société de compagnonnage qui ait son devoir et qui n'ait pas son roi, ses magistrats, n'importe comme vous voudrez les appeler. Le roi ou magistrat de chacune de ces différentes sociétés porte le titre de premier compagnon, le prince royal porte celui de premier jeune homme, noms aimables qu'à mon avis les rois devraient peut-être joindre à leurs titres et à ceux de leur héritier présomptif.

Le signe de la dignité suprême ou royale est un bouquet avec deux épis d'or.

Le chef ou roi a aussi un sénat, les anciens qui l'assistent, son chancelier, son secrétaire, mots, dit-on, autrefois synonymes, son appariteur; et là, où est le ministre? Le ministre ne manque pas là plus qu'ailleurs : c'est la mère, qui est une personne de confiance, soit homme, soit femme, mais que dans tous les cas et toujours on appelle la mère, chez laquelle sont déposés le registre, les papiers

et la caisse du compagnonnage. Les compagnons y déposent aussi leurs sacs et un grand nombre y prennent leurs repas. La maison de la mère est comme une espèce de chef-lieu, de capitale de chaque compagnonnage.

Ah! venons maintenant aux points de ressemblance en mal.

Il y a dans les états européens de plus ou moins habiles parleurs, des tribuns, des ambitieux qui veulent la fortune, les honneurs, les dignités, qui soufflent les émeutes, les insurrections, les révoltes; il y en a aussi dans les compagnonnages.

Je vous citerai dans notre devoir la scission des tailleurs de pierre, où se trouvaient des ambitieux, où toutes les dignités furent à donner et leur furent données. Les compagnons de cette partie scissionnaire prirent le titre de tailleurs de pierre compagnons passants, dits les loups-garoux; et quoique le proverbe dise qu'entre loups on ne se mange pas, cependant les loups-garoux se sont fait et se feront toujours les uns aux autres une guerre éternelle.

Que d'autres scissions, d'autres révolutions dans divers autres compagnonnages, telles que celles des divers états européens, je pourrais encore citer!

Et en même temps que de conquêtes pacifiques par les adoptions de corps de métier faites par les sociétés de compagnonnage!

On se doute bien que lorsque Fobio nous dit

que presque tous les métiers étaient dans le compagnonnage, nous lui demandâmes quels étaient ceux qui ne l'étaient pas; à quoi il nous répondit: Ce sont, entre autres, nos hauts seigneurs les apothicaires, les drapiers, les fourreurs, les imprimeurs, les horlogers, les orfévres, les perruquiers, les relieurs, les parfumeurs.

Si plusieurs des états européens, continua-t-il, étaient les uns par rapport aux autres, aristocratiques nobles, ce serait un autre point de ressemblance. Les compagnonnages des maçons et des menuisiers s'attribuent exclusivement la parure du compas et de l'équerre pendus à leurs boucles d'oreilles, et, sous peine d'être exterminés, l'interdisent notamment aux boulangers et aux cordonniers.

Il faut enfin compter au nombre des points de ressemblance entre les divers états européens et les divers compagnonnages, que plusieurs états sont encore empreints de féodalité, et que les charpentiers renards sont à bien des égards les serfs des charpentiers drilles.

Nous en avions déjà assez, et Fobio en avait trop, car lorsque Gervais lui a dit: Il te reste à parler de l'assistance mutuelle entre compagnons et de leurs coalitions pour faire hausser le prix de leurs journées, il s'est subitement levé. Nous avons cru qu'il allait rentrer; mais il n'a pas reparu. Gervais s'est remis à la fenêtre, et voyant le jeune géant courir,

s'éloigner, il a encore appelé : Petit, petit ! Nous avons entendu la réponse : Monsieur Gervais ! notre tailleur, qui est devenu riche, veut se faire bâtir une maison de belle pierre de Saint-Bonnet ; avec votre permission, je cours lui en prendre mesure.

LA DÉCADE DU COMMERCE.

Décade xxxv.

Le commerce, dans l'acception la plus vaste de ce mot, est le moteur universel, continuel de ce monde. Tout est commerce.

L'enfant rend avec usure à ses parents leurs soins et leurs dépenses : commerce d'amour paternel, maternel, filial.

L'amitié : noble commerce !

Les bienfaits, la reconnaissance : noble commerce !

La haine réciproque, la vengeance réciproque : commerce infernal !

Commerce social.

Commerce entre les gouvernants et les gouvernés.

Un homme joint un chiffre ordinal à son nom de baptême ; il est un des dix-sept, dix-huit, dix-neuf ou vingt qui en Europe ont exclusivement la tête cerclée d'or. Le roi échange sa part, la plus grande

des parts, aux anxiétés publiques, contre des vivat, des vive le roi, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des Neuf février, des Vingt-un janvier en-delà, en-deçà de la Manche.

Il est à ma connaissance et à celle de bien d'autres un pays où vingt-sept millions d'hommes donnent le sixième du produit de leurs terres contre le travail de ceux qui font le service public.

Je compte cinq cent mille bleus; j'en compterais quatre fois autant qui courraient allègrement défendre la terre natale, affronter les chances de la guerre. Commerce de dangers et de gloire.

Le juge civil prend une immense peine à discerner le droit des plaideurs; il est payé par l'immense plaisir de l'avoir discerné. Commerce de peine et de plaisir.

Le juge criminel échange avec une inflexible vertu la nécessité de l'exemple social contre la vie d'un homme.

Que de fonctionnaires! J'en compte au moins quatre-vingt mille; mais d'où sont-ils venus? des salles électorales.

Je passais un jour devant un ancien édifice religieux; je crus que c'était un ancien édifice religieux nouvellement converti en bourse; je n'en suis pas sûr; je me promène; j'écoute; j'entends: Quatre cent soixante-sept voix dont je dispose et que je fais donner à qui m'en fait donner deux cent huit! J'en donne cinq cents pour seulement cent quatre-

vingts : je vis que j'étais dans une salle électorale, par conséquent dans une salle de commerce.

Salles d'académies, autres salles de commerce. J'y entendis, un après-midi, quelque chose d'assez plaisant : Eh ! citoyen confrère ! vous me refusez votre voix pour mon ami; vous me la refusez à moi qui, en faveur de vos parents ou de vos protégés, ai tant de fois contribué à célébrer la fête de l'ancien calendrier romain, le couronnement des ânes.

Fin du seizième siècle, fin du dix-huitième; à ces deux époques même commerce. Les hommes de parti vendent leur conscience ligueuse, les jacobins leur conscience républicaine. J'entends d'ici le Gascon et le Corse; Henri IV dit plus tôt ce que Bonaparte dit plus tard. Oh ! dans les plaines, quels deux habiles donneurs de batailles ! mais sous les lambris, quels plus habiles négociateurs ! ici il faut que je dise négociants.

Tendres tourtereaux ! votre commerce de soupirs est dangereux.

Le commerce avec les passions est toujours dangereux.

Le commerce avec les passions quelconques fascine les yeux, il montre le gain où est la perte. C'est le commerce avec les passions injustes, homicides qui nuit et jour remplit les prisons.

Deux cent mille voisins échangent leur animadversion, leur haine contre deux cent mille voisins; ce sont quatre cent mille passionnés plaideurs.

Avocats et procureurs, pour de l'argent s'inoculent ces passions. Bon commerce que celui de la haine, de la colère d'audience! En quelques années, beaux salons, beaux châteaux, belles dots.

Où est Chéops? il a échangé contre l'amour de son nom l'amour de son peuple qu'il a courbé sous un travail séculaire. Où est Alexandre? il a échangé le sang des peuples de la terre contre les applaudissements des Athéniens.

Commerce avec Dieu. Les peuples religieux ont les pieds sur la terre et la tête dans le ciel. Ce sont les peuples sains, robustes, forts; ce sont aussi les peuples heureux.

Le commerce intellectuel des hommes enlace la terre; et par ses écrits il ne fait de tant de millions de têtes qu'une seule tête qui a diverses langues.

Le commerce que par la supériorité de leur raison les hommes ont avec les animaux, que par la bêche et le soc ils ont avec la nature, est immense.

Quelqu'un de nos historiens-bataille ne voudrait-il essuyer sa plume sanglante et venir, dans le tableau de notre monde commercial, nous montrer un incommensurable nouveau monde?

LA DÉCADE DES MARCHANDISES.

Décade XXXVI.

Venons aujourd'hui au commerce proprement dit, au commerce des marchandises.

Quand nous échangeons, quand nous achetons, nous recevons plus qu'on nous donne, on nous donne moins que nous recevons : effet mutuel de l'échange ou de l'achat qui n'est aussi que l'échange ; on gagne des deux côtés. Si cela est vrai, et cela ne peut que l'être, les nations, au lieu de s'injurier par des manifestes, de s'égorger sur des champs de bataille, devraient s'aimer, devraient s'unir de plus en plus par de bons et durables traités de commerce, les vrais traités entre les nations qui seraient négociés et conclus par des marchands instruits. Mais ces traités seraient-ils possibles, proposables?

Voyons ce que pourraient dire nos ambassadeurs. Entendons-les parler d'abord

AVEC LES ANGLAIS.

Braves, hardis, laborieux, riches Anglais, votre terre est minérale, ferrugineuse, charbonneuse; votre climat est gris, sombre ; venez vous réjouir sous le brillant soleil, sous les aimables ombrages du beau pays de France; venez! plus nous serons, plus nous rirons. Et quand vous ne pourrez venir, achetez notre climat, notre gaîté, nos vins, nos eaux-de-vie, nos fruits, et au moyen du numéraire, payez-les avec vos mines d'étain, de plomb, de fer, surtout avec vos houilles, avec vos autres marchandises non ouvrées, ouvrées. Abaissez vos tarifs d'entrée ; nous abaisserons dans la même proportion les nôtres, et que notre commerce entre vous et nous, qui

cette année, sous pavillons étrangers, est tout au plus de vingt millions, soit à l'avenir, sans regarder à ce qu'on appelle la balance du commerce, c'est-à-dire à qui gagne, à qui perd, soit à l'avenir sans bornes. Traité, traité! n'est-ce pas? Oui, sans doute, répond-on de toute part; traité! traité!

Entendez-les parler ensuite

AVEC LES ANGLO-AMÉRICAINS.

Bons et francs Anglais d'Amérique, leur diraient-ils, nous et les Anglais d'Europe soutiendrons sans doute toujours de ce long, glorieux, profitable et interminable combat de marteaux, de limes et de navettes; mais entre vous et nous, de longtemps il n'y en aura de pareil. Nos vrais et bons amis d'Amérique, vous n'avez pas de vignes, nous avons en abondance du vin; nous n'avons pas toujours assez de blé, vous en avez toujours à vendre. Faisons, au moyen du numéraire, des échanges. Echangeons aussi vos masses de coton en rame contre nos soieries de Lyon, uniques en Europe, contre nos toiles peintes, nos bronzes vernis, ciselés, nos meubles sortis de la main du bon goût, nos modes sorties de la même main. Entre vous et nous le commerce n'est, à cause de la grande chasse que sur mer donnent les Anglais à tous les vaisseaux qui approchent de nos côtes, que de deux millions et demi; mais à l'avenir, pour nos communes jouissances, il doit être décuple, centuple. J'entends

encore de part et d'autre crier : Traité! traité!

Peut-être ensuite nos ambassadeurs ne seraient-ils pas moins heureux s'ils parlaient

AVEC LES ESPAGNOLS.

Nobles Castillans, diraient-ils, où sont de plus belles soies que vos soies grèges? Où sont de plus beaux satins, de plus beaux damas que ceux avec lesquels, au moyen de l'argent, nous vous les payons? Nous vous payons de même avec les schalls palmés vos laines de Ségovie, dont nous les avons tissus. Nous payons de même, avec nos jolis vins pétillants, vos vins sucrés, liquoreux. Vous avez plus d'huiles que nous; mais les nôtres sont plus fines, et nous pouvons faire des échanges. S'il est vrai que vous deviez perdre votre Mexique, votre Pérou ; si dans la suite vous n'avez plus d'or, vous nous donnerez vos andalous contre nos mulets; pour nos blés, nos légumes secs, vos fruits secs, et dans la suite, quand vous saurez ouvrer, votre main-d'œuvre. Notre commerce, qui entre vous et nous est tous les ans de cent vingt millions, ne peut aux siècles futurs que s'accroître et s'accroître. Traité! traité! crie-t-on de part et d'autre.

Ensuite ils ont à faire

AVEC LES PORTUGAIS,

auxquels ces paroles ne déplairaient pas : Portugais, fils de héros qui ont conquis les pays auxquels

s'est arrêté le grand Alexandre, vous avez des poignées de diamants et de rubis, nous avons des metteurs en œuvre, des lapidaires d'une adresse et d'un goût inimitable. Et nos mousselines, nos gazes, nos dentelles ne surpassent-elles pas en finesse et en grace l'art de vos Indiens? Si vous ne trouvez pas vos ivoires, vos bois de tabletterie, vos bois de teinture chez nous assez artistement travaillés; si nos ouvriers ne vous paraissent point assez parfaits, grondez-les, ils feront mieux; grondez-les encore, ils feront encore mieux, mais en attendant, soyez sûrs que vous avez en tout ce qu'il y a de meilleur. Non certes, notre commerce, c'est-à-dire nos échanges par le moyen du numéraire, qui annuellement est de cinq millions, n'est pas, il s'en faut, ce qu'il doit être. Qu'il s'accroisse donc à l'infini. Traité, traité! Eh bien! soit, je ne demande pas mieux.

Voyons sans plus tarder

AVEC LES ITALIENS.

Où est-t-il, ce facétieux, gentil peuple, d'une raison si fine, si supérieure, ce peuple bien plus près de l'ancienne Grèce que de la Grèce moderne? Je crois entendre nos ambassadeurs: Descendants de ces Romains qui subjuguèrent et civilisèrent le monde, descendants des Génois, des Florentins, des Pisans, des Vénitiens qui ont subjugué une seconde fois le monde par leur industrie, qui durant plusieurs siècles ont habillé nos qua-

rante mille nobles féodalement possesseurs de la France, notre tour est un peu venu. Fournissez-nous des soies, nous vous fournirons des velours de Gênes plus beaux que ceux de Gênes, des damas de Venise plus beaux que ceux de Venise, des taffetas de Florence plus beaux que ceux de Florence; fournissez-nous de chanvres, de merrain, d'alun, de soufre, de substances minérales, pharmaceutiques, en échange, au moyen du numéraire, nous vous fournirons de toiles peintes, de cotonnades, de bonneterie, de chapellerie, surtout de modes. Les Italiennes, pas plus que les autres femmes de l'Europe, ne peuvent se passer de nos modes. Le commerce qui se fait entre vous et nous est annuellement évalué à quatre-vingt-dix millions; il sera bien plus grand lorsque nos beaux chemins auront aplani les Alpes de l'Italie. Traité, traité!

Voyons maintenant

AVEC LES TURCS.

Comment parler à des Turcs? Ah! le voici! Puissants enfants de Mahomet, que la rosée de la manne tombe sur vos terres! qu'elles soient toujours couvertes d'une neige de laine, de soie, de coton! que vos caféiers, vos aloës soient toujours fleuris! que vos oliviers distillent toujours l'huile la plus douce! que l'abondance du froment et de l'orge soit toujours dans vos tours et dans vos greniers! que l'argent et l'or brillent dans vos

coffres! Nous apportons devant vous nos étoffes brochées, nos londrins, notre draperie, nos mousselines, nos indiennes. Il se fait tous les ans un commerce de trente millions de vos marchandises contre les nôtres. Nous échangeons en même temps nos vœux; les nôtres sont que la longue épée des Russes brise sa pointe sur les bataillons de vos janissaires; que vos échelles du Levant, vos possessions grecques, notamment la Thessalie, l'Albanie, la Livadie, la Morée et les îles ne tombent pas au pouvoir des Anglais, car aussitôt ils en voudraient le commerce exclusif; car aussitôt, ouvrant les isthmes de Suez et de Panama, ils feraient de ces échelles le centre du commerce, le centre du monde. Traité, traité! crient plus fort que nous les Turcs. Ah! traité sans retard!

Nos ambassadeurs viennent de parler avec les Turcs, ils parleront bien à cette heure

AVEC LES ALLEMANDS,

et s'en feront, je crois, écouter: industrieux, francs, bons, antiques Germains, heureusement pour vous toujours les mêmes, dans certaines branches de fabrication vous croisez avec les Anglais et avec nous le marteau, la lime et même la navette; j'entends que dans un grand nombre d'arts de la métallurgie et du tissage vous égalez les plus habiles; mais non pas dans tous. Au moyen du numéraire échangez les produits de ceux où vous

excellez, la taillanderie, la quincaillerie, la tréfilerie contre les produits de ceux où nous excellons. Échangez encore vos bœufs, vos chevaux, vos porcs, vos salaisons contre nos vins, nos liqueurs, nos parfumeries, nos soieries. Vous importez chez nous, nous exportons chez vous, années communes, pour plus de cent millions. Paiera qui devra, et dès ce moment, traité, traité! Hongrois, Tyroliens, Bohémiens, Prussiens, je vous comprends sous le nom des Allemands, et ce nom ne vous fait pas tort.

Nos ambassadeurs ont gravi en ce moment sur les montagnes helvétiques; ils sont en conférence avec ces anciens paysans à pourpoints du temps de Henri IV, vêtus aujourd'hui en petits-maîtres français,

AVEC LES SUISSES.

Suisses, nous ne pouvons vous appeler d'un plus beau nom que celui qui rappelle vos vertus, votre gloire, notre ancienne alliance et notre ancien commerce. Donnez-nous, par le moyen du numéraire, vos bœufs, vos vaches, vos fromages, vos légères toiles à carreaux, vos légers crépons, vos montres, vos pendules; nous vous donnerons, par le même moyen, nos beaux froments, nos beaux fruits, nos bons vins rouges. J'entends descendre du haut des montagnes alpines ces mots : Traité! traité! Nous vous donnerons nos sels, nos huiles: Traité! traité! nos poissons secs, salés, nos garan-

ces, nos pastels : Traité! traité! Chaque année vous importez chez nous, nous importons chez vous cinquante-cinq millions. Traité! traité! traité, et vite!

Maintenant nos ambassadeurs passent dans la vieille terre, la vieille école du commerce, et vont s'aboucher

AVEC LES HOLLANDAIS.

Bataves ou Hollandais, comme il vous plaira, nos maîtres à tous en fait de commerce, en fait d'économie, la plus solide base du commerce. Depuis le siècle dernier les objets d'échange de vos productions industrielles, les papiers, les plumes, les livres, les étoffes, les mousselines, les indiennes se trouvent aujourd'hui chez nous; mais nos productions territoriales respectives demeurent à tout jamais des objets de commerce. Vous trouvez nos laines, nos soies bonnes; nous trouvons votre beurre excellent, vos formes de fromage excellentes. Vous êtes habitués à nos vins de Touraine, à nos pruneaux d'Agenois, à nos passerilles de Provence; nous sommes habitués à vos salaisons de terre et surtout de mer. Vous êtes habitués à nos ratafias, à nos eaux-de-vie, à nos cidres, à nos confitures; nous le sommes à votre poivre, à votre girofle, à votre épicerie, à vos bois odorants, à vos substances colorantes. Traité! traité! et traité sans différer, si vous voulez que nous signions de république à république.

Le Danemarck était à peu près une république;

mais le peuple demanda un roi absolu : il s'était ennuyé de sa liberté; et comme nous commençons aussi à nous ennuyer un peu de la nôtre, nous pourrions peut-être conclure plus à l'amiable un traité

AVEC LES DANOIS,

stipulant, suivant l'expression des notaires, pour et au nom des Norvégiens, ou leurs concitoyens ou leurs sujets, comme on voudra. Entendez nos ambassadeurs : Fiers Cimbres, fiers Noriciens, dont la terre est ombragée de forêts si majestueuses, la nature vous a largement partagés en transparente résine, en noir goudron, en excellent brai; vos suifs en branches, vos suifs en pain éclatent de blancheur et de pureté; grands pêcheurs, grands fumeurs de poissons, dites-nous, à votre tour, comment trouvez-vous nos dentelles, notre papier, nos joujoux? — Très beaux. — Nos eaux-de-vie, nos liqueurs? — Très bonnes. — Nos étoffes d'or, d'argent? — Très belles. — Nos autres marchandises? — Excellentes. Traité entre nos deux nations! traité! Et notre commerce, qui est de huit millions, s'élèvera à dix, à vingt, à trente et au-delà.

Oh! maintenant, nous allons embrasser nos Français du nord; quel plaisir d'avoir à parler

AVEC LES SUÉDOIS!

Nos frères, leur diraient nos ambassadeurs,

nous vous félicitons de faire enfin, aujourd'hui, par vous-mêmes, votre commerce. Vous êtes, Dieu merci, assez grands pour n'avoir plus besoin de mêler les autres dans vos affaires. Vos marchandises ne sont-elles pas toutes parfaites? Votre cuivre est aussi beau que l'or, vos fers sont aussi purs que l'acier, vos plombs, vos zincs sont incomparables. Vos mâtures sont superbes, vos bois de construction excellents. Frères, venez chercher nos huiles, notre sel, nos soieries. C'est pour vous que nous cueillons nos meilleurs fruits, que nous distillons nos meilleures eaux-de-vie, que nous faisons nos meilleurs vins de Bordeaux, de Bourgogne, nos meilleurs vins muscats. Frères! tendez la tasse, et à la santé de la nation, et à la santé de vos rois passés, présents et futurs, bien que, pour ces derniers, nous ne sachions pas quels ils seront. Tendez toujours la tasse, et santé! trois fois santé! Nous n'avons pas besoin de traité ni de convention pour continuer notre commerce de trois millions, qui s'élèvera, qui ne cessera de s'élever.

Nous traiterons toujours de frères à frères avec vous, et il en sera ainsi

AVEC LES POLONAIS;

car ils sont aussi nos frères, puisqu'ils sont malheureux, puisque leur vaste et beau territoire est comme un grand gâteau qu'on partage le jour des Rois. Entendez encore nos ambassadeurs : Bons

Polonais! nous vous donnerons nos plus belles toiles, nos plus beaux draps, nos plus belles soieries, nos plus précieux, plus jolis bijoux, nos meilleurs vins, notre meilleur vert-de-gris, nos meilleures huiles, nos meilleurs fruits; et pourvu qu'ils aient l'étiquette polonaise, n'importe sous lequel de vos trois nouveaux pavillons dominateurs, on nous apporte à l'avenir vos seigles, vos cires, vos planches de chêne, de sapin, votre potasse, votre ambre, ces objets auront pour nous toujours la préférence: nous traiterons avec les Polonais alors que nous ne pourrons plus traiter avec la Pologne.

Il nous reste à parler avec un peuple qui, dit-on, n'aime pas à être appelé de son ancien nom formé de celui de son ancienne capitale, c'est

AVEC LES RUSSES.

Peuple brave! peuple fort! né du génie de Pierre-le-Grand, voyons! que voulez-vous nous donner contre nos vins fumeux, pétillants, sucrés, naturellement parfumés, dont vos châteaux de bois ne peuvent pas plus se passer que vos palais de marbre; contre nos anis, nos conserves; contre nos satins, nos velours, nos draps, nos toiles peintes, nos modes, notre bimbeloterie, nos instruments de science? Vous voulez nous donner, par l'intermédiaire de nos monnaies respectives, votre blé, bien! vos mâtures, bien! vos peaux de chagrin,

bien! vos cuirs, bien! vos suifs, vos cires, bien! votre chanvre, bien! très bien! allons, traité entre nous; traité à jamais durable! Nous vous vendons, ou nous vous achetons tous les ans pour environ quatre millions; nous vous vendrons, nous vous achèterons beaucoup plus.

Un mot encore, braves Russes, un petit mot, bien petit. Dites-nous donc: pourquoi ne faites-vous pas suivre votre caravane qui va commercer en Chine, pourquoi ne la faites-vous pas suivre de trente ou quarante bataillons de grenadiers qui, avec la même facilité que vous avez conquis la Lithuanie, où il y a cinq ou six millions d'hommes, vous conquerraient la Chine où il y en a au moins trois cents millions, dont au moyen de votre militaire knout vous pourriez tirer au moins deux bons millions de fantassins, avec lesquels dans la suite vous pourriez faire la conquête et le commerce du monde.

Mais en attendant que les Russes aient contenté ces deux mignonnes petites fantaisies, ce qui, demandez à l'Angleterre, ne sera pas pour demain, reprenons nos calculs, calculons, mais quoi? le montant de nos importations, de nos exportations; vous entendez sans doute que nous nous sommes placés à la fin du siècle, et en effet nous devons l'être. Alors où prendre l'un et l'autre montant? J'ai en ce moment sur ma large table un grand nombre de statistiques dispendieusement achetées; si je les interroge à cet égard, je les trouve fort souvent muet-

tes; or, il me faut une réponse sur toutes et chacune question, ou je n'en veux pas. J'ai donné ici tout ce qui m'a paru complet; j'omets le reste, et, remontant aux années de paix antérieures aux guerres de la révolution, pendant laquelle la France était brouillée avec toute l'Europe, et par conséquent pendant laquelle le commerce était suspendu, je donne les importations et les exportations générales de la France en l'année 1787.

En cette même année, notre commerce d'importation était de. . . . . 380 millions.
Celui d'exportation de. 424

Notre gain de. 44

Maintenant voici la réponse à une question que je préviens, parce que je l'ai faite moi-même, parce que je l'ai entendu souvent faire à d'autres, parce que je l'ai entendu presque toujours résoudre à contre-sens.

Notre commerce extérieur est-il plus considérable que notre commerce intérieur? Lorsqu'un ou deux ans avant la révolution, je fis moi-même cette question, je m'adressai à un statisticien qui me dit qu'il n'était pas permis de ne pas savoir que, d'après les calculs des plus célèbres économistes, l'agriculture, une année portant l'autre, fournissait à notre commerce:

En blé.	700 millions.
En vins et eaux-de-vie	350
En huiles.	60
En fourrage.	60
En bois et charbon.	150
En chanvre et en lin.	50
En soie.	25
En bestiaux	400
En laines	35
En autres objets.	170

En tout deux milliards.

Suivant lui, il n'était pas non plus permis de ne pas savoir que, d'après les calculs de Tolosan, les arts mécaniques, les manufactures lui fournissaient une somme de quatorze cents millions dans les proportions suivantes :

En draps de laine.	700 millions.
En bonneterie de laine et de coton.	20
En draps de soie.	70
En bonneterie de soie.	30
En rubans.	30
En passementerie.	8
En toiles de chanvre, de lin et de coton écrues, en blanc, ou peintes	290
En papiers blancs, gris, ou peints.	8
En chapellerie	20
En cuirs.	60

En ganterie.	10
En orfévrerie..	20
En quincaillerie.	100
En verrerie.	6
En poterie, faïence et porcelaine.	4
En acides et sels minéraux. . . .	6
En autres objets.	20

Il n'était pas non plus permis d'ignorer

Que la France exportait, années communes, dans ses colonies, en marchandises, pour quatre-vingt-dix millions;

Que les colonies en importaient en France pour cent quatre-vingt-dix millions, que la France ou consommait ou réexportait.

Il n'était pas non plus permis d'ignorer

Que, tandis que l'Amérique vidait l'or de ses mines en Europe, l'Europe le vidait aux Indes-Orientales;

Que cet or ne revenait jamais en Europe;

Qu'il n'y reviendrait que lorsque la conquête de ces pays serait faite par les Européens, qui pourraient alors y porter les goûts de leurs arts;

Que le numéraire métallique de l'Europe, avant la découverte de l'Amérique, était d'un milliard;

Qu'il était maintenant de onze milliards;

Que la France en possédait deux milliards, dont les deux tiers en argent, le tiers en or;

Que dans des temps difficiles la somme des ef-

fets de commerce et des effets publics était deux, trois fois plus petite que celle du numéraire, et dans des temps de confiance, deux, trois fois plus grande;

Que la vie, la richesse du commerce tenait moins à la quantité du numéraire, ou moyens d'échange, qu'à la quantité des objets à échanger;

Que c'était une erreur de croire que la valeur des choses dépendît toujours de la quantité de numéraire;

Que les mots de valeur intrinsèque devaient être rayés du dictionnaire du commerce et de la raison;

Qu'il n'y avait que des valeurs relatives, toujours mobiles, suivant l'abondance ou la rareté, suivant le plus ou moins grand besoin des choses à vendre;

Que les principes de l'administration du commerce, par les traités et par les douanes extérieures, n'étaient pas encore bien débrouillés de la vieille routine;

Qu'il fallait la vue la plus étendue, les mains les plus exercées, pour toucher à ces matières délicates;

Que, dans ces cas, le plus sûr, mais non pas toujours le plus avantageux, était de faire comme les autres;

Que la routine, lorsqu'on savait mieux faire, ou lorsqu'on ne savait pas mieux faire, était une très mauvaise ou une très bonne chose;

Que le commerce, dans ses projets et dans ses entreprises, devait savoir additionner les probabilités pour, les probabilités contre, et posséder le calcul des chances, qui est la vraie science d'être toujours heureux.

Ce chapitre, le plus utile, ce chapitre du commerce est, dans tous les livres, ordinairement le plus mal fait, le plus mal lu. Quant à moi, je sens qu'ici l'espace me manque ; j'aurais à parler des nombreux vices de l'ancienne administration qui n'avait des bras que pour lier, restreindre. A-t-on oublié que certaines marchandises ne pouvaient être vendues que dans certains ports ; que certains ports avaient le commerce exclusif d'une partie d'un continent, de tout un continent ? Et se souvient-on qu'il n'y avait point d'unité matérielle dans l'administration dont une partie avait ses cartons à un ministère et l'autre partie à un autre. Inutilement les gouvernements voisins se redressaient dans leurs erreurs : exemple perdu. Les gouvernements voisins épiaient les routes commerciales de leurs rivaux, leurs pas progressifs, leurs pas fautifs : autre exemple perdu. On ne daignait pas penser au véhicule général des productions récoltées, fabriquées, au mouvement vital de la société. La théorie des rapports avec ce même véhicule des autres états de l'Europe n'existait pas ; la science commerciale, la géographie commerciale étaient inutiles à cette grande France placée au milieu des autres parties et des autres mers de l'Europe.

Et notre temps, qui veut régenter le temps passé, fait-il mieux? Avons-nous un ministère du commerce? non; un conseil de commerce? non; des tribunaux spéciaux de commerce dans tous les chefs-lieux de département? non; des prud'hommes? non. Et si nous les avions, aurions-nous un code à leur donner? non. Le défaut de capitaux, leur haut intérêt paralysent les transactions sur la place: avons-nous une banque? Notre monnaie a-t-elle une unité commerciale? non, non. Nos mesures, nos poids ont-ils des dénominations commerciales? non. Nos agents consulaires sont-ils en assez grand nombre? non. Notre marine marchande est-elle suffisamment protégée par notre marine militaire? non.

Eh bien! dans dix ans d'ici toutes ces mêmes questions seront suivies de réponses affirmatives. Prenez vingt ans, a dit Robert; à quoi Gervais a ajouté: Prenez-en trente, et même, vous qui êtes jeunes, prenez-en quarante.

LA DÉCADE DES PRIX.

Décade XXXVII.

Monsieur Touzelain-Touzel est d'un âge où, quand on veut se marier, il faut se décider sans plus attendre. On lui compte au moins quarante-cinq bonnes

années; monsieur Touzelain-Touzel est un bon bourgeois des comédies de Molière qui, ayant tardé cent ans à naître, est venu vivre parmi nous.

Il s'est épris d'une belle passion pour une jeune demoiselle, riche seulement de deux beaux yeux. Il alla, je vous parle de quelques semaines, consulter sur son projet de mariage un de ses amis qui lui en fit assez longuement considérer les diverses dépenses. Ils furent d'accord sur certaines et non sur toutes.

Son ami lui disait : Vous avez beau vous récrier, il faut vous mettre comme un homme qui s'appelle monsieur Touzelain-Touzel.

Le gros drap de Carcassonne, à vingt francs l'aune, ferait crier tout le monde. Vous ne pouvez porter du drap inférieur à celui de vingt francs le mètre, j'entends un beau drap d'Elbeuf.

La façon de l'habit, gilet et culotte ou pantalon, quinze francs plutôt que douze.

Votre chapeau doit être aux trois quarts poil de lièvre d'hiver, prix : quinze francs au moins.

Vos souliers pointus et décolletés vous coûteront au moins cinq francs.

Il ne vous servira de rien de vouloir marchander, vous paierez vos bottes quinze francs,

Les bas de coton, cinquante sous,

Les bas de soie, huit, neuf francs; ils seront de Nîmes s'ils sont bons.

Il vous faut une robe de chambre, ou de serge,

ce sera quatre francs l'aune, ou de calmouk, ce sera cinq francs.

Mais quoi! les paroles, m'a-t-on dit, sont données. La demoiselle a appris son menuet du roi de Prusse, glissez, marchez; son menuet congo, les rigodons, les pas de côté; et, m'a-t-on dit aussi, la faiseuse a été chez le marchand lever les robes des quatre saisons. — Les robes des quatre saisons? — Des quatre saisons. Oui, heureux de ne pas être dans une grande ville, où il faudrait les robes des quatre parties du jour, du négligé du matin, de la promenade de onze heures, de la troisième toilette de l'après-midi, de la grande toilette du soir. Félicitez-vous; toutefois vous ne payez pas moins

L'aune de taffetas.	5 francs.
L'aune de satin.	9
L'aune de damas broché. . . .	12
L'aune de velours.	12

Mais, disait monsieur Touzelain-Touzel, comment donc les toiles de coton peintes de si jolis bouquets et qui cependant ne coûtent que cinq ou six francs l'aune ne suffisent-elles pas? Ah! répondit son ami, c'est que la mode veut patriotiquement relever les fabriques de Lyon.

Voilà pourquoi on ne veut ni satin pelure d'oignon, à quatre francs l'aune, ni petites étoffes chinées, tigrées, faïencées qui ne coûteraient guère plus.

Il faut maintenant compter avec la rubannerie des tissutiers de Saint-Etienne.

Les rubans de satin uni, si vous voulez aller jusqu'au nº 22, valent dix sous.

Le passefin, si vous voulez aller au nº 11, vaut douze sous l'aune.

Les rubans brochés, même numéro, quatorze sous.

Votre femme sourira, sera toute aise de vous voir si savant.

Monsieur! continuait son ami, vous avez entendu parler de madame Bertin? — Non. — C'était la modiste de Marie-Antoinette. Mais, du moins, vous savez ce qu'est madame Raimbaud? — Pas davantage. — Madame Raimbaud, rue Richelieu, dont la salle aux grandes glaces est la salle du tribunal souverain des modes, où l'on décide de la vraie place d'une agrafe, de l'effet d'un pli, où l'on pose une plume, un petit rameau de fleurs, une dentelle avec une plus profonde réflexion qu'un amiral de France dispose les mâtures et les voiles de sa flotte, est aujourd'hui, sous votre bon plaisir et celui de bien d'autres, la souveraine reine de la mode. Elle dirige, dans tout le monde, dans toute l'Europe, dans toute la France, comme dans tout Paris, les innombrables blanches mains qui fouillent dans la bourse de tous les maris, c'est-à-dire les mains de nos belles faiseuses de parures. Aidée de l'habile artiste Leroy, madame Raimbaud a, dans le temps, donné plusieurs éditions des perruques à tire-bouchons, qu'elle a main-

tenant remplacées par la capote et par le joli casque de velours épinglé. C'est dans la salle aux grandes glaces qu'ont été adoucies les robes de couleur tranchante par la superposition des robes de gaze ou de clair linon, qu'ont été successivement ajustées les robes-doliman, les robes-camises, les robes-tuniques, les robes à la prêtresse, les robes de crêpe à longue queue traînante, les schalls palmés, les ridicules ou sacs brodés, les éventails à paillettes, à lames de cèdre odorant, les gants brodés, les souliers à cothurne et les cent mille autres millions de pièces de l'actuelle armure féminine qui peut-être occupent moins, qui peut-être occupent plus de mains que les nombreux fusils de nos armées. Ah ! vous ne savez pas ce qu'est madame Raimbaud ; vous le saurez ! vous le saurez! — Mais, lui répondait monsieur Touzelain-Touzel, il y a encore dans notre ville d'honorables anciennes maisons dont la mise simple est toujours exemplaire. — Ne vous y fiez pas, votre femme sentira qu'elle porte vos deux noms et voudra toujours être élégamment parée.

Comptez aussi que la famille viendra. Combien y en a-t-il de ces marmots? cinq, six; ce sera dix, douze petits souliers, dix, douze petits bas de toute grandeur, cadet, fillette, enfant. Mais avant tout, que de petits habits, que de petites chemises !

L'aune de londrin coûte.	12 fr.
L'aune de fort droguet.	6
L'aune de molleton.	8

L'aune de la toile d'Auvergne ne coûte à la vérité que trois francs. Vos enfants porteront aussi vos deux noms et on achètera pour eux une toile de Grenoble ou de Normandie de cinq, six francs l'aune, qui en quelques années ne sera plus que du chiffon d'un sou, deux sous la livre.

J'ai passé par où vous voulez passer, et comme bien d'autres je dédaignais de songer aux jarretières. Tous les gens de ma maison allaient en prendre sans compte ni mesure : au bout de l'an il me fut présenté par le marchand un mémoire de jarretières camelotées, fines, festonnées, à quatorze francs la douzaine, tandis que celles de Sédan écarlate ne coûtaient que six francs. En ménage, il faut tout compter, même les jarretières.

Vous n'êtes pas assez effrayé ; je suis effrayé pour vous de votre nouvelle salle à manger.

Le gibier de Louis XIV était un tiers de prix moins cher que le gibier de la république, et je suis persuadé que le grand Condé ou le maréchal de Villars mangeaient à un tiers et peut-être à une moitié moins une belle hure de sanglier qui, aujourd'hui, coûte trente-six francs au général Bernadotte ou au général Soult.

Comptez que le grand roi faisait piquer ses lapereaux, ses pigeonneaux avec du lard qui ne lui coûtait que six, huit sous la livre, qui, aujourd'hui, coûte au premier consul quinze et peut-être seize sous.

Il en est de même du poisson frais, du poisson salé. La morue est aujourd'hui à cinq, six sous la livre. A la fin du siècle dernier, la célèbre mère Agnès du Port-Royal la payait un tiers de moins.

Bien des articles, sachez-le, ont éprouvé des progressions encore plus fortes, notamment les denrées coloniales.

Le sucre est, la livre, à deux francs cinquante centimes.

Le café est à trois francs cinquante centimes.

Le cacao est à deux francs.

Convenez que le riz se vend jusqu'à sept, huit sous la livre, et je conviendrai que la pinte de vinaigre n'est qu'à cinq, six sous, et la livre de sel qu'à un sou.

Par ses élèves et les élèves de ses élèves, madame Raimbaud gouverne toutes les toilettes du monde. Par ses élèves et les élèves de ses élèves, le grand Carême gouverne aussi toutes les casseroles, tous les fourneaux, tous les fours, tous les offices, tous les buffets du monde. Quel beau coup d'œil que celui d'une table ordonnée par un de ces Carêmes que vous aurez appelé chez vous! Elle offrira toute l'expérience, toute la science des siècles précédents, revue, corrigée par le bon jugement, le bon sens du nôtre qui emploie en bien moindre quantité, mais qui cependant emploie

Le poivre, à quatre-vingt-dix centimes la livre.

Le gingembre, à un franc la livre.

Le girofle, à dix francs la livre.

La noix muscade, à quinze francs la livre.

Ce n'est pas trop que six livres de tabac par an pour monsieur Touzelain-Touzel; ce n'est pas trop que de mettre la livre à deux francs.

Folie à un nouveau marié de vouloir brûler de la bougie à cinquante sous, trois francs la livre, mais folie plus grande de vouloir, par une imprudente économie, brûler, comme dans certain pays, de la chandelle de résine à six sous la livre, au lieu de la resplendissante belle chandelle de suif de mouton à quatorze sous. Un nouveau marié ne peut mieux faire que d'éclairer sa maison. Ah! monsieur Touzelain-Touzel n'y voyez pas! et vous verrez!

Allons, inventorions un peu les provisions de cette nouvelle maison mâle et femelle que pour vous l'hymen va ouvrir.

Il y a de bon savon de Marseille à douze sous la livre.

De la laine en suint à.	1 fr.	25 c. la liv.
De la laine lavée à.	2	10
De la laine filée à.	3	15
De la soie écrue à.	30	»
De la soie filée à.	36	»
Du coton en rames à.	2	50
Du coton filé à.	4	»
Il y a du chanvre à.	»	80
Du lin à.	1	»
Du crin de matelas à.	2	»

Je n'ose vous parler des meubles. La parure d'une maison coûte aujourd'hui plus que la maison.

Le monde vous forcera d'avoir des papiers damassés, lampassés, veloutés. Vous vous seriez contenté de papiers satinés ou de papiers tontisses.

Il vous demandera des glaces de six pieds du prix de huit cents francs et des glaces d'une grandeur décroissante.

Il vous demandera la nombreuse et complète famille de siéges, un sopha, une ottomane, un canapé, une dormeuse, une chaise longue, une bergère, douze fauteuils, six tabourets. Le prix en est d'environ deux mille francs à prendre ou à laisser, mais vous vous mariez et c'est à prendre. D'ailleurs on vous rend deux et peut-être quatre carreaux à glands.

Je ne parle pas des feux garnis en ornements d'or moulu, et du prix de deux cents francs, cent quatre-vingt pour ne pas marchander.

Ni des pendules à répétition ornées de statuettes d'albâtre, de bronze doré, six cents francs, huit cents francs.

Ni du grand tapis de pied velouté façon de Turquie, quinze cents francs, deux mille francs. Mais quoi! vous demeurez stupéfait? Et le grand piano de Pape, meuble obligé pour les doigts de tous les désœuvrés qui font semblant de connaître le clavier; prix fait, quinze cents francs si vous ne voulez pas de ceux de deux mille, dont cependant, il faut

que vous le sachiez, les basses et les pédales sont bien plus retentissantes, bien plus sonores.

Et vous n'avez pas fini, et vous n'avez pas commencé avec les lustres dont chacun vaut ou coûte cent, deux cents, cinq cents ou mille francs, avec les rideaux de chaque croisée et leurs draperies du prix de cinquante à soixante francs pour chacune; et ce ne sont là que les meubles, une partie des meubles d'une seule salle, d'une seule pièce.

Et vous avez à meubler en acajou, en palissandre ou en bois de rose tous les appartements.

Un lit d'acajou avec ses ciels, ses traversins, ses coussins, ses matelas, ses sommiers, ses couettes de plumes, n'est pas cher à mille francs, même à douze cents francs.

Ajoutez la commode à deux cents francs,

La psyché, à quatre-vingts, ou si vous voulez cent francs,

La toilette à.	250 francs.
Le chiffonnier à.	200
Le bureau à.	200
Le porte-bassin à.	40

Pour le moment je vous fais grâce de la sellerie et de la carrosserie; mais votre femme ne vous en fera pas grâce.

N'oublions pas le papier dans une maison où peut-être naîtra bientôt une jeune nombreuse famille à élever.

La rame de papier cloche vaut.	22 francs.
Celle de tellière.	13
Celle de coquille fine.	20
Celle de carré fin.	22
Celle de grand-raisin.	30

J'ai entendu parler de femmes qui se sont passées de pain; jamais de femmes qui se soient passées d'épingles.

Vous paierez donc le millier d'épingles blanches pour le fichu, vingt-cinq sous.

Et celui d'épingles noires pour la frisure, à divers prix, attendu que les unes sont doubles, les autres simples.

Celle qui doit porter le nom de madame Touzelain-Touzel est, dites-vous, fort belle; si cela est, je la maintiens fort distraite.

Que de faïence elle cassera! La douzaine d'assiettes coûte quatre francs.

Que de porcelaine elle cassera! Le cabaret assorti consistant en vingt-quatre tasses, soucoupes, bols, sucrier, théière à filets d'or, coûte trente francs.

Que de cristaux! bien que la douzaine de gobelets coûte dix francs et la carafe de cristal taillé, quatre francs!

Il y a, je le sais, moyen de se passer de tous ces vases fragiles; c'est d'avoir de la vaisselle plate à cinquante francs le marc.

Il y a moyen aussi de se passer de tout cet argent

qui demeure mort; c'est d'avoir le plaqué ou similargent, comme on a du similor.

La livre du cuivre rouge, plané, ouvré, coûte deux francs. Voyez à combien j'aurais pu vous porter les batteries de cuisine, où le fer de fonte, le fer battu ne peuvent que difficilement remplacer en tout le cuivre.

Vous pourriez ici me dire que les plaques de feu sculptées, armoriées, dont il vous plairait assez, à vous, de vous servir, ne vous coûteraient que dix francs, la moitié de celles qui sont unies, parce qu'on craint encore toujours que la municipalité vienne troubler votre dîné pour voir s'il n'y a pas quelque signe féodal derrière la marmite.

Un ancien maître d'hôtel demanda un jour quelle était dans un ménage la plus grande de toutes les dépenses, on mentionna à peu près toutes celles que je viens de faire passer sous vos yeux : Non, non ! reprit-il avec la voix forte d'un homme expérimenté, c'est celle du combustible. Dans les pays les mieux boisés la corde de bois neuf se vend. 40 fr. » s.

Celle de bois flotté.	30	»
Le fagot.	»	3
La bourrée.	»	2
Le quintal de charbon de bois.	2	»
Le quintal de charbon de terre. . . .	1	»

Voyez, monsieur Touzelain-Touzel, à combien de dépenses est donc tenu un homme qui s'est

marié. J'en ai omis une. J'ai dit combien coûtait la livre de chanvre, mais je n'ai pas dit qu'au cas où les mémoires des artisans ou des marchands vous donneraient envie de vous pendre, le prix de la bonne corde serait de quatorze sous la toise.

LA DÉCADE DES MARCHANDS.

Décade XXXVIII.

Que vous êtes heureux! nous a dit, de prime abord, monsieur Bertrand. Vous n'avez pas ici, au milieu de vos solitudes hérissées de ronces et d'épines, des fâcheux qui sont bien aussi des épines, des ronces dont on ne peut se dépêtrer. Tout ce matin, j'ai eu beau dire que j'étais attendu, que vous m'attendiez, on n'a pas voulu me laisser. Je n'ai pu arriver plus tôt; mais enfin, sans autre retard, je vais vous faire mon histoire que vous désirez savoir. Elle sera véridique d'un bout à l'autre, et à cet égard digne de l'usage auquel vous la destinez.

J'avais un oncle, monsieur Bertrand de la Bertrandière, capitaine de grenadiers dans un des quatre-vieux. Il passa avec son régiment dans notre ville. Je courus l'embrasser. Il me fit habiller de ce beau fin drap blanc d'officier, dont la pureté, l'éclat charmaient l'œil des femmes, et il m'amena avec lui,

en me défendant de jamais dire qu'il y eût un marchand dans ma famille. Ce marchand était mon oncle maternel, monsieur Capel-de-Paillo, qui faisait un riche commerce en toiles d'Auvergne. J'allai le voir avant de partir. Il fallait que l'uniforme m'eût donné l'air plus délibéré et sans doute un peu fier, car mon oncle, tenant toujours étalé devant lui un beau rouleau de ses toiles grises, me dit, sans se déranger : Mon ami! je le vois, il te tarde d'aller te montrer au beau monde. Mon ami! tu prends un état qui ne te convient pas; et tu méprises le mien qui te convient. Je comptais te laisser ma fortune et que tu serais mon successeur : tu pars, tu me laisses seul avec mon vieil âge. Le bon cœur de mon oncle était sur ses lèvres, je fus attendri. Je ne vous quitte pas, lui dis-je, et je vais en prévenir la famille. Je rentrai chez nous.

Ma plus jeune sœur, jolie autant qu'on peut l'être, mais étourdie, évaporée à proportion, était seule au salon de compagnie, et comme il va sans dire, fort occupée devant une glace. Je lui fis part de ma nouvelle résolution, elle partit d'un grand éclat de rire. Tu veux être marchand? ah! laisse-toi voir. Oui, oui! vraiment il veut l'être, mais sache bien ceci, et puis tu iras en avant ou en arrière comme il te plaira. Sache que suivant notre bonne grand'mère qui nous a si bien élevées ma sœur et moi, si Molière eût fait Georges Dandin marchand, il n'est pas sûr qu'Angélique, née demoi-

selle, eût péché à écouter Clitandre? Tu n'y penses pas, chevalier! Toi! toi marchand! J'aimerais mieux que tu fusses paysan; car enfin, j'ai lu dans l'histoire romaine que Cincinnatus et Fabius, qui, à ce que je crois, étaient assez bons gentilshommes de leur temps, labouraient les terres.

Ma petite sœur fut relevée par ma sœur la chanoinesse qui entra un moment après : Chevalier! je ne puis croire que tu veuilles être marchand; quoi! tu changerais contre un chapeau bourgeois et une aune, ton plumet et ton épée? Tu porterais donc le frac, et, au lieu de lièvres, de perdrix, tu mangerais donc platement du mouton, du gros porc, du gros bœuf, et tu dînerais platement à onze heures et souperais à sept, au lieu de dîner comme le beau monde, à deux heures et de souper à dix! Ah! mon ami, si jamais tu te maries, ton contrat ne sera pas signé par le roi, un secrétaire d'état tenant la plume; jamais, non plus, il n'y aura la signature de grands seigneurs; il serait beau qu'un prince de Beauffremont signât après Bertrand neveu et compagnie; ajoute que lorsque tu auras une voiture elle sera peinte en gris, sans armoiries, et que tes domestiques seront sans livrée, car tu n'auras plus d'écusson, plus de couleurs; tu auras dérogé par le seul fait de ton état. Encore si tu voulais étudier les lois, n'être qu'avocat, je te le passerais à toute force, puisqu'enfin les conseillers au parlement, le garde-des-sceaux, le chancelier sont avocats;

mais marchand, marchand! ah! si les Bouchard, les Grimoard, les Hermenfrois de la Bertrandière revenaient au monde, comme ils te frotteraient les épaules avec un bon gourdin du treizième ou du quatorzième siècle, et certes, ils feraient très bien. Mon père et mon frère, beau lieutenant de dragons, vinrent ensuite; ils me dirent que j'avais peur du canon. Je partis. Bientôt je m'embarquai avec mon régiment pour les États-Unis, et je revins avec une blessure à montrer à mon père et à mon frère.

Un jour dans une de mes garnisons, me trouvant en visite chez un magistrat, j'eus occasion de dire qui j'étais, de faire mon histoire; lorsque j'en fus où j'en suis à cette heure, par conséquent encore au commencement, deux hommes, l'un jeune, presque aussi joli et bien plus étourdi que ma petite sœur, l'autre grave, sérieux, d'un âge mûr, prirent presque en même temps la parole. Le plus jeune devait la céder au vieux, ce fut le plus jeune qui continua. Il était habillé en bourgeois, mais en sortant, lorsqu'il mit son chapeau, j'y vis au bouton d'uniforme qui il était. Monsieur le chevalier, me dit-il en se tournant vers moi, votre famille avait raison. L'état de militaire ne peut être comparé avec l'état de marchand par quelqu'un qui est quelque chose. Monsieur! monsieur! doucement! doucement! dit avec vivacité l'homme d'un âge mûr qui n'avait ni épée ni dorure, mais qui portait le chapeau le plus fin,

le drap le plus beau, le linge le plus riche, et qui de plus avait une physionomie très décidée, monsieur, nous n'avons peut-être pas toujours tous, à un certain âge, des idées justes sur les choses et sur les hommes. Puis, à son tour, s'adressant à moi, il me dit : Si vous aviez vécu du temps des Raoul, des Gaucher de la Bertrandière, il vous aurait peut-être convenu d'être gend'arme. En ce temps l'état de commerçant leur aurait fait honte; maintenant il leur ferait honneur. Aujourd'hui tous les états utiles se sont anoblis; ils se sont plus ou moins anoblis à raison de leur utilité. Aujourd'hui le commerçant est non-seulement le ministre des échanges entre les divers sujets de la nation, mais encore entre les sujets des diverses nations. Continuellement il a sous les yeux toute l'étendue du territoire de son pays : il la voit divisée en ses diverses parties, correspondantes à ses diverses tablettes; il voit les diverses cultures, les divers ateliers : il en fait, suivant les besoins, circuler les produits d'une extrémité à l'autre; il pousse le numéraire des provinces maritimes ou des provinces limitrophes des états voisins vers celles de l'intérieur, et les productions de celles de l'intérieur vers les provinces maritimes ou limitrophes des états voisins. Il désengorge, il remplit; il remplit, il désengorge : il vivifie.

Comme il connaît aussi bien que les diverses parties de son pays les diverses parties du monde,

il sait quels sont les états qui ont beaucoup de denrées, qui ont beaucoup de marchandises, qui ont beaucoup d'argent à vendre; et, suivant ces notions, il dispose ses diverses expéditions de terre ou de mer. Tantôt il se met en relation d'amitié, d'échanges avec le commerce de certains peuples; tantôt, au contraire, il se met en guerre avec le commerce de certains autres; il l'attaque dans les divers marchés de l'un et de l'autre monde, soit par de plus belles marchandises, soit par des marchandises à meilleur marché. Toutes ses opérations, toutes ses victoires accroissent la prospérité de son pays, y font pencher la balance du commerce, de l'or, de la population, de la force et de la puissance. Un pareil homme ou de pareils hommes, dont les mains donnent le mouvement au monde, ne me paraissent pas d'un rang fort au-dessous d'un officier d'infanterie, même de dragons.

Je ne puis qu'abréger et mal abréger ce discours. Je fus émerveillé, persuadé, convaincu, et à l'instant je change. Je reviens à mes premiers sentiments, je reviens à mon oncle, monsieur Capel-de-Paillo qui, dans les transports de sa joie, m'envoya des lettres pour ses correspondants. J'entre dans un grand magasin où je suis reçu à bras ouverts.

Je voulus faire dans mon nouvel état comme Turenne dont je n'avais cependant pas oublié le nom. Je commençai par le plus bas grade; je fus petit commis, ouvrant et fermant la boutique, dor-

mant sur un lit de sangles, dînant, soupant sans autre table que mes genoux; mais j'étais content, gai, de bonne volonté, m'élançant sur les paquets faits ou à faire, allant çà et là porter les plus éloignés, les plus lourds. Vous auriez vu un jeune officier d'infanterie ayant encore son gilet d'uniforme, frotter les boiseries, nettoyer les châssis et balayer la boutique.

Bientôt je devins commis détaillant. Un soir le chef de la maison me fit appeler et me dit : J'ai remarqué avec plaisir que vous soignez particulièrement le livre des échantillons, que vous êtes exact à les brosser, à ôter ceux des draps que nous avons consommés, à y ajouter ceux des draps que nous avons nouvellement en boutique, et que vous conférez continuellement les numéros, les qualités, les couleurs, les nuances, les prix; j'ai remarqué surtout que vous étiez parvenu à bien connaître les qualités, partez demain matin, visitez tous nos correspondants, liez de nouvelles relations; votre tournée durera peut-être une année : voilà de l'argent, des lettres de crédit.

Je partis, et au bout d'un an je revins. J'avais établi des relations nouvelles; j'avais agrandi le commerce et le renom de la maison. Mes actions parlaient assez pour moi, et je pus facilement prendre un air modeste quand j'allai rendre compte de mon voyage au bon et honorable marchand chez qui j'étais. Il m'écouta avec un air de plus en plus

satisfait. Bertrand, me dit-il d'un ton grave et même un peu solennel, nous n'avons pas ici de jurande de notre état, et je crois qu'aujourd'hui il n'y a guère que Paris, Rouen, Lyon et quelques autres villes où l'on reçoive des maîtres marchands; mais enfin il est possible que vous alliez dans ces villes, et que vous désiriez d'y être immatriculé; vous savez que les frais de réception à la maîtrise sont, à Paris, de deux mille cinq cents francs, et que dans les autres villes ils sont beaucoup moindres; qu'à Rouen, par exemple, ils ne sont que de six cents. Eh bien! supposez pour un très petit moment que je suis ou syndic ou garde, présidant les jurés; que je vous interroge sur les ordonnances, et il m'interrogea.

Quelles sont les conditions pour être reçu en la maîtrise?

D'avoir vingt ans accomplis, d'avoir fait son apprentissage chez un marchand conformément à son brevet et aux statuts de la jurande, d'avoir encore demeuré chez le même marchand, ou chez un autre, pendant autant de temps que celui de l'apprentissage.

Faites-moi une règle de trois.

Je la lui fis.

Une règle de compagnie.

Je la lui fis.

Quelles sont les parties de l'aune?

Je les lui dis.

Je lui répondis aussi sur la diversité et la division des poids et des mesures.

Il voulut savoir si je connaissais les différentes monnaies de France et des pays étrangers.

Je le satisfis.

Le marchand peut-il se faire relever judiciairement de ce qu'il a fait étant mineur?

Le marchand à tous les âges est réputé majeur.

Un marchand vient de livrer sa marchandise; combien de temps a-t-il pour se faire payer?

Un an.

Quel est son titre?

Son livre-journal, coté et paraphé par le premier consul de la bourse, et à son défaut, par un échevin.

Combien de livres a le marchand?

Il en a plus ou moins, mais ordinairement neuf.

Comment tenez-vous le registre à parties doubles?

Du côté gauche, du côté du débit, j'écris le nom de tous les créanciers; du côté droit, du côté du crédit, j'écris les noms de tous les débiteurs. L'homme du monde dit que c'est inintelligible. Le marchand s'entend très bien et rit : ce qui ne prouve nullement qu'il ne parle point une langue obscure, par conséquent fort peu intelligible.

Il m'interrogea encore sur les agents de change, les courtiers.

Je répondis à toutes ces questions, je fis voir comment les banquiers faisaient rapidement mouvoir la masse des papiers du commerce par le rapide

échange de la confiance des divers pays. Nous suivîmes avec plaisir une lettre de change signée de sa main faisant par leur intelligent ministère le tour du monde, et à chaque nation gagnant tantôt plus, tantôt moins.

Je ne lui cachai pas que, pour le grand avantage du commerce, je ne sentais pas autant que lui la nécessité des courtiers de marchandises.

Il ne me parut pas mécontent de ce que je lui dis sur les sociétés, sur la société générale ou compagnie dont un associé peut obliger tous les autres; de ce que je lui dis sur la société en commandite, où un associé ne peut obliger les autres que pour leur mise de fonds, non plus que de ce que je lui dis sur les sociétés anonymes verbalement et par bref temps contractées entre marchands qui dans une foire ou une vente ne veulent pas se nuire.

Il m'interrogea encore, je lui répondis toujours sans hésitation; enfin il me dit : C'est bien, c'est assez, levez-vous, Bertrand, allez à cette adresse; vous êtes invité à dîner chez mon ami. Allez! votre malle vous suivra.

Ces derniers mots, où je ne compris rien, me suivirent aussi tout le chemin sans que je pusse les expliquer.

J'arrivai, je frappai, je demandai le maître de la maison. Je vis un homme que j'avais quelquefois vu chez mon marchand. On ne m'avait pas dit son nom et je ne l'avais pas demandé. Cet homme qui

m'écoutait beaucoup parler parlait lui-même fort peu, mais quand il parlait, je croyais entendre la bonne raison de mon oncle, la bonne raison de mon marchand s'exprimant aussi, ou peu s'en fallait, de la même manière par trois bouches différentes. Il me reçut très cordialement. Monsieur Bertrand, me dit-il, commençons par le plus pressé; dînons, et il me montra une place vide à côté d'une jeune demoiselle. Je la saluai et je m'assis. Au lever de table, le maître de la maison emmena la demoiselle et moi dans le salon de compagnie. Mon cher monsieur Bertrand, me dit-il en me montrant la jeune demoiselle, c'est ma nièce et ce sera mon héritière, et celui qu'elle choisira pour son époux sera mon associé, en attendant d'être mon successeur. Bientôt, sous prétexte qu'il avait à faire, il sortit et nous laissa.

Je vis, sans avoir besoin de beaucoup de réflexions, que le moment de faire le galantin n'était pas, il s'en fallait, encore venu, et je me proposais de faire venir la conversation sur notre état quand elle me devança et me dit : Monsieur, vous n'aurez ici besoin ni de ciseaux ni d'aune; vous êtes chez un marchand grossier, pour parler comme dans le commerce, ou chez un marchand en gros, pour parler comme dans le monde. Je le sais, lui répondis-je; aussi, parce que les opérations sont ici fort importantes, les erreurs ne peuvent être que fort graves; et nous parcourûmes ensemble la nouvelle

législation sur les papiers de caisse, les effets de commerce, les usances, tous les nouveaux édits sur les contraintes par corps, sur les suspensions de paiements, les faillites, les cessions de biens, sur les tribunaux de commerce.

La nièce du marchand en gros trouvait quelque chose à dire, et véritablement il y a quelque chose à dire sur la juridiction exceptionnelle de la Bourse; mais je lui fis remarquer que depuis longs siècles tous ou presque tous les états avaient, aussi bien que les marchands, leur juridiction exceptionnelle. Elle me fit à cet égard beaucoup d'objections et elle me charma. Elle me charma surtout un jour que je lui disais: Nous avons à Nantes une contraction ou pacte conventionnel entre les habitants de cette ville et Bilbao, d'après lequel un tribunal commercial français dont fait nécessairement partie un juge espagnol de Bilbao connaît des différends entre les marchands des deux villes, en même temps qu'à Bilbao il y a un pareil tribunal ou siége un juge français de Nantes; elle s'écria : De semblables tribunaux dans toutes les villes commerçantes de l'Europe seraient des liens d'estime et d'amitié et ne contribueraient pas peu à maintenir les relations d'alliance ou de bon voisinage.

Je ne lui cachai pas que j'étais plus épris de l'indépendance, de la hardiesse de sa grande intelligence que de sa grande intelligence même, et de sa grande intelligence que de sa grande beauté.

Nous aurions réformé les quatre intendants administrateurs du commerce s'ils ne l'avaient été depuis plusieurs années; et s'il avait tenu à nous, certes, nous aurions réformé aussi la même administration aujourd'hui confiée à des chambres des députés des villes qui, toutes, veulent ouvrir ou fermer les portes du royaume suivant que leurs villes ou manquent ou ont trop de telle ou telle marchandise. Elle et moi n'aurions d'ailleurs pas voulu que ces chambres pussent prononcer sur la validité des prises maritimes.

Nous votâmes en riant la mort de la Compagnie des Indes, le dernier rejeton de nos douze anciennes compagnies de commerce que le 26 juillet 1793 la Convention tua d'un dernier coup de pied.

Nous ne votâmes pas, il s'en faut bien, la mort des foires. Nous dîmes qu'elles entretenaient ces perpétuels cordons de bestiaux qui forment une des plus grandes branches du commerce français.

Cependant la maison faisait journellement de ces grandes opérations dont mon oncle m'avait souvent ébloui lorsqu'il voulait que je fusse marchand. Mon patron, j'entends le marchand en gros, commerçait par terre et par mer. Il envoyait son vaisseau tantôt à Pondichéry, tantôt à Saint-Domingue; et, sans vouloir se donner le noble titre d'armateur, il armait si bien son vaisseau qu'il pouvait impunément côtoyer les parages de Tunis, d'Alger et de Salé. Formons à l'état, disait-il, de bons matelots

qui l'enrichissent en temps de paix, le défendent en temps de guerre; paroles patriotiques trop souvent perdues là et ailleurs au milieu des nombreux intérêts mercantiles.

Quant à moi, je lisais fort exactement les journaux des divers peuples, car la fortune du marchand en gros dépend souvent de la justesse de ses conjectures sur les intentions pacifiques ou hostiles des divers gouvernements.

Que je dise maintenant que depuis quelque temps j'avais obtenu la récompense de mes peines, de mes travaux, des preuves de mon dévouement.

La raison de la maison avait changé en ajoutant le mien à celui du marchand en gros, c'est qu'il m'avait associé, et qu'il m'avait donné sa nièce à laquelle il avait donné son bien, après avoir, par mon conseil, assuré en belles fermes une partie de sa fortune. Car, lui disais-je, quelque grandes que soient les richesses des gros marchands, quelque bien faits, quels que soient leurs beaux inventaires descriptifs, je ne sais comment il se fait qu'au bout d'un grand nombre d'années, ces inventaires se fondent, pour ainsi dire, s'évaporent, et il ne reste guère que les biens-fonds et tout au plus les marchandises représentant les dots des femmes.

Dans les premiers jours de mon mariage, j'avais, sans plus tarder, écrit à mon père de m'envoyer mon épée, que, depuis que j'étais marchand en gros, l'ordonnance du roi me permettait de porter.

Vint la révolution.

Le commerce était des divers états un des plus enchaînés, des plus enferrés; il s'offrit à la représentation nationale qui aussitôt détacha ses antiques et fiscales entraves, et tout aussitôt le voilà libre, parcourant pour la première fois la France comme toute Française. Le commerce, aux quatre premières années de sa liberté, va, vient, revient, étend ses bras, gagne de toute main, accumule l'or dans ses sacs, et le voilà le plus libre, le plus riche, le plus considéré, le plus honoré des divers états.

Bientôt il est le plus envié.

Les marchands dénoncés par les aboyeurs et leurs journaux sont, sous le nom d'accapareurs, livrés à la haine de la populace affamée.

La guerre maritime et de plus grands troubles civils l'attendaient, en 1794; en cette seule année il perdit plus qu'il n'avait gagné dans toutes les années précédentes.

Cette année, la Terreur, avec son maximum, tua le commerce, et, avec son tribunal révolutionnaire, elle tua les commerçants. Nos magasins, sur la porte desquels avait été mis le scellé, étaient pillés en dedans; plus de productions d'aucune espèce, pendant cette affreuse consommation ou destruction de tout.

Enfin, au Neuf thermidor, ceux qui avions pu nous cacher, nous sortons de nos caves, de nos retraites. Que trouvons-nous au dehors? La confu-

sion, le chaos du commerce français, un numéraire mi-parti d'assignats crasseux, usés, déchirés; nous voyons derrière les comptoirs des avocats, des médecins, des financiers, des gens de tous les états, qui, faute de notions, se ruinaient et ruinaient leurs prêteurs. Peu à peu cependant l'ordre se rétablit; partout chacun retourna à sa place et nous retrouvâmes la nôtre.

Mais le commerce actuel n'en a pas moins grièvement souffert et n'en souffre pas moins grièvement encore.

Toutefois j'ai la plus grande confiance dans l'avenir. Les historiens ne dédaigneront peut-être pas toujours de lire les ouvrages sur le commerce, de Savari des Bruslons, de Melon, d'Arnould, de Peuchet, de Ricard. Ils écriront peut-être enfin les noms des célèbres commerçants de notre temps, du moins ceux d'Aubé, de Baguenault, de Davilliers et de Vignon de Paris; de Saint-Pierre et Biderman, et de Guestier de Bordeaux; de Bontout, de Faure et de Landoz de Lyon; de Rabaud, de Samathan, de Roux frères de Marseille, et au moins un des quatorze noms des quatorze habiles millionnaires de Nantes. Tout, je l'espère, tout ira bien et même mieux si l'on nous rend cette antique probité, qui parmi les négociants du monde distinguait les négociants français, et parmi les négociants français les négociants de Paris. Ah! qu'est-elle devenue cette loyauté, cette bonne foi parisienne, autrefois

si célèbre? qu'est-elle devenue dans la confusion et le désordre du temps ? Aujourd'hui, dans la capitale, partout se montrent, ou plutôt, partout plus ou moins adroitement se cachent l'astuce et la perfidie. Les banqueroutes les plus hardies se sont succédé sans interruption, et les bonnets verts n'ont été guère moins funestes au commerce que les bonnets rouges. C'est que grand nombre d'anciens commis, tout nouvellement établis, ont voulu remplacer les grands seigneurs chez lesquels ils allaient porter des étoffes ou des marchandises; c'est qu'ils ont voulu avoir des hôtels, des campagnes, et y donner des fêtes à leurs femmes et à leurs maîtresses, des fêtes où ils paient des musiciens, des acteurs et même des poëtes; c'est qu'ils ont voulu recevoir une société réglée et vivre dans une abondance et un luxe de toutes choses; enfin, c'est qu'au lieu de vouloir devenir riches, ils ont voulu être riches. Aussi qu'arrive-t-il tous les jours dans les nouvelles maisons et même dans les anciennes qui ont de nouveaux chefs ? le salon épuise le comptoir et la boutique; les paiements cessent; il faut fuir. Les créanciers accourent et remplissent de leurs cris de grands magasins vides.

LA DÉCADE DE LA PLUS ANCIENNE, DE LA PLUS NOUVELLE, DE LA PLUS ÉVIDENTE VÉRITÉ.

Décade XXXIX.

Dans le livre dont je vous ai parlé dans une de nos premières décades, a dit aujourd'hui Armand, il y avait encore ces lignes raturées.

« Les villageois forment la population des campagnes. Les artisans et les marchands la population des villes. La population des campagnes et la population des villes forment la population de la France, forment la nation. Aucun historien n'a, jusqu'ici, fait ni l'histoire des villageois, ni l'histoire des artisans, ni l'histoire des marchands; aucun historien n'a fait l'histoire nationale.

« Ah! les vérités les plus visibles sont quelquefois les dernières qu'on voit; les choses les plus palpables sont quelquefois les dernières qu'on touche. »

LA DÉCADE DES DIX MILLE FRANCS.

Décade XL.

Les trois premières parties d'une histoire des diverses parties de l'ordre social sont donc l'agri-

culture, les arts, le commerce; et celle qui naît de la troisième, et de qui la cinquième naît, celle-là seule est donc la quatrième; mais quelle est-elle? mais où est-elle? Dix mille francs à qui fera nettement la réponse.

LA DÉCADE DES CLUBS.

Décade XLI.

Peu vous importe, je le sais, où j'ai passé hier la soirée. Eh bien! vous apprendrez, bon gré, mal gré, que je l'ai passée chez Jean Antoine. L'entretien languissait, mais le nom de certaines villes qui ranime parfois le souvenir des braves et leur rappelle des victoires, a ranimé aussi les souvenirs de Jean Antoine en lui rappelant les siennes; il n'a pu s'empêcher de nous en parler. Quand on est aux champs, à la veillée, on est un peu long. Jean Antoine l'a été, ce qui ne m'a nullement déplu.

Je ne sais et je n'ai pas trop besoin de savoir à quel sujet Jean Antoine vint à parler des clubs. L'histoire des clubs, dit-il fièrement, est mon histoire; et mon histoire, dit-il plus fièrement encore, est l'histoire des clubs. J'ai été, dans ma jeunesse, clerc de curé, clerc de notaire, clerc de procureur; mais je me vante avant tout d'avoir été palefrenier de représentant du peuple en mission. Non, jamais

Louis XIV, monté sur son beau cheval blanc, n'a été aussi puissant, aussi superbe qu'un représentant du peuple en mission. Dès que je sus que mon ancien maître l'était, j'allai à sa rencontre : Citoyen représentant, j'ai l'honneur d'avoir été votre palefrenier, et je suis, ainsi que ma femme et mes enfants, dans la misère. — Que puis-je pour toi? — Mon représentant, nous sommes malheureux au possible; nos trop grosses mains nous empêchent de nous servir de nos bras; nos mains, à nous tous, sont trop grosses pour pouvoir manier les ciseaux, l'aiguille, le taffetas et la soie; nous sommes parapluitiers. — Oh! je puis très facilement employer toutes vos mains. Tiens, pars, va-t-en de ma part trouver à cette adresse le chef des claqueurs de la Convention. Ma femme, mes enfants et moi, fîmes une respectueuse révérence jusqu'à la prosternation, et nous nous mîmes en route pour Paris, et, à force de marcher, grands et petits, nous arrivâmes. Soyez les bienvenus, nous dit le chef de la claque, c'était le titre qu'il prenait, soyez les bienvenus; vous ne pouviez m'être envoyés de meilleure main; voyons avant tout, ce que vous savez faire. Ma femme, ma famille et moi, nous nous étions exercés en chemin; nous entourâmes le chef de la claque, et nous battîmes si bien des mains que nous l'étourdîmes au point de l'obliger à boucher ses oreilles. — C'est bien, mes chers enfants! à présent, hurlez! Nous sommes du pays des loups. Imaginez si nous sûmes hurler;

ma femme et mes enfants hurlaient à l'octave. A merveille! à merveille! je suis enchanté de votre musique, nous dit le chef de la claque en se bouchant encore les oreilles. En ce moment, tous les emplois de claqueurs et de hurleurs de la Convention sont pris; ainsi, ce soir, aux Jacobins!

Avant d'aller plus loin, poursuivit Jean Antoine, je dois vous faire observer combien l'histoire est inexacte, même lorsqu'elle est écrite par les contemporains. Qui ne croira, dans la suite, en lisant les mémoires du représentant Louvet, que le club des Jacobins a été fondé en 1789. La vérité est qu'il l'a été au mois de janvier 1782, rue Saint-Nicaise, et qu'il ne fut d'abord composé que de vingt-quatre personnes. Il y fut arrêté que l'élection d'autres sociétaires serait faite au scrutin. Dans cette première liste tout le monde est marquis, comte, chevalier, au moins. Je prends cela dans un tout petit livre in-24, que j'ai acheté par hasard avant de quitter Paris; il est imprimé sur vélin, couvert en papier bleu, intitulé en lettres d'or encadrées dans un léger filet d'or : Club 1789. Au verso du titre on lit: *aux arcades du Palais-Royal, passage de Beaujolais, nº* 82. L'auteur, après ce que je viens de dire, ajoute qu'au mois de septembre de la même année 1782 le club fut transféré rue Saint-Honoré, près la rue de l'Echelle. Viennent ensuite les statuts, ensuite la nomination des commissaires. En 1784 j'y vois des ducs et même de beaux abbés d'un beau

nom. Le 20 août de l'année 1787, le baron de Breteuil fait écrire par le lieutenant général de police au club que l'intention du roi est qu'il cesse de s'assembler. Cet ordre fut révoqué le 17 novembre de l'année suivante. Les nouveaux statuts qui furent dressés en 1789, et la liste des clubistes, au nombre de trois cent quatre-vingt-seize, tous gens de qualité, terminent, avec celle des adresses des clubistes et avec les titres des journaux auxquels le club est abonné, cet infiniment petit livret qui en peu de temps se perdra au milieu de la nombreuse foule des livres faits et des livres à faire.

Vous pouvez maintenant vous souvenir, continua Jean Antoine, qu'en cette fameuse année 1789 la France commença, dans les diverses villes, à bouillonner de clubs-salons, et bientôt d'autres clubs où on lisait les journaux, les nouvelles à la main, les lettres à la main, où l'on déposait comme offrande à la nation ses boucles d'argent, des cuillers, des fourchettes, de plus ou moins grandes sommes en numéraire, en assignats. Ces clubs, on s'en souvient sans doute aussi, ces clubs furent d'abord composés comme ceux de Paris, d'hommes de la haute classe, de militaires, de magistrats, d'avocats, de médecins, et même, pour plus parfaite ressemblance, ils furent composés aussi de quelques hommes de qualité, de comtes, de marquis de la province. Là n'était pas encore la petite bourgeoisie qui, sentant bien que le club était une in-

stitution toute démocratique, voulut avoir le sien : ce fut bientôt le plus nombreux, le plus fort; il absorba l'autre. Les gens aux bras musculeux, aux fortes poitrines y étaient, chose remarquable, les plus ignorants ou les plus entrepris, et voici quelques-unes de leurs scènes où je les ai vus.

A Aurillac, à la foire de Saint-Urbain, un maquignon, monté sur un cheval, au milieu de ses rosses, avait fait merveille par son éloquence; ensuite à la tribune il devint muet.

Un cardeur de laine, dans son atelier, était une petite vipère, toujours se redressant, toujours soufflant, toujours sifflant. Eh bien! à la tribune, les genoux se dérobaient sous lui; et la parole mourait dans sa bouche.

Ces bonnes gens avaient d'ailleurs à soutenir les quolibets de leurs camarades, qui n'osaient pas monter à la tribune et qui étaient jaloux de les y voir.

Si un serrurier parlait, on lui criait : Descends! descends! tes raisonnements sont mal forgés, mal limés.

Si c'était un coutelier, on lui criait : Oh! non, tu n'as pas le fil.

C'est cousu avec du fil blanc, criait-on à un tailleur qui ne put ajouter un mot.

Un autre jour un perruquier se présenta avec assurance, et, faisant allusion à son état, il annonça qu'il allait donner un coup de peigne aux aristo-

crates et aux fédéralistes. On lui cria : Prends garde de nous jeter de la poudre aux yeux. Il ne put dire un mot de plus.

A une séance, honorée de la présence d'un représentant du peuple, où les lustres avaient été doublés, où les banquettes étaient pleines, où la ville voulait faire entendre ses meilleurs orateurs, on fut également surpris et indigné de voir un fondeur de cuillers venir s'emparer de la tribune. De toutes les parties de la salle on lui cria, en imitant son cri : A fondre des cuillers d'étain! Mais cet homme, se souvenant qu'il avait été aux jacobins de Paris, qu'il avait vu Danton et Robespierre, ne se laissa pas décontenancer, et, parodiant la chanson patoise du fondeur républicain : Oui, dit-il, je suis fondeur : j'ai fondu les barons, les nobles, les aristocrates; maintenant, je veux fondre les riches, les égoïstes, les modérés, les peureux; je veux les fondre puisqu'ils ne veulent pas se refondre : vous voyez que je trouve mon état vraiment honorable, je ne veux pas en changer. Tout le monde applaudit, les uns plus, les autres moins; ceux qui applaudirent le plus, ce furent ceux qui venaient d'être nommés.

Maintenant, voulez-vous savoir comment étaient construites les salles de ces diverses sociétés populaires ou clubs? Personne, je crois, ne peut guère vous le dire mieux que moi. Presque toutes se ressemblaient, car presque toutes avaient été ou des

chapelles de pénitents, de confréries, de congrégations, ou des réfectoires de couvents, ou des salles capitulaires. Je n'en connais aucune de bâtie à neuf pour sa destination. Toutes étaient en dedans disposées sur le modèle de celle de Paris, disposée sur le modèle de la Convention. Les banquettes étaient superposées en amphithéâtre. Le fauteuil du président était exhaussé de près de deux mètres; en face, devant le fauteuil, un plus ou moins large accoudoir; au-dessous, et tout contre, un vrai ancien pupitre d'école de droit, de médecine, de théologie ou de philosophie, où montaient, comme les anciens étudiants, les sociétaires qui avaient demandé et obtenu la parole. Auprès des vomitoires ou escaliers qui rompaient les gradins circulaires de banquettes, s'élevaient de hautes chaises sur lesquelles s'asseyaient les censeurs qu'on aurait dû appeler moniteurs, car ils étaient chargés de faire taire les causeurs, de maintenir le silence. En général, ces salles étaient boisées et les boiseries étaient sculptées en faisceaux surmontés d'une pique, d'un bonnet de la Liberté; j'ai vu dans plusieurs des muffles et des griffes. C'était, pour ainsi dire, le corps de ces diverses salles; mais pour vous donner l'idée de leur âme, figurez-vous une fournaise où soufflaient, rugissaient les plus ardentes passions, où les bouches véhémentes, infernales des motionnaires soufflaient par d'aigres et entrecoupés sifflements, semblables à des tuyaux de forges

qui mettent les plus durs métaux en fusion, en ébullition. Parfois, ou peut-être en même temps, on aurait eu l'idée de cavernes remplies de chiens, de loups, de sangliers enragés, et je vous assure que s'il est vrai, comme on dit, qu'il y eût dans les tribunes des hommes de toutes les nations et de tous les états, les blanchisseurs de fourchettes comme moi, et les raccommodeurs de faïence Turcs ou Chinois, devaient faire de fiers et plaisants contes dans leurs villages.

Les séances, qui ordinairement commençaient à six, sept heures du soir et finissaient à neuf, dix, où tous les pères de famille étaient, sous peine d'être réputés suspects, obligés de venir passer les heures du délassement et de la récréation du foyer domestique, étaient une espèce d'office d'église, une espèce de liturgie. Presque partout on les ouvrait par des chants; ensuite la lecture des journaux, ensuite les motions, les dénonciations, les vociférations; ordinairement l'on finissait par de nouveaux chants. Qui présidait? cela va sans dire, un président distingué par le bonnet rouge et par la sonnette. Qui nommait le président? la société; et elle le nommait au scrutin, comme le bureau, c'est-à-dire les secrétaires, comme les officiers, c'est-à-dire l'archiviste et le trésorier. De temps à autre, scrutin épuratoire; et durant la terreur, lorsqu'on éliminait quelqu'un, il me semblait voir briller la hache du bourreau devant la rangée des chandelles

placées aux deux côtés du président; car comme ceux qui épuraient étaient ordinairement du comité révolutionnaire, souvent au sortir de la séance, arrestation, accusation, jugement et la mort.

J'ai parlé du bureau du président, mais comme je ne veux rien oublier, je dois vous parler aussi d'une lourde table de cabaret, qu'on appelait du beau nom d'autel de la patrie, sur lequel, ainsi que je viens de le dire, on offrait, au commencement de la révolution, des grosses de boucles d'argent enfilées à des rubans tricolores. Dans la suite, ce furent des piles de souliers, de guêtres, d'habits, de houpelandes, de culottes, de gilets, surtout de chemises, enfin de grosses boules de charpie. On offrait encore des cavaliers jacobins; les cavaliers se présentaient au bureau, recevaient l'accolade du président; les chevaux restaient à la porte; et comme c'était le temps de nos plus grands efforts contre les Anglais, les villes maritimes offraient des frégates de trente-six canons, des vaisseaux de soixante-dix-huit, ce qui alors n'était pas de refus. La commune de Hautbourdon ne sachant plus que donner, donna la cloche de son église.

Vous attendez avec raison que je vous dise quel était le nom des clubs le plus commun. Les uns s'appelaient la société des amis de la constitution; les autres, la société populaire; les autres, la société des sans-culottes, la société des montagnards. Leur nom le plus général, le plus commun, était celui de club.

Quelqu'un demandait, en assez nombreuse compagnie, combien de clubs il y avait en France. Les uns furent d'avis qu'il y en avait autant que de villes et de petites villes, à peu près de quatre à six mille. D'autres furent d'avis qu'il y en avait autant que de villes, de petites, de très petites villes et de bourgs, à peu près de huit à dix mille. D'autres enfin dirent que c'était croire beaucoup, que de porter à six mille ceux où tous les soirs les portes s'ouvrent, se ferment, les chandelles s'allument, s'éteignent.

Quelqu'un ajouta : De même que la France appartenait à quarante mille seigneurs hauts-justiciers, elle appartient maintenant aux cent mille hauts bonnets rouges des clubs; car, à bien voir, les clubs ne sont pas dans l'état, c'est l'état qui est dans les clubs. Par leurs affiliations mutuelles, par leurs mutuelles correspondances, les clubs des frères et amis enlacent si bien la France que, n'était leur amour de la patrie, ils pourraient à volonté l'étrangler; et il faut encore dire que, malgré leur institution démocratique, tous les clubs s'affilient au club-chef, au club-roi, j'entends au club-patron, au club des Jacobins; car on dit actuellement le club des Jacobins de Nantes, le club des Jacobins de Lyon, le club des Jacobins de Marseille, le club des Jacobins de Rouen : ainsi des autres villes.

Aujourd'hui, messieurs, moi Jean Antoine, j'ajoute que les clubs, par la terreur qu'ils inspiraient et par leurs sociétaires qui partout faisaient partie

des corps constitués, les dominaient, et souvent, comme s'en plaignait Dumourier, les métamorphosaient en clubs.

Où j'ai vu la plus grande puissance des clubs, ah! ce n'est pas à Brest, lorsque le bourreau, jeune homme de vingt et quelques années, élu président de la société, fut aussitôt courtisé par tous les pères de famille qui avaient des filles à marier; ou lorsque dans ces différentes sociétés on vous forçait à répondre à cette ridicule et insidieuse question : Si l'ancien régime revenait, qu'as-tu fait pour être pendu? et que chacun, par prudence, se chamarrait de crimes politiques imaginaires; c'est lorsque à la fête de l'Etre suprême ils louèrent dans leurs grands discours la vertu.

Ces diverses sociétés populaires constitutionnellement constituées, où les réceptions se faisaient au scrutin, où, comme au premier club de la rue Saint-Nicaise, trois boules noires emportaient l'exclusion, où il y avait un registre matricule, des registres de séances, de délibérations, d'arrêtés, étaient, chose admirable dont la pensée me tient la nuit souvent éveillé au milieu des neiges et des troupeaux de notre Fageole, étaient toutes mues par la même tête, toutes animées de la même âme: les applaudissements des tribunes de Paris étaient répétés de club en club dans toute la France; il en était de même de nos murmures, de nos traînements de pieds, de nos hurlements. Aussi quand mon maître m'avait fait

le signe et que je l'avais transmis à ma famille et que j'en voyais le prodigieux effet, il me semblait que dans ce monde j'étais, pour ce moment, plus qu'un paysan du Pajou.

Patience, continua Jean Antoine, je ne vous ai pas encore raconté comment j'étais entré en exercice, en fonctions : Ce soir aux Jacobins! m'avait dit, comme je vous l'ai déjà rapporté, mon chef de claque. Ce soir même il vint me remettre mes cartes d'entrée et je ne fis faute, avec toute ma famille, de me rendre à l'heure, et dès les premiers moments de mon arrivée je débutai si bien qu'on applaudit mes applaudissements. Un curé de notre Auvergne me reprochait dernièrement d'avoir ainsi concouru à l'œuvre du diable. Mais, lui dis-je, monsieur le curé, j'avais pris l'argent, n'étais-je pas obligé en conscience de le gagner?

Quand la claque n'était pas assez forte aux tribunes de la Convention, la claque des jacobins allait la renforcer. Je me souviens qu'un soir j'y fis si bien, ou suivant notre curé si mal que les députés pétitionnaires de Nantes dirent courageusement à la Convention nationale : Vous tremblez devant vos tribunes. Cela était vrai. Faire trembler la représentation nationale! faire trembler la nation! me dis-je, et alors, et de nouveau je me sentis plus qu'un paysan du Pajou.

Toutefois, jamais, à cet égard, je n'ai été aussi content de moi que lorsque Jean-Bon-Saint-André

qui, à la journée du vingt prairial, s'était fait battre et avait fait battre notre flotte par les Anglais comme un poltron et comme un sot, vint se vanter d'avoir au fond, en bien examinant, en bien appréciant le pour et le contre, remporté la victoire. Imaginez s'il fallait avoir dans les poings et dans les mains de la force pour applaudir et faire applaudir d'aussi patents et d'aussi plaisants mensonges; mais précisément là, je vis qu'il y avait de la gloire à acquérir; je me mis en verve, j'entraînai tout le monde. Le lendemain tous les journaux et toute la France applaudirent, tandis que l'Angleterre riait sûrement et devait rire.

On m'a demandé, il n'y a pas très longtemps, comment moi qui n'étais pas fort riche, j'avais pu voir tout ce grand nombre de clubs dont je parlais; j'ai répondu qu'on m'avait chargé d'aller donner leçon de claque et que j'étais en mission. Je ne vins pas dans la Haute-Auvergne, le Haut-Gévaudan, le Haut-Rouergue, le Haut-Quercy, le Haut-Limousin, pays de fortes mains, de forts poings, mais je parcourus les belles provinces où l'on avait bon besoin de moi.

A Nantes j'allai bien voir notre monsieur l'avocat Carrier qui, tout-puissant et tout terrible qu'il était, ne nia pas que son village fût près du Pajou; mais il n'est pas vrai qu'en ce temps j'aie porté à la ganse de mon chapeau des oreilles coupées aux Vendéens.

A Lyon, j'allai bien voir aussi notre monsieur l'avocat Couthon, qui ne nia pas non plus d'être du même pays que moi, qui même gracieusa ma femme lorsqu'après lui avoir fait entendre nos salves de battements elle lui dit ces belles paroles confites au miel et en faisant la petite bouche : A votre service, mon représentant. Mais il n'est pas vrai que j'aie gagné ma montre à répétition comme clubiste, à apposer et à lever des scellés ; je puis prouver qu'au bon temps des assignats je l'ai achetée six cents francs à un mont-de-piété.

Je ne suis pas beau, et certes je ne nie pas que je n'aie eu peur lorsqu'à la société populaire de Perpignan le représentant du peuple dit tout en colère : On ne voit au bureau que de jolis petits-maîtres, des muscadins ; qu'on amène au fauteuil du président le plus vilain b..... Je ne finis pas le mot qu'il finit, lui, en bien plus nombreuse compagnie ; ce doit être, ajouta-t-il, un bon sans-culotte ; je veux qu'il soit président.

D'où vous voyez qu'en province les clubs n'étaient pas toujours indépendants ; mais à Paris le club des jacobins l'était, et sa puissance devint telle qu'il absorba celui des feuillants, des cordeliers, des minimes et de toutes les quarante-huit sections qui successivement vinrent lui déclarer leur réunion avec lui et en même temps lui faire hommage de leurs archives, de leurs registres.

Quant à moi, depuis longtemps je voyais la Con-

vention et les jacobins en lutte plus ou moins cachée.

Les événements que les bons yeux apercevaient distinctement dans le sein des années plus ou moins prochaines arrivèrent, mais prématurément.

Il devait d'abord arriver que le corps des clubs représenté par le club des jacobins, et le corps de la représentation nationale courant tous les deux la carrière du pouvoir, se rencontreraient et se choqueraient.

Cela arriva.

Il devait arriver aussi que le club des jacobins, plus vigoureux, plus audacieux, porterait les premiers coups.

Cela arriva aussi, lorsque la partie du club des jacobins qui siégeait à la Convention sous le nom de Montagne entoura ou fit entourer au trente-et-un mai la représentation nationale, la décima, la mutila, l'emprisonna, la réduisit au silence, la rendit muette.

Il devait arriver qu'alors, des deux rois des jacobins, Robespierre et Danton, l'un attaquerait et ferait mourir l'autre.

Cela arriva.

Il devait de même arriver que le roi avocat, c'est-à-dire, que Robespierre exciterait la jalousie de bien d'autres qui croiraient mériter mieux que lui de porter la couronne des jacobins, de la Convention, la couronne de France; qu'il voudrait défendre les

abords de son trône par la hache et par la terreur; que le nombre de ses ennemis s'accroîtrait, et qu'enfin il aurait son Dix août.

Ce Dix août arriva le dix juillet, jour du Neuf thermidor, à jamais fêté par la France.

Le lendemain dix thermidor, je pris la poste à crever les chevaux. J'avais les poches pleines d'assignats; je sentais que la dépréciation me talonnait; je m'empressai le jour même de mon arrivée d'acheter tout ce qui était à vendre, champs, prés, terres, bois, tout ce que vous voyez, ouvrez la fenêtre, maison, meubles, regardez autour de vous.

Il faut que vous sachiez aussi que j'avais, à mon départ, laissé ici trois petites filles qui étaient devenues grandes, prêtes à marier. Mon Dieu! me dis-je, les clubs ne rouvriront-ils donc pas? Voilà que j'apprends qu'ils ont rouvert. Oh! me dis-je, oh! je suis sauvé, car je sais maintenant comment payer les trois dots. Je donnerai à un de mes gendres les tribunes de Clermont, à l'autre les tribunes de Montpellier, à l'autre les tribunes de Limoges; mais voilà qu'un maudit jour j'apprends que les jacobins de Paris s'étaient itérativement insurgés, que les représentants s'étaient enfin défendus avec la guillotine; que Barras avait fermé la porte de ce terrible club et en avait remis les clefs sur le bureau de la Convention. Oh! me dis-je alors, contre ce dernier coup, point de remède; toutes les autres

portes des clubs vont se fermer. Cela n'a pas manqué. Ah! mes chers Messieurs, maintenant comment faire? je voudrais garder mon argent; je ne voudrais pas garder mes filles.

LA DÉCADE DU LIVRE DES FAMILLES.

Décade XLII.

J'ai, nous a dit aujourd'hui Gervais, une vraie idée de cette filiale, indispensable et sainte histoire des familles, que, suivant que Vic en Carladais est un très grand village ou une très petite ville, je dois à des villageois ou à des citadins.

Au mois de décembre je voyageais, il y a déjà longues années, et je voyageais seul, à pied, par une de ces nuits noires où l'on ne voit pas à trois pieds au-delà de son nez; je fus amené par le grand chemin dans une large rue de notre Vic, près d'une large, solide maison à croisées du temps de Louis XIII, où j'entendis une voix grave dire : Mes enfants! c'est aujourd'hui la fête patronale de mon bisaïeul Thomas ; prenez le livre des familles, lisez les commandements qu'il nous fait à tous : « *Item,* je veux et ordonne que mes fils, petits-fils et descendants écrivent successivement et à perpétuité l'histoire de leur famille où ceux qui se seront mal conduits seront impitoyablement omis. Ici le souvenir n'ap-

partient qu'à la vertu ; il n'appartient pas même aux talents sans la vertu. »

« Que Dieu bénisse le germe qu'il m'ordonne de jeter dans le sein du temps; que le gouvernement le protége. Il conjurera les orages qu'excitent les écrivains de la régence et leurs successeurs qui veulent que les rois changent de religion et que les peuples changent de rois. Mes amis ! il faut sans doute, dans le monde social, renouveler quelques cultures, introduire quelques plantes nouvelles; mais il ne faut point prendre la serpe, la houe, tout couper, tout bouleverser. »

« *Item,* je veux et ordonne que mes fils, petits-fils et descendants lisent quatre fois par an, la veille des quatre bonnes fêtes, le livre des familles. Il y a des plantes dégénérées, ce sont celles qui, transportées dans un autre climat, n'ont plus les mêmes pluies, les mêmes rosées, le même soleil. Il y a des hommes dégénérés, ce sont ceux qui, vivant dans un autre siècle, n'ont plus les mêmes principes, les mêmes exemples, les mêmes mœurs. »

« *Item,* je veux et ordonne que le livre des familles ne soit commencé que dans un volume format in-4°, déjà relié, couvert de bon cuir ou de bon parchemin. »

Quel bonheur, a dit Robert, si la France eût eu et connu le livre des familles ! la nouvelle république ne serait pas sur le point de périr. Quel bonheur, a dit Gervais, si elle l'avait eu et connu avant la ré-

volution! l'ancienne monarchie n'aurait pas péri. Quel bonheur, a dit Armand, qu'actuellement la France représentative le connaisse, l'ait et à jamais sache l'avoir!

LA DÉCADE DU TAMBOUR ET DE LA TROMPETTE.

Décade XLIII.

Robert nous disait aujourd'hui que c'est de l'année de la terreur que date cet usage barbare de mener les hommes à l'échafaud au son du tambour ou de la trompette, suivant que la garde qui prête main-forte à la justice est de l'infanterie ou de la cavalerie.

Il était à cette époque, dans une ville de Normandie, où l'on entendait souvent tantôt le tambour, tantôt la trompette. Un jour, comme il traversait la place du marché, il se trouva engagé dans la foule, assez près de l'échafaud où monta un homme d'une figure calme et gracieuse. Au lieu de se laisser attacher à la fatale planche, il se retourna fièrement vers le peuple et dit qu'il voulait parler. Le peuple témoigna qu'il voulait l'entendre, et aussitôt le fer et les mains des exécuteurs restèrent comme suspendus. Mes amis, dit-il, j'ai beaucoup lu en ma vie qui finit aujourd'hui; j'ai lu plusieurs fois l'histoire de l'inquisition; j'ai tou-

jours détesté ce tribunal de bourreaux, qui vous fait pendre ou brûler pour ne pas croire tout ce qu'il croit et comme il le croit; j'ai surtout trouvé cruel et injuste qu'il vous envoyât des familiers pour surprendre votre opinion; mais je trouve fort bon et fort juste que vous ayez envoyé chez moi des familiers qui, sous des dehors fraternels, ont surpris la mienne, et que pour avoir cru qu'un pays de trente mille lieues carrées, peuplé de vingt-sept millions d'habitants, ne devait pas avoir la même forme de gouvernement qu'un petit canton suisse, vous me fassiez ici, à cette place, tout présentement couper la tête, comme si j'avais tué père et mère. Je trouve que vous ne pouvez plus raisonnablement fonder la liberté, surtout la liberté des opinions. Eh! comment répondit le peuple? avons-nous demandé à Robert. — Le peuple, ou du moins le peuple qui alors se disait le peuple, répondit par un coup de guillotine.

LA DÉCADE DU PARLEUR A L'OREILLE.

Décade XLIV.

Robert est encore revenu ce soir sur son séjour dans la Normandie; il nous a conté qu'au temps du fédéralisme cette province était toute remplie d'émissaires de divers partis, qui soufflaient à qui

mieux mieux le feu de la guerre civile. Un jour qu'un rassemblement de troupes dans la plaine du Pont-de-l'Arche avait attiré grand nombre de personnes de tous les états, il remarqua un homme, ni jeune, ni vieux, ni bien, ni mal vêtu, qui s'approchait de l'oreille des gens, leur parlait à voix basse, et de l'un courait à l'autre.

Aux fermiers il disait : Mon ami, vous allez donner votre blé, vos bestiaux pour le fédéralisme ; je suis sûr que vous ne savez pas plus que moi ce que c'est que le fédéralisme ; ceci entre nous.

Aux artisans : Mon ami, vous allez dégarnir vos ateliers, suspendre vos travaux ; vous allez habiller, chausser, équiper les soldats de la Montagne ; je suis sûr que vous ne savez pas plus que moi ce que c'est que la Montagne ; ceci entre nous.

Aux marchands : Mon ami, vous allez livrer vos denrées, vos marchandises aux délégués de Pétion et de Brissot ; je suis sûr que vous ne savez pas plus que moi où va Pétion, où nous mène Brissot ; ceci entre nous.

Aux gens de plume : Mon ami, vous allez volontiers boursiller pour Danton et Robespierre ; je suis sûr que vous ne savez pas plus que moi ce que ne veut pas Danton, ce que veut Robespierre ; ceci entre nous.

Aux gens de guerre : Mon ami, vous avez passablement appris à marcher, longuement appris à manier votre fusil, à le charger en douze temps ; le

diable m'emporte si vous savez plus que moi pour qui vous allez le tirer! ceci entre nous.

Cet homme fit impunément tout le jour ses confidences auriculaires; mais, aux approches de la nuit, il fut trompé par les apparences; il s'adressa à un homme de parti. Les hommes de tous les partis se réunissent ausitôt pour l'arrêter; mais les hommes de paix, j'entends les hommes comme lui, le sauvèrent; ils le poursuivirent sur la route d'Évreux; ils savaient qu'il avait pris la route du Havre.

LA DÉCADE DU BON TON.

Décade XLV.

Un matin il prit envie à Louis XVI de chanter la chanson de la nourrice de son fils; le soir toute la France crut qu'il était du bon ton de chanter la chanson de Malborough.

Marie-Antoinette, comme toutes les personnes d'esprit, détestait le cérémonial, l'étiquette, qu'elle appelait plaisamment madame de l'étiquette; aussitôt le beau monde détesta le cérémonial, l'étiquette, cet ancien produit des observations des siècles polis, qui était comme une glace prismatique, à travers laquelle on voyait toujours grands les personnages qui à l'œil paraissaient à leur grandeur naturelle, grands quand ils étaient grands, et petits quand ils étaient petits; et ils l'étaient plus souvent que grands. Bientôt l'étiquette disparut, et le

bon ton du jour se borna à répéter : Cela ne se dit plus, cela ne se fait plus ; on ne se visite plus, on ne se salue plus, on ne s'incline plus, on ne se galonne plus, on ne se poudre plus, on ne trinque plus, on ne dispute plus, on ne se bat plus, on ne se scandalise plus, on ne se formalise plus, et la science, le bon ton des salons ne consista guère qu'à entrer hardiment, qu'à sortir hardiment, qu'à parler haut, qu'à porter la tête haute, qu'à tenir ses mains dans les poches.

LA DÉCADE DE COQUILLE.

Décade XLVI.

Robert entre. Je viens, a-t-il dit, de rencontrer le petit Coquille : Qu'as-tu, mon ami ? lui ai-je demandé. — J'ai été condamné hier au soir par la mauvaise foi de ma partie ; mais, juges et lois nous devrions tout changer, car les Coquilles sont le peuple ; et le peuple est souverain ; il y a quelques années qu'on ne cessait de nous le prêcher à Aurillac, à Saint-Flour, à Rodès, à Mende.—Coquille, mon ami, tu te trompes. Le peuple n'est pas, comme tu le crois, tout composé de Coquilles, car il est aussi composé de magistrats, d'avocats, de médecins, de prêtres, de gens de guerre, de marchands, d'artisans, de laboureurs propriétaires de vingt, trente charrues, comme monsieur Cayron, ou d'une demi-charrue,

comme toi, ou d'un quart de charrue comme tant d'autres. Aux assemblées primaires, le peuple est bien souverain, ou, si tu veux, le maître; mais il n'est que le maître de choisir des maîtres, ou plutôt de choisir ceux qui lui doivent choisir des maîtres. En un mot, le peuple n'est pas maître pour exercer, mais pour élire qui doit exercer la maîtrise en son nom.

Coquille ne cessait de dire : Ah! mon Dieu! Ah! mon Dieu! Ah! ah! Je le laissai la bouche ouverte.

LA DÉCADE DE L'AME DU MONDE.

Décade XLVII.

Hommes, que dans les diverses phases de votre longue vie sociale, vous avez été et que vous êtes plaisants! Je parle d'abord à vous, sauf respect, nos bons ancêtres successivement les Gaulois, les Francs, les Français; vous croyiez, aux temps de César ou antérieurement à ces temps, être représentés à l'assemblée de la nation; ensuite, lorsque la ville de Rome vous eut conquis, qu'on me passe ces deux expressions, vous eut colonisés, municipalisés, et cette autre, vous eut romanisés ainsi que presque tout l'univers connu, vous crûtes aussi être représentés dans vos curies, dans vos cités, dans vos assemblées provinciales, dans votre assemblée générale; quant à moi, je vois très clairement,

quoique à une si grande distance, que vous ne l'étiez pas; et cependant vous deviez, à cet égard, en savoir déjà long; car alors il vous était permis de prendre part aux divers degrés des élections ecclésiastiques, parfait modèle des vraies représentations.

Je crois, braves Gaulois, braves Francs ou braves Français, que vous étiez encore plus mal représentés dans vos Champs-de-Mars, de Mai qui n'étaient si souvent que de vaines parades militaires. Vous êtes plus fiers, je le sais, de vos diètes nationales appelées états-généraux; mais je suis forcé d'avouer que je me passe, comme vos historiens se passent aussi, de ne pas connaître l'époque précise où pour la première fois ils s'assemblèrent lorsqu'ils n'étaient qu'un état, celui des nobles, lorsqu'ils n'étaient que deux états, celui des nobles et des clercs, ou sans doute plutôt celui des clercs et des nobles. Leur réunion, lorsqu'elle fut de trois états, celui des clercs, des nobles, et du tiers-état, est plus connue. On ne peut cependant parler de leur organisation avec quelque certitude, antérieurement aux états de Tours, tenus en 1483, où vous croyiez avoir tous les éléments de la représentation. Vous le croyiez surtout en 1788, car aucun des vœux, aucune des adresses au roi ne se plaignit que les trois quarts du tiers-état, c'est-à-dire de la nation, n'étaient pas représentés, lorsque le bon Louis XVI, par une ordonnance du 24 janvier 1789, dont on n'a guère parlé, mais dont l'histoire de l'avenir écrira

la date en chiffres d'or, réunit pour la première fois le peuple des campagnes par communes qui députèrent leurs représentants aux assemblées électorales bailliagères.

Cette absence de représentation des trois quarts de la nation dans celui des trois états qui la représentait était ce qu'il y avait de plus criant.

Et ce qu'il y avait de plus plaisant, le voici. On avait admis dans l'ordre de la noblesse des femmes comme possédant des fiefs; il y en avait aussi dans l'ordre du clergé, comme possédant des abbayes ou des prieurés; ce qu'il y avait de plus plaisant encore, c'est qu'on voyait parmi le clergé plusieurs hauts prélats étrangers, notamment des Allemands; c'est que, parmi la noblesse, il y avait des Anglais possesseurs de fiefs français; c'est qu'on remarquait dans l'ordre du clergé et de la noblesse grand nombre de membres représentants nés, qui par procuration se faisaient représenter.

A remarquer aussi que les clercs et les nobles étaient individuellement convoqués par assignations d'huissier, tandis que le tiers-état ne l'était que collectivement et par affiches.

Autre remarque encore : la constitution de 1793 voulait l'élection directe; en 1789, l'ordre du clergé ainsi que celui de la noblesse, l'avaient prévenue; ils élisaient immédiatement, directement leurs députés aux états-généraux, tandis que l'ordre du tiers-état ne les élisait que médiatement à deux

degrés: chaque paroisse de la campagne envoyait son électeur élu à l'assemblée électorale bailliagère du tiers-état, en même temps que les artisans des villes nommaient par corps ou par bannière leur électeur, qu'ils y envoyaient aussi.

Où sont les procès-verbaux qui constatent ces faits, les procès-verbaux des assemblées primaires, des paroisses rurales, des corporations des villes? où sont les procès-verbaux des assemblées électorales bailliagères, ces précieux feuillets de l'histoire de notre représentation nationale? Où sont-ils? entre les mains des beurrières, des marchands de tabac. Ces instructifs monuments vont disparaître; ils disparaissent; ils ont disparu.

Je m'arrête ici; car on m'arrêterait. Vous avez, me dirait-on, parlé de nos pères les Gaulois, comme existant encore aujourd'hui sous le nom de Francs, Français, tandis que la vérité est qu'ils n'existent plus, qu'ils ont été absorbés par les Romains. Oui, dans vos insensées histoires qui couvrent successivement la même nation vivante des noms des hordes victorieuses qui se sont établies dans son territoire. Sans doute les peuples du Nouveau-Monde ont été absorbés par les Espagnols, les Européens; mais il n'y a pas de parité. La population nue des Indiens devait disparaître devant la civilisation armée de l'Europe comme la rosée devant le soleil brûlant. Encore puis-je dire que la population espagnole d'Amérique est à moitié indienne par les femmes;

mais voyez d'ailleurs si les Tartares ont absorbé les Chinois; si en Orient les Anglais ont absorbé cent millions d'Indiens. Et, sans aller si loin, voyez autour de nous si pendant leur possession de deux ou trois siècles, les Anglais ont absorbé les peuples du Bordelais, de la Xaintonge, du Périgord, du Limousin et du Rouergue. Je crois que ces Gascons sont aussi Français que les Provençaux, les Languedociens, les Lorrains, les Champenois et les Picards. Je crois que les Normands, les Bourguignons sont aussi Français que les autres Français. La sottise de l'histoire, je veux dire des historiens, peut changer l'apparence des choses, mais ne peut jamais en changer la nature.

J'ai maintenant à parler du cens, de ce poids ou contre-poids conservateur de la démagogie lorsqu'il ne pèse pas assez, conservateur du pouvoir absolu lorsqu'il pèse trop, de ce poids ou contre-poids avec lequel les législateurs ont pondéré leurs diverses constitutions. A cet égard les idées en France ont de notre temps bien varié.

Je me souviens qu'avant 1789, aux assemblées paroissiales des campagnes, présidées par le notaire lorsqu'il n'y avait pas de maire, de syndic, de collecteur ou d'autre chef municipal, il ne fallait pour voter qu'être au rôle des tailles; je me souviens qu'aux assemblées des villes il ne fallait qu'être au rôle de la capitation.

En 1789, aux premières assemblées des com-

munes, les conditions de l'admission au vote furent à peu près les mêmes, et le votant des assemblées primaires, élu électeur, votait sans nouvelles conditions aux assemblées de deuxième degré ou assemblées électorales.

Le cens a été pour la première fois constitutionnellement fixé par la constitution de 1791; elle voulait pour les assemblées primaires le paiement d'une contribution égale à la valeur de trois journées de travail, et pour les assemblées électorales un revenu de cent cinquante francs dans les campagnes, et de deux cents francs dans les villes.

Deux ans après il n'y a pas de cens pour l'assemblée primaire; il n'y a pas d'assemblée électorale; constitution de 1793.

L'année suivante, le cens de l'assemblée constituante revient, non pour les assemblées primaires, mais pour les assemblées électorales; constitution de l'an III.

Aux assemblées des communes, avant la révolution, aux assemblées primaires, après la révolution, l'âge des votants fut de vingt-cinq ans; en 1792, lorsque le trône fut renversé, l'âge de vingt-un suffit et il suffit encore.

Ajoutons que la constitution de l'an III punit de vingt ans d'interdiction des droits de citoyen la vénalité des suffrages.

Ajoutons encore que dans l'antiquité les citoyens pauvres recevaient une rétribution pour assister

aux assemblées publiques, et qu'en France on leur a aussi donné, durant l'an II, sous le nom de sectionnaires, une rétribution de deux francs. Ajoutons que les citoyens riches, les électeurs, en ont reçu une; ajoutons que les citoyens encore plus riches, les députés, en ont de même reçu une contre laquelle les pamphlétaires et les plaisants n'ont cessé de réclamer. Elle n'était cependant que de dix-huit, vingt francs par jour, et de plus elle était légale; car au besoin ces prudents et braves députés n'avaient pas manqué de faire une et plusieurs lois.

Enfin, au moment où nous parlons, à la dernière année du siècle, la nouvelle constitution de l'an VIII n'exige pas plus de cens que celle de 1793. Tous les citoyens sont appelés à élire des notables, ces notables à en élire d'autres, et ces autres, d'autres.

Si je ne disais point que les assemblées primaires et les assemblées électorales n'ont jamais eu et n'ont pas encore de lieu de réunion fixe, aurais-je tout dit, et enfin pourrais-je parler de cette belle fête du premier mai, l'ouverture des états-généraux à Versailles, où le peuple, ivre d'amour pour son roi ivre d'amour pour son peuple, remplissait la terre et les cieux de ses *vivat,* de ses acclamations; où les riches cortéges de l'ancienne cour, la vénerie, le vol du cabinet, les files des équipages étaient ralentis par les flots des citoyens, dans le feu de l'enthousiasme que soufflaient de toutes leurs forces les députés des trois ordres. Comment se fait-

il que, dans la même France, peuplée des mêmes Français, aient succédé, en quatre petites années, les journées du Quatorze juillet, du Six octobre, du Dix août, du Vingt-un janvier?

Ah! écoutez l'histoire des représentations qui se sont succédé.

A la première, qu'on appelle du nom d'Assemblée constituante, les trois ordres commencent, après bien des débats, par vérifier leurs pouvoirs, par lire les cahiers des assemblées bailliagères qui les avaient élus; et, ô surprise! il en sort la révolution toute écrite, telle à peu près que la décréta l'Assemblée constituante; mais tandis que la nation applaudissait des pieds et des mains, de manière à ébranler pour ainsi dire la terre, cette très petite partie de la nation, la cour, la noblesse, le clergé, la magistrature, la finance, que la vieille histoire appelait la nation, frémit. Les représentants à l'assemblée se divisent; la salle semble se fendre en deux, ou plutôt en trois; car aucun des ordres ne veut d'abord se réunir à l'autre. Enfin l'ordre du tiers-état se sépare, s'en va à l'église Saint-Louis en disant en belles phrases : Qui m'aime, me suive. Naturellement l'ordre du clergé, composé en si grande partie de curés, devait suivre; il suivit, et fut bientôt suivi de celui de la noblesse, non pas de la basse, mais de la haute.

Lorsque les trois ordres se furent pêle-mêle réunis dans la même enceinte, sous la même pré-

sidence, sous la même sonnette, sous le même bureau, la révolution fut bien près d'être consommée, et la grande journée du Quatorze juillet exceptée, les autres sanglantes journées étaient inutiles. J'ai longtemps controversé à part moi cette opinion.

Je me suis souvenu des diverses astuces, des divers moyens employés pour dissoudre la représentation nationale ou pour s'en défaire; n'importe, puisqu'elle était assemblée, puisqu'elle pouvait partout s'assembler, puisque sur tous les points de la France elle pouvait trouver un jeu de paume, puisqu'elle était la maîtresse et qu'elle ne pouvait plus cesser de l'être; car, depuis l'invention de l'imprimerie, le moyen de détrôner un grand peuple remparé entre les deux mers, les Pyrénées et le Rhin?

Voyez d'ailleurs avec quelle rapidité, quelle majesté la représentation nationale se relève, lorsque, deux ans après, en 1791, elle mesure, un à un, avec son nouveau compas, les fleurons de la couronne du roi des Français, elle qui, deux ans auparavant, dans le grand cérémonial de réception, s'était agenouillée par ses députés, devant le roi de France et de Navarre.

Peut-être que, de bonne fortune, ce chapitre a déjà rencontré quelques lecteurs qui ne dédaignent pas de le lire avec attention; je les prie instamment ici de bien examiner s'il convient à la représentation nationale de se réunir successivement et à sa volonté

dans les trente palais que, sans frais, on lui élèverait ou on lui approprierait, dans les trente bonnes villes de France, ou si, au contraire, il lui convient mieux d'occuper toujours, à tout jamais, son magnifique palais Bourbon où elle avoisine le gouvernement, où elle est sous la garde d'un million de Français, mais de Français athéniens que mille vents agitent, font tournoyer en mille sens divers.

Qu'on se souvienne de la castramétation ou des itinéraires successifs de notre représentation.

En 1789, elle est à Versailles, au bâtiment appelé des Menus; on l'en chasse : elle va au jeu de paume; quelques mois après, le roi va à Paris, elle va à Paris; elle se fait ouvrir les salles de l'Archevêché; elle n'y est pas bien : elle va à la salle du manége des Feuillants; le canon du Dix août vide les Tuileries : elle va aux Tuileries; la constitution de l'an III divise la représentation en deux sections : les Anciens restent aux Tuileries; les jeunes ou les Cinq-Cents retournent aux Feuillants, au manége, d'où ils vont au palais Bourbon, où la représentation est encore, où elle sera jusqu'à ce que sur le sol de la France de nouvelles révolutions aient déchaîné des vents nouveaux.

Ne croyez pas que, lorsque la représentation nationale, sous le nom de tiers-état, se trouvait encore dans une salle séparée des deux premiers ordres, elle obtint moins de respect; on lui disait aussi nos seigneurs, et les députés du clergé et de la no-

blesse furent bien plus considérés après leur fusion avec la vraie représentation, le tiers-état.

On voit bientôt les trois ordres quitter leur costume si antique, mais qui était devenu si outrageusement expressif, en ce que celui de la noblesse était un beau chapeau à panache blanc, habit noir, manteau noir avec parements de drap d'or, veste de drap d'or, tandis que celui du tiers-état n'était qu'un ignoble chapeau sans panache, qu'un habit noir, qu'un manteau noir, n'était enfin, moins la plume, que l'habit de deuil de la noblesse, que refusèrent de porter les députés paysans bas-bretons, aimant mieux se parer plutôt de leur grande veste et de leur longue culotte de bure.

Ce fut un malheur que cette totale dénudation d'insignes. Les députés se respectèrent moins, et souvent la populace, dans les invasions insurrectionnelles, se mêla avec les législateurs en carmagnole et en moustaches comme elle. Enfin la représentation se croit obligée de décréter qu'elle s'armerait, et en effet, elle rend des décrets toute armée. Plus tard, passant à une autre extrémité, elle s'habille comme le sénat romain, en toge pourprée. Mais quel devrait donc être le costume des représentants de la nation? Je viens de dire que chaque député devrait porter l'habit de son état. Je voudrais ajouter un grand médaillon en velours rouge où seraient, brodés en argent, ces mots : N .., représentant du département de... Celui qui lirait

en lettres d'or sur sa poitrine ces mots, équivalant à ceux-ci : Je représente quarante mille Français, se respecterait, et qui se respecte est respecté.

Mais on me fait mille objections : un député est le député de tous les états. Vraiment oui; toutefois il appartient nécessairement à un état, et chaque état ordinairement a son habillement qui lui est propre. Alors il serait démontré à la première vue que les états les plus nombreux ne comptent que le plus petit nombre de députés, et que les agriculteurs, les artisans, les marchands qui forment la presque totalité de la nation, n'en ont presque pas, bien qu'ils ne manquent pas de représentants; car les avocats, les fonctionnaires formant la très grande majorité des corps législatifs, aiment à protéger en belles phrases le commerce, les ateliers et surtout les chaumières; mais quelle différence si l'on prenait dans ces trois états leurs représentants qui, n'en doutez pas, s'y trouveraient fort instruits et fort aptes, et aussi grands et aussi beaux parleurs que les hommes dont la langue est journellement affilée au barreau ou dans les salons?

La police intérieure de l'assemblée n'est pas, il s'en faut, à omettre.

J'en reviens à mon exclamation, ô Gaulois, Francs, Français, qu'ici je vous trouve encore plaisants! Ce n'est pas lorsque vous discutiez dans l'enceinte de la représentation, et qu'en dehors la France discutait comme vous si les états-géné-

raux opineraient par ordre ou par tête; mais c'est lorsque vous réglementiez minutieusement votre vote; lorsque vous discutiez si chaque orateur parlerait devant une horloge de sable ou devant une horloge à roue, et s'il s'arrêterait à la cinquième, à la dixième minute, au lieu de décréter avec sévérité que les places seraient chaque mois tirées au sort, et qu'il était immuablement défendu de nommer aucun député ni dans les procès-verbaux ni dans les papiers publics, car Gaulois, Francs, Français, il vous arrive assez souvent, comme si vous étiez professeurs de rhétorique, ou académiciens, de donner le prix, non à l'homme de bon sens, d'une bonne raison, mais au plus beau parleur, c'est-à-dire, de décréter ses propositions.

A l'Abbaye! à l'Abbaye! est votre cri lorsque vous voulez ordonner la réclusion policielle d'un de vos collègues. La chose et le mot sont fort plaisants.

C'est encore fort plaisant de voir la représentation se diviser en droite, en gauche, en centre, en montagne, en plaine, qui s'insultent de ces divers noms.

Il y a un livre célèbre intitulé : *De variâ Aristotelis fortunâ*. Il me semble qu'il pourrait y en avoir aussi un autre sur les différentes fortunes de la représentation nationale française.

D'abord lorsque les états s'ouvrent, elle se montre processionnellement sous la triple forme des trois ordres dont les deux premiers brillent de crosses, de mitres, de panaches, de plaques, de

croix militaires. Mais bientôt le troisième ordre ou tiers-état, qui est à la suite des deux autres, se les incorpore; il sent sa force, il en use, et les députés de l'antique clergé, plus antique que ses antiques monuments, et les députés de l'antique noblesse, naguère la maîtresse des quarante mille châteaux qui dominaient la France, disparaissent et se fondent dans la représentation nationale, ne laissant de traces que dans les souvenirs de l'histoire. L'assemblée de la nation, dont le président se trouvait si glorieux d'avoir, quelques mois auparavant, obtenu en sa qualité les grandes entrées du cabinet à Versailles, traite, comme on dit, de haut en bas la royauté qu'elle fait asseoir sur un trône neuf et de mauvais bois.

La représentation, sous le nom d'Assemblée nationale, clot ensuite sa session, et s'en va, emportant les malédictions des hommes qu'elle avait déplacés, et les bénédictions des peuples qui se prolongeront dans la postérité.

Sur l'Assemblée nationale, que nous appelons Constituante, s'enta la Législative.

Sa carrière, comme celle de l'assemblée qui l'avait précédée, n'est pas embarrassée par les émeutes, les famines factices; elle n'a pas à faire avec un ancien ministère tout-puissant, qui lui déclare que si ses éléments, ses trois ordres ne peuvent s'accorder, on se passera d'elle, et que le roi, connaissant par les cahiers des doléances le vœu national, fera seul

le bien de son peuple. Les choses avaient depuis bien changé. On n'interdisait plus à l'ordre du tiers-état de prendre le nom de communes; on ne parlait plus de soumettre les décrets, comme des ordonnances du roi, à l'enregistrement des parlements, et la formule de la sanction des décrets n'était plus terminée par les mots : Tel est notre plaisir. Les choses qui avaient bien changé changèrent encore de plus en plus, jusqu'à ce que les insurrections ou journées, ébranlant, ne cessant d'ébranler le trône, Louis XVI tomba dans les bras de l'Assemblée législative qui, l'ayant remis entre les mains de la commune de Paris, convoqua une Convention nationale, ferma les portes des Tuileries, du palais du roi, et s'en alla.

La première assemblée nationale, celle des états-généraux, fut de douze cents députés; la deuxième assemblée, si mal nommée l'Assemblée législative, car toutes les assemblées sont législatives, fut de sept cent quarante-cinq; et la troisième, la Convention, de sept cent quarante-huit.

On reproche à la deuxième assemblée sa légèreté dans sa foi solennelle. Le matin elle avait fermement juré, les bras tendus vers l'Éternel, fidélité à la monarchie; le soir elle convoqua la Convention, qui devait proclamer la république.

S'il est vrai que Sixte-Quint ait un jour glorifié Élisabeth d'avoir fait couper la tête à la reine Marie, il a appelé un demi-siècle après Crom-

well et son parlement. Je suis persuadé que la partie de la Convention qui condamna Louis XVI avait, à son insu, dans sa pensée, quelque chose des paroles attribuées à Sixte-Quint. Aussi, je blâme un de nos écrivains d'avoir dit qu'il y avait quelque grandeur dans les crimes des jacobins. C'est un blasphème contre le caractère national, un blasphème contre la raison.

Quand la hache eut trempé dans le sang des rois, elle trempa dans le sang d'un grand nombre des juges qui à leur tour furent extra-judiciairement, ce qu'on appelait alors, révolutionnairement jugés, c'est-à-dire, tous, sans exception, décapités.

La majorité de cette Convention qui dans un temps, et par peur et malgré elle, fit déborder la barbarie sur la France, avait cependant des idées de civilisation très patriotiques, très philosophiques; mais sa Montagne voulait, suivant l'expression commune, les faire mûrir en serre chaude, c'est-à-dire par la terreur de l'échafaud.

Disons que devint cette représentation nationale conventionnelle. On la vit en l'an III se renouveler par tiers, et se diviser en deux chambres, différenciées par l'âge.

On voit en ce moment, à la fin de l'année 1800, leurs successeurs les députés du conseil des Cinq-Cents et ceux du conseil des Anciens, recréés ou ressuscités sous le nom de Corps-Législatif, votant silencieusement et au scrutin secret les projets de

lois qu'à grand bruit, en belles périodes et en phrases sonores viennent discuter devant eux et les orateurs du Conseil-d'État qui les a proposés, et les orateurs du brillant corps du Tribunat qui en a examiné, voté le rejet ou l'admission, en même temps que non loin de là on voit aussi un autre corps législatif, le puissant corps du Sénat, destiné, pour des yeux clairvoyants, à faire, mais à lui seul et dans un avenir prochain, sous le nom de sénatus-consultes, les lois les plus importantes.

Maintenant examinons enfin laquelle de ces assemblées a le mieux représenté la volonté générale.

Mais qu'on sache d'abord qu'il n'y a pas plus de volonté générale que d'homme général; il n'y a que des hommes individuels, des volontés particulières; toutefois, j'y consens, appelons volonté générale celle qui réunit le plus de volontés particulières. Que de choses à dire à cet égard! Comme cette volonté générale, ainsi composée, est souvent erronée, souvent variable, souvent susceptible d'influence, et d'être alors volonté particulière! car après tout la volonté sociale n'est qu'une opinion; et dans combien de cas les hommes n'ont et ne peuvent avoir une opinion!

Et, lorsqu'ils en ont une, jusqu'à quel point sa transmission ou celle de leur volonté peut-elle avoir lieu, et avant tout, jusqu'à quel point cette opinion, cette volonté peut-elle être constatée?

Voilà, pour un moment, la nation rangée devant

moi comme devant Dieu. Il s'agit de décider si l'argent qui est dans ma poche m'appartient. Tout le monde, sans exception, peut décider; mais il s'agit au contraire de décider ou de discuter les droits de l'homme en société. Sur tous ces millions d'auditeurs, il y en a quatre ou cinq, Sieyès, Mirabeau, Mounier et deux autres qui vous écoutent, qui vous entendent; mettez-en dix fois, vingt fois plus, cinquante, cent, c'est assurément beaucoup; vous voyez donc que, sur les points les plus importants, il n'y a et ne peut y avoir ni opinion, ni volonté générale, par conséquent ni transmission ni représentation; mais dans ces cas on complimente le peuple, que dans d'autres on nomme sans façon les masses, en appelant volonté générale, sa volonté qui n'existe point.

Appliquons maintenant ces principes à tout ce qui a été fait depuis les premiers jours de la révolution, à la constitution de l'Assemblée constituante, à la fin de la monarchie préparée par l'Assemblée législative, à la proclamation de la république, à la condamnation du roi, aux constitutions et aux infinis actes des corps législatifs qui ont suivi, et disons en les rappelant successivement : Là toute la nation a voulu, là seulement une partie, là seulement un petit nombre, là seulement un très petit, un infiniment petit nombre.

Qu'on songe aussi que parfois la représentation est opprimée, et qu'alors on fait souvent d'elle un

instrument d'oppression ; c'est-à-dire qu'avec l'opinion de la minorité, on opprime l'opinion de la majorité.

Les petits tribuns, les petits agitateurs ne savent pas cela, car savoir c'est comprendre, faire comprendre, et ils n'en agitent pas moins le peuple et ils n'en sont pas moins éloquents; peut-être en sont-ils plus éloquents; on crie le plus lorsqu'on s'entend le moins.

Et toutefois debout, devant l'Eternel, la main sur la poitrine, je suis obligé de conclure que la représentation est une admirable, la plus admirable des institutions. Elle fait d'un grand peuple une seule famille, un seul corps, une seule vie, une seule voix à laquelle elle donne une seule volonté qui sans doute peut errer, mais qui pour tous est la volonté commune, où chacun voit ou croit voir la sienne.

La représentation, comme la lumière des cieux, illuminera successivement et nécessairement toutes les parties de la terre; elle sera la gloire, la vie des siècles, des grands siècles futurs, elle sera l'âme de la civilisation, elle sera l'âme du monde.

LA DÉCADE DES CINQ HORLOGES.

Décade XLVIII.

Nous avons vu comment la volonté nationale voulait par la grande volonté nationale des assemblées primaires, comment la grande volonté nationale des assemblées primaires représentées voulait par la volonté nationale des assemblées électorales représentantes. Nous venons de voir comment la volonté nationale des assemblées électorales représentantes voulait par la volonté nationale des assemblées législatives qui se constituent. Nous allons voir comment la volonté nationale des assemblées législatives constituées donne des lois.

Vous connaissez bien des livres inutiles qui ont été faits. J'en connais un fort utile qui peut-être est à faire, c'est celui de la filiation de toutes les antiques, anciennes ou modernes constitutions des nations formant corps de cité, de peuple ou d'état libre qui ont précédé nos constitutions françaises. On y noterait tous les paragraphes, tous les articles hébreux, grecs, latins, romains, italiens, suisses, hollandais, anglais, anglo-américains qu'elles en ont pris, tous les passages des livres de Calvin, de Zwingle, de Mélanchton, de Bodin, de Hobbes, de Milton, de Locke, de Grotius, de Puffendorf, de

Montesquieu, de Rousseau qui se trouvent fondus, enchâssés dans la loi constitutionnelle. Ce livre, dont à ma connaissance l'idée ne se trouve nulle part, se fera incessamment, je n'en doute pas; et ce que je viens d'écrire, avec le nom du livre où je l'ai écrit, devrait, ce me semble, en être le premier feuillet; mais attendez la justice de la part des gens de lettres! Qu'ils n'oublient cependant pas que dans un temps ou dans un autre la vérité perce, perce la terre, perce les temps.

Je viens à mon chapitre, ou plutôt je l'ai commencé et je le continue.

Puisque le plus grand nombre de ceux qui ont traité des sociétés, puisque la plupart des personnes que j'ai entendues parler sur cette matière ont comparé les constitutions sociales à des horloges, il faut que cette comparaison soit naturelle, juste; et à mon tour je m'en servirai et je dirai que dans la constitution de 1791 le poids de la volonté nationale du corps législatif était le grand, le maître-poids, que le poids du pouvoir qui exécute cette volonté était trop faible; et bien que sur le drapeau de la garde nationale de Clamart en Parisis, année 1790, il fût représenté sous l'emblème d'un gantelet de fer tenant une épée nue, il ne contrepesait pas: aussi l'horloge ne put-elle aller guère plus d'un an, et à la matinée du dix août elle s'arrêta, se brisa et vola en éclats.

La Convention nationale se moqua de la nation

française quand elle lui présenta la constitution ou l'horloge de 1793. La nation française se moqua de la Convention quand elle l'accepta. Le poids du pouvoir législatif était à peu près le seul. Cette horloge ne pouvait aller et n'alla pas un seul moment.

Avertis par l'expérience des défectuosités de ces deux méchantes horloges, les conventionnels en firent une troisième, celle de l'an III. Elle ne put aller quatre ans entiers; elle sonna toujours mal; car, bien pondérée, en ce que le poids du pouvoir législatif était divisé en deux, en deux chambres qui se balançaient chacune par un poids égal ou du moins isolé, indépendant, elle l'était mal, en ce que le pouvoir d'action au lieu d'être monarchique était pentarchique, c'est-à-dire que sa gravité, son poids, sa force étaient divisés en cinq, étaient affaiblis.

L'horloge actuelle, celle de la constitution de l'an VIII, sonne distinctement, et sonne fort; je crois qu'elle sonnera plus longtemps que les autres : le maître-poids, le poids de la volonté nationale est divisé en trois : les projets de lois, émanés du gouvernement, passent à un tribunat où ils sont examinés, et de là à un corps législatif où ils sont votés. Tout à côté voyez aussi un sénat qui fait, ou qui, on peut facilement le prévoir, fera les lois politiques et les lois internationales. Suivant quelques-uns, le pouvoir exécutif consulaire ne pèse pas assez, et moi je trouve qu'il pèse trop,

car le premier consul y ajoute le poids de son épée victorieuse dans les trois parties du monde.

J'ai entendu bien des choses sur les constitutions, entre autres qu'une constitution devait porter en elle-même le pouvoir de se remonter, de se modifier. Erreur ! erreur ! la plus pernicieuse des erreurs ! une constitution, si elle veut durer, doit se regarder comme éternelle; c'est en se disant perfectibles, en d'autres mots défectueuses, qu'ont péri et que périront toutes les constitutions.

Que n'ai-je pas encore entendu dire sur les constitutions? entre autres qu'elles devaient être dessinées de manière à offrir nettement les trois pouvoirs distincts, le législatif, l'exécutif et le judiciaire, et que toutes les fois qu'il y avait confusion, il y avait anarchie, il n'y avait plus de mouvement, plus de vie.

Voilà de grands éclats de rire qui se font entendre à mes oreilles. Messieurs les rieurs, oui, j'en conviens, votre vieille constitution, d'abord aristocratique, théocratique, féodale, ensuite féodale monarchique, ensuite monarchique absolue, où si souvent tout était bizarrement, follement confondu, votre vieille horloge a duré, a sonné pendant quatorze cents ans. Ah! sans doute bien des gens la regrettent, veulent la reconstruire. Ce sont ceux pour qui toujours, à l'exclusion de tous les autres, elle sonnait l'heure des honneurs, des dignités, des privilèges, des richesses, des plaisirs. Français!

Français! quand vous aurez une constitution ou horloge qui sonnera régulièrement pour tous l'heure de l'égalité devant la loi, l'heure de la liberté sociale, donnez-lui un piédestal de bronze; qu'elle vieillisse avec la nation qui vieillira avec elle; et quand il vous viendra de Londres, d'Amérique ou de Genève de prétendus grands artistes qui voudront changer quelque pivot, quelque rouage à votre horloge, mettez aussitôt sans balancer tous ces horlogers à la porte.

LA DÉCADE DU CONSEILLER-CLERC.

Décade XLIX.

J'arrive de Saint-Flour; j'y ai vu un parent qui arrive de Fontainebleau. Pourquoi n'arriverais-je pas de Saint-Flour? pourquoi mon parent n'arriverait-il pas de Fontainebleau? Mon parent y a vu un de ses amis qui a parlé au premier consul; puisque le premier consul lui a parlé, pourquoi n'aurait-il point parlé au premier consul? Mais comment et à quelle occasion? Ah! un moment. Vous ne savez pas, vous saurez que le premier consul, très brave sur les champs de bataille, n'en a pas moins pour sa sûreté, autour de lui, une police très sévère. Tous les bourgeois de Fontainebleau vous diront qu'il fait faire par des

gendarmes habillés en bourgeois le recensement nominatif des personnes qui se trouvent dans les maisons. Un assez vieux personnage qui désirait ou peut-être aussi qui ne désirait pas de lui être amené, lui fut amené. Qui êtes-vous? lui dit d'un ton prévôtal le premier consul, dites la vérité. — Je l'ai bien dite aux rois. — Vous? — J'étais avant la révolution conseiller-clerc au parlement de Paris. Mais comme, il y a quelques années, on faisait couper la tête aux conseillers et aux clercs tant qu'on pouvait en attraper, et que maintenant on les fait mourir de faim, j'ai été fort heureux qu'une vieille dame de la rue Saint-Merry m'ait reçu chez elle.— Messieurs les conseillers au parlement qui vous faisiez appeler tout court messieurs, comme le frère puîné du roi de France, vous avez diablement querellé les rois. — Mais les rois moins que les ministres, et les ministres moins que l'organisation du ministère, tant juridictionnelle que bureaucratique; c'était un vrai chaos, grossissant à chaque siècle depuis Henri II, depuis l'institution des secrétaires d'état et de leurs départements, grossissant en absurdités, en contradictions, en inextricables difficultés; un vrai chaos, où les ministres étaient quelquefois à quatre, à cinq lieues de leurs bureaux, chaos que la révolution en paraissant a tout aussitôt fait disparaître, et que l'histoire, si elle eût été l'histoire, eût aussi, de même que tant d'autres organisations vicieuses, fait d'un seul regard

disparaître; car l'histoire, si elle eût été vraiment l'histoire, eût fait seule la révolution. Mais vous, général, aussi puissant que la révolution, plus puissant que l'histoire, vous qui avez trouvé la nouvelle France toute désencombrée de l'ancienne, vous pouvez nous donner une bonne organisation du ministère. Déjà les divisions du pouvoir ministériel, qui font partie des diverses lois constitutionnelles, ont été généralement approuvées; il s'agirait seulement de rendre les ministres constitutionnellement immuables durant une certaine période d'années pendant lesquelles toute intrigue devenant inutile, toute intrigue cesserait; et alors les partis du corps législatif n'accorderaient pas, ne rejetteraient pas des lois pour faire ou pour rejeter des ministres; et, ce qui ne serait pas un grand mal, les bureaux ne gouverneraient plus la France sous le nom des ministres paresseux, ignorants, inexpérimentés, sous le nom des nouveaux ministres, ce qui ne serait pas un grand mal non plus. Vous avez établi plusieurs vastes écoles de divers genres, dont la France ne s'est pas mal trouvée. Etablissez-en une encore plus vaste, plus utile, une école de ministres, formée des plus habiles hommes des divers états. Prenez parmi les plus habiles magistrats le ministre de la justice, parmi les plus habiles maîtres des comptes le ministre des finances, parmi les plus habiles maîtres des requêtes le ministre de l'intérieur, parmi les plus habiles généraux le ministre de la

guerre, parmi les plus habiles amiraux le ministre de la marine, ainsi des autres. Tenez, général, gouvernez bien, faites bien gouverner ma patrie, faites-en le bonheur, et tout ancien conseiller-clerc que je suis, je verrai sans peine que vous avez détrôné de son grand nom Louis XIV, et de son plus grand nom Charlemagne.

Pendant toute la narration de Robert, Gervais n'avait cessé de sourire. Certes, a-t-il dit, voilà un beau conte digne en tout d'entrer aussi dans l'histoire des grands hommes de Plutarque. Diable! diable! a dit Armand, non pas, s'il vous plaît, pour la police de Bonaparte; j'ai séjourné à Fontainebleau et à cet égard je défendrai Plutarque.

LA DÉCADE DES COURTES RÉPONSES.

Décade L.

Il y a peu de temps, trois, quatre mois, peut-être cinq, car je ne veux pas mentir, qu'un beau matin me voilà, malgré moi, engagé tête à tête dans une promenade avec un de ces grands louangeurs du temps passé, toujours grands détracteurs du temps présent. Nous vînmes à parler du conseil d'état. Suivant moi, un conseil d'état bien organisé devait être divisé en diverses grandes sections correspondantes aux divers ministères. Suivant lui, notre

conseil d'état, composé tout d'hommes du jour, était corrompu ou du moins naturellement corruptible. Je le laissai crier, et crier tant qu'il voulut, contre le conseil d'état. Monsieur, lui dis-je en le regardant fixement, froidement, il n'y en a pas! Maintenant, depuis la constitution consulaire, qui a établi un conseil d'état ainsi divisé, j'évite mon promeneur, de crainte qu'à une courte réponse il en fasse une plus courte: Monsieur, il y en a!

LA DÉCADE DE LA RANGÉE DE TÊTES.

Décade LI.

Histoire des gouvernements, histoire de ceux qui ont gouverné, l'une doit succéder à l'autre. Pour beaucoup de ceux qui, aux sommités du pouvoir, ont paru, disparu, l'histoire chronologique, qui est si courte, me paraît trop longue. Je préfère l'histoire numismatique. Je prends donc et du papier, et du crayon, et de l'encre, et une plume, et je place à la suite l'une de l'autre et la vénérable tête de Louis XIV, si enflée par sa volumineuse perruque, et la jolie tête enfantine de Louis XV, et la tête delphinale de Louis XVI, si fraîche, si artistement frisée, et celles des ministres du conseil exécutif provisoire, à demi poudrées, et celles des conventionnels du comité de sûreté générale, et celles des conventionnels du comité de salut public, les unes

poudrées à blanc en toute rigueur, les autres coiffées de petites perruques blondes annelées à la Titus, et celles des directeurs, coiffés comme les conventionnels des comités; car presque tous en étaient sortis, et enfin celles des trois consuls, si ridiculement comptées comme trois pièces de monnaies sur les couvercles des tabatières, et j'ai, pendant ce siècle, l'histoire numismatique des rois de France, ou de ceux qui ont été rois en France, et je m'arrête là.

Vous vous arrêtez là, me crie une voix aigre et colère, vous vous arrêtez là! Vous avez donc oublié que, surtout de notre temps, l'histoire de nos rois n'est guère que l'histoire de leurs ministres, et qu'elle est aussi à faire? et ne vous hâtez pas d'ailleurs de prendre vos avantages. Je sais aussi bien qu'un autre qu'il y a des noms obscurs, aussi obscurs que ceux des bourgeois de votre grande rue ou de votre grande halle; mais de même que vous venez de grouper et de classer les rois, les comités législateurs, groupez et classez les ministres; d'abord jusqu'à la révolution, suivant leurs titres de ministres secrétaires d'état, de contrôleurs généraux, de directeurs de finances, de ministres d'état, de chanceliers, de garde-des-sceaux, de principal ministre; et ensuite, depuis la révolution, en ministres de l'intérieur, de la guerre, de la marine, des finances, de la justice; série interrompue par les douze commissions exécutives, de nouveau reprise et continuée par la constitution de l'an III, qui,

ainsi que la constitution de l'an VIII, n'y fit pas de changements sensibles. Ces dénominations, ces divisions, coordonnées aux grandes divisions de la société et nées de son mouvement normal, dureront et ne cesseront de durer et de se perpétuer dans le sein des temps.

LA DÉCADE DES TROIS VERSAILLES.

Décade LII.

S'il y a des gens pleureurs comme monsieur Toulouse, a dit aujourd'hui Gervais, il y a aussi des gens bien joyeux comme mon beau-frère; je les avais avant-hier, chez moi, tous les deux. L'un ne cessait de vouloir pleurer; l'autre voulait absolument rire. Enfin, mon beau-frère s'est impatienté et l'a témoigné en ces mots : Oui, monsieur, j'en conviens, votre place était belle; vous étiez domicilié au Château-Vieil de Bayonne; vous étiez officier de l'antique garnison de douze hommes d'armes bourgeois et de douze archers soldats; vous étiez exactement payé par quartier; vous n'aviez de votre vie un seul coup de fusil à tirer ni à entendre tirer. Ainsi que bien d'autres, vous tenez à vos aises et à votre fortune; vous ne cessez de vous plaindre. Vous avez été mordu, je ne sais où, ou plutôt je sais où; et, au lieu de vous envoyer à la mer, il faudrait vous envoyer à Versailles. J'y ai été demeu-

rer, moi; je m'y suis marié; je m'y suis fixé. J'y ai connu bien du monde. Vous n'êtes pas le seul à plaindre; vous allez voir.

Mon beau-père, comme moi docteur-médecin, me racontait un jour qu'il fut appelé pour aller chez un balayeur du petit commun qui se mourait dans les combles d'une maison de la rue de la Pompe. Il va; il entre dans un grand, bel appartement carré, pratiqué sous les toits coupés, où il n'y a que marbre, stuc, ciselures ou moulures; au milieu d'un lit de velours vert gisait un homme vieux, ridé, surâgé. Il crut s'être trompé, il nomma son malade. C'est moi, répondit le vieillard. — Voyons la langue, le pouls. — Oh! monsieur, j'ai une fièvre dont vous ne me guérirez pas. Hier au soir, j'appris que je perdais ma place de chef des balayeurs du petit commun, et qu'en dédommagement on me faisait portier, à la porte Maillot, du bois de Boulogne; depuis j'ai une fièvre ardente, et pour l'éteindre, je sens que je n'ai que la corde, la fenêtre ou le puits.

LA COUR DE LOUIS XIV.

Ah! monsieur, figurez-vous que j'ai balayé à la cour de Louis-le-Grand, l'année de ma première communion, la dernière année de son règne. Quel temps! quelle cour! quel roi! Tout était et tout restait dans l'ordre. Personne ne remuait; tout était dans le respect; tout tremblait. Il n'y avait pas dans les ap-

partements un grain de poussière. C'était notre bon temps. Grandeur, majesté dans les discours, dans les actions! Alors un simple gentilhomme s'exprimait, parlait aussi bien qu'aujourd'hui un grand seigneur; un simple balayeur s'exprimait, parlait aussi bien qu'aujourd'hui un chef de balayeurs, ou, si vous voulez, un conseiller.

LA COUR DE LOUIS XV.

Mais sous le nouveau règne tout alla en déclinant, et le déclin fut encore plus rapide après le cardinal de Fleury.

Ce fut alors le règne des jolies femmes, des femmes étourdies, capricieuses, et surtout vaniteuses, impérieuses; aussi leur cour fut-elle plus véritablement la cour que la cour de France.

Cependant j'étais devenu grand et fort. Il me convint de m'élever, de prendre alliance avec la fille d'un frotteur, et, le jour de mon mariage, je me trouvai en même temps neveu de l'allumeur des réverbères et allié, à des degrés plus ou moins proches, d'officiers du serdeau, d'officiers du rôt, d'huissiers d'antichambre; ils ne l'étaient plus, mais ils avaient conservé les honneurs. J'eus au festin de ma noce des pages de la musique, des pages de la chambre, dits pages de la pantoufle, fils de bons bourgeois, et même, ce que vous pouvez littéralement croire, des pages de la grande et de la petite écurie qui, cela va sans dire, avaient fait leurs

preuves. Ils étaient, disait-on, amoureux des sœurs de ma jeune épouse, et même de ma jeune épouse; mais j'étais un balayeur de cour, et je n'eus pas peur. Aussi, peu de temps après, je fus nommé chef des balayeurs du grand commun, et quelque temps après, au grade plus élevé de chef des balayeurs du petit commun. Je reçus ma commission le beau jour de Sainte-Anne, comme j'ai reçu l'avis de mon changement de fonctions que j'appelle ma révocation, hier, jour de Sainte-Luce. Monsieur, je n'ai pas goûté une seule minute de sommeil pendant la plus longue nuit de l'année. Monsieur le chef, lui dis-je, remerciez Dieu, car vous vous élevez encore, et plus que jamais. Vous aurez pour camarades dans les conciergeries des autres portes du bois des nobles, des comtes, des marquis, des parents des ministres, des dames de nom. Ne soyez plus malade! levez-vous! partez pour votre porte! Le soir du même jour je vis entrer dans mon cabinet un grand bel homme, bien couvert, en épée. Je reconnus mon très vieux malade; mais il était découplé, droit et leste comme un jeune valet de pied; il vient à moi: Ce que vous m'avez dit est vrai, je suis guéri. Il posa sur ma table une grande jointée de bons écus neufs, s'enfuit, disparut.

LA COUR DE LOUIS XVI.

Cette histoire du père de ma femme, continua mon beau-frère, me revint l'année qui suivit celle

de la révolution ; et lorsque cette ville, de jour en jour plus languissante, fut abandonnée des médecins, j'allai m'y établir.

On ne peut s'imaginer, et il faudrait exercer mon état, pour se persuader jusqu'à quel point la cessation des anciennes, nombreuses, subites, brillantes fortunes a influé sur la santé des habitants de Versailles, presque tous ou grands seigneurs, ou gens de cour, ou compères, ou commères des uns et des autres. Lorsque le roi y demeurait, on s'y portait bien ; maintenant on ne s'y porte plus bien. Vous allez entendre plusieurs histoires dans le genre de celle du malade de mon beau-père, avec la différence qu'aujourd'hui ces maladies n'ont pas d'issue, qu'elles sont incurables.

Il n'y a pas encore une heure qu'il m'est venu un homme fort mal vêtu et fort soucieux. Monsieur le docteur, m'a-t-il dit, je n'ai plus de jambes ; je n'en suis pas très fâché, parce que j'ai perdu mon emploi de coureur. Je n'ai plus d'appétit ; je n'en suis pas non plus très fâché, car je n'ai plus le sou, mais je ne dors pas. Et certes, depuis la révolution, il nous est bien difficile, à nous qui avons été quelque chose, de nous amuser à faire de beaux châteaux en Espagne. Ah ! monsieur le docteur, le bon temps que celui qui est passé ! et qu'il est vilain celui qui est maintenant venu ! A dix-huit ans, j'avais été déjà coureur chez plusieurs grands sei-

gneurs; je devins ensuite, à force de protection, coureur du garde-des-sceaux. Quand j'arrivais au château, dans la cour des ministres, avec ma plume sur la tête, ma courte veste écarlate et ma canne à grosse pomme d'argent, ma canne de coureur, j'effleurais si légèrement la terre, j'étais si leste que les ministres, qui, pour se distraire, mettaient quelquefois la tête à la fenêtre, voulaient tous m'avoir. Il n'y eut que le contrôleur général des finances, qui seul aurait pu me gagner, qui ne me dît ni ne me fît jamais rien dire, et qui sans doute, courbé toujours sur ses calculs, ne me vît jamais arriver; car nous, coureurs, nous faisons toujours comme les postillons, une belle entrée. J'étais heureux; j'avais huit cents francs et bouche à cour. Véritablement, je les gagnais bien, car je portais quelquefois de si grandes nouvelles qu'elles empêchaient plusieurs jours mon maître de dormir. Pour moi, aussitôt que je les avais remises, j'allais manger, boire, après quoi je ne faisais qu'un somme.

La révolution m'ôta ma place. Ne sachant plus que faire, je me mariai. La levée de la première réquisition vint, m'enleva de mon ménage, parce que je n'avais épousé qu'à l'église.

Je fus envoyé dans la Vendée. Au moment de donner une bataille, le représentant du peuple nous harangua. Moi, je me haranguai aussi : Coureur, me dis-je, que veulent les Vendéens? des grands seigneurs, des coureurs. Que ne veulent

pas les républicains ? des grands seigneurs, des coureurs. Mon parti fut bientôt pris : je voulais, à la troisième charge, tourner le dos et entraîner mon bataillon ; mais, à la seconde charge, mon bataillon me prévint et tourna tout entier le dos aussi parfaitement que je pouvais le désirer. Je voulais me mettre à la tête des fuyards, et donner l'exemple de la légèreté; mais, dans ce sauve-qui-peut, je ne me trouvai qu'un coureur médiocre : plus de la moitié de mes jeunes camarades me passèrent ; et cependant je marchais bien, car je ne m'arrêtai qu'ici, où je vins me cacher dans la garde-robe de ma femme.

A la publication de la constitution de l'an III, je me crus réinstallé. Voilà, me dis-je, que la France veut revenir au bon sens. Il y a aujourd'hui des ministres.

J'allai me présenter au ministre de la justice. J'avais pris mon grand costume; on crut que j'étais un messager d'état; on me laissa passer. A l'antichambre le secrétaire intime vint me demander ce que je venais faire; je lui répondis que j'étais l'ancien coureur du garde-des-sceaux, que je désirais me placer au service du ministre. Le secrétaire intime entre; la porte demeure entr'ouverte; le ministre lui répondit avec quelque humeur : Le coureur du garde-des-sceaux ! qu'il aille se promener. Je n'attendis pas qu'on revînt me porter la réponse; je sortis tout honteux. Je revins à Ver-

sailles et, depuis, mon découragement tous les jours augmente. Anseaume a beau, chaque premier de l'an, me promettre une contre-révolution pour étrennes; elle ne vient pas. Nos victoires me désespèrent. Monsieur le docteur, je ne suis plus de ce monde; je maigris à vue d'œil; je me meurs. Vous croyez bien, poursuivit mon beau-frère, que je me gardai de prescrire à ce pauvre garçon des sirops, des bols, des remèdes ou un régime quelconque. Mon ordonnance fut de ne plus lire les journaux officiels et de voir Anseaume, et, à défaut d'Anseaume, le chef des trente frotteurs, le commandant des Allemands, les officiers de la connétablie ou les gardes de la porte.

Ce qui m'attira la visite du coureur, continua mon beau-frère, ce fut celle d'Anseaume, que j'avais eue, il y avait déjà quelque temps. Il était venu de même le matin; et cette fois j'étais près de déjeuner, aussi me parut-il un peu long. Monsieur le docteur, me dit-il, pour bien commencer, il faut que vous sachiez que ma famille est de toute ancienneté à Versailles; elle y était avant Louis XIV et peut-être avant Louis XIII. Alors nous n'étions encore que de pauvres petits paysans, vendant des bottes de feurre ou des balais de bruyère; mais depuis que nos rois sont venus s'établir chez nous, toute notre nombreuse famille a fait partie de la cour. Si vous aviez été ici il y a quelques années, vous auriez vu que je n'y étais pas

sans un peu de crédit. J'avais des parents dans les jardins, qui taillaient les arbres dont le roi mangeait les fruits ou à l'ombre desquels il se promenait. J'en avais dans le chenil, qui étaient à la tête de cent, de deux cents chiens, qu'on charroyait dans de grandes voitures de Rambouillet à Fontainebleau, de Fontainebleau à Versailles; qui présentaient aux pages les fusils que les pages présentaient au roi et avec lesquels il tirait vingt, trente coups sans bouger de place; car quinze, vingt valets ou manants lui poussaient le gibier jusque sous le fusil. J'en avais dans la buanderie, qui lavaient le linge du roi et qui mettaient ses vieilles chemises. J'en avais même dans la garde-robe, qui avaient la défroque du roi, qui souvent le lendemain étaient coiffés, habillés, chaussés, ou peu s'en faut, comme le roi l'était la veille.

La république a beau dire, la cour était une bonne, une excellente chose. Elle faisait vivre tant de pères de famille et même tant d'orphelins! Le roi se chargeait de tous ceux dont les pères étaient employés d'une manière quelconque. Les états de paiement portaient à la fin dans chaque diverse partie du service les noms de Francillon, de Pierrotin, de Juliette, de Manette; demandez à tous mes camarades. Quand aujourd'hui la république se plaint des grandes dépenses de la cour, elle ne sait ce qu'elle dit.

Je n'avais pas de parents, mais j'avais des amis

dans la bouche. Le pâtissier de la reine, que j'ai fort pratiqué, ne gagnait guère moins de dix ou douze mille francs. Le pâtissier du roi gagnait autant et peut-être plus. Combien diriez-vous qu'on donnait à l'homme qui avait soin du tapis de la table du conseil? six cents francs; et à celui qui avait soin de l'encrier du roi, avec lequel étaient écrites des ordonnances pour tant de millions? huit cents francs; il n'avait pas davantage; n'avait-il pas assez?

Moi, monsieur, dès que je fus un peu grandelet, je fus protégé par des personnes fort élevées. On voulut me faire porte-table, porte-chaise, porte-cabas; je refusai. Je savais un peu de musique; on me proposa de me faire timbalier du cabinet, grand hautbois des écuries, trombone, trompette marine, trompette des plaisirs; je refusai. On me demanda s'il me conviendrait d'être coureur de vin, d'être intéressé dans la fourniture de la glace, pour laquelle Louis XV dépensait jusqu'à quarante mille francs par an; je répondis que non, que non. Alors on m'attacha au service personnel des princes, et j'allai toujours en me haussant. Je fus successivement garçon de la chambre chez les Penthièvre, les Conti, les Condé, les d'Orléans, chez Mesdames, enfin chez le Dauphin. Non, monsieur, non, jamais vous ne pourriez vous faire l'idée d'une vie aussi heureuse que celle des garçons de la chambre. Dehors nous étions accueillis avec considération,

avec une espèce de respect. Quand nous étions en commission, les grands seigneurs, qui ordinairement recevaient sans façon les poëtes, les officiers de guerre et même les magistrats, se levaient dès qu'on leur annonçait un garçon de la chambre des princes et des princesses. Ils venaient à nous et, pour mieux entendre ce que nous avions à leur dire, ils nous présentaient tantôt l'une, tantôt l'autre oreille, comme s'ils voulaient nous embrasser. Ils nous reconduisaient toujours quelques pas, nous caressant de l'œil, du geste et de la voix. Au dedans, jamais un moment d'ennui. Nous étions sans cesse en action pour une chose ou pour une autre. Enfin le soir, lorsque nous étions de service, nous voyions faire la partie des cartes; nous assistions aux petits jeux de société.

Aussitôt qu'un prince naissait on l'ondoyait; aussitôt qu'il avait douze ans on le baptisait, et aussitôt fête, joie, bombance, largesses. Le prêtre avait six cents francs; le clerc, le suisse, tout le monde, à proportion. Aux mariages, plus grande fête. Aux funérailles, on ramassait deux cents pauvres; on les habillait, on les chaussait comme d'honnêtes gens; on leur donnait à chacun trois francs pour accompagner le convoi. Aux funérailles du Dauphin, père de Louis XVI, il y avait plus de deux cents prêtres; à celles du Dauphin, fils de Louis XVI, il n'y en avait guère moins. Aux baptêmes, aux mariages, toujours musique, bonne

et meilleure ; aux funérailles, grand deuil drapé.

Vous auriez vu, dans ce temps, rendre des pains bénits, ou gâteaux bénits, qui coûtaient cent, deux cents francs ; les banderoles ne coûtaient guère moins. Le cierge de l'offrande était incrusté de huit demi-louis d'or ; on en donnait autant à l'œuvre, à la quêteuse autant. Aujourd'hui vous ne voyez rien de tout cela. Il semble qu'avec le tonnerre la grêle soit aussi tombée sur l'église.

Cependant j'avoue que nous avions quelquefois des camarades un peu glorieux. Il y en avait un qui avait reçu d'un de nos plus brillants princes un grand coup de pied, dont il ne cessait et dont il ne cessera de se vanter toute sa vie.

Enfin nous étions tous fort contents, lorsque, le quatorze juillet, la Bastille se laissa si sottement prendre ; car nous disions, nous, que nous l'aurions mieux défendue avec nos broches et nos lardoires ; mais il n'était plus temps. Que pouvions-nous faire, les cinq ou six mille gens du château, contre les deux ou trois cent mille fous de Paris, qui avaient des fusils et des canons ? Bientôt après, la cour fut évacuée et le lendemain, quand je passai entre ces deux grands bâtiments rouges, le grand et le petit commun, la veille si bruyants, si pleins de vivres, devenus tout à coup déserts et froids, il me sembla passer entre deux grandes bières ou entre deux grands tonneaux vides.

Au commencement je pris patience ; j'avais

compté d'abord sur les armées prussiennes; j'avais compté ensuite sur les armées autrichiennes, ensuite sur les armées russes : enfin, quand j'ai vu qu'il n'y avait que les armées françaises qui demeuraient debout, j'ai fait assembler toute la parenté; nous y avions résolu que nous tâcherions de sortir du fond du puits ou sur les cornes du bouc ou sur les oreilles du loup, et qu'après avoir pris des informations nous nous mettrions au service de la nouvelle cour du Directoire. Mais on nous apprend que les directeurs n'avaient ni jardins ni jardiniers; que c'étaient d'anciens avocats qui n'allaient jamais à la chasse, faisaient blanchir leur linge à Vaugirard, n'avaient pas de garde-robe et portaient, jusqu'à tant qu'ils fussent bien râpés, leurs vieux habits et leurs vieilles culottes; qu'ils n'avaient d'ailleurs pour eux tous que cinq cent mille francs au lieu des trente-six millions de la maison du roi et de la reine. Ainsi, de ce jour, les garçons de la chambre nous n'avons plus rien à faire dans ce monde. Voilà trois francs, monsieur le docteur, pour le temps que vous avez perdu, car je ne vous demande ni conseils ni remèdes; grâce à la révolution, je ne crains plus ni les gouttes remontées, ni les apoplexies foudroyantes. Monsieur Anseaume, lui dis-je, reprenez votre écu; achetez-en des feuilles de la Quotidienne, c'est la bonne mère aux douleurs, la consolatrice des affligés. Lisez-la, croyez-m'en; de la foi! de l'espérance! Il faut que mon

remède ait été bon; car depuis, Anseaume a repris sa face rayonnante et fleurie, tout comme si le grand et le petit commun étaient rouverts.

Nous médecins, continua mon beau-frère, nous sommes comme les confesseurs. Ils se trouvent souvent obligés d'écouter l'histoire de leurs pénitents en même temps que celle de leurs fautes. Nous nous trouvons souvent de même obligés d'écouter l'histoire des malades en même temps que celle de leurs maladies. Quant à moi j'en suis bien aise, parce que je puis mieux alors approprier au genre du mal le genre du remède.

Messieurs, vous souvenez-vous, quelqu'un de vous se souvient-il de la plaine du pont Colbert, entre Versailles et Jouy? vous vous en souvenez sans doute, à cause de la bizarrerie de son nom; car elle n'a ni pont ni rivière. Par-delà sont de belles maisons de campagne, dont une appartient à un riche propriétaire qui m'envoya chercher il y a environ un mois. J'y allai de mon pied tout doucement, en me promenant. Je trouvai un petit homme, maigre et sec, de soixante-dix ans au moins : il avait un air vital, un air de vouloir vivre et d'avoir grand goût à la vie. Il me consulta; je lui donnai mes avis; il me dit qu'il les croyait fort bons à suivre. Après quoi il me demanda d'où j'étais, comment je m'étais fait médecin et comment j'étais venu m'établir à Versailles. Je ne pouvais trop voir quel intérêt cela pouvait avoir pour lui. Je ne pouvais voir non

plus de raison pour lui en faire un mystère. Je satisfis sincèrement à toutes ses questions. Monsieur, me dit-il, après avoir fait encore quelques tours dans son jardin, asseyons-nous. J'ai voulu savoir qui vous étiez. Vous allez maintenant savoir qui je suis.

Ma famille habite depuis plusieurs siècles une petite ville de Bretagne. Elle passait pour noble; cependant, aux plus terribles années de la révolution, mes ennemis n'ont jamais pu me prouver bien clairement que je le fusse. Mon frère aîné se fit avocat. Un homme en place, qu'il servit habilement, l'attira à la cour. Il lui donna un emploi, qui en peu de temps le rendit fort riche. Quant à moi, je m'étais marié avec la fille d'un de ses amis.

Je vivais fort tranquille; j'étais parvenu à un certain âge et je ne comptais plus quitter mon pays, lorsqu'un jour mon frère arrive dans une belle voiture à quatre roues, et, sans en descendre, me fait monter à côté de lui, fait placer mon fils et ma fille sur le devant, reprend le chemin de Versailles et, avant la fin de la semaine, je me vois au milieu de la cour de France.

Monsieur, c'est assurément une fort belle chose que la cour, non comme la guerre, quand on en est revenu, mais quand on y est, surtout quand on y arrive.

Mon frère et moi la trouvâmes toute en joie. Le surlendemain, qui était le dimanche, le roi et la

famille royale, à leur ordinaire, dînèrent en public. Je remarquai que le roi mangeait bien et franchement, ce qui faisait grand plaisir au peuple, qui n'était pas également content de voir qu'au lieu de manger, la reine ne fit que plier et déplier sa serviette; car il était venu pour voir aussi comment la reine mangeait.

Peu de jours après, il y eut banquet royal, où figurèrent les princes du sang; belle table certes, la plus belle alors qu'on pût voir en Europe! Le roi et tous les princes avaient chacun leur épouse à la gauche.

Suivant l'usage, le banquet fut suivi d'un grand appartement, dont toutes les magnificences se bornent aujourd'hui à une grande réunion où le public de la cour est reçu, où le roi et la reine jouent aux cartes et où toutes les dames sont assises. Pour m'entendre, monsieur, il faut savoir qu'aux réunions ordinaires il n'y a que les tabourets qui soient assis; pour m'entendre encore, il faut savoir aussi qu'on appelle, ou, si vous voulez, qu'on appelait les tabourets les dames qui avaient les honneurs de la cour ou les dames titrées qui de droit avaient ces honneurs, dont le principal était d'être assis sur un tabouret, en présence du roi ou de la reine. Maintenant vous verrez facilement l'ellipse de cette phrase, autrefois si commune, parmi les gens de cour : A cette cérémonie, les tabourets baiseront, ne baiseront pas; la reine embrassera, n'em-

brassera pas; ce qui voulait et ce qui veut encore dire, la reine embrassera, n'embrassera pas les duchesses ou autres dames qui ont le tabouret.

Dans cette circonstance il y eut aussi, suivant l'usage, un bal paré où les princesses, où les dames vêtues des habits de cour, c'est-à-dire des anciens habits du siècle passé, dansèrent avec les seigneurs, vêtus aussi d'anciens habits brodés sur toutes les tailles. Les princesses nommèrent leurs danseurs, et ce furent elles qui leur présentèrent la main.

Il y eut ensuite un bal ordinaire, bien plus gai; les dames présentées y dansèrent, comme les tabourets; elles étaient toutes en petit domino blanc, petites plumes, petits paniers, petite queue.

Enfin, il y eut un bal masqué où tout le monde étant censé inconnu, et formant une espèce de république sans dignités ni distinctions, put danser et dansa.

Mon frère m'amena ensuite aux soirées ordinaires de la famille royale. Je vis que ceux qui faisaient la partie des princesses se levaient, s'inclinaient toutes les fois qu'ils leur donnaient les cartes : je ne demandai pas à mon frère l'explication de cette marque de respect; mais je lui dis que j'étais sûr que le roi avait perdu à plusieurs reprises et qu'il n'avait jamais payé. Mon frère me répondit : Les seigneurs qui gagnent font à la fin du mois un état de ce qui leur est dû. J'ai vu un de ces états conçu en cette forme : *Pendant les mois de janvier, fé-*

vrier et mars 1756, *le duc de la Vallière a gagné au roi cinq cent dix louis, faisant la somme de douze mille deux cent quarante livres.* Au bas il était écrit de la main du roi : *Bon.*

Quelque temps après mon arrivée à Versailles mon frère me dit qu'il ne voulait plus que je visse la cour derrière son épaule, qu'il m'avait acheté une charge dans la maison de la reine et que dans deux jours je prêterais serment entre ses mains. Je me souviens qu'à cette cérémonie j'entendais dire derrière moi : la belle taille! la belle mine! Trouvez-vous, monsieur, qu'on soit assez poli à la cour? car vous le voyez, je n'ai pas cinq pieds, et au collége mes camarades m'appelaient le petit chafouin.

Mon frère me dit ensuite : Il faut, sans plus tarder, marier vos enfants; votre fils commence à prendre de l'âge, et votre fille pourrait à la longue perdre cet air de province qui vaut ici beaucoup d'argent.

Il me mena chez des sommiers de broche, des hâteurs, des gobelet-pain, des gobelet-vin, des écuyers de cuisine, des valets de la garde-robe, des porte-manteau, des clercs de la chambre. Que ces noms, monsieur, ne vous paraissent pas extraordinaires; ils sont fort anciens. Ces charges subsistaient depuis quatre ou cinq cents ans, et la finance en était si considérable que le roi, lorsqu'il voulut il y a quelques années en supprimer une partie et rembourser

les titulaires, ajouta plus de vingt millions aux dettes de l'état. Ah! certes, avant la révolution l'expérience l'avait déjà prouvé : on ne touche pas impunément à de grandes et vieilles machines. Tous ces divers officiers portaient l'habit brodé et l'épée; un grand nombre d'ailleurs étaient gentilshommes. Remarquez, me dit mon frère, la fille du porte-manteau. Je la remarquai; elle me convint. Remarquez, me dit ensuite mon frère, le jeune cousin du capitaine des levrettes du cabinet en survivance. Je le remarquai; il me convint aussi. Les deux mariages furent presque en même temps arrêtés, célébrés et presque en même temps j'eus une belle-fille et un gendre.

Quel excellent frère que le mien! Toujours et sans cesse il s'occupait de l'avancement de ma famille. Un jour, il fit venir mon gendre qui, ainsi que bien d'autres gens de qualité, prenait le titre de baron sans avoir de baronnie. Mon neveu, lui dit mon frère, vous allez être présenté au roi. J'ai fait faire vos preuves; vous avez plus de degrés de noblesse qu'il n'en faut.

Le lendemain toute la famille se trouva à la chasse du roi, où se font les présentations. Elle vit mon gendre, quand il fut présenté au roi, quand ensuite il monta les chevaux du roi, quand il donna dix louis au piqueur du roi, quand il monta dans les carrosses de la suite du roi, quand il donna dix louis au cocher du roi, quand il alla souper dans les petits appartements du roi, ce qui ordinairement

complète les formalités de la présentation. Aussi le lendemain mit-il, ainsi que tous les gentilshommes présentés, des souliers à talon rouge. Pendant plusieurs jours toute la famille ne le regardait guère qu'aux talons; lui ne voulait pas y regarder, mais je voyais très bien que ses nouveaux talons lui faisaient porter la tête plus haute.

Mon frère voulait encore que ma fille fût présentée; il se prit à me dire : Que vous en coûtera-t-il? les frais d'un habit de cour. A la vérité, la queue ou bas de robe est de près de quinze à vingt aunes; mais on ne fait pas cet habit tous les jours. Qu'en coûtera-t-il à votre fille? ajouta-t-il; trois belles révérences à la reine à qui elle présentera sa joue droite sur laquelle la reine appliquera sa joue gauche; ce sera tout. Mon frère, lui répondis-je, Dieu me préserve de croire que nous ne sommes pas bons gentilshommes! cependant vous savez que notre père était avocat comme vous et notre grand-père avocat aussi comme notre père. A la cour les preuves de noblesse doivent être des preuves arithmétiques; les autres sont à faire rire. Mon frère était fort économe; il avait déja acheté les habits; il entendait ne pas perdre son argent. Tout ce que je pus obtenir, ce fut un ajournement; mais qui gagne du temps, gagne tout : cette présentation n'a jamais eu lieu.

C'est vers les années dont je vous parle qu'il devint difficile de vivre à la cour où, à chaque in-

stant, suivant les gens qu'on quittait ou qu'on rencontrait, il fallait changer d'affections, de principes et de langage. Souvent je me trouvais fort embarrassé, et je regrettais alors de n'être plus avec les francs Bretons de ma petite ville.

La cour, divisée sous Louis XV par les divers partis de sa famille, le fut sous son successeur par les diverses opinions religieuses ou politiques. Les anciens courtisans qu'avaient élevés les sulpiciens et les jésuites étaient assez peu religieux, mais fort bons chrétiens. Les jeunes gens élevés dans les nouvelles bibliothèques affichaient l'irréligion, et il fallait l'afficher de même, si l'on voulait parvenir auprès de certains hommes en place. Jamais je n'ai vu autant qu'alors d'hypocrites philosophes singeant l'impiété et l'athéisme, qui sont bien l'opposé de la philosophie.

Je me souviendrai toujours qu'un soir à souper, chez un jeune seigneur, un petit abbé, joli comme une poupée, avait pris à tâche de divertir la compagnie aux dépens de la vieille foi. Quand il en fut à l'enfer, qu'il appelait son feu de joie, un maréchal des camps, la seule figure qui ne riait pas, l'interrompant assez durement, lui dit : Monsieur l'abbé, à votre uniforme je vois bien de quel régiment vous êtes ; mais à vous entendre, il me semble que vous êtes déserteur. Monsieur le comte, lui répondit toujours en riant l'abbé, il pourrait bien en être quelque chose ; mais je ne suis pas dans

ma troupe, comme vous dans la vôtre, maréchal des camps. Parbleu! lui répliqua celui-ci, vous ne l'auriez jamais été, car à vous conduire ainsi, il y a longtemps que vous seriez pendu. Le maréchal des camps ne tarda pas à se retirer et toutefois le petit abbé ne put jamais reprendre sa sémillante gaîté; son hôte avait beau lui dire : Quoi! mon ami, tu ne crois à rien; tu ris de tout, allons; tu pourrais bien avoir une crosse, une mitre, une abbaye royale, et peut-être plus. Rien n'y fit; il semblait que la terrible mine du maréchal des camps fût encore à table.

Les anciens courtisans tenaient aussi à l'ancien ordre des choses; mais les jeunes étaient entraînés par leurs camarades, les jeunes colonels revenus victorieux de la guerre de la liberté américaine. Ils étaient entraînés encore, il faut en convenir, par la mode, qui applaudissait au roi pour avoir mêlé ses armes à celles des insurgés. C'était le temps où la France dans son grand concert de louanges, et les gens de lettres dans leurs milliers de brochures, célébraient les vertus de Louis XVI. Ce bon roi les eut vraiment toutes, excepté une, celle qu'on n'aurait pas applaudie, celle cependant qui régit éternellement le monde physique, et qui a si souvent régi le monde moral, la fermeté, la fixité d'une volonté inébranlable.

Louis XVI voulut des choses opposées: c'est qu'il voulut par la volonté des autres. Au commence-

ment il pouvait être le maître de la révolution; il ne le fut pas : la révolution devint maîtresse; bientôt il n'y eut plus de monarchie, bientôt plus de monarque.

Le trône écroulé, Versailles resta vide. J'en sortis; j'avais acheté aux environs cette maison de campagne dont j'ai fait une ferme; car c'est tout ce qui me reste de toute notre fortune.

Mon fils et mon gendre avaient donné, comme les autres, dans la révolution américaine, ensuite dans la révolution française; mais quand la mode générale d'émigrer fut venue, ils émigrèrent fort bien l'un et l'autre. Mon frère les avait précédés. En m'embrassant, il me dit que nous ne nous séparions que pour quelques semaines, que nous rentrerions tous à Versailles, tambour battant, mèche allumée. Vous savez ce qu'en a ordonné le sort.

La noble famille de mon gendre, comme grand nombre d'autres familles, a toute sorte de parents; d'un côté elle tient aux Lusignans, aux anciens rois de Jérusalem et de Chypre, de l'autre à une famille de notaires, alliée avec celle d'un des cinq directeurs. Mes biens, vous vous en doutez, ont eu à démêler avec l'administration des domaines nationaux. J'allai me présenter clandestinement au Luxembourg, chez le directeur, parent de mon gendre. Je n'en fus pas mal accueilli, et à la seconde visite je fus invité à dîner. Quelle différence avec les appartements de

Versailles! Point d'huissier qui criât : Messieurs, le directeur! le directeur, messieurs! Point de gentilshommes servants, point de pages, point d'officiers d'aucune espèce. Le cuisinier, la vieille cuisinière posaient les plats, changeaient d'assiettes, et donnaient à boire. Les chiens et les chats circulaient autour de la table. Cependant les petits marmots, qui réjouissaient papa et maman, faisaient un train à ne pouvoir s'entendre; il n'y avait audience que pour eux.

Après dîner, on passa dans une autre salle où le café et les liqueurs étaient servis. L'air de la maison devint un peu moins bourgeois; cependant le directeur et un de ses camarades de collége ne parlèrent guère que de leurs anciennes relations de voisinage, de leurs anciennes amours. Il entra enfin un autre directeur, précédé d'un laquais; alors la conversation fut plus concordante avec la majestueuse salle du palais où nous étions, et pendant la conversation générale, les deux directeurs, s'entretenant intimement à voix basse, j'entendis qu'ils se disaient : L'Angleterre a trop; la Russie trop; l'Autriche assez; l'Espagne assez. Il manque ceci à la Prusse, ceci à la Suède. Je fis semblant de n'avoir rien entendu; mais je me retirai plein de respect, et je fis au directeur un salut profond qui ne nuisit pas à mon affaire. Depuis, les choses viennent encore de changer. Un petit gentilhomme corse, ayant laissé son armée en Égypte, a débarqué en

France; et, à Saint-Cloud, un beau matin, il s'est emparé du pouvoir, l'épée toujours dans le fourreau. On dit que c'est un jeune jacobin et que lorsqu'il tient, il tient bien; nous verrons.

Ah! monsieur, me dit cet ancien officier de la cour, je suis surtout fâché pour vous de la révolution; car autrefois vous auriez pu devenir médecin d'une princesse, d'un prince, de Madame, de Monsieur, chevalier de Saint-Michel, médecin de la reine, conseiller d'état, médecin du roi. Et maintenant avec la république, que pouvez-vous être? médecin du comité de salut public, des directeurs ou des consuls; mais ces chefs ne sont jamais malades : Robespierre a toujours parlé, Barras a toujours bu, et Bonaparte n'a jamais fait et ne fera jamais que se battre.

L'homme de l'ancienne cour, en me reconduisant, s'arrête à l'avant-dernière porte de ses appartements, me fait asseoir, et s'assied. Monsieur, avant de vous quitter, il faut que je vous dise que ces jours passés j'eus la visite d'un inconnu; il cachait, et je m'aperçus clairement qu'il appartenait à la cour du premier consul, et pour lui montrer que je ne m'y trompais pas, je lui répondis à peu près en ces mots : Bonaparte veut piloter son trône consulaire sur une cour; il fait bien. J'y ai quelquefois pensé par désœuvrement. Voici mes idées, mon plan :

Le roi, le premier consul, c'est, sous des mots

différents, la même chose; la cour d'un roi, la cour d'un premier consul, c'est toujours la même chose; la maison d'un roi, la maison d'un premier consul, toujours c'est la même chose; mais dans ce cas, la cour, la maison est si grande, si nombreuse qu'il faut la diviser en départements.

Le premier, celui de la religion, a pour chef un grand-aumônier;

Le second, celui de l'hospitalité, de l'hôtellerie, de l'hôtel, a un grand-maître d'hôtel;

Le troisième, celui de la chambre, a un grand-chambellan;

Le quatrième, celui de l'habillement, celui du vestiaire, a un grand-maître de la garde-robe;

Le cinquième, celui des écuries, a un grand-écuyer;

Le sixième, celui de la bouche, a un grand-pannetier, un grand-échanson, un grand-tranchant;

Le septième, celui de la chasse, a un grand-veneur, un grand-fauconnier, un grand-louvetier;

Le huitième, celui de la police, a un grand-prévôt.

Ah! monsieur, me dites-vous, ce n'est là que l'abrégé de la cour de France! Sans doute; mais cet abrégé n'est-il pas la cour la plus parfaite?

Si vous y joignez des gentilshommes de la chambre; et mille se présenteront, et surtout les gentilshommes bonnets rouges.

Si vous y joignez aussi des pages, les fils de sans-culottes viendront en foule.

Je tiens aussi à ce que vous ayez des maréchaux des logis, des fourriers, ces anciens officiers de cour qui ont si anciennement eu pour imitateurs les maréchaux des logis, les fourriers des régiments. S'il doit y avoir dans la suite des premiers consuls de France, je serai bien aise que leur cour ou leur maison offre les mêmes officiers que celle des rois capétiens, les mêmes ou à peu près les mêmes que ceux des carlovingiens, successeurs des mérovingiens, qui touchaient à la cour de Justinien, de Julien, de Trajan, de Tibère, d'Auguste, de Jules-César, qui avait vu les anciennes cours d'Asie, qui avaient vu celles des rois et des reines de Babylone.

Et surtout que le premier consul ne laisse pas plus rompre les rangs dans sa cour que sur les champs de bataille. On ne se moque pas impunément de l'étiquette; quand je vis qu'en France on s'en moquait, je prévis un changement, un bouleversement, quoi? une révolution; car ainsi que les bons limiers, je sentais de loin venir la bête.

LA DÉCADE DES TROIS POUVOIRS.

Décade LIII.

Nous étions à veiller, une soirée de cet hiver, derrière le grand paravent de monsieur Pascal, qui termina ainsi une discussion politique : On est aujour-

d'hui d'accord; tout partout on vous le dira : dans chaque société il y a de droit trois pouvoirs : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire. Sur cette division, sur ce principe, sur ce pivot, porte, tourne, portera, tournera à tout jamais le monde social. Mon cher ami, dit quelqu'un, c'est une absurdité. Non, reprit monsieur Pascal, c'est un principe. Monsieur Pascal et son ami répétaient alternativement, et toujours plus précipitamment et toujours plus obstinément : C'est une absurdité, c'est un principe, lorsque la pendule sonna : Messieurs, dit madame Pascal, c'est dix heures!

LA DÉCADE DES DEUX POUVOIRS.

Décade LIV.

Le lendemain au soir l'ami de monsieur Pascal revint. Avant que dix heures me mettent encore à la porte, dit-il en entrant, je soutiendrai et prouverai qu'un et un font deux, et ne font pas trois. En France, depuis plusieurs années, nos hommes d'état ont beau dire, redire; nous n'avons qu'un pouvoir législatif, qu'un pouvoir exécutif; nous n'avons que ces deux pouvoirs; car lorsqu'un tribunal juge, il ne fait qu'exécuter ou faire exécuter la loi. Pouvoir législatif, pouvoir exécutif, pouvoir exécutif administratif, pouvoir exécutif judiciaire,

quelques progrès que fassent les sociétés civilisées, ces mots suffisent à notre langue. Un et un feront toujours deux; un et un ne feront jamais trois.

LA DÉCADE DES DEMOISELLES SANS DOT.

Décade LV.

Robert n'aime pas à être interrompu lorsqu'il raconte une histoire; il ne l'a pas été aujourd'hui: nous étions seuls.

Lorsque, a-t-il dit, on a été à Toulouse, on connaît la rue Saint-Rome, la continuation de la Grand'rue. Un beau matin que je passais dans la première de ces rues, je vis dans une boutique dont les larges tablettes étincelaient de grands livres richement dorés une jeune dame qui avait l'air si doux, si aimable, si affable qu'il ne me fut pas possible de ne pas l'aborder. Madame, lui dis-je, quels sont les livres que vous vendez? — Monsieur, je ne suis pas madame; je suis mademoiselle, et je le suis depuis longtemps, et sans doute je le serai longtemps encore; car je ne vends que des Corps de droit romain, des *Corpus juris romani*, qui régissaient nos provinces du midi, qui depuis ce train de révolution ne régissent plus rien, qui ne sont plus achetés, qui demeurent au croc ainsi que toutes

les nombreuses demoiselles, filles de libraires, qui les vendaient.

En continuant à suivre cette longue rue j'aperçus au fond d'une boutique une autre demoiselle, toute jeune, jolie personne, dont la figure en pleurs était brillamment éclairée par les rayons du soleil qui passaient à travers la vitre. Sa boutique offrait de nombreuses rangées de petits livres, reliés en maroquins de diverses couleurs. Oh! me dis-je, cette demoiselle pleure pour une toute autre raison que l'autre. Je voulus m'en assurer. J'entre : Ma belle demoiselle, dites-moi le titre et le prix de ces petits romans. — Oh! monsieur, ce sont des ordonnances civiles, criminelles qu'en mourant mon bon père m'a laissées pour dot. Il n'avait que cela; jamais certes, sans une contre-révolution, qu'on dit impossible, je ne me marierai. Vous ne devez pas me trouver l'air bien content; je n'ai pas lieu de l'être. Je lui dis qu'à la voir elle ne pouvait que vendre ses livres, quels qu'ils fussent. Bon! me répondit-elle, quand il s'agit de procédure, je défie la demoiselle la plus jolie, la plus jeune de vendre les vieilles ordonnances.

J'allai de Toulouse à Paris, par Orléans, où je couchai. Je vis encore, rue du Martroy, une petite marchande libraire bonne, spirituelle, laide au possible; elle est parente du feu célèbre Jousse, conseiller au présidial, quand présidial y avait, et com-

mentateur des deux ordonnances civile et criminelle. Le père de cette demoiselle, infatué de cette illustration, mit tout son bien en Jousses; il en remplit sa boutique, son magasin, et depuis le 14 juillet, il n'en a pas vendu un seul. Sa fille a passé plusieurs de ses belles années sans se marier, sans se plaindre. Ravi de tant de résignation et de douceur, un homme riche l'a épousée sans dot.

C'est à Paris, c'est rue Saint-Jacques, rue des Mathurins, que, dans la boutique des libraires, le canon de la révolution a fait le plus de ravage. L'abolition du droit coutumier a failli tourner la tête à un fort honnête homme qui voulait se pendre au milieu de ses magasins de coutumiers in-folio.

Que de divorces n'ont pas causés les commentaires sur les coutumes! Ceux qu'on a faits sur la seule coutume de Paris rempliraient la cathédrale. Un jeune effronté de libraire, qui avait épousé une demoiselle n'ayant d'autre fortune qu'un magasin plein de coutumes et de volumineux commentaires, répétait devant l'officier public: Il y aura toujours incompatibilité entre moi et une épouse sans dot.

Oh! qui me dira les faillites, les malheurs, les douleurs et les grincements de dents qu'ont occasionnés les Recueils d'arrêts, les Journaux du Palais, les Collections de jurisprudence, les Traités des substitutions, les Traités du droit d'aînesse, les Traités des droits seigneuriaux, les Honneurs du

patronage, les Grosses et les menues Dîmes, l'Officialité, la Procédure en cour d'église, la Juridiction prévôtale, la Juridiction des hôtels-de-ville, la Juridiction des gardes des foires, la Juridiction des eaux et forêts, la Juridiction des traites internes et foraines, la Juridiction des gardes et jurés, les Tribunaux des conservateurs des droits de l'université et autres pareils ouvrages! Mais ces livres pourraient me répondre: Nous avons autrefois doté les demoiselles; les nouveaux livres qui à leur tour les dotent, à leur tour les feront pleurer.

LA DÉCADE DES CATARACTES.

Décade LVI.

Monsieur Souchet était greffier du juge bailli de la cité de Rodez. On sait que peu d'années avant la révolution le vent froid d'une porte qui, à l'audience où il ne pouvait changer de place, lui soufflait dans les oreilles, le rendit sourd, presqu'en même temps que le vent opposé d'une fenêtre qui lui soufflait dans les yeux le rendit aveugle; le juge bailli voyant qu'il ne connaissait plus les plaideurs, qu'il prenait Pierre pour Jean, Jean pour Pierre, qu'il n'entendait plus les jugements prononcés, qu'il faisait gagner le procès à qui le perdait, et

perdre à qui le gagnait, pria tout doucement monsieur Souchet de céder sa place à un autre. Monsieur Souchet eut cette fois encore plus de peine à entendre le juge bailli. Enfin il fut forcé de l'entendre, enfin il l'entendit et il se retira tout irrité à son village, où il ne voulut que manger, dormir et ne plus voir personne, ni plus rien savoir de ce qui se passait dans le monde.

Cependant au bout de quelques années monsieur Souchet guérit de sa surdité; mais les cataractes s'étant formées sur ses deux yeux, il devint entièrement aveugle. On lui amena un jour le chirurgien Maisonave, dont la main légère, en moins de deux minutes, lui fit revoir ce monde. A l'instant monsieur Souchet veut partir pour la ville, aller reprendre sa place au bailliage. On ne peut le retenir; il sort, il court, il arrive. Il ne trouve ni bailliage, ni bailli, ni greffe, ni greffier; il voit l'auditoire changé en un magasin de chapeaux. Il n'en croit pas ses yeux. Je n'y vois pas! je n'y vois pas! s'écrie-t-il, j'ai toujours les cataractes. Allez-moi chercher monsieur Maisonave! monsieur Maisonave! vous dis-je. En même temps il prend le chemin de la rue Saint-Just; il entre dans l'ancienne cour du présidial et de là dans la salle d'audience qu'il retrouve bien toujours la même, construite et décorée sur le modèle de la grand'chambre de Toulouse, de Paris et sans doute de toutes les grand'chambres. Ah! s'écria-t-il plus fort que

jamais, je n'y vois pas, je ne vois plus là-haut les huit ou dix conseillers en simarre, en cheveux longs, et en bas, sur leurs longs bancs de bois, les avocats, les procureurs, les huissiers en robe. Certes je n'y vois pas encore bien ! je n'y vois pas ! j'ai les cataractes ! les cataractes ! Allez-moi chercher monsieur Maisonave ! monsieur Maisonave ! Ah ! braves gens ! si je n'avais pas les cataractes, ne verrais-je pas du moins le grand crucifix devant lequel on prêtait le serment ? ne verrais-je pas tout à côté la chapelle où entendent la messe les condamnés à mort, au milieu du bon peuple qui prie avec tant de ferveur pour que le jugement de la justice humaine satisfasse à la justice divine, et que le pauvre malheureux condamné monte de la potence en paradis ? Ah ! mon Dieu ! répétait monsieur Souchet, je serais bien fâché de ne pas avoir les cataractes et qu'il n'y eût plus de crucifix, plus de chapelle. A Toulouse ! à Toulouse ! s'écrie-t-il ; les parlements sont si grands que je les verrai ou que j'aurai encore les cataractes. Je pars ! je pars ! Il part, se met en route, arrive à Toulouse, entre par la porte Montolieu et va descendre près l'enclos du château Narbonnais, et le voilà en quelques pas dans la grand'chambre ; il la trouve vide. Quand, demande-t-il à ceux qui l'environnaient, quand donc commencera l'audience ? Peut-être, ajoute-t-il, a-t-elle commencé ? je suis vieux, sans doute toujours aveugle, toujours avec mes cataractes, puisque je ne vois pas les avo-

cats, les procureurs, les huissiers, et sur ces hauts siéges quatre-vingts ou cent robes rouges fourrées. Mais, mon bon monsieur, lui répondent plusieurs voix, certes vous ne pouvez les voir, il n'y a personne, absolument personne; vous avez voulu qu'on vous conduisît à la salle; on vous a conduit ici, et on n'a pu vous conduire qu'ici. On me trompe, crie-t-il à tue-tête, on me trompe par pitié; j'ai toujours les cataractes, les cataractes! Ah! monsieur Maisonave! vous avez pris mon bel argent, et vous ne m'avez pas extrait mes cataractes! Monsieur Maisonave! vous ne valez pas mieux que les autres. Quoi! criait-il, ces parlements, dans les rangs desquels les rois prenaient autrefois place et rendaient la justice comme de simples conseillers; ces parlements qui votaient l'impôt par le consentement ou le refus d'enregistrement, qui se disaient les tuteurs des rois, les pères du peuple... Et ajoutez, criaient en même temps quelques habits noirs que le hasard avait amenés, ces parlements qui ont forcé le ministère Brienne à convoquer les états-généraux, qui ont ouvert les portes de la France à la révolution, qui, en refusant d'en enregistrer les décrets, auraient peut-être pu la faire rétrograder, qui ensuite l'ayant laissé grandir, lui ont, par leurs chambres des vacations, cinq fois montré les dents... Quoi! reprenait alors à son tour et de plus belle notre greffier, ces parlements ne seraient plus! ils auraient été

comme notre bailliage, par un prétendu décret législatif, sans autre forme, supprimés! Je croirai cent fois plutôt que j'ai encore les cataractes.

Les Toulousains ont été et pendant longues générations seront fort parlementaires; on entoure avec bienveillance ce vieux fou. La foule grossit. Monsieur le greffier du juge-bailli de la Cité de Rodez, car son conducteur l'avait fait connaître, pourquoi ne voudriez-vous pas croire qu'on a supprimé les parlements? on a bien supprimé la chambre des comptes, on a bien supprimé la cour des aides! disait un autre d'un ton dolent; et les cours des trésoriers de France! et les élections! et les chambres des greniers à sel! et les cours domaniales! disaient plusieurs autres voix; et la pancarte de la Loire! et les traites foraines! et les chancelleries! et les basoches! et les cours prévôtales! et les cours du point d'honneur! et les amirautés! disaient d'autres voix; et les bourses! et les prud'hommes! et les jurandes! et les chambres de la marée! et les chambres des maçons! et la juridiction du grand-pannetier, du grand-veneur, du grand-louvetier, des capitaineries des chasses, des eaux-et-forêts, des gruyers, des sergents traversiers, des cours prévôtales, des maréchaussées, des juges conservateurs des priviléges des écoliers! et d'autres et de mille autres! Monsieur Souchet, comment voulez-vous que la France parlante, écrivante, imprimante puisse s'entendre pour vous tromper.

Il y avait autrefois un juge spécial pour chaque état, un juge spécial pour chaque profession, un juge spécial pour chaque métier; tout cela n'est plus! tout! Tout cela n'est plus! tout! a répété monsieur Souchet, non d'une voix de greffier mais d'une voix de juge, tout cela n'est plus! tout! Eh bien! on a été trop loin. Je crois aussi, a dit Armand qui nous faisait cette histoire, qu'on a été trop loin. Oui, a dit Gervais, on a été trop loin, et on reviendra. Au moment où je parle, a dit Robert, on revient.

LA DÉCADE DES HOMMES HARDIS.

Décade LVII.

Où croyez-vous qu'en une heure j'aie entendu dire les sottises les plus sottes, les plus grandes sottises? Voulez-vous savoir où? C'est sur la terrasse des Feuillants : véritablement cette terrasse borde le jardin le plus fréquenté de Paris.

C'était un jour d'hiver qu'il faisait le plus beau soleil, et c'était près du salon de Vénua, où des académiciens, qui avaient dîné, bien dîné, comme vous allez voir, étaient assez hardis pour juger les choses qui leur sont les plus étrangères; ils parlaient du Code civil qui va être décrété.

D'abord ils en examinent le titre, ils le trou-

vent bon, ils l'approuvent. Mais ensuite, devenus de plus en plus hardis, ils en désapprouvent la division en *livre des personnes*, en livre *des biens et des modifications de la propriété*, en livre *des différentes manières dont on acquiert la propriété*. Ils voulaient, eux, cette division : livre premier, des Personnes ; livre deux, des Biens : simplicité ! simplicité ! criaient-ils hardiment. Ce n'est pas tout, ils disaient aussi que d'après l'énoncé du titre du deuxième et du titre du troisième livre, autre serait le bien, autre serait la propriété, tandis que dans toutes les langues la propriété est le bien, et le bien est la propriété ; qui dit le bien dit la propriété, qui dit la propriété dit le bien. Quels hommes si hardis de ne pas admirer la rédaction des titres de ces trois livres, titres sur lesquels les plus célèbres jurisconsultes ont passé tant de nuits !

Ils poursuivirent encore plus hardiment, et au lieu de fléchir le genou devant le *titre préliminaire*, qu'ils appellent assez justement une déclaration des droits des lois considérées en elles-mêmes, ils en attaquent l'énoncé, et à les entendre, on ne disait pas plus titre préliminaire que chapitre préliminaire.

Mais, ô comble de pédantisme ! ils sont ensuite assez téméraires pour se prendre au texte du chapitre premier qui commence ainsi : « L'exercice « des droits civils est indépendant de la qualité de « citoyen. » Ils disent, ils crient qu'un exercice des

droits indépendant de la qualité n'est pas d'une belle ou même d'une bonne langue.

Ils ne se bornent pas là.

N'ont-ils pas l'audace d'avancer qu'au lieu de trouver dans le chapitre de la jouissance des droits civils les droits civils, on ne les trouve que dans les deux chapitres de leur privation ?

Un autre de ces académiciens, dont la voix était éclatante, tintante comme une voix d'avocat, se plaça hardiment au milieu, et se dressant de temps en temps sur les pieds, parla ainsi : Citoyens mes confrères, messieurs mes confrères, comme il vous plaira, un coureur qui broncherait, qui s'arrêterait à toutes les pierres n'arriverait pas. Croyez-vous que dans ce code je n'aie pas vu aussi bien que vous des expressions ignobles, telles que : *tout individu, les individus?* mais il ne s'agit pas ici d'un prix de littérature; il s'agit du prix du bonheur public. Examinons ce qu'à cet égard et en faveur de cette grande loi quelqu'un pourrait dire sans être affublé d'une robe noire neuve, sans être coiffé d'un bonnet rond de drap noir, moins la belle ondoyante houpe de soie dont la nouvelle mode du barreau a voulu se passer.

Vous allez voir, vous dirait-il, combien dans ce code le législateur a distinctement aperçu les divers hommes et leurs divers biens; je suppose que les vingt-six, vingt-sept millions de Français, portés sur leur territoire viennent devant moi. Je commence d'abord par leur inspirer le respect et surtout la

confiance, par leur dire que le code est l'œuvre décennale des deux plus savants légistes, Cambacérès de Montpellier, Merlin de Douai, et que dès son apparition il est devenu la volonté nationale. Ensuite je les interroge. Dans le titre deux, des Actes de l'état civil, où de grands registres monumentaux portent, écrites en grosses lettres, les trois principales époques de la vie, la naissance, le mariage, la mort; dans ce titre, la volonté nationale est-elle exprimée nettement, parfaitement? — Nettement, parfaitement, répondent toutes les voix. — Et dans les titres trois, quatre, le Domicile, l'Absence? — Nettement, parfaitement.

A cette heure, continue l'académicien, je me transporte par la pensée dans la salle d'une maison municipale de ville; je ne puis ajouter, ou de campagne: nous avons dans notre beau pays, quelquefois l'agréable, quelquefois l'utile; nous manquons quelquefois du nécessaire, nous n'avons pas nos trente mille maisons municipales de villages, nos trente mille centres de réunion communale qui chez les bonnes gens rendraient la patrie sensible, visible; je suis, à cette heure, dis-je, dans la salle d'une maison municipale, et le code est ouvert devant moi au livre premier, titre du Mariage; un jeune garçon, une jeune fille aux joues encore adolescentes, se présentent. Jeune homme! vous n'êtes encore que dans la dix-huitième année; vous n'avez pas dix-huit ans révolus, et vous, jeune fille, patience un peu jusqu'à vos

quinze ans. Mais, chut! j'entends des violons, un jeune homme de vingt-cinq ans amenant une jeune fille de vingt-un paraît, je refuse de les marier.—Nous avons fait les deux publications ordonnées. — Où est le consentement de vos parents? — Nos parents le refusent. — Où sont les actes respectueux de demandes? Enfin il se présente un beau garçon suivi d'une jeune fille qui, après une longue énumération d'actes, de formalités, terminée par le consentement que donnent à haute et intelligible voix le jeune garçon et la jeune fille, sont déclarés unis en mariage. Votre code, me dit le jeune époux, porte dans ses flancs deux autres codes, celui du mariage, celui du divorce; et ils sont comme Jacob et Esaü, ils se battent avant de naître.

Un goguenard s'approche de moi. Parbleu! maître, je trouve votre code bien plaisant au titre septième : « L'enfant né pendant le mariage a pour « père le mari. » Les registres de l'amirauté prouvent que je me suis embarqué le premier mai et que je ne suis revenu que le premier mai suivant, et quand de mon côté j'arrive au logis j'y trouve un joli enfant qui y est arrivé du sien. —Oh! mon cher monsieur, en ce cas, le joli enfant est arrivé pour le compte de madame, article 312.

Le code excite parfois des acclamations : grand merci de nous avoir rendu l'adoption que nous ne connaissions guère depuis près de mille ans!

Mais bientôt il n'y a plus d'acclamations. De toute

part on l'apostrophe : à droite on lui crie qu'il a brisé le plus grand ressort de la police sociale, l'ancienne puissance paternelle ; à gauche on lui crie : Code, méchant code ! Fixer la puissance paternelle, c'est fixer la puissance filiale. Trop donner à l'un, c'est trop ôter à l'autre ; vous êtes un code romain et non un code français. Et quant à nous, nous sommes les enfants, nous sommes la majorité : je réponds, moi, pour le code ; oui, la majorité, mais la majorité composée de mineurs.

Je rêvai un de ces jours ou une de ces nuits que l'on conduisait un homme devant le juge ; il se retournait et criait : Vous n'êtes qu'un conseil de voisins, vous n'êtes pas un conseil de famille ; eh bien ! malgré vous, je crierai que je veux vivre et mourir, verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour la république, une, indivisible et impérissable ! Il faut le faire interdire ! le faire interdire, criait-on ; cela mérite l'interdiction ! voilà le code, le code ! il faut l'interdire ! Il me semble que je me retournai en disant : Attendez ! pas encore, pas encore !

Lorsque le code a passé des personnes aux biens, il paraît être plus sûr de ses volontés et de l'expression de ses volontés. On peut cependant lui demander pourquoi il n'a pas divisé les biens en biens immeubles, immobiles et en biens meubles, mobiles. Pourquoi ensuite, après les avoir divisés en meubles et en immeubles, il ne commence point par les biens meubles, ce qui aurait été plus clair.

On peut lui demander aussi pourquoi il n'a pas été effrayé de cette grande division et divisibilité des fonds de terre, pourquoi il l'a été des anciennes substitutions romaines et coutumières que peut-être on pouvait utilement modifier.

J'ai dit que je croyais que cet académicien avait été avocat : plus il parlait, plus j'en étais convaincu. Il n'était pas grand, mais qu'il était grand par son infinie science ! Son accent n'était peut-être pas toujours pur ; mais que sa diction était pure ! avec quel plaisir le public allait applaudir aux productions de son génie, en même temps qu'il le voyait avec admiration élever un monument qui dans les siècles futurs fera à tout jamais parler aux savants la langue des vieux siècles !

On doit être fort content, dit-il encore, du titre des successions : là surtout se voit cette transaction entre le droit écrit et le droit coutumier qu'on voit d'ailleurs dans toutes les pages du code.

On doit être fort content aussi de la manière dont est rangée cette nombreuse et verbeuse famille des contrats.

Le code finit par le titre de l'expropriation forcée, suivie du titre de la prescription. Il me paraît qu'on n'y a pas cherché ou du moins qu'on n'y a pas trouvé la tonique. Cet académicien avocat devait aussi être musicien.

Il finit, lui, son allocution par une apostrophe au code : Bel et grand œuvre, que je tiens entre

mes deux doigts, lui dit-il, tu renfermes la science de toute une bibliothèque; tu la comprimes : mais comme la poudre comprimée dans le tube de fer, cette science éclate, et toujours en rayons lumineux. Parlez pour vous! parlez pour vous! crièrent de toute part les académiciens, votre code n'est pas toujours clair; aussi faut-il des commentaires qui changent souvent la loi. Vous avez donné votre jugement, écoutez le nôtre : Ce code pourrait être plus logiquement dessiné, c'est-à-dire mieux distribué; il pourrait être plus clairement, c'est-à-dire plus grammaticalement écrit : il pourrait alors servir de modèle à d'autres codes, à un code rural, à un code d'arts et manufactures, à un code commercial, à un code municipal, à un code administratif, militaire, maritime, policiel, médical, et autres, et autres, dont la réunion formerait le grand code national des lois spéciales; chaque citoyen, comme chaque ancien moine, quand moines y avait, aurait toujours présente sa règle. Maudits académiciens, maudits soyez-vous! je vous trouve bien hardis de vouloir une réunion des codes, des devoirs des divers états, qui ferait qu'on n'aurait plus besoin ni de procureurs ni d'avoués. Je vous trouve encore plus hardis de vouloir des lois claires. Ah! comment vivraient les avocats? Maudits académiciens! En les entendant j'étais d'une fureur! Je suis encore d'une fureur! Nous avons voulu regarder de près Robert; il riait.

LA DÉCADE DES TROIS AUJOURD'HUI.

Décade LVIII.

Aujourd'hui samedi le père Bussière, bon villageois, qui vend des étoffes toujours brunes, qui les vend toujours au même prix et qui les vend toujours à la même place, avait attaché son âne à l'anneau de fer destiné à cet usage et scellé à côté de la porte de ma maison; il demeurait exposé au vent nord-ouest, qu'on appelle dans le pays le rouergas, parce qu'il vient du Rouergue. Il s'abritait le mieux qu'il pouvait derrière sa monture, en attendant sans doute son compagnon de voyage. Il secouait ses cheveux blancs chargés de neige, et réchauffait avec son haleine la pointe de ses doigts. Nous avons eu pitié de lui; nous l'avons appelé, il est entré. Père Bussière, lui avons-nous dit, approchez-vous, prenez une poignée de feu, désengourdissez-vous les mains. Il s'est réchauffé; nous lui avons fait boire un bon verre de vin, ensuite un autre, ensuite un autre. Le père Bussière a si bien désengourdi ses mains, surtout sa langue, qu'il nous a appris d'où il venait, où il allait, et qu'il nous a, bon gré mal gré, conté ses affaires.

Mes chers messieurs, nous a-t-il dit, j'ai un champ

auquel je tiens beaucoup; mon riche voisin veut l'avoir; il ne l'aura jamais; il m'a fait vingt procès et nous plaidons encore. Avant la révolution, je ne pouvais guère bien me défendre; mais depuis je me défends bien. Il y a quelques années qu'il me dit: Allons trouver madame de Ganges qui nous accommodera; allons, lui répondis-je. On a bien raison de dire que cette dame, gratuitement arbitre, en sait plus que tous les avocats. Après nous avoir écoutés attentivement, elle nous fit d'abord des questions sur nos deux petites familles; car elle accommode souvent les plaideurs en faisant marier leurs enfants, et en faisant donner pour dot l'objet du procès. Quand nous lui eûmes répondu que l'un et l'autre nous n'avions que des filles, elle dit à mon voisin : Maurice, vous avez tort de toutes les manières; payez à Jean Luc cinq écus, et soyez sûr que vous ne lui paierez pas trop pour tous les dommages que vous avez faits à sa terre. Voyant que mon voisin ne voulait pas y entendre, elle ajouta : Maurice, ne vous obstinez point; si je ne puis vous accommoder, le juge de paix n'y réussira pas davantage. Vous comparaîtrez devant lui au bureau de conciliation; vous lui donnerez les mêmes mauvaises raisons qu'à moi, vous l'impatienterez; sa longue canne blanche, sa branche d'olivier en argent, ses décorations seront bien pendues à son croc, mais ses deux poings ne le seront pas; il vous battra par amitié. Le lendemain il ne sera plus juge de paix,

il sera premier juge, il vous condamnera, et en dernier ressort, car vous savez bien qu'en matière rurale il est souverain. Vous aurez de plus à essuyer les quolibets et les bonnes ou mauvaises plaisanteries du greffier et de l'huissier, qui voudront lui faire la cour. Vous paierez les frais de l'assignation devant le juge de paix, comme juge conciliateur, les frais du procès-verbal de non conciliation, les frais de la réassignation devant le juge de paix comme juge, les frais du jugement, les frais de la signification. Vous serez battu, bafoué, condamné, et vous ne serez pas content. Maurice consentit à me donner quatre écus, à condition que nous boirions le quart d'un écu au premier cabaret; j'y accédai; nous fîmes nos salutations à madame de Ganges, et nous nous retirâmes.

Quelque temps après, la mauvaise volonté revint à Maurice et il voulut de nouveau plaider. Tout ce que lui avait prédit madame de Ganges lui arriva devant la justice de paix, excepté cependant qu'il put appeler au tribunal de district, parce qu'il avait attaqué mon titre de propriété, et que mon champ valait plus de cent francs.

Un huissier vint m'assigner; il n'avait ni sa canne noire ni sa chaîne dorée. Il était vêtu d'une veste courte et d'une culotte longue; enfin il était, comme on disait alors, en carmagnole. Je comparus; on ne voyait sur les bancs ni avocats ni procureurs. Les juges, qui étaient sur le siége, au lieu

du chapeau à panache, du manteau de soie et de la médaille d'argent, étaient à peu près vêtus comme l'huissier. Maurice fut interrogé par l'un d'eux, qu'il appela monsieur le conseiller. Apprends, lui dit le juge, qu'aujourd'hui il n'y a plus de conseillers, que la république n'a pas besoin de conseil; apprends aussi que je suis écorcheur de chats à Langogne, que mes collègues sont tous ouvriers, tous aussi bons sans-culottes que moi, et cela était vrai, car ils ne valaient guère mieux les uns que les autres. Cependant je gagnai mon procès tout d'une voix. Nous avions plaidé en patois; le jugement fut rendu en patois; mais il fut écrit en français, que j'entends et que je parle assez bien, car j'ai été une année entière novice aux frères des écoles chrétiennes.

Pendant quelque temps Maurice me laissa tranquille; mais la mauvaise volonté le reprit encore; il appela. Vous connaissez les sept tribunaux d'appel; nous en exclûmes chacun trois, et nous sommes devant le septième.

Aujourd'hui, car tous les jours sont aujourd'hui, le rouergas soufflait, car ici il souffle souvent, il neigeait, car ici il neige souvent. Je n'étais pas fort occupé, et il m'a pris envie d'envoyer voir si de bonne fortune le père Bussière avait attaché son âne à la porte de ma maison, et j'ai ordonné que, s'il était à le garder, on lui proposât d'entrer et de venir se chauffer. On l'a rencontré, on lui a proposé d'en-

trer, et le voilà qui entre. On lui a approché une chaise, et on lui a mis une bonne bouteille de vin sur la table. Eh bien ! lui avons-nous dit, père Bussière, où en est le procès avec votre ami Maurice? Ah! messieurs, notre révolution est un continuel grand remue-ménage; de même qu'elle avait, il y a quatre ou cinq ans, fait comme d'un coup de sifflet tomber le rideau sur cette ancienne montagne de bonnets carrés, de robes noires, de robes rouges, sur les présidiaux et sur les parlements, elle a fait, il y a un an, tomber le rideau sur ces cinq ou six cents tribunaux de district, et les a remplacés par environ cent grands tribunaux civils de département. Nous plaidâmes devant celui qui remplace le tribunal auquel nous avions appelé. A celui-là, par exemple, il y eut une belle audience. Les deux sections ce jour-là se trouvaient réunies; j'y comptai vingt juges, tous habillés comme avant le temps de Robespierre. Les bancs des avocats et des procureurs étaient remplis par les défenseurs officieux. Celui que j'avais pris me défendit si mal que je perdis mon procès. Je ne voulus rien lui payer. Il me croyait un ignorant; il me menaça de me faire assigner : je lui répondis qu'aujourd'hui la loi ne lui donnait plus aucune action contre ses clients, et je lui tournai le dos.

Cependant le jugement qui venait d'être rendu me fut aussitôt signifié. Maurice ne perdait pas le temps; je ne le perdis pas non plus. Je fis à mon

tour examiner le jugement rendu contre moi. L'avocat auquel je m'adressai me dit : La qualité, autrement l'histoire du procès est bien faite; la question de fait, la question de droit, que bien, que mal posées, se trouvent cependant posées; l'application de la loi ou les motifs du jugement ne sont pas très nets, mais vous êtes très nettement condamné. Vous n'avez d'autre voie que de recourir à la cour de cassation. — Est-elle loin ?— A cent quarante lieues au plus. — Excusez-moi, monsieur l'avocat; je ne vais que là où peut aller mon âne.

Aujourd'hui, car encore une fois, le jour où nous sommes est toujours aujourd'hui, aujourd'hui qu'il soufflait encore ce vent si fréquent, le rouergas, le père Bussière, que nous avions oublié depuis tantôt quatre ou cinq ans, est entré de lui-même, s'est approché du feu, a demandé jovialement sa bouteille de vin rouge, disant qu'il la paierait en même monnaie que les autres. Mes chers messieurs, je ne puis vivre sans mon bien qui touche celui du méchant Maurice, qui lui ne peut vivre sans procès. Il m'en a encore fait un autre, que nous avons plaidé non à un beau grand tribunal civil de département, mais à un petit tribunal civil d'arrondissement, où le président et les juges étaient en manteau noir, cravate blanche, chapeau de prêtre, qui en quelques minutes m'a jugé et m'a donné gain de cause avec dépens.

Mais Maurice appelle, et cette fois il nous faut

aller devant le tribunal d'appel de Nîmes, pour qui on retaille les robes rouges du parlement. Je ne demande pas mieux que d'être jugé par de beaux juges, et cette fois, crainte d'un quatrième coup de sifflet qui ferait encore pour la quatrième fois tomber le rideau sur les tribunaux actuels, je selle, je bride mon âne, je monte dessus et je pars.

Si maintenant on nous demande qui a fait boire, fait chauffer le père Bussière; qui nous a conté cette petite histoire en trois tomes? Gervais, Gervais.

LA DÉCADE DE L'ANCIEN FRATERNISANT.

Décade LIX.

Je suis du village de Salelles; je suis l'aîné de deux grands frères. Au commencement de la révolution, le plus jeune, fou, comme bien d'autres, de la nouvelle égalité de succession et de droits, prenait partout la meilleure place et au repas mettait sur son écuelle le plus grand comble de légumes; il voulait en tout se donner la préférence, en tout primer. Je l'avertis doucement et ensuite moins doucement. Il me répondit mal; je lui donnai deux soufflets, deux taloches, deux coups de pied, et le mis à la porte. Mon frère, qui faisait le bon patriote, ne demanda pas mieux que de pouvoir aller se plaindre

à la municipalité. Je fus cité par l'appariteur devant la police municipale. Le maire me dit qu'il avait bien le droit de me condamner à une amende de la valeur de trois journées de travail et à trois jours de prison, mais qu'il n'en userait pas, puisque j'avais seulement voulu corriger mon jeune frère. Il nous exhorta à mieux vivre ensemble, et nous parla comme notre père. L'autorité municipale est une autorité vraiment paternelle; il n'y a ni significations ni frais à ce premier tribunal.

Il n'en fut pas ainsi aux autres.

Un soir que la nuit était fort obscure, je rentrais fort tranquillement une houssine à la main; voilà que j'entendis quelqu'un crier derrière moi le cri ordinaire : Ça ira! ça ira! Comme cela pourra, répondis-je en continuant mon chemin. Alors les injures d'usage commencent, avec les cris : Aristocrate! à la lanterne! à la lanterne! Je me retournai vers cet insolent, et le frappai de ma houssine sur le nez et sur les oreilles. Il fit semblant d'être mort, se laissa tomber sur le pavé. Je continuai encore mon chemin et j'avais déjà oublié cette rencontre nocturne lorsque, peu de jours après, je fus assigné devant la police correctionnelle. Si je ne me trompe, elle était composée du juge de paix et de ses deux assesseurs. Le président n'était pas, comme aujourd'hui, un juge du tribunal civil, vêtu d'un manteau noir, portant sur la poitrine un faisceau d'argent. Nul apparat, nulle solemnité. Le juge

m'accueillit avec bonté, prit avec équité ma défense et prononça son jugement, où j'étais déclaré innocent des blessures qui auraient occasionné une interruption de travail pendant quinze jours, attendu que ma houssine n'avait que la grosseur du petit doigt; mais comme elle était de bon prunelier, les dépens demeuraient compensés : ma part monta à environ quatorze francs.

Vers ce temps-là je fus nommé second chantre de ma paroisse, autrement chante-à-gauche. Un matin, jour de dimanche, que je ne faisais mal à personne, car je chantais l'épître, quelques mauvais sujets du Monestier vinrent dans le cimetière, qui est au dehors de l'église, imiter ma voix et me contrefaire. Les gens du Monestier ne sont pas plus irréligieux que les autres; mais avant la révolution ils payaient au collége de Rodez la dîme et la rente, et ils croyaient que si quelque chose pouvait faire revenir l'une et l'autre, c'était la grand'-messe. On sortit de l'église; on leur cassa jambes et bras; ils méritaient pis. Je n'avais pas abandonné mes camarades; j'avais pris la croix des morts et maintenant je conviendrai que je m'en aidai un peu trop. Nous fûmes arrêtés, traduits devant un jury d'accusation : vous en étiez, monsieur, le président. Ce colloque de soirée, a dit Gervais, avait lieu chez moi à un repas de carnaval. Vous en étiez, en qualité de juge du tribunal civil de district, le directeur; il doit vous en souvenir; car, pour

faire honneur à votre place, vous parlâtes avec beaucoup de véhémence contre l'aristocratie et le fanatisme; mais, pendant votre harangue, les jurés s'étant dit à l'oreille que ces trois estropiés ou soi-disant estropiés étaient venus contrefaire le chant de l'épître, déclarèrent à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à accusation, et nous sortîmes, vous laissant avec un pied de nez qui, lorsque le public applaudit, allongea encore.

Bientôt après, le serment nous chassa tous du lutrin et de l'église. Je ne sais d'où diable vint un prêtre constitutionnel qui porta au presbytère dix poules noires. Une nuit sa fenêtre s'ouvrit au moyen du marteau et d'autres ferrements percussifs ou incisifs, comme portait le procès-verbal. Le lendemain on trouva le chat étranglé, toutes les poules envolées, et quant au prêtre, il n'avait eu d'autre mal que celui de la peur; mais il en avait eu une si grande, qu'il partit dès qu'il fut jour, et que depuis nous ne l'avons plus revu.

Sans doute qu'avant de quitter Salelles il avait fait tomber sur moi les soupçons, car la gendarmerie vint me saisir. Les temps étaient changés; les jurés admirent l'accusation, et je fus traduit en jugement. Les jurés voulaient me condamner, en conformité du Code pénal, pour effraction de fenêtres à une maison habitée, à douze ans de fers, et, pour tentative de meurtre, non exécuté par des circonstances qui m'étaient étrangères, à la peine

de mort. Il ne se trouva pas un témoin à charge : force fut aux jurés, qui déclarèrent le délit constant, de déclarer qu'il n'était pas constant que j'en fusse l'auteur, et force vous fut alors, monsieur le président, car vous étiez alors déjà président, de m'acquitter. Vous me fîtes la petite semonce ordinaire; vous m'exhortâtes, en fort beaux termes, à une conduite et à des opinions plus civiques.

Paroles perdues; dès que Charrier éleva le drapeau blanc, je fus un de ses premiers soldats. Nous eûmes du pire. Je craignais d'être arrêté, d'être amené devant la haute cour nationale comme prévenu de trahison envers l'Etat; mais je vis bientôt qu'on fusillait ou qu'on décapitait sur les lieux la canaille et que les hauts jurés ne siégeaient que pour la belle Corday ou le général Custine.

Je fis comme bien d'autres, je m'enfuis à l'armée; jamais je ne pus apprendre l'exercice. J'entrai dans les fournitures, et je parcourus victorieusement, la plume à la main, la Hollande, l'Italie et l'Allemagne.

Quelle diversité d'opinions, d'habitudes, de mœurs, d'usages, de lois !

Autant que mes occupations me le permirent, je m'appliquai à connaître les lois, surtout les lois criminelles; vous en sentez la raison, monsieur le président : je les comparai avec les nôtres; vous en sentez encore la raison. Voulez-vous savoir à cet égard mon avis? le voici.

Nos cinq degrés de justice criminelle, par lesquels j'avais passé, sont assez bien coordonnés ;

Notre nouvelle procédure est assez leste ;

Notre jury d'accusation est bon ;

Notre jury de jugement fort bon ;

Notre mode d'élire et d'appeler les jurés est détestable ;

Les Codes de police municipale, de police correctionnelle, je les passe sans les examiner.

Je viens au Code criminel.

Il aurait dû commencer par les délits ; il commence par les peines. Mais, et c'est l'essentiel, il est en général assez équitable, assez doux et même assez approprié à nos mœurs.

La décapitation opérée par la machine appelée d'abord la Louison, ensuite la Guillotine, du chirurgien Louis et du médecin Guillotin, qui successivement la proposèrent, me paraît préférable à tous nos anciens supplices. Il devrait y avoir cependant une diversité : la potence pour les empoisonneurs et le feu pour les parricides.

Je ne suis pas de l'avis du Code, quant à la peine de la gêne ou détention au secret, elle me paraît plus forte que celle des travaux forcés.

La grande, la très grande, la plus grande des améliorations de la justice criminelle est la publicité de la procédure et du jugement ; mais souvent elle est presque illusoire à cause de l'exiguïté des salles d'audience, en province trop petites, et à Paris en-

core plus petites. A Paris, au lieu des temples de la justice, vous diriez de plusieurs petits salons, pratiqués dans le majestueux palais du parlement. La chaleur des poêles y est insupportable, et, dans cet air échauffé, respiré, usé, les magistrats, exposés aux regards du public, ont de la peine à cacher leurs bâillements et leur malaise.

Monsieur le président, continua le convive en s'adressant toujours au président du tribunal criminel, voulez-vous bien que je vous finisse mon histoire? je ne serai pas long.

Je servis près de six ans la république dans la régie des habillements; je me suis enfin retiré. Je n'ai gagné que trois cent mille francs; ce n'est pas trop pour moi qui sais l'arithmétique et l'algèbre. Il y en a qui en savent moins et qui ont gagné davantage.

Eh! que dit le président? a demandé Robert. Le président ne dit rien, a répondu Gervais; et même il ne dit rien non plus, quand le convive invita toute la compagnie, sans exception, à venir goûter le dimanche suivant son vin de Calabre, qu'il avait acheté sur les lieux, ce qui ne laissait pas de doute que le président acceptait l'invitation, qu'il aimait le vin de Calabre, et qu'il en voulait sa part.

LA DÉCADE DU GRAND JUGEMENT.

Décade LX.

Ce soir, à mesure que le ciel se couvrait de nuages, que le soleil se voilait, on voyait les yeux de monsieur Maurel s'allumer et son visage, pour ainsi dire, s'illuminer. Une vive pensée agitait son âme, enfin sa bouche a éclaté par ces mots : La justice divine a profondément écrit en notre conscience ses éternels principes; comment se fait-il qu'à l'époque la plus tragique de notre histoire de la royauté, les juges de Louis XVI n'y aient pas lu :

LE ROI A ÉTÉ DÉCLARÉ INVIOLABLE SANS CONDITIONS;

ON NE PEUT ÊTRE JUGE ET PARTIE?

Comment se fait-il que Louis XVI ait été décapité sur la place Louis XV? Cette place demeurerait à jamais tachée, si la bonne, l'aimante nation française n'était autre que la frénétique ou tremblante moitié d'une représentation nationale qui, du même coup dont elle frappa le roi, frappa de stupeur et de douleur la France entière.

LA DÉCADE DE L'APOTRE SAINT-PAUL.

Décade LXI.

Nous appelons dans le monde mon cousin, monsieur Paul, l'apôtre Saint-Paul, parce qu'il lui arrive assez souvent, dans la conversation, de prendre le ton d'un prédicateur, de prêcher au lieu de parler. Il a prêché encore aujourd'hui; était-ce sur le vice, la vertu? Oh! non, c'est en parlant de l'ancienne maréchaussée : Vous avez voulu rehausser, par un plus beau nom, l'éclat du plus nécessaire des corps de troupes, a-t-il dit en s'adressant fictivement et oratoirement aux législateurs : je trouve cela bien, je le trouve très bien! Mais vous lui avez donné le simple nom de gendarmerie, faute! grande faute! il fallait l'appeler gendarmerie de la sûreté publique. Je comprends que les cavaliers habillés d'une veste et d'une culotte chamois, d'un habit bleu, chapeau galonné d'argent, armés de deux pistolets, d'un long sabre à poignée de laiton, d'un mousqueton à baïonnette, s'appellent gendarmes de la sûreté publique, mais je ne comprends pas qu'ils s'appellent tout simplement gendarmes, comme les Duguesclin, les Clisson, les Bayard gentilshommes à cottes d'armes timbrées, blasonnées, connues dans tous les tournois de la

noblesse. Ah! voyez quel nom si honorable, si respectable, vous laissez. Je le répète, faute, faute, grande faute!

On ne peut que louer votre nouvelle cavalerie, votre nouvelle infanterie de gendarmes. En outre, vous les considérez comme faisant partie de l'armée, on ne peut encore que vous louer; mais il ne fallait pas vous arrêter là, il fallait en faire une division de l'armée active, composée de toutes les armes, excepté de celles de l'artillerie et du génie, division qui aurait servi sans augmentation de solde, sans autre distinction que celle de division de la gendarmerie, division d'où vous auriez continuellement tiré des gendarmes fantassins, des gendarmes grenadiers, des gendarmes chasseurs, des gendarmes voltigeurs, des gendarmes cuirassiers, des gendarmes dragons, des gendarmes hussards, dont, suivant les diverses localités de la France, vous auriez établi des brigades : faute, faute! très grande faute!

Pour savoir si vous avez bien fait d'éteindre cette terrible justice prévôtale qui ne cessait de gronder sur la tête des malfaiteurs, qui nettoyait si bien les grands chemins, je veux cent ans; je veux au moins cent ans.

Vous avez voulu faire échapper le voleur, quand vous avez voulu que le gendarme achetât son cheval qu'il ménagera, qu'il se garderait de ménager s'il ne lui appartenait pas.

En 1778, les gendarmes étaient au nombre de

trois mille; en 1791, au nombre de sept mille; aujourd'hui, en 1800, ils sont au nombre de douze mille.

En 1778, ils avaient un franc par jour. En 1791, ils avaient un franc quarante centimes. Aujourd'hui ils ont encore la même solde.

En un siècle, suivant les plus exacts relevés des registres, les gendarmes purgent la France d'un million de malfaiteurs, de scélérats, d'assassins.

Répondez; répondez, je vous prie; sont-ils trop, sont-ils assez payés?

LA DÉCADE DES QUATRE TAILLEURS.

Décade LXII.

Un peintre peignait sur le tableau d'une de nos paroisses Bethléem; comment étaient les maisons de cette ville pastorale? demanda le peintre : Sans aucun doute, comme celles de Naves, répondit le curé. Véritablement, en venant de Saint-Geniez, ici, à la dômerie d'Aubrac, on voit, sur la droite, Naves, village tout de pauvres maisons ou plutôt de pauvres étables couvertes de genêt, de glui, de mottes de terre, où logent les hommes dans les espaces que leur laissent les vaches, les chèvres et les brebis.

Eh bien! de ce village sortirent, il y a quelques

dix, quinze ou vingt ans, quatre adolescents, quatre frères, quatre tailleurs, qui ont, dit-on, gagné, à la révolution, cinq ou six cent mille francs. Ils sont revenus dans le pays pour revoir ou pour vendre leur nid originaire, et ce soir, nous les avons rencontrés qui visitaient les restes de la dômerie. Ils ont plutôt reconnu Gervais, que Gervais les a reconnus. Ah! monsieur Gervais, se sont-ils écriés, vous avez donc oublié les petits Grégoire? Non, certes, leur a répondu Gervais, mais à mon compte vous devriez avoir quarante, quarante-cinq ans, et vous n'en paraissez que vingt-quatre, trente. Après quelques autres compliments, nous les avons amenés à mon salon, l'ancienne salle des hôtes du couvent, où, comme vous vous y attendez, ils nous ont fait, en s'adressant à Gervais, l'histoire de leur fortune.

Il y avait autrefois, a dit le plus jeune, quelque chose de plus ridicule que le soldat milicien; c'était le soldat de la garde bourgeoise; je n'entends point parler des gardes bourgeoises de Lyon, de Lille, de Strasbourg, de Metz, de Marseille, ou d'autres grandes ou militaires villes, encore moins des belles compagnies des chevaliers de l'arc, de l'arquebuse, de l'arbalète, dont les habits éclataient de pourpre et d'or; j'entends seulement parler de la garde bourgeoise de presque toutes les autres villes, qui n'avaient que des fusils rouillés, des tambours démontés, des drapeaux couverts de

poussière ; mais la magique révolution frappa cette risible troupe de sa toute-puissante baguette et la changea en bataillons verts, rouges, blancs, gris, surtout bleus ; et la garde nationale aussitôt offrit une guerrière ligne de quatre millions de baïonnettes, de fusils, de piques ou de faulx. Vous comprenez qu'en ce temps, mes frères et moi eûmes bien à couper, bien à coudre, car aussitôt toute la France bourgeoise voulut être toute militaire et toute habillée à la fois.

Mes frères et moi, ne nous étions jamais séparés; nous nous séparâmes alors, et nous établîmes, dans quatre différentes grandes villes, quatre différents grands dépôts d'habillements. Quand nous nous réunissions, nous faisions d'abord nos comptes, et ensuite nous nous communiquions nos réflexions, nos jugements, presque toujours les mêmes, et notre amitié fraternelle et nos liens en étaient resserrés.

Chacun de notre côté, nous nous étions aperçus que les hommes ne sautent pas de plain-pied de leurs anciennes habitudes à de nouvelles habitudes. En beaucoup de lieux où l'on avait honoré les hommes en charge, les anciens noms, les anciennes familles, les anciens grades, on les honorait encore. Ainsi, presque partout, les gardes nationales nommèrent officiers d'abord leurs magistrats, ensuite les chevaliers de Saint-Louis, les nobles, les anciens officiers de troupes.

Je remarquai aussi de mon côté, et ils remarquèrent aussi du leur, que dans les commencements de la formation des gardes nationales chacun cherchait à se parer des mots de noble, de royal, sur les contrôles nominatifs; et depuis nous avons été, tous les quatre, également surpris que les députés ou constituants, ou législateurs, ou conventionnels, ou autres, n'aient pas à la tribune, dans leurs vives polémiques, cherché à s'en prévaloir, à s'en injurier. Ah! il y a peu d'années, vous, garde national, étiez dans les contrôles de votre ville ou de votre village écuyer, seigneur, sieur, chevalier, vi-bailli, vivant noblement, noble, très bon gentilhomme, conseiller à la cour des aides, pensionnaire du roi, gendarme du roi, danseur du roi, notaire royal, sergent royal.

Je remarquai aussi, je devrais dire nous remarquâmes aussi, que les anciennes idées religieuses s'empreignaient dans la première formation des nouvelles milices. Et d'abord, grand, très grand nombre de drapeaux étaient chargés de croix, de saintes vierges, de saints; celui d'un des districts de la banlieue de Paris figurait en peinture une crosse, une épée et un louchet. J'ai vu des bataillons divisés en première, seconde, troisième confrérie. J'ai vu un conseil militaire présidé par un curé; j'ai vu que dans presque tous les corps, il y avait un aumônier qui disait régulièrement chaque dimanche la messe de la garde nationale. L'aumônier de

la garde nationale de la ville de Figeac, chanoine du chapitre, du nom de Lascaris, se disant dans le monde descendant des empereurs d'Orient, se disait en outre, dans le contrôle, descendre des princes de Vintimille.

Suivant mes observations et celles de mes frères, tous les quatre, à cause de nos fournitures, si intéressés à bien étudier l'esprit de la nouvelle garde nationale, les anciennes idées monarchiques se montraient de même; j'ai vu aussi d'autres bataillons divisés en compagnie du roi, compagnie de la reine, du dauphin, de monsieur, de monseigneur le comte d'Artois, de monseigneur le duc d'Orléans, de Necker; ce nom revenait en différentes villes. Presque tous les drapeaux étaient d'ailleurs fleurdelisés, presque tous, pour ainsi dire, criaient vive le roi! vive, vive notre bon roi!

Mon frère puîné, mon frère aîné surtout avait encore remarqué l'empire de l'habitude. Dans plusieurs villes il y avait des compagnies du faubourg d'en haut, des compagnies du faubourg d'en bas, de la grande place, de la petite place, de la fontaine. Il y avait des villes où les commandants de la garde nationale étaient de droit toujours les maires, les premiers échevins; les élections ne purent d'abord jamais les atteindre. Il en était, je crois, de même des anciens chefs de milice bourgeoise, appelés connétables. Certaines villes avaient toujours leurs anciens sergents d'affaires: ici, le nom

de la vieille garde était rappelé; là, c'était le nom de la bourgeoisie; plus loin, c'était celui d'homme d'armes; plus loin encore, il y avait des compagnies toutes de jeunes hommes non mariés; plus loin, des compagnies de propriétaires. On se doute qu'il y avait beaucoup de compagnies distinguées par corps de métiers.

Notre frère aîné avait aussi noté bien des choses plaisantes dans les élections, qui, à cause des beaux uniformes à faire, intéressaient tant notre état.

Suivant lui, chaque chef de métier ou chaque homme influent sur les hommes de son métier, pouvait donner ou se donner des épaulettes. Il citait certains faubourgs de Paris; il n'y avait que des officiers tabletiers, ferblantiers, chaudronniers, poêliers, tanneurs. Dans les gros villages des environs de Paris, il n'y avait de capitaines, ni de lieutenants, que des blanchisseurs, que des maraîchers, que des vignerons.

Dans les campagnes il n'y avait de commandants que des notaires, que des seigneurs; ceux-ci, le lendemain de leur élection, voulaient tous, à leurs frais, faire habiller leurs anciens paysans; mais lorsqu'ils s'adressaient à nous, il n'y avait pas de crédit; car lorsque les seigneurs étaient seigneurs ils ne payaient pas. Imaginez ce qui pouvait en être quand il ne leur restait que les carcasses de leurs châteaux et de leurs tours.

Mon frère puîné nous disait une chose fort sin-

gulière, c'est que souvent un officier général, un maréchal de France, était élu simple commandant de la garde bourgeoise d'un village; et ce qui était plus plaisant, c'est que par prudence il était obligé d'accepter; et ce qui était plus plaisant encore, c'est qu'il était obligé de cacher ses riches épaulettes étoilées sous les petites épaulettes d'officier de village. Les princes n'en étaient pas dispensés. Monseigneur le duc de Penthièvre, grand-amiral de France, ne fut-il pas commandant honoraire du village de Châtillon? Que de personnes haut titrées, de hauts dignitaires, je pourrais encore citer!

Dieu nous pardonne cette maligne observation que nous fîmes séparément tous les quatre, et que nous ne manquâmes pas de nous communiquer! Lorsque nous mettions un conseiller au parlement, un fermier général, que dis-je? un simple contrôleur ambulant, un greffier des hypothèques, lorsque nous les mettions au bleu de la garde nationale, il semblait que nous les mettions dans la bière, la même pour tous; ils ne pouvaient s'accoutumer à voir sortir leur tête du même, absolument même habit que celui de leur cordonnier, de leur perruquier, de leur menuisier, de leur maçon; mais patience, vint l'année de la terreur où ils se réfugièrent tous dans l'habit dont ils avaient eu honte.

Antérieurement à l'année de la terreur, étaient venues les lois sur l'organisation de la garde nationale en bataillons, en compagnies de cinquante

hommes, unes dans toute la France; sur leur uniforme bleu, revers blancs, parements et collet rouges, un dans toute la France; sur la matière, la forme des boutons en cuivre jaune, portant écrits dans une couronne, la nation, la loi, le roi, unes aussi dans toute la France; sur leurs rassemblements, leurs réunions, leurs exercices d'une manière une, toujours une dans toute la France; sur leur cavalerie, leur artillerie, d'une manière toujours une dans toute la France.

Bientôt la guerre grandissant eut besoin de la jeune fleur de la garde nationale, de dix-huit à vingt-cinq ans : la Convention, par son décret du 23 août 1793, relatif à la première réquisition, la lui donna.

Et maintenant, lorsque la guerre n'a pas assez des bataillons de la conscription, les corps législatifs lui donnent des bataillons de la garde nationale, sans retard et sans marchander. Qu'en résulte-t-il, qu'en résultera-t-il? Les États ennemis auront aussi une garde nationale, ils la mobiliseront aussi, et dans leur colère enflammée par les provocations déclamatoires et par les journaux, les peuples se battront jusqu'au dernier homme.

Ah! qu'alors la terre imbibée de sang pèse sur l'âme des orateurs et des tribuns!

LA DÉCADE DES CORPS CONSTITUÉS DE L'AN II.

Décade LXIII.

Le maître de la maison où demeurait Robert est devenu son grand ami. Ce matin nous déjeunions tous chez lui. Il est bon hôte et a cherché à nous faire chère de toute manière. Il nous a parlé de choses et autres, surtout de Paris. Quand on y est nouvellement arrivé, nous a-t-il dit, un des nombreux objets qui vous frappent d'abord, ce sont de grands tas de livres confusément amoncelés sur le pavé, auprès desquels le marchand crie à tue-tête : A quatre sous! à quatre sous! En général vous n'y trouvez guère que des bouquins du dernier siècle, les Poésies de Sarrasin, les Poésies de Saint-Amand, les Poésies de Scarron, les Lettres de Balzac, les Lettres de Voiture, les Œuvres de Saint-Evremont, de Pélisson, du père Bouhours, du père Ménestrier, la Géographie du père Buffier, la Philosophie de Descartes, la Physique de Rohault, les Mathématiques d'Ozanam, les Opéras de Quinault, et sur le jansénisme, la constitution, la bulle *Unigenitus*, des volumes par milliers. Vous y trouvez aussi quelquefois des manuscrits, mais des manuscrits ou de vieille théologie, ou de vieille

philosophie, ou de physique latine, ou de compilations chronologiques, ou d'anciennes chansons. Un jour cependant j'en trouvai un fraîchement écrit; je l'achetai sans trop savoir ce que c'était, seulement à cause de la beauté des divers genres d'écriture de la même main. Véritablement quand je l'eus examiné chez moi je reconnus qu'il avait été fait par un employé d'administration, dans le temps où les commis de boutique et les clercs de procureur étaient auteurs.

Quelqu'un ici qui m'entend a désiré que je vous le lusse, ce que je vais faire, à ses périls, risques et fortune.

FORMULAIRE DE L'AN DEUX.

PRÉFACE.

Lecteur sans-culotte! voici un petit livre qui va porter le dernier coup à l'aristocratie la plus dangereuse, l'aristocratie des lumières. Par le moyen du formulaire que je viens t'offrir les citoyens les plus ignorants, c'est-à-dire les meilleurs, en sauront autant que les plus habiles et pourront hardiment se charger des plus hautes fonctions. Ils n'auront qu'à lire et à transcrire.

Veux-tu maintenant savoir comment cet ouvrage a été fait? Je vais te le dire : je ne l'ai pas composé comme messieurs les auteurs, à l'aide des grandes bibliothèques; comme messieurs les poëtes, je ne

l'ai pas rêvé à l'ombre des bois : j'en ai extrait les matériaux des archives des autorités constituées les plus républicaines et les plus énergiques, afin qu'il pût servir de modèle autant pour le fonds que pour la forme.

ELECTIONS.

ASSEMBLÉES PRIMAIRES.

Aujourd'hui onzième floréal de l'an deux de la République une, indivisible et impérissable, les citoyens de la section de l'Est de la commune de Commune-Libre, dûment convoqués, se sont assemblés dans la ci-devant église des ci-devant cordeliers, sous la présidence de Barthélemy Courtois, ci-devant carillonneur de la ci-devant paroisse de Saint-Eutrope, le plus ancien d'âge...

Le bureau provisoire ainsi formé, un membre de l'assemblée a demandé que le citoyen Brissac fût exclu du nombre des votants, comme noble. Sur quoi le citoyen Brissac a vivement réclamé, et ayant prouvé par les témoignages des citoyens Martin, cordonnier, Bassinet, perruquier, Leblond, couvreur, que bien que feu son frère, Raymond Brissac, eût induit le public en erreur, sa famille n'avait jamais eu rien de commun avec celle de Brissac, duc et pair de France; que son père était simple propriétaire, son grand-père marchand, son arrière-grand-père tisserand, et que de là sa race allait se

perdre dans une ligne non interrompue de bons roturiers et de francs sans-culottes. Il a été admis à voter.

Le scrutin ayant été ensuite ouvert, et le dépouillement en ayant été fait, la pluralité absolue des suffrages a été acquise pour la présidence au citoyen Lachaise aîné, et pour les fonctions de scrutateurs aux citoyens Carpe Gautier et Ignace Brutus...

Après quoi il a été procédé à la nomination des électeurs. Au premier tour de scrutin les citoyens Lachaise aîné, Ignace Brutus et Carpe Gautier ayant obtenu la moitié des voix plus une, ont été proclamés électeurs de la section de l'Est de la commune de Commune-Libre...

ASSEMBLÉE PRIMAIRE

SCISSIONNAIRE.

Aujourd'hui... l'assemblée primaire de... réunie à la ci-devant manufacture des orphelins de Saint-Joseph, déclare que les membres ici présents, après avoir été injuriés et menacés par les modérés de l'assemblée tenue à la ci-devant église des ci-devant carmélites, ont été obligés de sortir du lieu où le royalisme et la contre-révolution soufflaient de toutes parts; et attendu que c'est moins de la majorité du nombre que de la majorité des patriotes que la constitution a voulu parler, ils se sont constitués en assemblée primaire...

ASSEMBLÉES ÉLECTORALES.

Même forme que pour les élections des assemblées primaires.

ADRESSE D'UNE ASSEMBLÉE ÉLECTORALE A LA CONVENTION.

Représentants, lorsqu'au jour du quatorze juillet, le canon ayant sonné les premières heures de la liberté, la Bastille fut détruite, les bons citoyens virent bien que le peuple n'en demeurerait pas là. Peu de temps après, les dîmes et les moines sont supprimés, les biens de l'Eglise vendus, la noblesse est abolie; les anciennes impositions, les anciennes administrations, les anciennes magistratures, les anciennes charges, les anciennes dignités prennent fin: de nouvelles institutions les remplacent. Les sociétés populaires s'établissent; la royauté est réorganisée et la constitution de 1791 décrétée. Les bons citoyens virent bien que le peuple n'en demeurerait pas là. Les destinées de la France amènent le dix août : le trône tombe, se brise; le vent en disperse au loin la poussière. Les rentes féodales sont données, les terres affranchies, la Convention est appelée, la République décrétée, et Louis-le-dernier condamné. Les bons citoyens virent bien que le peuple n'en demeurerait pas là. Le fédéralisme se lève, le fédéralisme est anéanti, la Convention épurée et la constitution de 1793 proclamée. Les

bons citoyens virent bien que le peuple n'en demeurerait pas là. De tout côté les nobles, les prêtres, les ennemis de la République, les suspects sont arrêtés, les comités révolutionnaires installés, et du haut de la Montagne descend avec rapidité le char de la révolution dont les roues de fer écrasent et broient les derniers décombres de la monarchie.

Maintenant, représentants, les bons citoyens voient bien encore que le peuple dont vous êtes l'organe n'en demeurera pas là. Par votre loi du quatorze frimaire, vous venez de déclarer que les Français étaient en révolution jusqu'à la paix. Ce qui vous reste à faire nous est garanti par ce que vous avez fait; et déjà nous en goûtons les premiers fruits.

L'agriculture, rentrée en possession des terres que lui avaient enlevées la tyrannie, la superstition et le luxe, a ramené l'abondance.

Le commerce débarrassé de l'influence des négociants est devenu plus facile, plus simple.

Les sciences, les véritables sciences, celles des droits de l'homme et de l'économie de la société sont devenues populaires et florissantes.

La morale s'établit sur les ruines des préjugés.

La justice n'est plus pour le fort.

Le gouvernement est entre les mains de la nation. Les douze commissions exécutives ne sont que les douze bureaux du comité de salut public, cette

énergique portion de la Convention nationale.

Les administrations populaires seules ont la force. Aux districts, aux municipalités est confiée la sûreté publique.

Les finances, jusqu'ici scandaleusement dilapidées, ont été restaurées. Loin de nous le métal d'Amérique. Notre numéraire c'est l'effigie de la liberté; sa garantie c'est la fortune de ses ennemis.

Nos côtes sont défendues par la terreur contre les satellites de Pitt; et contre ceux de Cobourg nos frontières présentent dix-huit cent mille hommes, derrière lesquels sont six millions d'hommes libres prêts à se lever en masse.

Tant de biens, représentants, sont votre ouvrage; vous êtes le bras du peuple. Représentants, restez à votre poste jusqu'à la paix. Le peuple entier vous en conjure pour le salut de la France, pour le salut du monde.

Vive la liberté! vive l'égalité! vive la République! vive la Convention! vive la Montagne!

ACTES D'UN REPRÉSENTANT DU PEUPLE EN MISSION DANS LES DÉPARTEMENTS.

ARRÊTÉ.

Antoine Chambre, représentant du peuple français, envoyé par la Convention nationale, avec des pouvoirs illimités, dans le département... Considérant... Considérant... Considérant enfin... après

s'être environné des meilleurs républicains ; après avoir recueilli les vœux de la société populaire, arrête l'épuration des autorités constituées du district de Commune-Libre, ainsi qu'il suit :

District.

Président. . .	Horatius-Coclès. . .	Remplaçant.
	Carpe Gautier. . . .	Maintenu.
	Ignace Brutus. . . .	Maintenu.
	Licurgue, maître à danser.	Remplaçant.
	Démosthène.	Remplaçant.
Agent national.	Aristogiton	Maintenu.
Secrétaire. . .	Solon.	Maintenu.

Municipalité.

Maire.	Labosse.	Maintenu.

. . . .

Tribunal.

Président. . . .	Lachaise aîné. . . .	Maintenu.
Juges.	Touraine, serrurier.	Remplaçant.
	Simonin, doreur. . .	Remplaçant.
	Loiseau, officier de santé.	Remplaçant.
	Minot, huissier. . .	Remplaçant.
Commissaire. .	Martin, avoué. . . .	Remplaçant.
Greffier.	Saint-Julien.	Maintenu.

Comité révolutionnaire.

Président. . . .	Marat Govin.	Maintenu.
	Laviolette, concierge	Remplaçant.
	Leragois, homme de loi.	Remplaçant.
	Aristide.	Maintenu.
	Lerat, propriétaire.	Maintenu.
	Marc, tonnelier. . .	Maintenu.
	Grain-d'Orge. . . .	Maintenu.
	Dorville, acteur du théâtre de l'Egalité.	Maintenu.

AUTRE ARRÊTÉ.

Antoine Chambre, représentant... Considérant que les tours, les tourelles, les donjons, les dômes, les kiosques, les pavillons, les clochers, les flèches dominent les modestes maisons des sans-culottes; que toute domination doit être proscrite, comme contraire au système de l'égalité, arrête que ces bâtiments, soit vieux, soit neufs, sous quelque dénomination ou forme qu'ils existent ou puissent exister, seront rasés dans le délai de deux décades à la diligence des municipalités et des districts.

AUTRE ARRÊTÉ.

Antoine Chambre, représentant... Considérant que tous les biens comme tous les cœurs appar-

tiennent à la patrie, arrête que les objets suivants sont mis en réquisition :

Le fer neuf et le fer vieux, le cuivre, l'étain, le plomb;

Les marmites, les plaques de cheminée;

La laine, le chanvre, la filasse;

Les toiles, les draps, les étoffes ;

Les blouses, les roupes, les manteaux blancs et les manteaux bleus;

Les couvertures de lit et les draps de lit;

Les chemises, les bas;

Les sabres et les pistolets propres à la cavalerie ;

Les cuirs en vert et les cuirs tannés;

Le blé, les graines, les légumes, le riz;

Les châtaignes sèches, les pruneaux;

Le vin, l'eau-de-vie, le cidre, la bière;

Le suif, la cire, le goudron, la poix, la résine;

Le charbon de bois et le charbon de terre;

Les bœufs, les taureaux, les vaches, les veaux, les porcs et les bêtes à laine ;

Les chevaux, les mules, les mulets;

Les selles, les bâts, les brides, les licous;

Les charrettes, les roues, le bois de charronnage;

L'avoine, le foin et le fourrage de toute espèce;

Enfin généralement toutes les denrées, toutes les matières, tous les objets qui peuvent faire partie des approvisionnements publics.

Les citoyens qui refuseraient de déférer sur l'heure aux réquisitions seront livrés aux tribu-

naux révolutionnaires, comme ennemis du peuple et complices de Pitt et Cobourg.

AUTRE ARRÊTÉ.

Antoine Chambre, représentant... arrête :

Tout citoyen portant un nom de tyran, tel que le Roi, l'Empereur, le Prince, ou de noble, tel que le Duc, le Marquis, le Comte, le Baron, le Chevalier, l'Écuyer, ou de féodalité, tel que Château, du Châtel, la Tour, ou de modéré, tel que le Doux, la Rose, la Violette, le Gentil, Petit-Pas, ou rappelant la superstition, tel que Martin, Bernard, Benoît, pourra en changer et en prendre un de républicain célèbre grec, romain ou français, ou d'époque révolutionnaire, ou de production minérale, végétale, animale, ou d'instrument d'agriculture, ou enfin de meuble, à la charge toutefois d'en faire la déclaration à la municipalité.

AUTRE ARRÊTÉ.

Antoine Chambre, représentant... arrête :

Les tanneurs sont mis en réquisition ; ils livreront par décade... cuirs ; les suspects, le tiers en sus.

Les cordonniers sont mis en réquisition ; ils remettront par décade au magasin du district... paires de souliers ; les suspects, le tiers en sus.

Les tailleurs sont mis en réquisition ; ils se ren-

dront au magasin du district; ils feront par décade ... habits complets; les suspects, le tiers en sus.

Les huissiers, les notaires, les procureurs, les avocats, les robins, les financiers, les négociants, leurs clercs et leurs commis; les prêtres, les ecclésiastiques, les théologiens, les professeurs, les régents, les pédagogues, les précepteurs, les gens de plume, les gens de lettres, généralement tous les citoyens sachant lire et écrire correctement sont mis en réquisition. Ils se rendront aux bureaux de leurs municipalités, où les districts et les autres administrations publiques pourront en prendre à volonté. Ils feront par jour... pages d'un nombre de lignes déterminé; les suspects, le tiers en sus.

Les individus de la classe riche, ci-devant appelée bourgeoise, sont mis en réquisition et à la disposition des municipalités, qui les répartiront entre les agriculteurs durant la levée de la récolte. Ils travailleront... heures par jour; les suspects, le tiers en sus.

Les femmes, les filles de la classe ci-dessus mentionnée, âgées de dix-huit à quarante ans, sont mises aussi en réquisition. Elles feront par décade... chemises, ... paires de bas; les suspectes, le tiers en sus.

AUTRE ARRÊTÉ.

Antoine Chambre, représentant... considérant

que depuis quinze ou dix-huit siècles les cloches rompent la tête aux gens raisonnables, et qu'il est temps enfin qu'en expiation elles aillent la casser à l'ennemi; considérant que les peuples libres ne doivent connaître que le son du tambour et du canon, voulant assurer la pleine et entière exécution de la loi du 3 juillet, arrête:

Toutes les cloches sans exception seront descendues, brisées; et le métal en provenant sera envoyé à la plus prochaine fonderie.

Une cloche pourra cependant être laissée pour timbre dans les communes où il y aura une horloge, à la charge par elles d'en changer le mécanisme, de manière qu'on n'entende plus les douze heures de l'ancien régime; mais seulement les dix prescrites en conformité de la nouvelle division décimale.

AUTRE ARRÊTÉ.

Antoine Chambre, représentant... considérant qu'il est du devoir du père de famille d'arracher l'ivraie qui croît dans le champ de la république, arrête :

Outre les listes mentionnées dans les précédents arrêtés, les municipalités feront celles de tous les nobles et de tous ceux qui voulaient passer pour tels;

Celles des prêtres, religieux, moines, ecclésiastiques, frères lais ou convers, clercs tonsurés, des

suisses, bedeaux, sacristains, marguilliers, ermites et autres;

Celles des ci-devant conseillers du tyran, membres des cours de justice, cours des aides, élections, officiers des eaux-et-forêts, gruyers, viguiers, verdiers, officiers des monnaies, greniers à sel, traites-foraines, grande et petite voirie, intendants, subdélégués, prévôts, assesseurs, gens de robe, avocats, gradués, notaires, procureurs, huissiers, leurs clercs, secrétaires et autres;

Celles des banquiers, agents de change, receveurs de tailles, de gabelles, de décimes, receveurs généraux, provinciaux, employés aux fermes, aux droits réunis, aux douanes, contrôleurs, directeurs des domaines, secrétaires du tyran, trésoriers de France, enfin de tous les anciens financiers, leurs commis, agents et autres;

Celles des professeurs, régents, maîtres en droit, agrégés, docteurs, suppôts des ci-devant universités, ci-devant colléges, recteurs d'écoles, écolâtres, frères des écoles et autres;

Celles des gens de lettres, auteurs, savants, soi-disant philosophes et autres;

Celles des négociants, marchands en gros, armateurs, corsaires, capitaines de navires, directeurs de fabriques et autres;

Celles des gros propriétaires, gros fermiers, gros capitalistes et autres;

Celles des riches égoïstes, des honnêtes gens,

de ceux qui n'ont rien fait pour la révolution, et autres;

Celles des modérés, des ultra-révolutionnaires, et autres.

Dans les vingt-quatre heures, les municipalités transmettront ces listes, avec leurs observations, aux districts;

Dans les vingt-quatre heures, les districts les transmettront, avec leur avis, aux comités révolutionnaires;

Dans les vingt-quatre heures, les comités révolutionnaires feront procéder aux arrestations;

Dans les vingt-quatre heures, ces mêmes comités nous enverront la liste des individus arrêtés; pareille liste dans pareil délai sera aussi envoyée au comité de sûreté générale.

AUTRE ARRÊTÉ.

Vu notre arrêté de ce jour, la municipalité de Commune-Libre fera convertir en maisons de réclusion les bâtiments des ci-devant récollets, des ci-devant sœurs du pot et des ci-devant dames hospitalières.

Les maçons, les charpentiers, les menuisiers et les serruriers sont mis nuit et jour en réquisition.

AUTRE ARRÊTÉ.

Antoine Chambre, représentant... considérant que le peuple doit châtier ses ennemis avec le fer;

considérant que le glaive de la vengeance nationale a été jusqu'ici tenu par des mains tremblantes et lâches; considérant enfin qu'il faut arracher à la justice son bandeau pour qu'elle puisse reconnaître et frapper les contre-révolutionnaires; vu les arrêtés des comités de salut public et de sûreté générale, arrête :

Il sera formé une commission populaire composée de...

Pour plus grande célérité, la commission pourra se diviser en deux sections, et juger au nombre de... membres.

ARRÊTÉS D'UN REPRÉSENTANT DU PEUPLE PRÈS LES ARMÉES.

Le représentant du peuple envoyé par la Convention nationale près l'armée de... arrête qu'à l'avenir l'armée sera toujours approvisionnée pour un mois; en conséquence, il sera distribué par jour à chaque soldat... pain... vin... viande... légumes secs... riz...

Les fournisseurs demeurent personnellement responsables de la stricte exécution du présent arrêté.

Signé, Antoine Chambre.

Le représentant... arrête : Jusqu'à ce que les ennemis soient repoussés au-delà des frontières, tous les hommes non mariés ou veufs sans enfants,

âgés de seize à quarante-cinq ans, sont mis en réquisition permanente.

Ils s'assembleront au chef-lieu du district où ils s'organiseront en compagnies...

Le représentant... arrête :

Le général de division N... gardera les arrêts durant... jours.

Le représentant... arrête :

Le général en chef est provisoirement suspendu de ses fonctions.

Le scellé...

Le représentant... arrête :

Le général en chef est destitué de ses fonctions.

Il sera mis sur-le-champ en état d'arrestation.

Le scellé...

Le représentant... arrête :

L'armée fera par jour... lieues.

Le représentant... arrête :

A l'avenir il est défendu de surseoir, sous prétexte de foi donnée, foi reçue et autres conventions ou politesses monarchiques, à l'exécution de la loi qui ordonne qu'il ne sera plus fait de prisonniers.

Cette loi sera de nouveau proclamée.

Le représentant... arrête :

L'armée attaquera... donnera l'assaut... emportera le retranchement de... la redoute de...

Le représentant... arrête :

Les fuyards seront punis, à dater de ce jour, comme déserteurs à l'ennemi.

Le représentant... arrête :

Les ennemis seront battus dans le délai de...

Au quartier-général de l'armée, le...

ACTES D'UN DISTRICT.

ARRÊTÉ.

L'administration du district de Commune-Libre, considérant que rien ne facilite plus les diverses transactions commerciales entre les pauvres sans-culottes que les billets de confiance; considérant qu'au moyen de ce petit papier-monnaie ils peuvent acheter des aliments et des marchandises en aussi petite quantité qu'ils le veulent; considérant enfin que par l'exécution générale de cette mesure le numéraire-assignat est perfectionné au grand déplaisir de Pitt et Cobourg, l'agent national entendu, arrête :

Il sera fait une nouvelle émission de dix mille francs de billets de confiance du district.

Cette nouvelle série sera coordonnée aux précédentes.

La forme et le mode prescrits dans les autres arrêtés seront suivis comme par le passé...

AUTRE ARRÊTÉ.

L'administration du district, considérant que les

billets de confiance de toutes les formes, de toutes les couleurs et de tous les pays ont été jusqu'ici une cause sans cesse renaissante de discussion, de débats, de disputes et de querelles; considérant que le commerce en est entravé, et que leur multiplicité a fait hausser le prix des marchandises et des denrées de première nécessité; considérant que les agents de Pitt et Cobourg en ont pris occasion de décréditer le numéraire national des assignats, vu les dispositions de la loi relative à l'annulation et au retirement des billets de confiance, ouï l'agent national, arrête :

Tous les citoyens qui auront entre leurs mains des billets de confiance les déposeront au secrétariat de leur commune.

Ils seront remboursés sur l'exhibition du reçu de la municipalité, tout aussitôt que les fonds destinés pour cet objet seront parvenus au receveur du district.

Passé le délai de deux décades, les billets de confiance qui n'auront pas été présentés resteront annulés et de nulle valeur.

AUTRE ARRÊTÉ.

L'administration du district, vu la loi relative au maximum, considérant que rien n'est plus urgent que d'en faire jouir les sans-culottes; considérant que les ennemis du peuple et les secrets amis de Cobourg et de Pitt prennent déjà leurs mesures

pour paralyser l'exécution d'une loi qui va ramener l'abondance, fixe, conformément aux lois, les bases du maximum pour les aliments, les épiceries, les vêtements, les combustibles sur le prix de 1790, augmentés d'un tiers, des frais de transport à raison des distances, des cinq pour cent de bénéfice accordés au marchand en gros et des dix accordés au marchand en détail.

Il n'est nullement prohibé aux citoyens de convenir de gre àgré des divers prix des marchandises, pourvu que ces prix ne dépassent pas les prix maximés.

Les citoyens auront aussi la faculté de payer en espèces d'or ou d'argent les prix portés au maximum, pourvu encore que les assignats restent au pair.

L'arrêté qui permet aux citoyens d'aller échanger somme pour somme à la caisse du district, le numéraire métallique contre le papier-monnaie, est, en tant que de besoin, rappelé.

AUTRE ARRÊTÉ.

L'administration du district, vu les lettres à elle adressées par plusieurs municipalités, portant qu'il s'est élevé des difficultés et des troubles dans plusieurs communes relativement à l'exécution du maximum, voulant arrêter à l'instant les progrès des malveillants, et prendre les conspirateurs, les mains enlacées dans les fils obscurs des trames

qu'ils ourdissent, ouï l'agent national, arrête que le citoyen Colas, tonnelier, se rendra en qualité de commissaire dans les communes qui lui seront désignées; qu'il y fera arrêter les accapareurs, les agioteurs et les contre-révolutionnaires. A cet effet, les troupes de ligne, la gendarmerie et la garde nationale sont mises à sa disposition. Les municipalités seront tenues, sous leur responsabilité, de déférer à ses réquisitions et d'appuyer toutes les mesures qu'il jugera convenables au succès de sa commission.

RÉQUISITION D'UN COMMISSAIRE EN TOURNÉE.

Fraternité, ou la mort.

Colas, tonnelier, pour raboter les modérés, jabler les aristocrates, relier les fédéralistes au faisceau de la république, commissaire du district nommé par arrêté du... requiert au nom de la loi le citoyen Laville, notaire, de faire amener demain matin à neuf heures précises, à sa porte, rue du ci-devant Château, un cheval sellé, enharnaché, que dans le délai de... il pourra faire reprendre à...

AUTRE ARRÊTÉ.

L'administration du district, considérant qu'il est honteux que les aristocrates, les malveillants, les modérés soient gros, gras, frais, fleuris, tandis

que les républicains sont en général hâves, pâles et maigres; considérant que cette différence ne peut provenir que de la différence de nourriture; considérant que dans le temps où les républicains souffrent la détresse, la faim et toutes sortes de privations, la farine destinée aux aristocrates est blutée, sassée, épurée, et cela aux dépens de la masse générale des subsistances, ouï l'agent national, arrête :

Il est défendu de sasser ou de bluter la farine et d'en extraire du son.

Il est défendu même aux pâtissiers de faire des biscuits, des gâteaux, des brioches, ni aucune espèce de pâtisserie.

Il est défendu aux boulangers de mettre dans la farine plus de la moitié de pommes de terre, d'avoine ou de légumes.

Il est défendu aux particuliers de faire et de cuire du pain, ainsi que de conserver de la farine, en si petite quantité que ce soit.

L'injonction à tous les citoyens de porter dans leurs municipalités respectives, au dépôt commun, les grains et les farines qu'ils pourraient avoir chez eux, est de plus fort renouvelée, sous les peines portées aux précédentes injonctions.

AUTRE ARRÊTÉ.

L'administration du district étant assemblée,

Sur les neuf heures du matin, ont comparu les

citoyens Marat, Lepelletier, Scévola, Robespierre et Legenêt, qui ont dit venir dénoncer, en exécution des arrêtés du district, comme accapareurs de subsistances, les citoyens Poule et l'Américain, des mains desquels ils avaient enlevé un sac de châtaignes et un autre de pommes. Ont aussi comparu les citoyens Poule et l'Américain, qui ont répliqué pour leur défense que leurs femmes et leurs enfants n'avaient pas reçu depuis trois jours un seul morceau de pain, à la distribution de la section, et que c'était pour les nourrir qu'ils avaient acheté au marché d'aujourd'hui ces pommes et ces châtaignes.

L'administration, considérant que cette affaire n'était pas de sa compétence, a renvoyé les comparants devant la municipalité, et cependant le président les a exhortés, en qualité de simple citoyen, à se diviser fraternellement les provisions achetées; à quoi les citoyens Poule et l'Américain ont consenti de leur plein gré.

Le partage amiablement terminé, le citoyen agent national a fait un très beau discours sur les qualités bienfaisantes des fruits, attestées par l'expérience de tous les temps et par les témoignages de la médecine. Il a fini en donnant des éloges au citoyen président de ce qu'il avait imité notre bonne mère la nature, qui répartissait également ses biens entre tous les êtres.

Les citoyens Marat, Lepelletier, Scévola, Robes-

pierre, Legenêt, Poule et l'Américain sont sortis en criant : Vive la république !

VERBAL D'UN COMMISSAIRE.

Cejourd'hui... moi, Pierre Dix-Août, commissaire du district, chargé par son arrêté du... de vérifier si les lois relatives à la destruction des signes de féodalité et de royauté avaient reçu leur pleine et entière exécution dans cette commune, me suis d'abord transporté aux boucheries appelées de la ville, et en tournant avec la chandelle autour d'un poteau de bois, j'ai découvert un vieil écusson aux trois fleurs de lis, que j'ai fait sauter d'un coup de hache.

De là je me suis rendu au ci-devant Doyenné, où j'ai vu au-dessus de la porte des figures qui m'ont paru suspectes. J'ai aussitôt fait dresser l'échelle ; le propriétaire a réclamé, disant que c'était un fragment d'un tombeau romain ; mais ayant examiné de plus près ces bas-reliefs, j'ai vu qu'il y avait des tours et des créneaux, et que par conséquent ces pierres étaient entachées de féodalité. Il ne m'en a pas fallu davantage pour les faire ratisser, et sur-le-champ elles ont été ratissées.

Je suis allé ensuite au ci-devant couvent des Bénédictins où j'ai été surpris de trouver dans la salle occupée par le greffe du tribunal des saintes de pierre dans des niches ; je me suis mis en devoir

de les briser. Un juge a encore réclamé, prétendant que c'étaient des Isis. A cela j'ai répondu que si je prenais ces statues pour des saintes, d'autres pourraient bien s'y tromper aussi. En conséquence elles ont été brisées.

Averti que des pâtissiers conservaient dans un criminel espoir des moules fleurdelisés ou armoriés, je me suis transporté chez eux, et j'y ai découvert plusieurs de ces ustensiles que j'ai à l'instant fait aplatir sous le marteau.

Pendant le cours de mes opérations, un pauvre sans-culotte est venu à moi. Citoyen commissaire, m'a-t-il dit, on me fait craindre que tu veuilles me faire couper l'épaule, parce qu'elle est marquée d'une fleur de lis; mais je puis te prouver qu'elle est de naissance. D'ailleurs ce n'est pas une fleur de lis parfaite, comme tu vas t'en convaincre. J'ai empêché ce citoyen de se déshabiller. Je l'ai rassuré et ai pris son nom et son adresse pour tâcher de découvrir les malveillants qui avaient abusé de sa crédulité.

DÉGRADATION DE ROTURE.

Ce jourd'hui, troisième sans-culotide.

A été amené dans la grande salle de la maison commune le nommé Petit-Jean, bâtier-bourrelier, accusé de s'être vanté d'avoir soutenu la noblesse.

Sur quoi les témoins ayant été entendus, il a été

arrêté que ledit Petit-Jean serait dégradé de roture.

En conséquence on lui a ôté son bonnet rouge, et on lui a mis un chapeau à plume blanche; on l'a dépouillé de sa carmagnole et on l'a revêtu d'un habit de velours, auquel on a attaché des cordons et des croix. Ensuite le citoyen agent national lui ayant remis une vieille épée rouillée, l'a déclaré à jamais noble lui et sa postérité, l'a traité de grandeur, d'excellence, de monsieur, de monseigneur. Ledit Petit-Jean s'en est allé confus, humilié, la tête baissée.

RENONCIATION A L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

Séance publique.

L'administration du district étant assemblée,

S'est présenté Fourche-Socrate, ci-devant habitué de la ci-devant paroisse de Saint-Eutrope de cette commune, qui a dit : Citoyens, lorsqu'autrefois les parents disposaient de la volonté et de l'état de leurs enfants, la tonsure me fut donnée. Comme les autres, j'ai été longtemps dans l'erreur; j'avais même, je l'avoue, commencé à la propager parmi les jeunes citoyens; mais aujourd'hui que je suis éclairé des lumières républicaines, je fais gloire de venir avouer que de tout ce qu'on m'a dit et de tout ce que j'ai dit autrefois on ne doit rien croire, sous peine de bêtise, de royalisme et d'incivisme.

En même temps, pour preuve de la bonne foi

de sa déclaration, il a présenté et remis ses lettres de tonsure, son collet, son rabat et son bonnet carré qui ont été brûlés dans le réchaud posé sur le bureau de l'administration. Lui-même, sur l'air d'une antienne a entonné les premiers vers de la chanson patriotique :

« Des collets et des capuches,
« Des frocs et des fanfreluches. »

Ensuite l'huissier, sans aucune mauvaise intention, lui a dit : Eh bien ! l'abbé ! te voilà maintenant hors de l'église. Alors l'agent national a vivement censuré l'huissier, et au nom de la loi a défendu que personne traitât à l'avenir le citoyen Fourche, d'abbé, d'ecclésiastique ou de garçon prêtrier.

Le citoyen Fourche, après avoir reçu de la main du président la cocarde, l'habit bleu et le fusil, s'est mis en marche pour les frontières.

RENONCIATION AU CULTE.

Ce jourd'hui, germinal, ci-devant jour de Pâques, à l'heure des ci-devant vêpres, le peuple étant assemblé dans la ci-devant église de Saint-Eutrope.

Présents les membres de l'administration du district, de la municipalité, du tribunal et des autres autorités constituées, l'agent national est monté en chaire et a dit : « Citoyens, jusqu'ici on vous a

traités comme des enfants, on vous a fait des contes. C'est pour la première fois que cette chaire est vraiment la chaire de vérité. Les républicains évitent le mal parce qu'il est mal; font le bien parce qu'il est bien, et non parce qu'on les menace d'un enfer, et non parce qu'on leur fait espérer un paradis. S'il est un enfer, c'est la monarchie; s'il est un paradis, c'est la République. Vive! vive à jamais la République!

« Citoyens, je vous propose de renoncer au culte public. Tous les jours vous seront utiles, vous profiteront; il n'y aura plus de ces ridicules stagnations de travail, plus de dimanche, plus de fête, plus de jours d'oisiveté.

« Maintenant les amis de l'erreur et de la royauté vont être jugés. Que les citoyens qui voudront renoncer au culte public passent, non à la droite, côté flétri par les aristocrates de l'infâme Assemblée constituante, mais bien à la gauche. Que ceux qui ne voudront pas renoncer au culte et aux préjugés de leurs pères passent à la droite. Dans cette circonstance comme dans toute autre, que chacun agisse librement, sans gêne et selon sa conscience. »

Aussitôt tous les citoyens sans exception d'un seul se sont empressés de passer à la gauche.

Alors l'agent national a dit : « Citoyens! dès ce moment il n'y a plus de culte public! Ce temple est le temple de la raison :

« Triomphe, raison éternelle! »

Et le peuple a chanté l'hymne :

« Triomphe, raison éternelle ! »

et les autres strophes.

A un signal donné les enfants des sans-culottes, armés de marteaux et de maillets, ont mis en pièces les bénitiers, les saints, les saintes, les anges, les archanges. Il était touchant de voir cette tendre génération briser, fouler aux pieds les hochets dorés de leurs imbéciles pères.

Ensuite les danses et les farandoles ont commencé dans ce temple de la raison. Le peuple en est sorti en dansant et en chantant.

Et nous, agent national, assisté comme dessus, sommes venus clore à notre bureau du district le présent verbal.

ACTES D'UNE MUNICIPALITÉ.

PLUMITIF.

Les fils de Marcus-Marc et de Trente-un Mai, membres du conseil général de la commune, ont été dénoncés comme ayant fait violence à Agnès Milon. A cause de la grande jeunesse des accusés, l'ordre du jour.

Nicolas Clément est venu se plaindre que des citoyens et des citoyennes, criant liberté ! égalité ! ravageaient ses champs et ses vignes ; arrêté qu'il serait pris des informations.

Jean Portes, acquéreur d'un domaine national, est aussi venu se plaindre que de jeunes républicains abattaient les pommes de ses arbres : arrêté que la force armée y serait envoyée à l'instant.

François, architecte, convaincu d'avoir employé le pied de roi et le mètre républicain, paiera dans les vingt-quatre heures l'amende portée par les règlements de police.

Arrêté qu'il sera envoyé un commissaire et deux sergents chez la veuve Barbe, que sa servante a grièvement battue et mise à la porte.

Plainte de Catherine l'Espérance relative à l'insubordination de sa fille; plainte de celle-ci relative au refus que fait sa mère de la laisser sortir le soir pour aller à la société populaire; arrêté que la fille sera invitée à avoir plus d'obéissance pour sa mère; arrêté aussi que la mère sera invitée à avoir quelque complaisance pour une fille qui est dans d'aussi bons principes.

Arrêté que le citoyen Mathieu, qui, pour éviter la réquisition, s'est marié avec une personne morte depuis trente ans, sera conduit aux frontières de brigade en brigade.

Un défenseur de la patrie qui se rend aux armées a été accusé d'avoir parlé contre la République et le citoyen Robespierre : comme les propos contre le citoyen Robespierre n'ont été nullement prouvés, l'ordre du jour.

Trois femmes ne portant pas de cocarde à leur coiffe ont été conduites à la municipalité : arrêté qu'elles tiendront prison durant vingt-quatre heures.

Sur la demande de onze citoyennes, il a été arrêté qu'elles seraient armées de piques.

D'après les observations des gens de l'art sur la salubrité de l'air, il a été arrêté que les terres des cimetières et des tombeaux ne seraient lessivées pour la fabrication du salpêtre que lorsque les officiers de santé en auraient fait la visite.

Arrêté que le magasin du foin serait établi au ci-devant Présidial.

Arrêté que les hussards du détachement qui doit arriver aujourd'hui seraient logés chez les dévotes superstitieuses.

Divers auteurs offrent à la commune les ouvrages suivants:

Le catholicisme dévoilé.

Le royalisme dévoilé.

Le fédéralisme dévoilé.

La révolution de Cythère.

L'Ile fortunée.

Mention honorable et insertion au procès-verbal.

Pierre Boquillon, boucher, et Charles Rivière, marchand de vin, prévenus d'avoir livré à l'hospice des malades de la viande avariée et du vin frelaté, faute de preuves suffisantes, ont été provisoirement élargis.

Fleuri, cordonnier, a été accusé d'avoir mis du carton dans les souliers des défenseurs de la patrie; arrêté qu'il serait provisoirement détenu et que le scellé serait apposé sur son magasin.

Boivin, dit Loiseau, accusé d'avoir acquitté la fondation d'une ci-devant chapellenie qu'il a achetée de la République;

Jean d'Arc, accusé d'avoir porté en cachette la rente au ci-devant seigneur;

Antoine Romarin, accusé d'avoir payé la dîme aux prêtres réfractaires;

Rossignol jeune, accusé d'avoir dit qu'il y avait plus de mille milliards d'assignats en circulation;

Raphaël, tambour, dénoncé pour avoir parlé contre les remboursements en papier et avoir ajouté qu'il ne les craignait point;

Arrêté qu'il serait plus amplement informé.

RELEVÉ D'UN REGISTRE DE MARIAGES.

Le décadi...

Entre Sébastien Dubois, âgé de dix-sept ans et Marie-Anne Lefloc, âgée de trente-deux ans;

Entre Ange Durand, âgé de seize ans, et Bonne Lacombe, âgée de quarante ans, cuisinière à l'auberge de l'Homme armé;

Entre Félix Chateignier, maître d'armes, âgé de vingt-quatre ans, et Fauste-Félicité-Adélaide-Amélie-Achille-Etiennette Villefort, femme divorcée de l'émigré Haute-Roche, âgée de trente-deux ans;

Entre Clément Rimbert, ci-devant frère des écoles chrétiennes, âgé de quarante et un ans et Scholastique Rimbert, sa nièce, âgée de quinze ans.

RÉQUISITOIRE D'UN AGENT NATIONAL.

Séance publique du...

L'agent national a dit :

« Citoyens collègues, je viens vous dénoncer un délit qui attristera vos âmes, la célébration du dimanche, la non célébration du décadi. Parcourez les rues, citoyens, le décadi : qu'y voyez-vous? de mauvais citoyens en habit de travail, les outils de leur art à la main, de mauvaises citoyennes vêtues de la manière la plus négligée, se livrant sans pudeur, les uns et les autres aux travaux les plus bruyants. Parcourez ces mêmes rues le dimanche, vous êtes scandalisé de ce silence, de ce recueillement incivique et aristocratique ; votre œil est révolté de voir ces fainéants, ces fainéantes, les bras croisés, s'étaler devant leurs portes parés de leurs meilleurs habits, de voir ces croix d'or reluire sur des seins que l'amour de la patrie ne fit jamais palpiter. Rouvrez les églises : ah ! citoyens, faut-il se l'avouer? elles s'empliraient pis qu'auparavant. Eh ! que désireraient de plus Pitt et Cobourg?

« Toutefois, je dois le dire : le bon peuple n'agit pas ainsi de lui-même ; il est conduit par des intrigants qui le ramènent à la servitude. Réveillez-

vous, citoyens, réveillez-vous; c'est la contre-révolution qui se cache sous les habits du dimanche. Bientôt elle en prendra d'autres, et vous la verrez s'avancer à grand bruit, appuyée sur une potence, précédée de ses prévôts, de ses bourreaux, de ses fleurs-de-lis, de ses fers rouges, suivie de la rente, de la dîme, de la noblesse et du clergé. Encore une fois, réveillez-vous, ou dans peu vous ne vous réveillerez plus.

« Voici, mes collègues, l'arrêté que je viens vous proposer :

« Seront regardés comme suspects et traités comme tels ceux et celles qui célèbreront le dimanche, qui ne célèbreront pas le décadi; qui ne travailleront pas le dimanche, qui travailleront le décadi; qui ne feront pas travailler les animaux labourants et les bêtes de somme le dimanche, qui les feront travailler le décadi; qui mettront leurs bons habits le dimanche, qui ne les mettront pas le décadi; enfin qui donneront un air de fête et de jour chômé au dimanche et qui ne le donneront pas au décadi.

« Les musiciens, les peintres, les décorateurs, les tapissiers seront invités à ajouter par leurs talents à l'éclat des fêtes du décadi.

« Les chefs de famille seront pareillement invités à réserver leurs meilleures provisions pour le décadi, à s'assembler ce jour-là, à faire un petit extraordinaire et à se régaler aussi souvent que la disette générale pourra le permettre, enfin à se

divertir et à se livrer à une joie franche et civique. »

Après avoir délibéré sur le réquisitoire de l'agent national, la municipalité en adopte toutes les dispositions et arrête qu'elles seront exécutées suivant leur forme et teneur.

VISITE D'UN DÉLÉGUÉ DE REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

Séance publique du...

Vers les deux heures de relevée, est entré le délégué du représentant du peuple envoyé dans le département qui a remis sur le bureau sa commission.

Le citoyen délégué ayant été invité à prendre place parmi les officiers municipaux, s'est assis et a dit :

« Magistrats du peuple, la révolution marche à travers une forêt de préjugés et d'erreurs que les anciens et les modernes philosophes avaient, par leurs prétendus principes, rendue plus épaisse. Suivant eux, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif devaient être nécessairement distincts. Le gouvernement révolutionnaire leur a prouvé, leur prouve et leur prouvera le contraire.

« Mais, citoyens, que sert l'énergie de ce gouvernement alors que celle des autorités constituées s'affaiblit, que celle du peuple se lasse? Citoyens, nous avons dépouillé l'ancien habit; nous avons pris l'habit des sans-culottes. Nous avons coupé nos

cheveux frisés et poudrés, nous portons la moustache, et cependant nous sommes les mêmes hommes.

« Même tiédeur, même relâchement de morale. N'y a-t-il pas encore un grand nombre de citoyens qui n'osent pas dénoncer les émigrés, les prêtres réfractaires, les proscrits, les contre-révolutionnaires : ils sont, disent-ils, de leurs parents, de leurs anciens amis. Eh! malheureux, votre amitié ne doit-elle pas commencer par la république qui vous rend si heureux? Avez-vous de plus proche parent que la patrie votre mère? O voix de la république et de la patrie qui cesse de se faire entendre! Oui, les dénonciations, les arrestations, les exécutions deviennent tous les jours plus rares. La révolution ne donne plus signe de vie.

« Encore les ci-devant bourgeois se trient, se fréquentent de préférence; encore les pauvres sans-culottes les approchent avec quelques marques de civilité particulière; encore l'exécuteur de la justice du peuple ne se trouve pas dans le rang des autres citoyens, sans y être isolé, ou du moins remarqué, et nous nous vantons des progrès de nos lumières!

« Tous les jours le peuple crie fraternité! égalité! et cependant il n'y a pas d'impôt progressif, de maximum pour les propriétés; et cependant tous les citoyens ne sont pas propriétaires. Tous les jours le peuple crie vive la République! et cependant les contre-révolutionnaires ne sont pas morts,

et cependant on cherche inutilement une Saint-Barthélemy dans les pages du calendrier républicain.

« Citoyens, je vous le dis encore : la Révolution marche à travers une forêt d'erreurs et de préjugés, et s'il faut lui donner un fanal pour éclairer l'opinion qui tantôt la devance et plus souvent la suit, il faut aussi lui donner une hache, entendez-vous, magistrats ! une hache sans cesse affilée, sans cesse retrempée, une hache pour frayer la route qui conduira le peuple à la liberté, à l'égalité et au bonheur. »

La municipalité a donné des éloges à l'ardent patriotisme du citoyen délégué et l'a reconduit jusqu'à la première porte.

ARRÊTÉ D'UNE MUNICIPALITÉ.

Vu la loi sur les certificats de civisme et les arrêtés du district sur le mode d'exécution, la municipalité de Commune-Libre, ouï l'agent national, arrête :

Outre les notaires, les avoués et les défenseurs près les tribunaux, les employés de la municipalité, des hospices, des prisons, les officiers de santé, les maîtres et les maîtresses d'école, les instituteurs, les professeurs, les chefs d'établissements publics seront obligés, pour continuer leurs fonctions, professions ou états, d'avoir un certificat de civisme.

Pour obtenir ce certificat, il ne suffira pas d'avoir payé les contributions, monté la garde, de s'être rendu avec exactitude aux assemblées de la section et aux fêtes décadaires ou nationales : il faudra encore avoir donné des preuves de dévouement à la révolution, comme d'avoir été patriote de quatre-vingt-neuf, de s'être insurgé contre la constitution de quatre-vingt-onze, d'avoir été reçu à une société populaire depuis le trente-un mai, de s'être marié avec sa servante ou d'avoir donné sa fille à un sans-culotte, d'avoir échangé son bien contre un domaine national de pareille valeur, d'avoir brûlé publiquement ses lettres d'avocat, de licencié ou de maître-ès-arts; d'avoir inscrit son fils avant l'âge de la réquisition sur le registre des défenseurs de la patrie, d'avoir fait don à la République de son cheval, de son mulet ou d'un cavalier jacobin; d'avoir dénoncé et fait arrêter des émigrés, des prêtres réfractaires, des contre-révolutionnaires, des suspects, des agioteurs, des accapareurs...

De même que dans l'ancien régime certaines places, sans comparaison et révérence parler, supposaient la noblesse, de même certaines fonctions supposeront aussi le civisme; ainsi les employés des comités révolutionnaires, des maisons d'arrêt et de réclusion... obtiendront sur leur simple demande un certificat.

Tous les autres citoyens seront tenus de faire

afficher leur demande trois décades à l'avance, afin que les républicains aient le temps de faire leurs oppositions et leurs impugnations, qui seront reçues au secrétariat dans un registre ouvert à cet effet.

Les certificats de civisme ne seront valables qu'après avoir été visés par le district et le comité révolutionnaire.

Ceux qui auront demandé et qui n'auront pas obtenu un certificat de civisme ou à qui les autres autorités auraient refusé le visa, seront par le fait réputés suspects.

AUTRE ARRÊTÉ.

La municipalité de Commune-Libre, considérant que le commerce est une des bases de la puissance de la république, voulant en favoriser autant qu'il est en son pouvoir le mouvement et la prospérité, l'agent national entendu, arrête :

A dater de ce jour la suspension de la délivrance des passeports est levée.

Ceux qui voudront obtenir des passeports devront être munis d'un certificat de civisme.

AUTRE ARRÊTÉ.

La municipalité de... considérant que c'est parce que plusieurs citoyens ont trop de biens, que d'autres en manquent; considérant que la pa-

trie doit adoucir le sort de ceux-ci autant que peut le permettre le droit inviolable et sacré de la propriété; vu les arrêtés des comités de salut public et de sûreté générale, ensemble celui de l'administration du district; ouï l'agent national, arrête :

Il sera fait un état des vieillards et des enfants appartenant aux familles indigentes.

Ces pauvres, mais honorables citoyens, seront solennellement conduits chez les riches égoïstes ou suspects, dénommés dans les listes arrêtées par le district.

Chaque décade l'agent national fera son inspection et veillera à ce que ces bons citoyens soient logés dans des appartements sains, habillés d'une manière décente et nourris à la table des maîtres qui seront exhortés à témoigner par une continuelle politesse le continuel plaisir que leur font ces nouveaux hôtes que la République leur a confiés.

AUTRE ARRÊTÉ.

La municipalité de... considérant que les sources de l'instruction publique sont empoisonnées; considérant que les enfants des républicains y sucent le royalisme et la superstition; ouï et ce requérant l'agent national, arrête :

Les seuls livres de lecture pour les enfants des deux sexes seront les droits de l'homme; les seuls exemplaires d'écriture, les divers titres de la constitution.

Attendu que Virgile, Ovide, Horace, Sénèque, Suétone, Quinte-Curce, dont on vante la pureté n'étaient que de purs royalistes, il en sera fait de nouvelles éditions purgées de tous les mauvais principes.

Défense aux instituteurs et aux professeurs de faire apprendre à leurs élèves le catéchisme, les sermons de Massillon, les oraisons funèbres de Fléchier ou de Bossuet.

Il sera dressé incessamment un catalogue de divers autres livres, pour être mis aussi à l'index républicain.

Dans les colléges et dans les écoles l'ouverture ainsi que la clôture des classes, au lieu d'être faites par des prières latines, le seront par des couplets civiques.

Dans les colléges les croix d'or et d'argent seront supprimés, et en remplacement le premier de la classe sera appelé Marat, le second Lepelletier, le dernier sera appelé l'Empereur.

Dans les écoles primaires les jeunes citoyens qui se conduiront mal porteront le nom de Monsieur; les jeunes citoyennes celui de Mademoiselle ou de Madame suivant la gravité de la faute.

Et comme les spectacles sont aussi des écoles publiques où se rendent les citoyens de tous les âges, sur une nouvelle réquisition de l'agent national, elle arrête :

Jusqu'à ce que le répertoire puisse offrir un

assez grand nombre de pièces républicaines pour les représentations journalières, les directeurs des spectacles pourront donner les anciennes comédies et les anciens opéras, à la charge toutefois par eux de faire précéder les symphonies ou les ouvertures par *la Marseillaise* ou par un autre chant civique, et à la charge par les acteurs de changer le nom de roi, d'empereur et de prince en celui de tyran; celui de duc, de marquis, de comte, de vicomte, de baron, de chevalier, d'écuyer, de gentilhomme et de noble en celui d'oppresseur; celui de prêtre en celui de hâbleur; de négociant en celui d'accapareur; de financier en celui d'agioteur; de bourgeois en celui de fédéraliste, d'égoïste, de modéré ou de suspect...

AUTRE ARRÊTÉ.

La municipalité de... après avoir entendu le rapport des commissaires conservateurs des bibliothèques, des objets de science et d'arts; considérant que les livres ont fait aux hommes très peu de bien et beaucoup de mal; considérant que l'histoire n'a guère jamais été qu'un mémorial de contes faits à prix d'argent ou à plaisir, que jusqu'ici la poésie ne s'est fait entendre que dans le palais des rois ou le sanctuaire des prêtres, que les romans parlent toujours des honnêtes gens; considérant que les autres branches des lettres n'ont pas produit des fruits moins dangereux, que la théologie n'a enseigné que l'erreur, que la philosophie, sa digne sœur,

bien que plus raisonneuse, n'a pas été plus raisonnable, que la morale pour quelques vérités connues des plus ignorants villageois enseigne des milliers de préceptes d'un modérantisme anti-républicain, qu'il n'est rien de plus opposé aux droits de l'homme que le droit civil, et aux droits des peuples que le droit des gens; considérant qu'il faut des idées neuves à un peuple régénéré; voulant d'ailleurs mettre en pratique les austères vérités énoncées dans les rapports du comité de salut public ou à la tribune de la Convention; ouï l'agent national, arrête :

Les livres d'arts mécaniques, de sciences exactes ou naturelles préalablement séparés, la bibliothèque dite de la Ville, sera, décadi prochain, à la diligence de l'agent national, publiquement brûlée au milieu du grand préau des Cordeliers.

Tous les bons citoyens sont invités à suivre un pareil exemple dans leurs foyers, si mieux ils n'aiment porter leurs livres au grand préau.

VERBAL D'UN AGENT NATIONAL.

Aujourd'hui, nous, agent national de la municipalité de... assisté du secrétaire greffier, nous sommes transporté au grand préau des Cordeliers, où nous avons fait allumer le bûcher général sur lequel ont été jetés les livres de la bibliothèque dite de la Ville; et la garde nationale attisant le feu avec

ses piques, en peu de temps cette masse de papiers a été consumée aux cris de vive la Montagne ! vivent les sans-culottes !

ACTES D'UN COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE.

DÉNONCIATION.

Ce jour... le comité révolutionnaire de Commune-Libre assemblé, présents...

Ont comparu les citoyens Louis Buisson, cultivateur, et Le Daim, secrétaire greffier du juge de paix du canton externe, qui ont dit : Que, ni la haine ni l'inimitié ne les avaient conduits devant nous; mais que les lois ayant fait un devoir à tout citoyen de faire connaître les aristocrates et les fédéralistes, ils se croyaient obligés de dénoncer le nommé Du Gravier comme coupable d'être l'un et l'autre.

Animés d'une continuelle sollicitude pour le salut public, ils s'étaient aperçus que, quoique Du Gravier parlât souvent de son amour pour la république, il ne lui échappait jamais, dans aucune occasion, le moindre mot contre les rois, les nobles, les prêtres, les fédéralistes et les modérés, ils le surveillèrent dès lors plus particulièrement, surtout dans l'intérieur de sa maison. Ils observèrent que ce n'était jamais l'hymne marseillais qu'il chantait, mais bien d'anciennes hymnes d'église; qu'ordi-

nairement le dimanche, il s'enfermait le matin dans son cabinet, sans doute pour entendre la messe du pape; qu'il se laissait appeler monsieur par ses domestiques; qu'il y avait dans sa bibliothèque un grand nombre d'écrits d'évêques insermentés et de députés fédéralistes, indices de son dévouement secret à leur parti; que les allées de son enclos n'avaient pas moins de vingt pieds de large, bien qu'il s'y promenât toujours tout seul, et que la république manquât de subsistances; que chez lui, dans un repas où se trouvait l'un des déposants, il lui échappa de dire, en parlant de la prise de Toulon: Pour ce qui me concerne, mes amis, n'épargnez pas l'huile, car j'en ai ma petite provision, et les Anglais peuvent demeurer tant qu'ils voudront en Provence; ce qui décèle sa haine pour la république et sa complicité avec Pitt; enfin que Du Gravier, quoiqu'il fasse semblant de l'avoir oublié afin de le faire oublier aux autres, n'en est pas moins ci-devant conseiller à la cour des aides, et n'en réclame pas moins sous main, par le ministère de son procureur fondé, la finance de cette charge.

Les déclarants ont signé avec nous...

MANDAT D'ARRÊT.

Vu la dénonciation ci-dessus, le comité révolutionnaire de Commune-Libre arrête que le nommé Du Gravier sera conduit par la gendarmerie à la maison de réclusion. Le scellé...

PÉTITION D'UN DÉTENU.

AUX CITOYENS MEMBRES COMPOSANT LE COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE COMMUNE-LIBRE.

Citoyens, Charles-Victor Gravier, propriétaire cultivateur, maintenant détenu à la maison de réclusion, vient implorer avec confiance votre justice; il espère que lorsqu'il vous aura fait connaître sa conduite, vous vous hâterez d'ouvrir ces portes qui le séparent des patriotes ses amis et ses camarades.

Depuis le premier jour de la révolution le pétitionnaire s'est constamment montré vrai, franc et sincère patriote. Il donna volontairement ses boucles d'argent, fit faire un drapeau pour la garde nationale de sa commune dont il fut nommé commandant. Dans des temps postérieurs il a habillé et équipé son fils et ses deux neveux qui maintenant combattent aux frontières les ennemis de la république. Il a contribué à l'équipement d'un cavalier jacobin; il a offert les terres de son écurie et de son cellier aux agents de la fabrication du salpêtre, et a fait remettre à ses frais les terres lessivées, et replacer les pavés. Tous les républicains de son canton, avec lesquels il a si souvent et si joyeusement célébré la gloire de nos invincibles armées et de nos dignes représentants, tous, sans

en excepter un seul, seront ses garants et ses cautions.

A la maison de réclusion de Commune-Libre, le... Gravier, signé.

RÉPONSE D'UN COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE.

Il n'y a lieu à délibérer.

ACTES D'UNE COMMISSION POPULAIRE.

MANDAT D'EXTRADITION.

Liberté, égalité, mort aux contre-révolutionnaires.

Sébastien Laignelet, accusateur public près la commission populaire séant à Commune-Libre, mande et ordonne à tous geôliers, concierges et gardiens de la maison de réclusion, de livrer au citoyen Thibaut, brigadier de gendarmerie à la résidence de Commune-Libre, le nommé Charles-Victor Du Gravier, ci-devant conseiller à la cour des aides, qui sera, en exécution du présent mandat, transféré et écroué à la maison d'arrêt à cet effet...

ACTE D'ACCUSATION.

Sébastien Laignelet, accusateur public près la commission populaire séant à Commune-Libre, accuse Charles-Victor Du Gravier, ci-devant conseil-

ler à la cour des aides, de conspiration contre la sûreté et l'indivisibilité de la république.

Citoyens, dans tous les temps, lorsqu'un peuple a voulu recouvrer sa liberté, briser ses chaînes, il a, non-seulement exterminé ses tyrans, mais encore leurs ministres, car les véritables chaînes d'un peuple, ce sont les agents de la tyrannie, ces agents qu'elle a decorés de ses honneurs, qu'elle a investis de sa confiance.

Tandis que le ciseau et le marteau des sans-culottes poursuivent tous les monuments matériels flétris du signe de la royauté, faudra-t-il laisser intacts les monuments vivants souillés de ses indélébiles types? Le prévenu qui est devant vous a été un des nombreux conseillers du tyran, et par les actions de celui-ci, jugez des conseils de celui-là.

Si Du Gravier, pour expier ses anciennes fonctions, eût donné à la république la finance de son royal office, si par d'autres sacrifices il eût fait oublier le vieil homme; si fuyant la compagnie des honnêtes gens il fût venu se confondre dans les honorables rangs des sans-culottes, si enfin par mille actions civiques faites depuis la révolution, il eût effacé celles qu'il avait faites avant; mais bien loin de là, il tient une conduite toute opposée. Voyez-la, citoyens, cette conduite dans la dénonciation des vertueux citoyens Buisson et Le Daim, dont la lecture va servir de complément à l'acte

d'accusation... Je requiers que le prévenu interrogé, les débats soient aussitôt ouverts.

CONCLUSION D'UN ACCUSATEUR PUBLIC.

... Par tous ces motifs, vu les articles... je conclus à la peine de mort.

RÉSUMÉ D'UN PRÉSIDENT.

... Je passe maintenant aux moyens de défense du prévenu, qui soutient que les faits ne sont pas constatés, parce qu'il n'y a pas de preuves matérielles : comme si ces messieurs, toujours prudents, ou plutôt toujours trembleurs dans leurs plus cruels attentats, n'avaient pas soin de les faire disparaître, afin de pouvoir, lorsqu'ils sont découverts, tout contester, tout nier. De pareilles allégations sont ridicules aux yeux d'un tribunal éclairé, intègre et pur. Citoyens juges, pour porter la conviction dans vos âmes républicaines, qu'il vous souvienne que vous êtes une commission populaire, que le peuple est en présence de ses ennemis, que dans cette guerre à mort, retenir ses coups sur le champ de bataille serait le plus grand des crimes. Qu'il vous souvienne que vous êtes la main de la loi révolutionnaire, que cette main doit être de fer, et que lorsqu'elle a saisi un traître, elle ne peut se desserrer qu'à l'instant qu'il n'a plus rien à espérer et la république plus rien à craindre.

JUGEMENT.

Au nom de la république une et indivisible, la commission populaire séant à Commune-Libre, établie par arrêté du représentant du peuple Chambre, confirmé par autre arrêté des comités de salut public et de sûreté générale réunis, jugeant en dernier ressort, sans appel ni recours au tribunal de cassation, a rendu le jugement qui suit...

La discussion a présenté deux questions de fait : A-t-il existé une conspiration tendante à la dissolution de la république, par des menées sourdes, des complots avec les ennemis, des vœux contre-révolutionnaires hautement proclamés, par des tentatives d'affamer le peuple en diminuant le produit des terres? Charles-Victor Du Gravier est-il coupable? A-t-il existé une conspiration tendante à rappeler le clergé réfractaire, à fédéraliser les départements? Charles-Victor Du Gravier est-il coupable?... Sur la première question, la commission a prononcé à l'unanimité l'affirmative; et, en conséquence, vu l'art... du tit... et encore l'art... du tit... du Code pénal... a condamné à la peine de mort le nommé Charles-Victor Du Gravier... et a déclaré ses biens confisqués au profit de la république; sur la seconde question, a acquitté ledit Du Gravier comme n'étant pas suffisamment convaincu.

Sera le présent jugement, à la diligence de l'accusateur public, exécuté dans les vingt-quatre heures.

AFFICHE DES BIENS D'UN CONDAMNÉ.

Les citoyens sont avertis que le... prairial de l'an deux de la république, il sera procédé à la vente des biens ayant appartenu à Charles-Victor Du Gravier, condamné à la peine de mort...

Premier lot : maison, enclos et petit bois, le tout contigu, contenant environ six arpents, confrontant au nord avec champ et jardin du citoyen Le Daim, secrétaire greffier du juge de paix du canton externe, au levant et au midi avec la prairie du ci-devant chapitre, au couchant avec terre de Pierre Rapin ;

Second lot : pré de la contenance de trois arpents quatre-vingt-huit perches, confrontant au levant avec héritage du citoyen Louis Buisson, cultivateur, sur tous les autres points avec la futaie du ci-devant chapitre ;

Troisième lot : champ et petite vigne de la contenance d'un arpent vingt-cinq perches, confrontant au levant et au nord avec terres de Jean Soupes, cultivateur, au couchant avec pré dudit Louis Buisson, au midi avec champ de la veuve Perraut, chemin entre.

LA DÉCADE DES LOIS DE DÉCEMBRE, DE FRUCTIDOR ET DE PLUVIOSE.

Décade LXIV.

Générations actuelles, nées ou grandies au milieu des révolutions politiques, au milieu des catastrophes royales, au milieu de ces champs de bataille français, où comme sur un vaste tapis se sont jouées et perdues des couronnes d'électeur, de stathouder, de doge, même des couronnes de royaume, voudrez-vous abaisser les yeux sur le titre de ce chapitre? Il parle du plus bel œuvre, l'histoire des municipalités, de l'œuvre le plus national, l'histoire des municipalités, du plus utile, du plus grand œuvre, l'histoire des municipalités, laquelle est dans les débats et dans les rapports qui ont précédé les lois du quatorze décembre 1789, du vingt-un fructidor an III et du vingt-huit pluviose an VIII, qui en France les instituent ou les réorganisent. Quel est celui qui a oublié qu'avant la révolution et plusieurs siècles avant, autant d'hôtels-de-ville, autant d'hôtels-de-ville différents; autant de municipalités, autant de municipalités différentes. Leur variété offrait toutes les formes des gouvernements connus, et tous les gouvernements connus n'offraient

pas, il s'en faut bien, toutes les formes de nos différentes anciennes municipalités.

La loi de décembre 1789 a tout changé, tout ramené à l'unité des fonctions, des dénominations partout similaires. En Alsace, elle ne veut pas, comme autrefois, des préteurs; en Lorraine, comme autrefois, des maîtres échevins; en Flandre, des rewars, des pensionnaires; en Picardie, en Normandie, des gouverneurs, des capitaines; à Paris, à Lyon, des prévôts des marchands; à Dijon, des vicomtes majeurs; en Bretagne et dans d'autres provinces, des curés, des dignitaires ecclésiastiques; à Bourges, à Bordeaux, des seigneurs, des barons, des comtes; en Auvergne, en Limousin, en Languedoc, des premiers consuls; en Roussillon des chevaliers, en Béarn des alcades; elle veut que partout le chef de la municipalité soit le maire, et elle ne veut plus qu'il y ait deux, trois, quatre maires dans une commune, elle n'en veut qu'un seul; et elle ne veut pas qu'il soit soumis à des cérémonies ridicules comme à Brest autrefois, à mettre le pied dans un creux fait en forme d'une chaussure au seuil de la porte de l'église des Sept-Saints. Elle ne veut plus que les officiers des municipalités soient conseillers, échevins, consuls, capitouls, jurats, elle veut que partout ils soient officiers municipaux; elle ne veut plus de grand conseil, de petit conseil, de grand consistoire, de petit consistoire; elle veut des notables formant le conseil général, et elle les

veut en nombre proportionné à la population. Elle ne veut plus de procureur du roi, de procureur syndic, de *pensionnaire;* elle veut et elle ne veut qu'un procureur de la commune ; elle exprime clairement les attributions qui sont propres à chacun d'eux, celles de la police, de la salubrité, de la sûreté, de la tranquillité dans les rues et les édifices publics, celles de la surveillance des établissements communaux, de la régie des revenus communaux. Elle veut que les municipalités exercent le pouvoir qui leur est délégué par l'Etat, la répartition, la levée des impôts, la conservation des propriétés nationales, la surveillance des travaux entrepris par la nation : mais elle ne veut pas qu'elles aient ni justice civile, ni criminelle, ni gibet, ni bourreau. Elle veut encore moins qu'elles jugent féodalement et par conjures de juges fieffés. Point d'états provinciaux, dit-elle, dans les municipalités; point de municipalités qui se rendent aux états des nations voisines. Il me semble aussi l'entendre crier très haut : Plus de vénalité d'offices municipaux! qu'il n'en soit plus comme par le passé, qu'ils ne soient pas supprimés pour être ensuite rétablis, ensuite rétablis pour être de nouveau supprimés ; que nulle part le maire ne soit plus perpétuel; élection de la moitié des officiers de la municipalité tous les ans, et que nulle part elle ne se fasse par conclave, mais dans un lieu public, par scrutin de liste simple ou de liste double et à la pluralité absolue des suffra-

ges; surtout plus d'antiques bombances municipales, plus de fêtes, de fréries; que les deniers du peuple soient dépensés à son profit et que le compte en soit publié. La volonté de la loi de décembre est aussi qu'il y ait une municipalité par commune, ce qui en élève le nombre à quarante mille au lieu de cinq ou six mille. Sans doute il y aura dans les campagnes trente ou trente-cinq mille maires, Rusticus, Fabius, Lentulus, Asinius, Vitulus. Sans doute ces trente-cinq mille maires paysans ceints de leur flottante écharpe, ont d'abord été décontenancés, mais peu à peu les dignités des magistratures rurales ont élevé le cœur de la nation dans les campagnes, et de même que les trente-cinq mille épaulettes de commandant de la garde nationale y ont fait trente-cinq mille miracles en courage et en discipline, de même en gravité et en justice distributive, les trente-cinq mille écharpes ont fait aussi trente-cinq mille miracles.

La France fut toute contente, toute aise de se voir ainsi, comme les provinces romaines, partout uniformément municipalisée jusqu'aux plus petites des quarante mille communes. On applaudit, on ne cessa d'applaudir pendant cinq ans, ce qui, pour nous Français d'aujourd'hui, est bien du temps; aussi, au bout de ces cinq ans, la loi de fructidor an III, supprimant toutes les municipalités, institue des administrations cantonnales formées dans les villes par la réunion des officiers munici-

paux, et dans les campagnes par la réunion, dans chaque canton, des agents municipaux élus dans chaque commune. On applaudit; et, pour cesser d'applaudir, pour changer encore, on attendit de même cinq ans, et voilà que la nouvelle loi de pluviose an VIII congédie toutes les administrations cantonnales, qu'elle remplace par un maire et un adjoint. Cette organisation, plus simple, plus leste, a aussi ses applaudisseurs, et probablement aussi ses cinq ans à durer encore.

LA DÉCADE DE LA ROUE.

Décade LXV.

La vieille histoire de France ne voudra-t-elle jamais suspendre son antique tapage de batailles, de dissensions civiles ou religieuses pour parler un peu des diverses parties de la société française? Cependant voyez comme elle serait variée si dans un de ses chapitres, celui des administrations, par exemple, elle faisait rapidement tourner la roue des temps où paraîtraient d'abord les vieux sénéchaux, les vieux baillis en bonnet, en robe, tenant leurs longs rouleaux de parchemin, chargés des comptes des revenus de la province qui étaient ceux des ducs, des comtes, des barons, du roi lors-

qu'il était duc, comte, baron; où paraîtraient ensuite les états provinciaux divisés par ordres, vêtus de leurs costumes, les généraux des aides, les élus, les intendants délégués; les subdélégués, les administrations provinciales divisées aussi en trois ordres; où paraîtraient avec leurs grandes médailles les administrations du directoire et du conseil général de département, du directoire et du conseil général de district, recueillant à divers degrés toutes les attributions, tous les pouvoirs de leurs anciens, de leurs antiques prédécesseurs, administrations suivies des administrations centrales, à leur tour suivies des préfets et sous-préfets actuels, habillés de bleu, brodés d'argent, concentrant en leurs mains toute l'autorité, car les quatre conseillers ne sont, à proprement parler, que quatre assesseurs n'ayant voix que dans les cas du contentieux; car les nouveaux conseils de département et d'arrondissement ne sont guère que des chambres des comptes, des examinateurs des comptes, qui ne gênent en aucune manière la volonté administrative des préfets et des sous-préfets.

Je ne sais qu'amènera encore cette roue qui ne cesse de tourner et qui, dit-on, en ce moment retourne, je veux dire rétrograde; mais si elle rétrograde jusqu'aux baillis je lui donne à trois fois pour ramener l'homme, le nom et la robe.

LA DÉCADE DU CONSUL DE SAINT-BAUZILLE.

Décade LXVI.

L'ancien consul de Saint-Bauzille était autrefois sûr de bien des choses; il était sûr qu'il était consul de Saint-Bauzille; il était sûr qu'il avait fait toutes ses classes à Mende.

Il est aujourd'hui sûr de bien d'autres choses; il est sûr que, dans un avenir prochain, on abandonnera le nom de département pour celui de préfecture : à l'entendre, département de l'intérieur, département de la guerre se dit très bien en parlant du ministère de l'intérieur, de la guerre, et par conséquent se dit très mal pour exprimer une étendue de territoire. C'est préfecture, mot antique signifiant une étendue territoriale administrative, et ne signifiant qu'une étendue territoriale administrative qu'il faudrait dire et qu'on dira.

Il est aujourd'hui également sûr qu'alors on dirait et qu'on dira préfecture de Mende, préfecture de Rodez, préfecture de Saint-Flour, préfecture de Clermont, préfecture de Moulins, préfecture de Lyon, préfecture de Paris, préfecture de Rouen, préfecture de Lille, et que les noms des rivières qu'on ne peut retenir ayant fait place aux noms des villes que tout le monde retient, alors, mais

seulement alors, les Français sauront la géographie de la France.

LA DÉCADE DE MON VOISIN LE HOUX.

Décade LXVII.

J'ai un si bon voisin qu'on ne peut, je crois, en avoir un meilleur. Quand j'ai besoin d'eau, de feu ou de quelque autre chose, aussitôt sa porte s'ouvre, et je suis toujours gracieusement accueilli. Mon voisin Le Houx est venu aujourd'hui passer la soirée et nous a trouvés tous disposés à rire des bonnes gens qui s'aveuglent sur eux, mais sur lesquels les autres ne s'aveuglent guère.

Vous connaissez, nous a-t-il dit, le juge de paix de mon canton? qui ne le connaît? Il ne cesse de me répéter qu'au printemps dernier il n'a manqué la députation que d'une voix; mais qu'il ne la manquera sûrement pas au printemps prochain. Ces jours passés, comme il allait recommencer, je l'arrêtai en lui disant: Eh bien! je vous promets ma voix, et, pour ma part, je consens que vous alliez régler les intérêts de l'État, si vous me prouvez que vous connaissez les premiers éléments de l'administration générale.

Voyons; d'abord il est impossible que vous ne

sachiez sur quelle partie du grand globe de la terre est située la France? Vous savez bien qu'elle est dans la partie la plus aimée du ciel, à égale distance du pôle et de l'équateur.

Vous savez bien que la configuration de son territoire offre un vaste et superbe carré adossé à la chaîne des Alpes, incliné à l'ouest vers l'Océan, divisé par les cinq grandes vallées du Rhin, de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône.

Vous savez bien que sa surface est de vingt-sept mille lieues carrées au moins, en attendant que les nouveaux départements réunis cessent d'être en litige devant le tribunal de la force et du destin.

Vous savez bien qu'en bonne géométrie vingt-sept mille lieues carrées donnent environ cent millions d'arpents. Le juge de paix ouvrait de grands yeux; mais, par honte ou par vanité, ses signes de tête répondaient : Oui !

Mais puisque vous savez ces choses, vous savez sûrement aussi que de ces cent millions d'arpents il y en a

Cinquante millions en blé,

Cinq millions en vignes,

Sept millions en prés,

Quatre millions en pâtures,

Quatorze millions en bois,

Vingt millions en landes, en bruyères, en terres incultes ou non productives. Monsieur le juge de paix, monsieur le futur représentant, ajoutai-je, il

tiendra à vos lois que ces diverses proportions changent en bien ou en mal.

Monsieur, continuai-je, vous et moi laissons dire les petits savants du jour qui tendent à déprimer ou à amaigrir la France, et nous ne lui en donnons pas moins

Un million de charrues,
Trois millions de bœufs,
Quatre millions de vaches,
Deux millions de chevaux,
Vingt millions de moutons,
Quatre millions de porcs.

Monsieur, lorsque vous serez là-haut, assis sur les belles banquettes de velours, coiffé de votre toque rouge, brillante d'or, souvenez-vous du pauvre bestial.

Monsieur, comptez-vous, avec Necker, vingt-cinq millions d'habitants en France, ou avec le corps législatif, vingt-huit millions? ou bien voulez-vous prendre une moyenne proportionnelle, qui souvent n'est qu'une erreur proportionnelle? Pour moi, je ne puis croire que la population augmente en tuant les hommes au dedans, en les faisant tuer au dehors, et je me contenterais des vingt-cinq millions de notre ancien ministre, et sans doute vous vous en contenteriez de même, si on ne me criait de tous côtés: Vingt-sept millions! vingt-sept millions! Eh bien! va pour vingt-sept millions! vîngt-sept millions soit.

De ces vingt-sept millions j'en mets un tiers au-dessous de dix-sept ans, un tiers au-dessous de trente ans, un tiers au-dessus. Et vous, monsieur?

Un peu plus d'hommes que de femmes;

Un peu moins de la moitié d'hommes mariés. Et vous, monsieur?

Annuellement il y a un mort sur trente personnes, une naissance sur vingt-six, suivant l'opinion de bien des gens. Et suivant la vôtre?

Monsieur, je compte, et comme, ajoutai-je en riant, il paraît que nous sommes toujours d'accord, vous compterez sans doute aussi,

Cinq cents villes au-dessus de quatre mille âmes,

Trois mille bourgs,

Quarante mille villages,

Deux cent mille hameaux.

Voulez-vous m'en croire, la population qui habite les campagnes est de vingt-un millions, et celle qui habite les villes est de six millions.

Je parierais que vous n'avez pas d'avis sur le nombre des hommes de chaque état; et c'est parce que vous craignez de vous tromper, mais certes ce n'est pas sans raison, car les avis sont à cet égard bien différents. Voici l'avis ou le calcul qui m'a paru le moins erroné :

Laboureurs, cinq millions;

Bergers, deux millions;

Vignerons, cinq cent mille;

Artisans, un million et demi;

Marchands, quatre cent mille;

Gens de plume, deux cent mille;

Gens de guerre, quatre cent mille;

Gens de mer, trois cent mille;

Gens d'église, cent mille, dont le nombre diminue, ne cesse de diminuer.

On comptait autrefois, je n'ose dire on compte aujourd'hui, quatre-vingt mille nobles;

On compte neuf millions de propriétaires ou fils de propriétaires;

On compte cent mille personnes qui ont un revenu au-dessus de trois mille francs;

On évalue à vingt-cinq milliards la valeur du territoire de la France et le revenu à un milliard;

On évalue le revenu industriel à un milliard et demi;

On évalue le numéraire à deux milliards, dont Paris a une trop grande part et Mende une trop petite.

Monsieur, me dit notre juge de paix qui voulait un peu secouer sa honte, bien que ces notions soient assez communes, on aime volontiers quelquefois à se les rappeler. Monsieur, lui répondis-je, bien que je vous croie fort habile, je vous croirai encore plus habile si vous pouvez m'expliquer, non pas comment on se rappelle ce qu'on a appris, mais comment on se rappelle ce qu'on apprend.

LA DÉCADE DU TESTAMENT DE MONSIEUR JÉROME.

Décade LXVIII.

Ah! je ne vous ai point encore parlé de mon confrère feu monsieur Jérôme, a dit Gervais; non, je ne crois pas que dans le Gévaudan nous soyions aussi fous que dans le Vivarais; monsieur Jérôme était du Vivarais: je ne crois pas du moins que nous soyions aussi singuliers, aussi bizarres.

Monsieur Jérôme, riche, jeune, bien constitué, bien fait, n'avait jamais voulu se marier; suivant lui, il y avait d'abord trop de peine à garder une femme, et ensuite il y en avait trop à élever une famille. Ses nombreux parents le trouvaient très raisonnable et venaient souvent le voir, le choyer, le caresser. Monsieur Jérôme les recevait très mal. Il vous tarde, leur disait-il, de me jeter de la terre sur le nez; vous ne m'aimez guère; mais je ne vous aime pas davantage, et comptez que je vous ferai encore plus enrager après ma mort. Il leur a tenu parole; il a laissé toute sa fortune, à qui diriez-vous? sans doute à un pauvre parent éloigné, qui ne s'était jamais présenté chez lui? non; à l'hôpital? non; aux prêtres sermentés, insermentés? non, non; au vieux clocher dont la révolution avait

fondu les cloches? à la vieille orgue dont la révolution avait fondu les tuyaux pour faire des balles de fusil? non, non; à la vieille horloge qui depuis ces derniers temps a été réglée par tant de différentes mains qu'elle radote? non, non; à son domestique, à sa servante? non, non; c'est donc à son fermier, à sa jardinière? ni à l'un, ni à l'autre. Il l'a laissée aux beaux-arts, c'est-à-dire aux artistes. Il a nommé un de ses amis exécuteur testamentaire, l'a chargé de faire un voyage à Paris, et lui a fait un legs de mille écus pour les frais.

Dès que la succession a été ouverte, cet ami n'a pas tardé à partir; en revenant, des affaires l'ont forcé de passer par Cahors et par conséquent par Mende. Il lui tardait tant de rendre compte de ce qu'il avait dit et fait, qu'il n'a pu attendre d'être arrivé dans le Vivarais. Il a voulu commencer dans le Gévaudan, s'il n'a déjà commencé dans l'Auvergne.

En arrivant à Paris, nous a-t-il dit, je descendis avec la diligence au plus beau quartier; mais le jour même je pris un logement au pays latin où demeurent la plupart des artistes. Je demandai un peintre de réputation, et tout de suite on m'en indiqua trois ou quatre dans le voisinage. J'allai à une des adresses, que j'avais retenue; je rencontrai un homme de quarante à quarante-cinq ans, de l'humeur la plus gaie et la plus aimable. Je lui donnai à lire le testament de monsieur Jérôme. A peine

il en eut parcouru les premières lignes, qu'il se mit à rire.

« Premièrement, à un peintre qui ait de l'ordre, qui soit bon ménager, qui ait acheté une maison, je lègue mille francs. » Je ne connais pas, me dit-il, de peintre qui ait de l'ordre, qui soit bon ménager; je n'en connais pas qui ait acheté une maison; mais attendez, il y en a un qui est au moins de votre pays, et peut-être de par-delà, qui se vante quelquefois, qui prétend que la maison où il loge lui appartient. Vous pouvez aller chez lui. Ce legs ne lui fera pas de mal, car bien certainement, s'il a acheté sa maison, il ne l'a pas payée; il continua.

« Secondement, deux mille francs à un peintre qui ait des mœurs. » Ah! certes, voilà qui n'a pas de bon sens, me dit l'artiste, c'est vouloir faire rétrograder l'art! Monsieur, ajouta-t-il, tout pour l'art; l'art avant tout. Quand je me suis marié, d'abord j'ai songé à l'art; j'ai songé que j'aurais souvent à peindre Junon, Minerve, Bellone. Ma femme, qui est assez laide, ne m'a porté en dot qu'une haute et superbe stature. J'ai un de mes frères, peintre comme moi, qui s'est retiré à la campagne. Il y a deux ou trois ans que mes nièces vinrent me voir. C'était alors la grande mode de ne pas mettre de fichu; elles voulurent être à la mode. Mes jeunes élèves les virent, et tout aussitôt ils demandèrent à les dessiner; elles s'y refusèrent. Mesdemoiselles, leur dis-je, souvenez-vous donc que

vous êtes les filles d'un grand artiste. Il s'agit de l'art et je les fis passer à l'atelier. Si vous voulez savoir, continua-t-il, quels sont à cet égard mes principes, les voici : un peintre qui craint de travailler pour le diable, qui craint de servir le diable, sera toujours un homme médiocre. Sans doute vous ne m'approuvez pas ; vous ne me donneriez pas votre fille. Je ne dis pas que vous n'ayez raison ; mais enfin il faut des peintres, et le legs de monsieur Jérôme, qui autrefois aurait pu absolument être recueilli, ne peut plus aujourd'hui l'être ; la peinture est trop avancée. Il vint du monde ; je fus obligé de terminer là cette première visite.

Le lendemain je retournai chez cet artiste : Monsieur, lui dis-je en l'abordant, nous fûmes interrompus hier ; mais, ne vous en déplaise, je me crois sûr que dans votre honorable état il y a et il ne peut qu'y avoir des mœurs. Je lui donnai de nouveau à lire le testament de monsieur Jérôme ; il continua.

« Item, comme on admirait il y a vingt ou trente ans Greuze, comme on devrait toujours l'admirer, comme je l'admire toujours, comme, malgré les artistes d'aujourd'hui, les trois tableaux du Père de famille n'en sont pas moins trois chefs-d'œuvre, trois beaux volumes d'un excellent traité de morale, qui a donné à la France plus de dix mille bons fils, dix mille bons citoyens, je lui lègue dix mille francs. » Ah ! c'est trop ! s'écria l'artiste ;

c'est trop, beaucoup trop. Monsieur, lui dis-je, il faut respecter la volonté du testateur; l'artiste continua de lire.

« Je ne sais si l'on n'aime plus Oudry; je l'aime toujours; ses chasses sont fort naturelles. Il y a un peu trop de sang dans son sanglier; mais son loup est bon. A cause du loup je donne aux héritiers d'Oudry mille francs.

« Je donne à ceux de Vernet trois mille francs. J'aime toujours Vernet; je ne sais si on l'aime encore: si on aime encore cette douce lumière de la lune tombant doucement sur la toile, pour argenter les étangs, ces feux allumés sur des rochers mousseux, cette transparence de l'air, cette transparence des eaux, ces perspectives humides, ces ports, ces édifices grossis à travers la vaporeuse atmosphère de la mer, ces marchands, ces matelots, ces soldats, ces nombreux personnages, ce tumultueux fracas du commerce. A mon avis, les paysans de Vernet sont parfaits, et ses marines sont parfaites.

« Est-il vrai que Vien ait près ou plus de cent ans, qu'il vive encore et qu'il veuille vivre encore longtemps? Je n'ai vu de lui que son Ermite, qui est bien un ermite du jour, car au lieu d'un fouet il tient dans sa main un violon; car au lieu de veiller, de prier, il dort; mais il dort si bien, que je donne à Vien mille francs.» A la bonne heure! à la bonne heure! s'écria l'artiste à la fin de chacun de ces trois legs.

Il continua : « Je me suis brouillé avec ma parenté ; je ne veux pas me brouiller avec tout le monde. Je me brouillerais, dit-on, avec le public d'aujourd'hui, si je faisais part de ma fortune aux trois peintres qui ont dégradé la noble école française, et pendant longtemps corrompu le goût de la nation.

« On m'a assuré, affirmé que depuis longtemps Lemoine ne vivait plus ; mais qu'on m'ait dit, qu'on ne m'ait pas dit vrai, qu'il vive, qu'il ne vive pas, je ne donne rien à cet élève dégénéré de l'art du siècle dernier.

« Rien à Boucher, son digne élève ; les afféteries et les grimaces de ses personnages lui ont d'ailleurs été assez bien payées par la cour de Louis XV.

« Et quant aux Vanloo, qui ont eu aussi de la manière et rarement la bonne, ils n'auront rien. » Bien, bien ! dit encore l'artiste ; je suis aussi et très sincèrement de cet avis. Il continua.

« Tous ceux qui viennent de Paris, tous ceux qui ont parlé à ceux qui en viennent, disent et de tous côtés on dit que David est le restaurateur de notre école, que c'est notre premier peintre, que c'est le roi des peintres, que c'est le roi de la peinture. Ah ! mon Dieu ! pour l'honneur des beaux-arts, ne pourrait-il y avoir aussi, parmi les élèves de sculpture que la France a, qu'elle a ou qu'elle peut avoir, un autre David, un autre roi de son art, dont les chefs-d'œuvre sur pierre, sur marbre, sur bronze qui se

seraient conservés feraient juger des chefs-d'œuvre sur toile qui auraient péri. En attendant, je lègue quinze mille francs à celui que nous avons, savoir :

« Pour le saint Roch, cinq mille francs, et je crois que ce n'est peut-être pas assez; car je devrais ajouter peut-être quelque chose pour son chien, si vivant et si fidèle.

« Cinq mille autres francs pour son Bélisaire, qui vous demande avec tant de dignité une obole.

« Cinq mille autres francs pour son Andromaque. Ah ! qu'elle est belle, tendre et pieuse! je me serais marié si j'avais trouvé une pareille femme !

« Je n'ai pas vu son Serment des Horaces; mais s'il est vrai que le vieillard romain dise à ses trois fils, en leur présentant trois glaives : Vaincre ou mourir ! s'il est vrai qu'on entende les trois fils répondre : Nous vaincrons, nous avons vaincu ! vingt mille francs.

« On dit qu'à mesure que le roi David avance dans la carrière, sa couronne jette de plus en plus de l'éclat. On parle de ses Sabines avec un merveilleux enthousiasme. Je donne pour ce tableau vingt mille francs; et si les défauts qu'on lui reproche sont des calomnies de province, si les deux rois combattants ne sont pas nus tandis que leurs armées sont habillées, je donne trente mille francs. »

Bon ! s'écria l'artiste, comme on a indignement ou sottement trompé ce bon monsieur Jérôme ! Allons au Louvre, me dit-il; nous y allâmes. Je n'avais pas

encore vu de tableaux de David; je ne cessais de joindre les mains, d'admirer. Ce n'est pas, m'écriai-je, avec de l'argent qu'il faut payer ces legs, c'est avec de l'or; ce n'est pas avec de l'or, c'est avec des diamants; ce ne serait même pas avec des diamants s'il y avait quelque chose de plus précieux. L'artiste saisit habilement ce moment d'enthousiasme pour me démontrer, par l'exemple de plusieurs grands maîtres soit anciens, soit modernes, que ce que l'ignorance prenait pour un défaut était une savante beauté. J'en fus convaincu au point que j'allai consulter un notaire pour qu'il m'indiquât quelque moyen de donner une entorse à l'exécution de la volonté mal éclairée du testateur. Il lut le testament et me dit : Les deux rois sont-ils nus? Ils le sont, lui dis-je, et même il y en a un qui montre son derrière au public comme un conscrit qui passe devant le bureau de révision. Eh bien! me répondit-il, ne payez que le legs de vingt mille francs; car si vous payiez celui de trente mille, vous seriez actionné par les hoirs ou ayants cause, et bien sûrement condamné par vos juges du Vivarais.

Je retournai chez l'artiste. Ah! quel dommage! quel dommage! me dit-il, que les juges ne sachent pas la peinture; comme ils absoudraient David! Puis se mettant à caractériser le genre de talent de ce grand peintre, il ajouta: David est noble, élégant, hardi, et cependant comme il est en même temps pur, simple et sage! De même que vous ne

pouvez quitter un bon livre, qu'un chapitre lu vous entraîne à en lire un autre, de même vous ne pouvez détacher vos yeux d'un tableau de David, que pour les porter sur un autre tableau de David. C'est que la lumière et l'air circulent autour de ses personnages; c'est qu'ils vivent, qu'ils se meuvent, qu'ils parlent, qu'ils viennent vous parler; David est un de nos plus grands dessinateurs. David est notre plus grand coloriste; il a fait de la chair, du sang, il a fait des nerfs, des muscles qui donnent à ses personnages leurs divers mouvements, leurs diverses couleurs. Pas un bras, pas une jambe, pas un doigt de cire, de marbre ou de plâtre. Oui, vraiment, le testament a raison; David est regardé comme le roi de son art.

L'artiste continua à lire le testament de monsieur Jérôme.

« J'entends et je veux qu'on dise de ma part à la jeune école de David que la peinture française attend d'elle ses plus beaux jours, dont la blonde Cananéenne et le tragique Marius de Drouais sont la plus belle aurore.

« Je veux aussi qu'on dise à Meynier, à Regnault que je suis un de leurs admirateurs.

« Je veux qu'on le dise et qu'on le redise à Gros, jeune héritier de Bourdon; qu'on le dise, qu'on le redise à Genod, jeune héritier de Greuze. J'aime beaucoup Gros et Genod; qu'ils vivent et l'on verra pourquoi.

« J'aime aussi beaucoup Prudhon.

« J'aime aussi beaucoup Girodet et Gérard.

« Qu'ils vivent et ils vivront dans la postérité.

« Vanloo est digne de son nom de César pour les paysages, surtout pour les neiges; elles ne sont ni trop peu, ni trop blanches; elles sont belles, nettes, pour ainsi dire craquantes; elles viennent de tomber. Dans nos montagnes, sauf mauvaise plaisanterie, on se connaît en loups et en neiges.

« Item, et attendu que j'ai mille et mille fois demandé en quoi différait la peinture de notre siècle de celle du siècle dernier, et qu'on m'a toujours répondu longuement, fort longuement, sans jamais venir à une conclusion, et qu'on n'est même jamais parti d'un principe fixe, je donne à celui qui, dans un discours de trois pages au moins, de six au plus, dira s'il y a ou s'il n'y a pas de différence, et, s'il y en a, en quoi elle consiste, une médaille d'un marc d'or.

« Je donne à celui qui prouvera, dans un discours de trois pages au moins, de six au plus, que la peinture de notre siècle n'a pas rétrogradé, une autre médaille d'un marc d'or.

« Je donne à celui qui, dans un discours de trois pages au moins, de six au plus, prouvera qu'elle a avancé, une médaille de deux marcs d'or.

« Si quelqu'un, dans un discours de trois pages au moins, de six au plus, prouve qu'elle a rétrogradé, il le prouvera gratuitement, je ne lui donne rien,

« Cependant, comme il ne l'aurait pas moins prouvé, s'il l'avait prouvé, et que dans cette supposition l'infériorité de l'école actuelle ne pourrait venir des études, des doctrines qui sont les mêmes, mais sans doute de quelque institution dont la tradition s'est perdue, je veux qu'outre les élèves qui ont remporté des grands prix, et qu'on envoie aujourd'hui comme autrefois en Italie, on en envoie encore à mes frais, parmi ceux qui auront eu des accessits, savoir : trois en Espagne, trois en Flandre, deux en Allemagne, un dans le Nord. Cette institution que je fais est à perpétuité. Les dépenses de voyage seront prises sur la vente de mon vin blanc, et celles de séjour sur la vente de mon vin rouge.

« Je veux et j'entends que les élèves voyageurs n'aient ni directeur ni maître; car je suis fatigué de la monotonie académique de l'école française, dont les tableaux, si l'on en excepte ceux des premiers peintres, se ressemblent tous, ou n'ont d'autre différence que celle des épreuves d'un même cuivre plus ou moins fatigué par un long tirage.

« Certes, c'est une belle découverte que celle du rentoilage des tableaux, qui vous porte sans altération la peinture d'une vieille toile sur une neuve. Je donne deux mille francs à Picault qui l'a faite, il y a environ cinquante ou soixante ans; et, s'il ne vit pas, ce qui pourrait bien être, je les donne à sa famille.

« La fabrication des crayons artificiels, autre belle découverte qui facilite le dessin, cette image linéaire des chefs-d'œuvre que l'artiste trace d'abord dans sa pensée et qu'il retrace ensuite sur son papier, a été faite à peu près dans le même temps par Desmarais. Je lui donne aussi deux mille francs à lui ou à son héritier. »

Voilà tous les legs de la peinture, me dit l'artiste, mais pourquoi monsieur Jérôme n'a-t-il rien donné à la peinture sur émail, aujourd'hui supérieure, pour la beauté des couleurs et le bon goût, à tout ce qu'on a jamais fait ? — Je ne sais, lui répondis-je. — Mais pourquoi aussi n'a-t-il non plus rien donné à la nouvelle, moelleuse, brillante, vive peinture au pastel due à Joseph Vivien ? — Je ne sais. — Pourquoi n'a-t-il rien donné à l'ancienne peinture encaustique retrouvée par le comte de Caylus, remise en usage par Lausin ? — Je ne sais. — Enfin pourquoi n'a-t-il rien donné à la peinture sur verre? — C'est, lui répondis-je encore, que ce genre de peinture est à peu près abandonné depuis un demi-siècle; on ne lègue pas aux morts qui ne laissent pas d'héritiers.

L'artiste reprit la lecture. « Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. Oh! que n'ai-je été riche comme Samuel Bernard! j'aurais fondé une école gratuite de dessin à Paris, et cette institution eût été aussitôt imitée dans les grandes villes des provinces; mais foin de moi! Louis XV, inspiré par

le peintre Bachelier, m'aurait prévenu en 1767.

« Oh! que n'ai-je été riche comme Montmartel! j'aurais fait bâtir une salle pour l'exposition des tableaux fraîchement peints par les artistes; ils n'auraient plus été forcés de se contenter, depuis le 18 juin jusqu'au 21, d'un coin de la place Dauphine. Malheureusement encore Lebrun m'aurait prévenu quelques années avant la révolution, en leur livrant sa belle salle des ventes de la rue de Cléry. Plus malheureusement encore la Convention nationale, quelques années après la révolution, m'aurait aussi prévenu, en affectant une des salles du Louvre à cette belle exposition périodique.

« Oh! ce n'est pas tout! que si j'eusse eu les coffres d'or de Laborde, j'aurais fait bâtir un musée ou conservatoire des meilleurs tableaux de toutes les écoles; mais j'aurais malheureusement encore été prévenu par la Convention qui, voulant bien mériter de la postérité, leur fit ouvrir l'immense galerie du Louvre, qu'ils occuperont jusqu'à la fin du monde ou du moins jusqu'à la fin de Paris.

« Je donne et lègue à mes amis les peintres cet enseignement; les hommes ne sont point parfaits comme ceux qui sortent de leurs pinceaux; le monde ne s'arrange pas comme sur leurs toiles. Qu'ils ne se mêlent donc pas d'affaires politiques, s'ils n'ont, comme David, des élèves qui viennent les retirer à bras-le-corps de dessus la porte du tribunal révolutionnaire. »

Quelques jours après je retournai chez mon peintre. Monsieur, lui dis-je, ne croyez pas encore être quitte de moi; car monsieur Jérôme a fait aussi des legs à la sculpture; indiquez-moi quelqu'un qui puisse me guider aussi dans l'exécution de cette autre partie du testament. Je puis, me répondit-il, vous adresser à un cousin de ma femme, sculpteur en marbre avant la révolution, qui aujourd'hui fait, pour les campagnes, des saints de pierre dure, à l'épreuve du marteau des briseurs de l'an deux. Je vous assure qu'à ce nouveau métier il gagne beaucoup d'argent; il est d'ailleurs, comme ses confrères, économe, rangé, et même autrefois il se vantait d'avoir des mœurs.

Je pris l'adresse du sculpteur, et, en quelques minutes, je fus chez lui. Le peintre était logé à un quatrième; le sculpteur l'était à un troisième, en bon air, entre cour et jardin. Je le trouvai dans son atelier. Je lui dis quel était l'objet qui m'amenait chez lui. Aussitôt il ôte son tablier, son bonnet de peau de loutre, prend son chapeau et me conduit au salon. Je tirai de la poche le testament de monsieur Jérôme et le lui présentai ouvert par le milieu. Il lut:

« Item, comme tout le monde parle de la restauration de la peinture, et que personne ne parle de celle de la sculpture; comme cet art a décliné et ne cesse de décliner... » Le sculpteur, sans aller plus loin, s'arrête et pose le testament. Monsieur, me

dit-il en voulant commencer un long discours. Monsieur, lui dis-je en l'empêchant de le commencer, vous voulez me prouver sans doute que la sculpture n'a décliné ni ne décline; mais continuez à lire. Il continua et reprit : « Comme cet art a décliné et ne cesse de décliner, je lègue à ceux qui auront proposé les vrais moyens de le restaurer, une pension viagère égale au traitement des membres de l'Institut, c'est-à-dire une livre d'or, qui dans aucun temps ne pourra être payée qu'en or. »

Vous voyez, monsieur, dis-je alors au sculpteur, qu'il s'agit de prouver, non que la sculpture ne décline pas, mais au contraire qu'elle décline. Monsieur, me répondit-il en faisant pour ainsi dire rebrousser chemin aux pensées et aux paroles qui étaient déjà arrivées dans sa bouche, rien n'est plus facile; et, puisqu'il faut être vrai, je vous dirai qu'avec les grands sculpteurs du règne de Louis XIV est morte la sculpture française. Notre Le Gros, qui vivait au commencement de ce siècle, a été le dernier des Romains ou plutôt des Grecs, car dans cet art les Romains n'étaient guère habiles. Sa Vestale des Tuileries, si bien posée, si bien drapée, éclate de tous les genres de beauté. Ceux qui ont vu la Vestale antique de la villa Médicis disent que c'est la statue française qui est l'original, et que c'est la statue antique qui est la copie.

Bouchardon donne la main à Le Gros; la sculp-

ture décline. Sa fontaine de la rue Grenelle est d'un mauvais effet ; les déesses, les nymphes et les naïades en sont belles sans doute ; elles sont fraîches, vivantes, sans doute ; mais qu'elles se lèvent donc de dessus ce monument funèbre !

Son groupe de l'Homme domptant un ours montre fort bien les deux natures et la supériorité de l'une sur l'autre.

Le Gros et Bouchardon sont deux bonnes transitions du grand siècle de la sculpture au nôtre.

Pigal donne la main à Bouchardon ; la sculpture décline encore. Le mausolée du maréchal de Saxe est une mauvaise composition, une composition de poëte plutôt qu'une composition de sculpteur.

Le Mercure, son plus bel ouvrage, si je puis parler ainsi, s'en est envolé en Prusse.

La jeune fille qui s'arrache une épine du pied est toute jolie, toute gracieuse. Ce marbre souffre, le spectateur souffre.

Slodz, son contemporain, a laissé le beau mausolée des deux archevêques de Vienne se tenant par la main, le plus âgé appelant et amenant le plus jeune. Le célèbre mausolée du curé de Saint-Sulpice, dont la principale figure a tant de naturel et de vérité, est encore de lui.

Guillaume Coustou, son autre contemporain, qui avait à porter un si beau nom en sculpture, a véritablement conservé quelques traditions héré-

ditaires et patrimoniales, comme on le voit dans son mausolée du Dauphin.

Falconnet, après avoir décoré plusieurs églises de Paris, étant parti pour aller ériger sur un rocher, à Pétersbourg, la statue de Pierre-le-Grand, il ne resta plus en France personne qui pût soutenir la sculpture sur le rapide penchant de son dernier déclin.

Tous ces statuaires que je viens de nommer sont comme la monnaie des grands statuaires du siècle de Louis XIV, et tous ceux que je vais nommer sont aussi comme la monnaie de cette monnaie. Je le laissai parler sans l'interrompre. Monsieur, lui dis-je, c'est de la bien belle monnaie, puisqu'il faut répondre à vos mêmes mots, que les bustes de Pajou et sa statue de Bossuet, que le Luynes de Bridan, que le Molé de Gois, que la Léda, le La Fontaine de Julien, ce beau La Fontaine qui médite ou peut-être récite une fable, que le Cassini de Moitte et ses bas-reliefs du Panthéon, que l'austère Saint-Bruno de Houdon qui se fait admirer même à Rome, que sa statue du rieur Voltaire au Théâtre-Français, que l'Achille de Giraud, qui expire sous les traits du lâche Pàris, que la douce et naïve Innocence de Callamare et son admirable Hyacinthe mourant.

Le sculpteur continua comme s'il n'entendait rien. La révolution acheva d'entraîner l'art, et en l'an deux, on le voyait reproduire en plâtre, en

soufre, en terre, et par milliers, la hideuse tête de Marat. Aujourd'hui ses ciseaux, qui auraient tant besoin d'être nettoyés et purifiés, se rouillent dans un mortel repos.

Il y a, poursuivit-il, deux moyens de restaurer la sculpture, il n'y en a pas trois. Il faut corriger l'enseignement, il faut faire naître le goût de l'art.

Que diriez-vous d'une école de chirurgie, soumise aux mêmes études que l'école de médecine? Ce que sans doute vous diriez d'une école de sculpture soumise aux mêmes études que l'école de peinture; ce que sans doute vous diriez de la nôtre. Pour moi, dans la mienne, je prends avec mes élèves le contre-pied des méthodes de l'école publique; et au lieu de les faire continuellement dessiner, je les fais continuellement modeler en cire, en terre, de toute manière. C'est moins avec le crayon qu'avec le ciseau que le sculpteur doit s'exercer.

Je les fais passer de l'étude de l'antique à celle du modèle vivant, c'est-à-dire du facile au difficile.

Jamais je ne leur permets de pose qui ne soit naturelle; il est pour ainsi dire écrit sur chaque bloc qu'ils vont dégrossir, que le pied doit porter la jambe, la jambe le genou, ainsi du reste de la statue.

Je veux qu'en travaillant la pierre ou le marbre mes élèves sentent sous leur ciseau non-seulement la peau, mais sous la peau, les muscles, sous les muscles les os.

Je leur interdis ces statues colossales, posées pour être vues de près; car l'imagination grandit facilement, et difficilement elle rapetisse.

Toujours mes élèves ont sous les yeux le modèle, soit pour le nu, soit pour la draperie.

Savez-vous pourquoi l'école de sculpture s'est corrompue en même temps que l'école de peinture? C'est qu'en même temps, dans les deux écoles, maîtres et élèves travaillaient sans modèle.

Je crie sans cesse à mes élèves : Prenez toujours la nature pour modèle! la nature! la nature! Sans cesse l'académie crie aux siens : L'antique! l'antique! C'est comme si elle leur criait : Le moule! le moule!

Sans cesse je recommande aussi à mes élèves les bons traités de sculpture, et les Lettres sur l'Italie, de Dupaty, comme un des meilleurs.

Maintenant veut-on propager le goût de l'art? Eh bien! qu'au lieu de la seule école de Paris il y en ait une à Strasbourg, une à Lille, une à Nantes, une à Lyon, une à Toulouse, une à Marseille.

Qu'il y ait aussi des musées dans toutes ces villes, ce serait encore un bon moyen, et peut-être le meilleur, de propager le goût de l'art.

Il y en aurait encore un autre, ce serait que dans chaque département les hommes célèbres du pays eussent leur statue ou sur les ponts, ou sur les avenues, ou sur les portiques des édifices publics

Toutes les statues devraient d'ailleurs être dé-

cemment posées et drapées, surtout celles-ci; elles représenteraient les hommes les plus respectables des divers états.

Arrêtez-vous là, monsieur, dis-je au sculpteur; vos idées maintenant se touchent avec celles de monsieur Jérôme; veuillez reprendre la lecture de son testament. Le sculpteur continua de lire.

« Item, j'avoue que je suis depuis longtemps indigné de voir la sculpture française faire toujours l'histoire grecque ou romaine; j'entends et pour mon compte je veux qu'elle fasse la nôtre. En conséquence, je donne cent setiers de beau froment, récoltés dans mes terres, à celui qui sculptera un bas-relief représentant un fait de l'histoire de France. Je veux qu'il offre divers plans, en observant toutefois que les figures des derniers soient mates et un peu moins finies. Je sais bien que plusieurs de nos artistes n'admettent qu'un seul plan, un seul genre de fini; ce sont les mêmes qui n'admettent d'autres habillements que la draperie à l'antique; je veux moi, parce que la raison le veut, que les personnages du bas-relief aient les habits de leur temps.

« Je donne pareille quantité de beau froment pour un demi-relief, aux mêmes conditions.

« Pareille quantité pour un relief.

« Ces trois genres de peinture sculptée ou de plate sculpture, plus propre que la sculpture en

ronde-bosse aux développements d'une scène, devraient être d'un usage plus général.

« Je trouve au contraire trop général l'usage de la sculpture économique ou sculpture des bustes. Ce genre de figures coupées a quelque chose qui fait souffrir l'œil. Une statue en ronde-bosse coûterait moins que trois bustes, et je l'aimerais mieux que six. Je ne donne donc rien pour les bustes.

« Mais je donne volontiers deux cents setiers de beau froment pour un groupe en ronde-bosse, représentant la Peinture, la Sculpture, la Gravure, qui reçoivent un pinceau, un ciseau, un burin, des mains de la Pudeur, la plus aimable et la plus piquante des Grâces. »

Voilà bien de l'ouvrage, dit le sculpteur en posant le testament; eh! qui jugera? — Un jury pris la moitié hors de l'académie. J'atteste que c'était l'opinion de monsieur Jérôme. Le sculpteur reprit le testament.

« Les peintres ont assurément beaucoup d'esprit; quelquefois cependant ils en manquent, et dans ce qui les touche de plus près. Par exemple, ils s'imaginent que ceux qui regardent leurs tableaux connaissent toute l'histoire ancienne, toute l'histoire moderne, toute la mythologie, toute la légende des saints, toutes les vies privées des hommes célèbres ou encatalogués comme tels, toutes les plus obscures pages de tous les livres. Il en est ce qu'il peut, et le

plus souvent on ne comprend rien à l'action qu'on voit représentée. Autre et plus grande folie, ils s'imaginent encore que tout le monde connaît le nom de celui qui a fait le tableau, et ce nom reste à peu près aussi inconnu que le nom de celui qui a fait la toile.

« Il en est de même des sculptures et des sculpteurs.

« Je veux donc que dans tous les tableaux pour lesquels j'ai fait des legs, le sujet se trouve écrit au haut et le nom du peintre au bas. Je veux qu'il en soit de même pour les reliefs; et que pour les statues en ronde-bosse, le sujet de la représentation et le nom du sculpteur soient gravés au bas.

« Que les peintres disent s'ils ne pourraient pas quelquefois varier la forme et les ornements des cadres de leurs tableaux. Les cadres en couleur, les cadres argentés ne pourraient-ils quelquefois remplacer avec avantage les cadres dorés?

« Que les sculpteurs disent encore s'ils ne pourraient varier de même les piédestaux. Une statue de marbre blanc ne pourrait-elle être placée avec avantage sur un piédestal de marbre rouge, ou vert, ou bleu?

« Du reste, je n'entends imposer à cet égard aucune obligation aux artistes mes légataires; ceci doit être ajouté seulement pour observation, ou même seulement pour mémoire. »

Le sculpteur, tenant toujours dans sa main le

testament de monsieur Jérôme, se prit à me dire, en me le rendant : Je vois que maintenant il s'agit de gravure ; cela ne me regarde plus. Monsieur, lui répondis-je, votre cousin le peintre m'a donné de fort bonnes indications pour un sculpteur ; j'espère que, pour un graveur, vous ne m'en donnerez pas de moins bonnes. Il sonna; un de ses élèves vint, il lui dit quelques mots à voix basse, et peu d'instants après je vis entrer un beau jeune homme de vingt-cinq à trente ans. Monsieur, me dit le sculpteur, c'est mon gendre. On me flatte qu'il a déjà quelque réputation dans son art. Je puis vous répondre de ses connaissances et plus encore de son impartialité. Ce jeune graveur, bien mieux habillé que le peintre et même que le sculpteur, avait l'air bien moins empressé, et il ne tenait qu'à moi de voir que la gravure était en meilleur point que les deux autres arts. Je lui donnai le testament; il se contenta de le lire des yeux et seulement pour lui. Bientôt, sans autre gêne ni façon, il se met à parler, pour ainsi dire, au testament, et pour ainsi dire à lui rire au nez. Ah ! dit-il, je savais bien qu'il n'y avait guère d'instruction ni de goût dans les petites provinces; mais je ne savais pas qu'il y en eût si peu. Quoi ! monsieur Jérôme, durant tout ce siècle la gravure française n'a pas inventé, n'a pas employé un procédé nouveau ? Il faut que vous soyez bien de votre pays, et que vous n'en soyez jamais sorti, pour ne pas savoir

Que François et Demarteau ont inventé la gravure au crayon ou la gravure au burin à plusieurs pointes;

Que Boulanger a inventé la gravure au pointillé;

Que Bonnet a inventé la gravure au pastel;

Que Stapart et Leprince ont inventé la gravure au pinceau ou au lavis de l'eau-forte;

Que Leblond a inventé la gravure en couleurs;

Que Janinet, Dubucourt et Descourtis ont inventé la gravure à l'aquarelle, qui consiste à donner successivement plusieurs teintes à la même estampe, au moyen de plusieurs planches successivement appliquées;

Enfin, que la manière noire, où les objets, au lieu d'être figurés en noir sur le blanc, le sont en blanc sur le noir, inventée par un homme bizarre comme vous, par l'Allemand Sieghen au siècle dernier, n'a été mise en usage en France que dans celui-ci.

Ah! s'écria-t-il en continuant à secouer sans cesse la tête et à tenir toujours les yeux sur le testament, pour écrire sur les arts, même dans son testament, il faut être autrement connaisseur. Ah! mon cher monsieur Jérôme! mon cher monsieur Jérôme! le principal mérite de Picard n'est pas tant dans son spirituel burin que dans son burin universel, qui réunissait toutes les diverses manières des divers maîtres qu'à sa volonté il imitait à s'y méprendre.

Monsieur Jérôme! apprenez à connaître Drevet qui s'est donné un différent genre de gravure pour chaque objet différent, et un différent genre de gravure pour chaque différente partie de l'objet.

Monsieur Jérôme! Cochin savait sûrement ce que vous savez, et sûrement ce que vous ne savez pas, quand il a le premier symétriquement rangé les points sur la planche; il savait que le dérangement nécessaire de cette insupportable symétrie ne pourrait manquer de s'opérer par la vacillation du tirage.

Monsieur Jérôme! dites plutôt que le graveur Cars a porté les nuances dans les masses, le clair-obscur dans l'obscur.

Dites plutôt que Lebas a donné de la légèreté et de la profondeur aux ciels en les travaillant à la pointe sèche.

Il semble que vous n'ayez pas des yeux pour voir; Flippart a, par l'ingénieuse intercalation des lignes légères dans les hachures, adouci, fondu les divers traits de la gravure.

Et quant à Wille, les chairs de ses figures, surtout leurs draperies, sont tellement élastiques, tellement moelleuses, qu'on est toujours tenté d'y appuyer le bout du doigt. Vous n'aviez donc pas vu ses Musiciens ambulants? Bientôt le jeune graveur s'écria d'une voix éclatante, d'un ton irrité, et comme s'il eût voulu jeter ou déchirer le testament: Non, la gravure ne décline pas; car Bervik, l'élève

de Wille, vit; le plus grand des graveurs français vit; son burin a la sévérité de celui de l'histoire, il en a aussi la vérité, la variété, il en aura l'immortalité. J'en atteste ceux qui ont vu son Laocoon implorant l'assistance des dieux; j'en atteste ceux qui ont vu son Louis XVI, si noble, si bon, si majestueux, si doux.

Non, la gravure ne déclinera pas.

Girardet, dont l'œil le plus exercé a de la peine à saisir la légèreté, la délicatesse, la finesse du burin,

Massard, Desnoyers, dont les nouveaux burins apportent à l'art de nouveaux genres, touchent encore à l'adolescence.

Eh! sans doute, continua-t-il, je ne nie pas qu'un grand établissement de calcographie près le musée de peinture, fût utile; mais si j'avais eu, comme vous, monsieur Jérôme, de l'argent à dépenser hors de ma famille, j'aurais fondé à côté du musée de peinture un musée de sculpture, un musée de gravure et un musée d'architecture, et la France vous aurait dû maintenant d'avoir au moins quelque chose de complet.

Enfin le jeune graveur cessa de parler à feu monsieur Jérôme; je veux dire qu'il lut enfin son testament.

« Item, j'apprends avec plaisir que les graveurs de Paris, n'ayant pas sans réflexion ni profit gravé la vignette de la fable de la fourmi qui, ayant chanté

tout l'été, c'est-à-dire tout le temps de paix où les estampes se vendent bien, se trouva fort dépourvue quand la bise, c'est-à-dire quand le temps de guerre, de crises, de révolutions où les estampes se vendent fort mal, fut venu, ont formé une association de fonds, une caisse d'épargnes. Je donne à leur caisse trente mille francs, pour qu'ils puissent plus facilement persister dans leurs nouvelles mœurs économiques. » Quel excellent homme! quel excellent homme! s'écria alors le graveur. Je me rétracte; il y a dans le Vivarais de vrais amateurs; il y a, ce qui vaut mieux, de vrais amis des arts. Mais comment, ajouta-t-il en me rendant le testament, comment cet excellent homme n'a-t-il rien donné à l'architecture? Je lui répondis qu'il avait tout donné à la peinture, à la sculpture et à la gravure; qu'on ne donnait plus rien quand on n'avait plus rien à donner. Voilà, me dirent en même temps le sculpteur et le graveur, une raison qui en tout temps et en tout lieu sera trouvée bonne. Toutefois, dans ce même salon, peu de jours après, elle ne le fut pas.

J'étais allé rendre une visite au sculpteur. Il avait chez lui nombreuse compagnie. Naturellement il devait me parler du testament de monsieur Jérôme; il m'en parla. Qu'a-t-il légué à l'architecture? me demanda un homme qui m'était inconnu. Je lui répondis comme au graveur; à quoi il me répliqua qu'il y avait de l'ineptie à feu monsieur Jérôme de

ne pas avoir fait une équitable répartition. Il était irrité, il m'irrita. Monsieur Jérôme, lui dis-je, n'estimait pas l'architecture de notre siècle, et, si je ne me flatte trop, c'était parce que je ne l'estimais pas moi-même. Pour un édifice de Sainte-Geneviève, nous en avons cent autres bâtis contre les règles du bon sens et du bon goût. Monsieur, me dit cet homme encore plus irrité, je suis architecte; vous croyez vous connaître dans notre art; vous allez voir. Et aussitôt il me fit une critique de l'église de Sainte-Geneviève qui me parut juste et que je fus obligé de trouver telle. En dehors, me dit-il, les flancs sont nus, le pourtour devrait être entouré d'une colonnade; le dôme de la coupole ne sort pas assez gracieusement de l'édifice. Soufflot aurait dû se ménager une transition plus douce de la coupole au comble. En dedans c'est pis; vous entrez dans une bonbonnière. Soufflot a fait ce qu'il a pu, non pour augmenter, mais pour diminuer la profondeur de la perspective intérieure de son temple. J'étais un peu surpris de ce qu'il croyait avoir si fortement raison, qu'il n'employait pas les mots de l'art et ne craignait pas de se faire entendre de moi et des autres. Il continua. Et cependant, me dit-il, quand elle sera terminée, quand elle aura ses deux autres dômes, Sainte - Geneviève n'en sera pas moins un beau monument par la majesté de son péristyle, par le mouvement aérien, par le jeu de ses masses, par leur merveilleuse harmonie, par

leur plus merveilleuse alliance de l'antique architecture avec l'architecture chrétienne.

Il me demanda ensuite quels étaient les édifices que je trouvais défectueux. Je les lui nommai; il me soutint, dans de fort longues dissertations, qu'ils ne l'étaient pas. Il ne put justifier cependant la ridicule configuration de l'École militaire, où l'architecte Gabriel fut, dit-on, contrarié.

Je trouvais aussi que Potain avait fait à la place Louis XV deux copies à colonnes étiques de la belle colonnade du Louvre.

Je trouvais le palais Bourbon magnifique pour dix-sept cent mille francs, mais bien mesquin pour les dix-sept millions que Girardin et les trois architectes ses successeurs y avaient dépensés.

Je trouvais le Palais-Royal de Louis bien nommé, sur le frontispice des nouveaux livres, Palais-Égalité.

Je trouvais l'hôtel des Monnaies, d'Antoine, beau dans l'intérieur, mais affligé par-devant d'une énorme bosse.

Je trouvais la halle aux farines très belle, mais très petite. Lecamus avait été gêné et pour sa gloire et surtout pour la commodité publique.

Je trouvais que Wailly et Peyre avaient couronné l'Odéon d'une vraie couverture de grange, et je trouvais que nos édifices manquaient en général par les couvertures, tandis que les tables de plomb, les lames de cuivre ou de fer peint se pré-

teraient aux formes les plus légères et les plus élégantes.

Et quant à l'École de Médecine, de Gondouin, que l'architecte ne cessait de vanter pour son élégance, sa correction, pour son style grec, littéralement grec, je ne contestai pas; mais je dis que j'étais vingt fois passé devant sans m'arrêter, sans me douter de toutes ces beautés.

Il me parla encore longtemps; mais il ne put jamais changer ou déplacer les pierres et faire que je ne voyais pas ce que je voyais.

Quand ensuite il compara l'architecture du dix-septième siècle avec celle du dix-huitième, il dit que l'une avait plus de magnificence, de grandeur, l'autre plus de sévérité, de pureté; que l'une visait à surprendre, à étonner; que l'autre, toute antique, toute gracieuse, proscrivait les élans qui dépassaient les proportions classiques; d'où je concluais que l'architecture du siècle dernier l'emportait sur celle de notre siècle; d'où il concluait que l'architecture de notre siècle l'emportait sur celle du siècle dernier.

Je sortis; il sortit bientôt après, et, comme il allait dans la même direction que moi, et qu'il marchait fort vite, il fut bientôt sur mes talons. Nous nous reconnûmes; nous continuâmes à marcher ensemble; et lorsqu'il fut vis-à-vis de sa maison, il me proposa de venir me reposer. Je fus obligé de monter à un sixième; je m'y attendais,

car c'est au plus haut étage que doit être logée l'architecture, dans ce temps de révolution où l'on ne fait que démolir.

Il me présenta, à ma grande surprise, un beau fauteuil de satin noir; il s'assit vis-à-vis de moi et me dit : Monsieur, nous ne sommes pas d'accord sur bien des points; peut-être le serons-nous sur d'autres. Monsieur, lui répondis-je, il en est sur lesquels nous ne le serions sans doute jamais, et je n'oserais d'ailleurs vous les faire connaître. Il me dit qu'il était de ces gens qui savent tout entendre. Eh bien ! lui dis-je, il faut que votre art change maintenant de direction, d'études et d'objet.

Nous avons assez de palais, puisque nous n'avons plus de rois;

Assez de châteaux, puisque nous n'avons plus de seigneurs;

Assez d'églises, puisque nous nous croyons tous philosophes;

Assez de colléges, puisque les classes sont toujours vides, bien que les portes soient toujours ouvertes.

Nous avons, ce me semble, assez d'hôtels-de-ville, assez de bourses, assez de tribunaux, assez de salles de spectacle;

Nous avons assez de prisons, d'hôpitaux; mais les uns et les autres sont à jeter à bas.

Nous manquons de halles, et presque toutes celles que nous avons sont à jeter à bas.

Nous manquons de ponts, et tous ceux qui ne sont pas bâtis comme ceux de Perronnet sont à rebâtir.

Nous manquons de fontaines, et surtout de fontaines faites comme celle des Innocents ou de la place de l'École de Médecine de Paris, qui donnent l'eau par grandes nappes.

Nous manquons de greniers publics.

Nous manquons de bains publics.

Nous manquons d'aqueducs.

Nous manquons d'abattoirs.

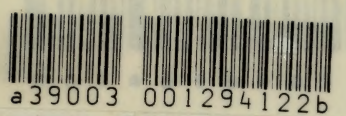
Nous manquons enfin de promenades, de celles de nos nouvelles villes du Rhin, gazonnées, ombragées, fraîches, dessinées pour délasser l'esprit, pour récréer les sens.

Ce n'est pas tout : nos villes sont à retailler, nos places à agrandir, nos rues à élargir, nos maisons à aérer, à éclairer, à espacer, à isoler comme les anciennes îles, les anciennes maisons de Rome.

Nos villages, nos bâtiments ruraux sont à reconstruire.

Tout notre vieux monde, fait par la vieille architecture, est à refaire par la nouvelle.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.


a39003 001294122b



U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 01 09 01 3